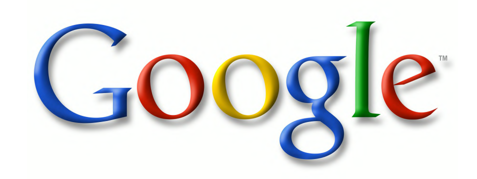
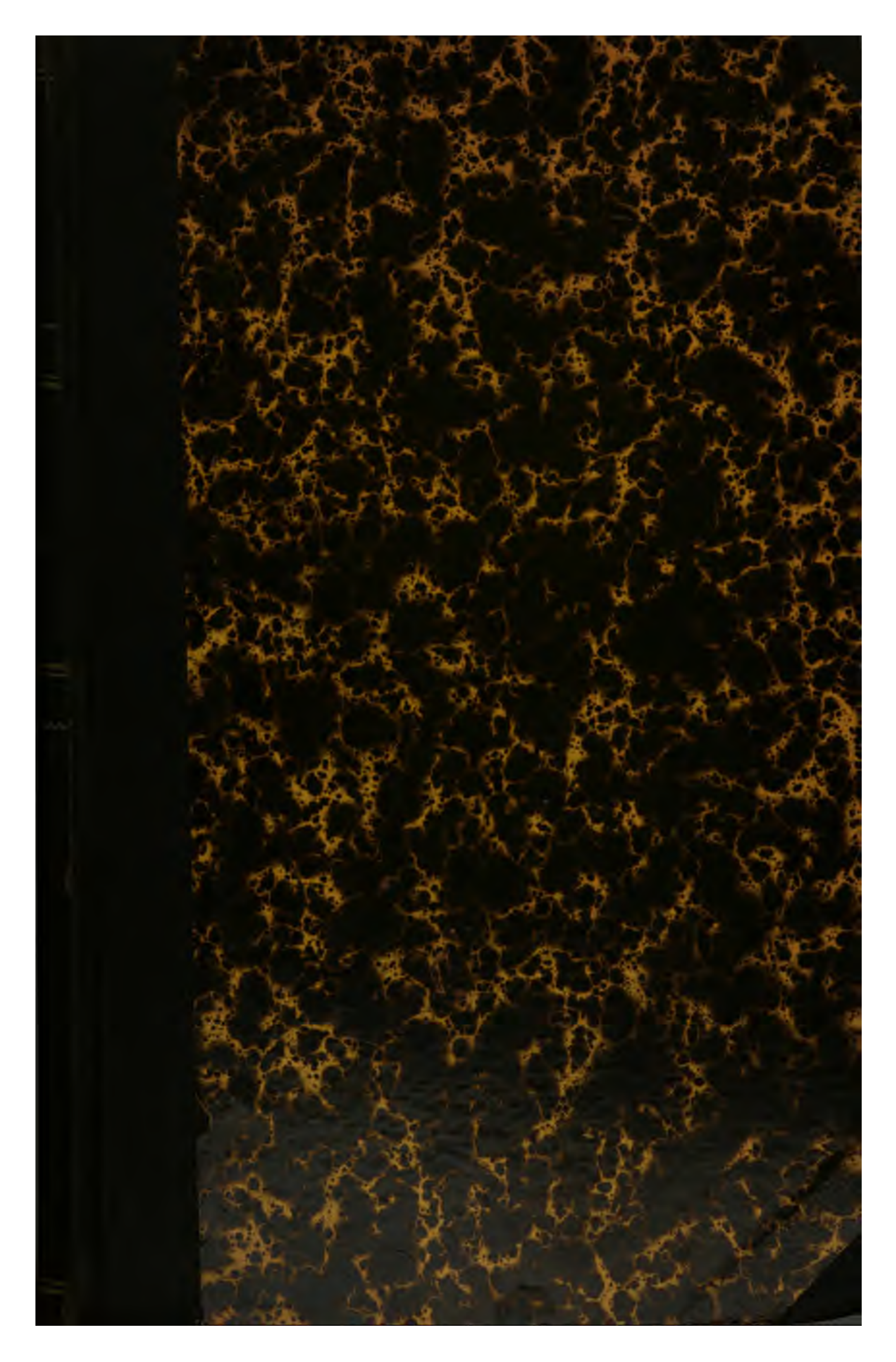
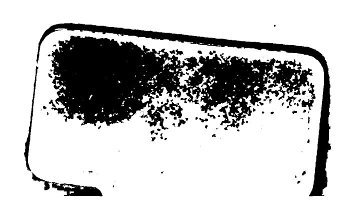
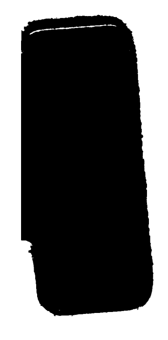







TAYLOR INSTITUTION
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA






TAYLOR · INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



ANNE-PAULE-DOMINIQUE

DE NOAILLES

MARQUISE

DE MONTAGU.

ANNE-PAULE-DOMINIQUE

DE NOAILLES

MARQUISE

DE MONTAGU

PARIS,

IMPRIMERIE DE AD. LAINÉ ET J. HAVARD,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

1864

Ce volume n'est qu'un recueil de souvenirs de famille qui n'était point destiné au public. Les enfants de madame de Montagu, longtemps témoins des vertus de leur mère, avaient eu seulement la pensée de perpétuer l'image de sa belle et sainte vie, et de la donner pour exemple à leurs descendants.

Il n'est pas rare de rencontrer dans le monde où madame de Montagu vivait, des femmes remarquables comme elle par la pratique des plus hautes vertus ; mais ces beaux modèles n'ont tout leur prix que dans l'intérieur où leur modestie les renferme. Il est bon que, de temps à autre, ces vertus cachées soient révélées et connues. Il est bon

de produire au jour ces natures pieuses et fortes, dont la vie est un si utile enseignement, et ces généreuses existences si ardemment dévouées à celle des autres, surtout dans un rang social où peut-être on les soupçonne le moins.

Ici, un intérêt particulier s'attache au récit qu'on va lire. Jeune encore en 1789, madame de Montagu s'est vue emportée par le flot révolutionnaire qui a couvert et ravagé la France, et jetée, au milieu du naufrage, sur la rive étrangère. Là les belles qualités de son âme, et surtout son ardente charité, ont eu à se développer sur un nouveau théâtre. Une carrière inattendue s'est ouverte devant elle, et elle n'y a point fait défaut. Née pour la prospérité, on verra l'usage qu'elle a fait de l'infortune. A cette occasion, ceux entre les mains desquels tombera cet écrit pourront jeter les yeux sur un des côtés les moins connus du vaste tableau de la Révolution française : l'émigration, le sort des émigrés

errants sur le sol de l'étranger. C'est une page d'histoire qui sort du récit d'une vie privée.

Quant aux faits et aux détails de cette vie, on les tient presque tous de madame de Montagu elle-même, au moyen de deux sources principales où l'on a puisé. — De très-bonne heure, elle avait pris l'habitude d'écrire le journal de sa vie, non dans un intérêt historique et mondain, mais pour se rendre compte d'elle-même à elle-même, pour constater chaque jour ce qu'elle faisait et ressentait; pour s'épancher devant Dieu, et donner un libre cours à tout ce qui remplissait son âme. L'autre source est une correspondance avec ses sœurs et ses amies, qui complète le journal et supplée à plusieurs de ses parties aujourd'hui perdues. On ne peut avoir d'éléments plus certains et plus sincères pour raconter la vie de quelqu'un, et pour se faire une idée vraie de ce qui la compose et de ce qui l'entoure.

Si cette lecture inspire quelque bon sentiment ou quelque bonne pensée, peut-être que celle qui en est le sujet nous pardonnera d'avoir appelé un instant l'attention sur elle, et fait connaître son mérite et ses œuvres, ce dont son humble modestie se serait vivement offensée. Nous le faisons cependant sans scrupule : si on doit le bon exemple à ses contemporains, pourquoi ne le devrait-on pas à la postérité?

ANNE-PAULE-DOMINIQUE

DE NOAILLES

MARQUISE DE MONTAGU.

CHAPITRE PREMIER.

MADEMOISELLE DE MAINTENON

(1766-1783.)

M. le duc d'Ayen, fils aîné du dernier maréchal de Noailles, eut cinq filles, qu'on appelait, avant leur mariage, Mlle de Noailles, Mlle d'Ayen, Mlle d'Epernon, Mlle de Maintenon et Mlle de Montclar. Mlle de Maintenon, qui fut depuis Mme de Montagu, naquit à Paris le 22 juin 1766, et put encore recevoir la bénédiction du vieux maréchal de Noailles, son bisaïeul, qui s'éteignit le

lendemain, à quatre-vingt-huit ans. Sa mère voulut qu'on lui donnât pour parrain et marraine deux mendiants de la paroisse de Saint-Roch, parenté avec l'indigence qu'elle n'oublia jamais, et c'est dans l'église de cette paroisse qu'elle fut baptisée, le jour même où l'on y célébra les funérailles du vainqueur de Gironne.

L'hôtel de Noailles était situé presque en face de cette église [1]. C'est là que Mlle de Maintenon fut élevée au milieu de ses sœurs. Elle n'avait que huit ans quand sa sœur aînée épousa son cousin, le vicomte de Noailles, fils du maréchal duc de Mouchy; elle en avait neuf au mariage de Mlle d'Ayen avec le marquis de la Fayette. Mais ses souvenirs remontaient encore plus haut, et elle se rappelait parfaitement le temps où toutes ses sœurs étaient réunies sous l'aile maternelle.

On voyait rarement le duc d'Ayen; il était tantôt à l'armée, tantôt à Versailles, où il vivait comme son père et son oncle, dans l'intimité du roi. Entré fort jeune dans la carrière des armes, et colonel en 1755 du régiment de Noailles-ca-

[1] Rue Saint-Honoré, n° 235. La rue d'Alger a été ouverte sur ce vaste hôtel et sur ses jardins, qui allaient jusqu'au jardin des Tuileries.

valerie que son aïeul avait levé à ses frais, pendant la guerre de la succession d'Espagne, il avait fait les quatre dernières campagnes de la guerre de Sept ans, puis, devenu lieutenant général, et chargé de l'inspection du gouvernement de la Flandre, il était aussi gouverneur du Roussillon et premier capitaine des gardes du corps. D'une nature vive et animée, d'un esprit pénétrant et curieux, d'une conversation piquante qui rappelait le ton original du maréchal de Noailles, son père, dont les mots heureux et souvent hardis étaient si connus, il s'occupait à la fois de science et de littérature, d'agriculture et d'affaires de cour, d'administration militaire et de philosophie. Il passait pour un des seigneurs les plus instruits, était membre de l'Académie des sciences, et y lut plusieurs mémoires qui furent remarqués. Du reste, sa vie était livrée à ce monde brillant, aimable et causeur du dix-huitième siècle, où s'agitaient tant d'idées nouvelles, et où il tenait sa place autant par son esprit que par son rang.

La duchesse d'Ayen, au contraire, élevée d'abord au couvent, puis dans la maison de son père, M. d'Aguesseau, maison grave et réglée comme un couvent, n'aimait que la retraite, et

portait dans sa piété, avec les ardeurs de sa belle âme, quelque chose de l'austérité janséniste. On aurait pu la comparer, sous certains rapports, à la mère Angélique, de Port-Royal, si la mère Angélique eût vécu dans le monde et en eût eu l'expérience. Quand le duc d'Ayen venait à Paris, son caractère vif et son air, qu'elles trouvaient un peu sévère, intimidaient ses filles; mais cette petite émotion ne gâtait rien au plaisir qu'elles avaient à le voir, d'autant plus que, dans ces rares instants, il se montrait plein d'attentions pour sa femme.

Mme d'Ayen, cette personne de haute vertu et toute d'intérieur, d'un cœur tendre et droit, d'un esprit solide, d'une raison supérieure, dévoua sa vie à ses enfants. « C'était surtout pour être mère que Dieu l'avait formée, » et elle en remplit admirablement les devoirs. Elle surveillait elle-même l'éducation de ses filles, mais sans trop peser sur elles, et de manière, au contraire, à leur faire trouver court le temps qu'elles passaient ensemble. Elle les embrassait au commencement de la journée, les trouvait sur son chemin à midi, à l'heure où elle allait entendre la messe aux Jacobins ou à Saint-Roch; à trois heures, elle dînait avec elles et les emmenait,

après le repas, dans sa chambre à coucher. C'était une grande chambre tendue de damas cramoisi galonné d'or, avec un lit immense. La duchesse s'asseyait dans une bergère, près de la cheminée, ayant sous la main sa tabatière, ses livres, ses aiguilles; ses cinq filles se groupaient alors autour d'elle, les plus grandes sur des chaises, les plus petites sur des tabourets, disputant doucement à qui serait le plus près de la bergère. Tout en chiffonnant, on causait des leçons de la veille, puis des petits événements du jour. Cela n'avait pas l'air d'une leçon, et, à la fin, c'en était une, et de celles qu'on retenait le mieux.

« Nous étions, dit l'une d'elles (Mme de la Fayette, dans une remarquable notice sur sa mère, écrite nous dirons en quelle circonstance), nous étions la plus tendre affection de son cœur et le premier objet de ses devoirs. A cette vive impulsion du cœur le plus maternel qui fût jamais, se joignait la disposition fortement enracinée de faire la volonté de Dieu et d'accomplir son œuvre, avec la confiance de pouvoir lui dire un jour, à l'exemple de Jésus-Christ : *Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés.* Tout était donc réuni pour nous : toutes ses fa-

cultés étaient appliquées à faire notre bien et à préparer notre bonheur, sa sollicitude et sa prévoyance à détourner ce qui pouvait nous nuire, sa pénétration à discerner nos caractères pour diriger chacune d'une manière qui lui fût propre, la droiture et la force de son esprit à écarter de notre éducation toutes les puérilités, et à nous accoutumer dès l'enfance à raisonner droit et juste, sa vive tendresse pour nous à cimenter notre union mutuelle; enfin sa douce éloquence, fortifiée par son exemple, à nous faire connaître la vertu chrétienne, c'est-à-dire le principe, les secours et la récompense de la vertu. »

Outre les maîtres du dehors, ces jeunes filles avaient une gouvernante fort instruite, nommée Mlle Marin. Mais la duchesse était l'âme de tout, présidait à tout, réglait tout dans le plus grand détail; « elle s'était réservé de lire avec nous les plus beaux ouvrages de poésie, les morceaux choisis d'éloquence ancienne et moderne, et de travailler à former notre goût par l'analyse des beautés qui s'y trouvent. Mais elle s'appliquait surtout à former notre jugement, à élever nos âmes, à mettre la vérité à notre portée, à rendre nos esprits capables et nos cœurs dignes d'elle, en écartant de nous toute illusion. Aussi beau-

coup de préjugés, ceux de la vanité, par exemple, nous furent longtemps inconnus, et l'idée de régler sa vie par les principes de la vertu, abstraction faite de tout intérêt, nous était devenue si habituelle, non-seulement par les leçons de ma mère, mais par son exemple de tous les moments, et par celui de mon père, dans les occasions malheureusement trop rares où nous pouvions l'étudier de près, que les premiers exemples que nous avons rencontrés d'une conduite contraire, dans ce qu'on appelle vulgairement honnêtes gens, nous causaient une surprise qu'il a fallu bien des années passées dans le monde pour affaiblir. »

C'était enfin la pure éducation chrétienne au sein des grandeurs et de la richesse; et c'est de cette éducation et de cet intérieur que sortirent les cinq sœurs, toutes cinq douées des qualités et des vertus éminentes dont elles répandirent le divin parfum dans le monde, principalement Mme de Montagu, qui se distingua entre toutes par son ardente charité, et dont on raconte ici la vie.

Mme de Montagu se rappelait encore dans sa vieillesse les plaisirs de cet heureux temps. Une ou deux fois l'été, on la conduisait avec ses

sœurs à Saint-Germain-en-Laye, chez le maréchal de Noailles, leur grand-père, qui les recevait avec beaucoup de grâce, les promenait dans la forêt, et, le soir, perdait gaiement avec elles son temps et son argent au loto. On allait, en automne, passer huit jours à Fresne chez M. d'Aguesseau, fils du chancelier et père de Mme d'Ayen. Il était très-vieux et très-sourd, et marié en troisièmes noces; mais la belle-mère, ou *mère-grand*, comme on l'appelait, était la bonté même. Enfin on allait quelquefois goûter à Meudon, ou faire une promenade à ânes sur les coteaux du mont Valérien. Mlles de Saron, nièces de la duchesse, Mlles de Pons et Mlles de Montmirail étaient ordinairement de la partie. Mlle Marin, dans tous ses atours, dirigeait la cavalcade. C'était une petite personne maigre, sèche, blonde, pincée, susceptible, très-attachée d'ailleurs à ses devoirs et les remplissant fort bien. Elle avait sur son âne un air si effaré et si roide qu'on ne pouvait s'empêcher de rire en la regardant, ce qui la fâchait beaucoup; et, ce qui la fâchait davantage, c'est qu'on riait plus fort lorsqu'elle tombait de sa monture, ce qui ne manquait pas d'arriver plus d'une fois dans chaque promenade; comme elle ne tombait que sur l'herbe, et ne se faisait aucun

mal, tout le folâtre escadron passait en riant devant elle, et, si quelqu'une des amazones se détachait de ses compagnes pour l'aider à se relever, c'était elle qui, en récompense, essuyait la mauvaise humeur et le sermon.

Après ces lointains souvenirs et celui du mariage de la vicomtesse de Noailles et de Mme de la Fayette, le plus vif dans la mémoire de Mme de Montagu était celui de sa propre conversion. Cette pécheresse n'avait pas douze ans lorsqu'elle se convertit! Mais le changement n'en fut pas moins extraordinaire.

Mlle de Maintenon avait eu jusque-là un caractère indocile, impétueux et changeant; elle était gouvernée par ses impressions et se dérobait à tout autre joug. On la voyait passer en un moment de la colère la plus vive aux effusions du repentir, pour retomber, l'instant d'après, dans les fautes qu'elle avait pleurées. C'est avec ces dispositions naturelles qu'elle devint, même avant sa première communion, douce, patiente, studieuse, et qu'elle se soumit, non-seulement aux obligations communes, mais encore à des règles plus sévères qu'elle prit l'habitude de se tracer à elle-même. Cette conversion, puisque conversion il y a, s'opéra sous l'influence des conseils de

Mme d'Ayen et de l'exemple de ses sœurs, mais particulièrement de la plus jeune, Mlle de Montclar, qui fut plus tard Mme de Grammont. Cette sœur n'avait qu'un an de moins qu'elle; elle partageait ses travaux et ses jeux. Elle avait les yeux petits, le menton un peu carré, des traits irréguliers, mais qui plaisaient par leur expression pleine à la fois de calme, de force et de modestie; beaucoup de piété, une raison précoce, l'humeur égale et charmante. Mlle de Maintenon, qui l'avait quelquefois battue, se prit tout à coup à l'admirer; c'est trop peu dire, elle était souvent comme en extase devant elle.

« Je lisais dans son âme et elle lisait dans la mienne; elle n'avait rien à apprendre de moi, et j'avais tout à apprendre d'elle. Elle m'encourageait, elle m'apaisait, elle m'avertissait timidement, et presque en rougissant, de ce qu'elle apercevait en moi de répréhensible, et, quand elle me parlait, je l'écoutais comme on écoute sa propre conscience, avec humilité, docilité et respect [1]. »

Ce fut alors que Mlle de Maintenon entreprit le journal de sa vie, où elle inscrivait ses im-

[1] Tiré de son journal, ainsi que les citations qui vont suivre.

pressions de la journée, ses fautes, ses progrès, ses résolutions, s'occupant sans cesse de son âme, l'ornant et la purifiant tous les jours. Elle le relisait pour se juger, et s'y regardait comme dans un miroir, sans aucune vaine complaisance.

Nul événement de quelque importance ne marqua, d'ailleurs, cette époque de sa vie, si ce n'est, en 1779, le mariage de Mlle d'Épernon avec le vicomte du Roure, la mort de M. du Roure en 1781, la naissance de ses neveux et de ses nièces; en un mot, les incidents heureux ou malheureux qui, sans la toucher directement, vinrent affecter ceux qu'elle aimait. Tel fut, par exemple, le départ de M. la Fayette, en 1777, pour aller servir la cause de l'indépendance américaine, et celui du vicomte de Noailles, en 1779, quand la guerre fut déclarée, campagnes qui furent une longue source d'émotions pour sa mère et ses sœurs, et qui eurent plus tard, sur la destinée de ses beaux-frères et celle de bien d'autres, plus d'influence qu'on ne pouvait alors le prévoir.

Pour tout ce qui regarde la manière dont Mlle de Maintenon fut élevée par sa mère, il ne faut pas songer à en parler après Mme de la

Fayette, car l'éducation des jeunes sœurs fut toute semblable à celle des aînées, et porta les mêmes fruits. Répétons, pour ceux qui n'ont pas lu la vie de Mme la duchesse d'Ayen, que c'était la mère la plus tendre, la plus aimée, la plus vénérée qu'on pût voir. Toutes ses filles en parlaient avec le même enthousiasme. « Ma mère, a écrit de son côté Mme de Montagu, avait un cœur droit, un caractère fort, un esprit sage et profond; elle fut toujours entièrement dévouée, quoi qu'il lui en pût coûter, à ce qu'elle croyait être son devoir : elle avait une raison supérieure; ses expressions comme ses sentiments étaient toujours vrais; elle craignait jusqu'à l'apparence du mal; juste et charitable, elle avait au plus haut degré le détachement, même le mépris des richesses... Que d'éternelles actions de grâce ne rendront pas ses filles, d'avoir été amenées par les instructions, les soins et les exemples de cette incomparable mère au bonheur de connaître, de servir et d'aimer Dieu! *Non fecit taliter omni nationi.* » Cette mère chrétienne, qui avait épié, pour ainsi dire, la première pensée de ses enfants pour la tourner vers le ciel, n'entendait pas cependant les enfermer dans la dévotion sur la terre, et elle les préparait à l'existence à laquelle

leur naissance les destinait dans le monde. Elle leur en inspirait la crainte et non l'aversion, leur enseignait à y vivre sans s'y livrer, à s'en défier sans le fuir, à en être l'ornement et en même temps l'exemple : c'est là l'école où Mlle de Maintenon fut formée.

Mlle de Maintenon entrait dans sa seizième année, quand les partis les plus brillants vinrent s'offrir pour elle, au choix de ses parents. Leur préférence s'arrêta sur M. de Montagu, capitaine de dragons au régiment d'Artois, qui servait alors à l'armée d'Espagne. Les négociations avaient été ouvertes par Mme la princesse de Chimay, fille du maréchal duc de Fitz-James, et tante, à la mode de Bretagne, de M. de Montagu. Mais Mlle de Maintenon n'en entendit parler qu'à la fin de l'année, quand ces préliminaires furent terminés, et qu'on n'eut plus à consulter que les convenances personnelles des jeunes gens qu'il s'agissait d'unir. Tout le monde était dans le secret, excepté elle, et ses sœurs aînées s'amusèrent beaucoup de son embarras, la première fois qu'on lui en parla, en grande assemblée de famille ; car elle avait alors tout à apprendre sur la personne du prétendu et sur son entourage, et n'osait pas trop questionner.

Sa mère vint à son secours, et lui donna tous les renseignements qu'elle pouvait désirer.

Le marquis Joachim de Montagu, fils unique de M. le vicomte de Beaune[1], était un jeune homme de dix-neuf ans, un peu gros, le visage marqué de la petite vérole, mais d'une expression gracieuse et douce. Il sortait d'une des plus anciennes maisons d'Auvergne, puisqu'elle avait donné, au commencement du treizième siècle, un grand maître à l'ordre du Temple, un grand maître aux hospitaliers de Saint-Jean, et plus tard, sous le roi Jean, un chancelier de France. Mais ce qui appartenait en propre à ce jeune homme, c'était la bonté, le courage, une rare délicatesse de sentiments, un caractère facile, la bonne humeur de son âge, et cet esprit juste et sain si précieux pour la conduite de la vie. La mère de M. de Montagu, fille du marquis de la Salle et dame de la Reine, était morte depuis

[1] Un des ancêtres du marquis de Montagu, ayant épousé la dernière héritière de la vicomté de Beaune, fut substitué aux anciens vicomtes et en prit le nom et les armes. Cette obligation, imposée après lui aux aînés de sa race pendant six générations, devait s'éteindre en la personne du vicomte de Beaune, beau-père de Mlle de Maintenon. Joachim, marquis de Montagu, conserva, en conséquence, après la mort de son père, le nom de ses ancêtres paternels qu'il portait depuis son enfance.

longtemps. M. de Beaune, lieutenant général de la basse Auvergne et du pays de Combrailles, homme de cour et dont on disait grand bien, logeait à Paris avec son frère cadet, le marquis de Bouzolz, lequel avait épousé, depuis peu de temps, Mlle d'Argout. C'est dans cet intérieur que Mlle de Maintenon était appelée à vivre.

La première entrevue eut lieu le lendemain, à sept heures du soir, à l'hôtel de Noailles. Mlle de Maintenon, pâle, bouleversée, et qui n'avait peut-être pas fermé l'œil de la nuit, était assise près de sa mère. Elle avait une robe à la turque, de satin gros bleu, avec un jupon de satin blanc, et sa jeune sœur, Mlle de Montclar, en avait une pareille. Elle eut un battement de cœur lorsqu'elle entendit dans la cour le bruit de la voiture. Enfin on annonça M. le vicomte de Beaune et M. le marquis de Montagu. Elle tremblait comme une feuille et eût été certainement incapable de répondre, si le capitaine de dragons eût eu, en ce moment, le courage de lui parler. Mais, malgré sa bravoure et son habitude du monde, il était sans doute aussi embarrassé qu'elle, car il ne lui dit rien, et elle lui en sut fort bon gré.

M. le vicomte de Noailles et M. de la Fayette assistaient à cette entrevue. On en vint naturelle-

ment à parler de l'Amérique. Il y avait dans le salon, près de la cheminée, un beau portrait de Washington. M. de Beaune, qui avait la vue basse, voulut le voir de près. M. de Montagu s'en approcha aussi, et c'est alors seulement que M[lle] de Maintenon, sûre de n'être point regardée, osa pour la première fois lever les yeux sur lui. Il y a apparence qu'il ne lui déplut pas, puisqu'elle avoua à sa mère qu'elle consentait à l'agréer pour époux.

Les accords se firent au printemps. La corbeille était magnifique ; les diamants seuls étaient évalués à plus de 40,000 livres. Aux cadeaux du futur, chaque membre de la famille avait joint les siens. C'étaient, par exemple, une croix à la Jeannette en diamants, offerte par la comtesse de Tessé et la duchesse de Lesparre, sœurs de M. le duc d'Ayen ; une bague d'un gros diamant, présent du marquis de la Salle ; un riche nécessaire, donné par M. d'Aguesseau ; une toilette en vermeil, donnée par le maréchal et la maréchale de Noailles ; trois épis de blé en diamants, à mettre dans les cheveux, donnés par les trois sœurs aînées ; des boucles d'oreilles en diamants, offrande du marquis et de la marquise de Bouzolz. Il y avait aussi, au fond de la cor-

beille, une bourse de 200 louis que Mlle de Maintenon eut bientôt vidée dans les mains de ceux qui l'avaient servie.

Depuis la signature du contrat jusqu'à la veille du mariage, il fallut chaque jour changer de toilette, et recevoir en grand cérémonial les visites d'usage. Tout Paris y passa. La corvée commençait à six heures du soir, et finissait ou plutôt continuait par un grand souper. La pauvre fiancée, tirée à quatre épingles, bien droite, bien busquée, et par-dessus tout bien ennuyée, était assise près de sa mère et présentée par elle à chaque arrivant, qui ne manquait pas de lui faire deux ou trois profondes révérences. Tous les Montagu étaient là, rangés en bataille, et d'un autre côté presque tous les Noailles, sans compter les parents et les alliés.

Le mariage fut enfin célébré le 12 mai 1783, dans le chœur de l'église de Saint-Roch. L'église était pleine. La mariée, brune, pâle, bien faite et d'une modestie ravissante, fut conduite par son père jusqu'à son prie-Dieu. Elle portait une robe tissue d'argent, avec des panaches de plumes blanches qui en attachaient la garniture, et relevaient l'étoffe en draperie sur un énorme panier. Il lui fallut passer entre deux haies de

parents, au milieu d'une foule immense dont tous les yeux étaient fixés sur elle; mais cette curiosité dont elle se sentait l'objet ne faisait qu'ajouter peu de chose au trouble où elle était. A peine fut-elle à genoux sur son carreau, au bas du sanctuaire, que cette impression même s'effaça : « Je me vis comme transportée dans une autre région, et je tombai dans un profond recueillement. Oppressée de la multitude de choses que j'avais à demander, je me bornai à faire avec ferveur le sacrifice entier de ma vie et de mes goûts, et à souhaiter pour toute grâce celle qui les comprend toutes, de suivre en chaque rencontre la volonté de Dieu dans mon nouvel état. Je priai ensuite de tout mon cœur pour celui à qui j'allais être unie. » C'est en tremblant qu'elle fit la révérence à son père et à sa mère pour obtenir leur consentement, au moment où on lui demandait le sien. Le beau sermon du curé fut en partie perdu pour elle, malgré l'attention qu'elle y prêtait. Elle ne distinguait rien, n'entendait rien, si ce n'est par moments Mlle de Monclar qui sanglotait derrière elle, et qu'elle n'osait pas regarder.

La cérémonie achevée, M. le vicomte de Beaune la prit par la main et la ramena à travers la

foule jusqu'à sa voiture. Elle ne sentait pas la terre sous ses pieds, et marchait comme sur un nuage. A peine de retour à l'hôtel de Noailles, et débarrassée de son voile, elle courut à la chambre de sa sœur et passa longtemps avec elle. Elles allaient se séparer, et Mme de Montagu lui laissa son portrait, la représentant à l'âge de dix-sept ans, assise au milieu d'un jardin.

Elle dut, après le dîner qui eut lieu en famille, revêtir de nouveaux habits et reparaître en grande compagnie. Cette journée se termina par un souper de soixante couverts, pendant lequel les jeunes époux furent assis l'un près de l'autre. La chambre à coucher de la duchesse fut leur chambre nuptiale. Mme d'Ayen, quelque temps avant le souper, s'était ménagé un entretien avec sa fille, et lui avait fait lire, pour dernière instruction, quelques chapitres du livre de Tobie.

CHAPITRE II.

PREMIÈRES ANNÉES DE MARIAGE.

(1783-1790).

Deux jours après, Mme de Montagu fit, en pleurant, ses adieux à la maison paternelle. Une berline bleue, mouchetée d'or, portant ses armes, et attelée de deux vigoureux chevaux que M. de Beaune avait nommés Pantagruel et Gargantua, l'attendait dans la cour. M. de Beaune vint recevoir sa belle-fille au bas de l'escalier, et l'emmena, les yeux encore humides, dans le joli appartement qui lui était préparé dans son hôtel. La première impression, dans cette nouvelle demeure, fut un grand étonnement. Il s'y mêlait un sentiment de détresse; il lui semblait

qu'elle était seule au monde. Cependant, depuis ce jour et pendant près de deux mois, elle ne cessa d'être entourée et fêtée par tous ses grands parents. M. le marquis de la Salle, Mme la princesse de Chimay, née Fitz-James et dame d'honneur de la reine; Mme la comtesse de Tessé [1], l'une des personnes les plus remarquables de la cour et même de son temps, par la supériorité de son esprit; Mme la duchesse de Lesparre, dont la grande piété et la haute vertu correspondaient aux sentiments de la nouvelle mariée, sa nièce; le vieux maréchal duc de Fitz-James, le maréchal duc de Mouchy, le maréchal de Noailles et sa sœur, Mme la comtesse de la Marck, dont l'esprit libéral et frondeur nous est connu par sa correspondance avec le roi de Suède Gustave III, tout ce beau monde se disputait le jeune couple. A Chaville, chez la comtesse de Tessé, la fête fut magnifique et dura jusqu'à minuit, au milieu des jardins, par un beau clair de lune; tous les bosquets étaient illuminés.

[1] Adrienne-Catherine de Noailles, née en 1741, mariée en 1755 à Anne de Froulay, comte de Tessé, grand d'Espagne de première classe, premier écuyer de la reine, chevalier des ordres du roi, lieutenant général.

C'était, à chaque fête, nouvelle toilette. Mais, de toutes ces toilettes, une seule plut beaucoup à Mme de Montagu : ce fut celle qu'elle eut le jour de sa présentation à la cour. Sa mère l'avait choisie, et la louange lui en revint d'autant plus agréable qu'on avait toujours reproché à la duchesse d'Ayen de trop négliger, dans l'intérêt de ses filles, ces futilités mondaines. Cette fameuse toilette se composait tout simplement d'une jupe blanche, avec un bas de robe gros bleu garni de rose, le tout criblé de pierreries, selon l'étiquette. Il en fallait tant et tant qu'on dut, c'était l'usage, en emprunter aux princesses. Du reste, tout se passa bien, et cette présentation où tout le monde s'attendait à voir la jeune marquise fort troublée, car l'ancien prestige de la royauté rendait une présentation fort imposante, la trouva et la laissa très-calme. Les parures, les compliments et les spectacles l'inquiétaient davantage. Elle craignait d'y prendre plaisir, et n'en voulait y trouver d'autres que la satisfaction de ceux qui l'entouraient.

Au bout de sept semaines, son mari étant allé rejoindre l'armée, elle se vit, non sans quelque effroi, seule avec sa nouvelle tante Mme de Bou-

zolz et son beau-père. Elle avait eu le temps de les étudier, et, tout en les aimant déjà beaucoup, car ils étaient excellents à son égard, elle était avec eux contrainte encore et sur le qui-vive. M. le vicomte de Beaune avait l'esprit agréable, mais en même temps sceptique et moqueur. Il était d'ailleurs d'un caractère absolu, et ne savait supporter patiemment aucune résistance. Petit de taille, mais vigoureusement bâti, vif, impétueux, il cédait aisément à la colère, et Mme de Montagu l'avait vu, deux ou trois fois, s'emporter, pour des bagatelles, contre sa belle-sœur, Mme de Bouzolz. A cela près, le meilleur des hommes : généreux, loyal, plein de prévenances pour sa belle-fille, veillant sur sa santé, prenant intérêt à sa toilette, voulant qu'elle brillât dans le monde et n'y allant jamais sans elle.

Mme la marquise de Bouzolz, dont le mari venait aussi de retourner à l'armée, était une très-jeune femme, bonne, caressante, un peu étourdie, allant à la messe par habitude, et au bal avec délices, aimant son mari, lisant des romans, sans prétention à la philosophie, mais riant comme une folle des scrupules de sa nièce et des bons mots de son beau-frère, puis em-

brassant l'une pour la consoler, et tenant tête à l'autre quand il se fâchait.

Tels étaient les deux mentors que M. de Montagu laissait en partant, auprès de sa jeune femme, en remplacement de la duchesse d'Ayen et de Mlle de Montclar. Cette situation n'était pas sans quelque péril, mais Mme de Montagu s'y comporta avec un tact et une prudence au-dessus de son âge, et qu'on ne pouvait attendre que de son excellente éducation. Elle résista à ces nouvelles influences, conserva sa piété, et ne fit pas de la religion un sujet de disputes domestiques. Elle se plia doucement aux exigences de la condition où Dieu l'avait mise. Elle allait au bal, à la comédie, au cercle de la reine, soupait avec les esprits forts chez la maréchale de Luxembourg et la maréchale de Mirepoix, puis chez la vieille duchesse de la Vallière, contemporaine de Louis XIV[1], qui étaient les amies de M. de Beaune. Elle voyait sa mère seulement deux fois par semaine, et ses sœurs, quand elle pouvait, souvent à la volée. Mais ces

[1] Marie-Thérèse de Noailles, fille du maréchal de Noailles (Anne-Jules), née le 3 octobre 1684, mariée le 16 juin 1698 à François de Labeaume Leblanc, duc de la Vallière, morte le 11 mai 1784, à quatre-vingt-dix-neuf ans sept mois et huit jours.

entrevues étaient ses vrais plaisirs. Elle y trouvait les encouragements, les conseils, les exemples dont elle avait besoin pour s'acquitter avec confiance des devoirs difficiles qu'elle avait à remplir.

Elle fut bientôt marraine du fils de M. de Bouzolz, et les soins qu'elle prodigua à sa tante pendant ses couches, ses sollicitudes pour l'enfant, achevèrent de lui gagner le cœur de Mme la marquise de Bouzolz. Il en résulta un bien inattendu. Les rôles changèrent. Au lieu de chercher à former sa nièce, ce fut sur elle que l'aimable tante commença à se former. Elle l'accompagnait plus souvent à l'église, et s'associait à ses bonnes œuvres. Elle riait bien encore, mais elle ne riait plus de certaines choses, et, comme si elle eût prévu la mort prématurée qui devait l'enlever quelques années plus tard, elle pensait à son salut plus sérieusement qu'elle n'avait fait jusqu'alors. Mme de Montagu, à son tour, donna le jour à une fille pendant l'été de 1784.

On vit rarement pareille ivresse. Le moindre cri de sa fille, durant la nuit, lui causait de mortelles inquiétudes, et en même temps des frissons de joie. Elle mit son berceau comme une bar-

rière entre le monde et elle. La seule fête à laquelle elle voulut assister fut le mariage de Mme du Roure, sa sœur, avec le vicomte de Thésan, mariage de veuve qui se célébra à Chaville, chez madame de Tessé, et sans grand appareil. Mais au printemps suivant, le 2 avril 1785, elle perdit cette fille chérie, après une maladie de quinze jours. Aucune consolation ne lui manqua du côté de son mari, de sa mère, de ses sœurs, et, dans les premiers jours, du côté de M. de Beaune; mais sa douleur semblait insurmontable. M. de Beaune s'en alarma. Il fit éloigner de ses yeux le portrait de sa fille. Le lendemain, il la surprit dessinant ce portrait de mémoire. Il la trouva assise, les yeux rouges, devant le berceau vide, et la nourrice à côté, qu'elle peignait aussi. Elle avait quelque talent pour le pastel, et n'avait jamais mieux fait. Mais cette persistance à s'entretenir de l'objet de sa peine impatienta M. de Beaune. Mme de Montagu, pour ne plus lui déplaire, cessa, dès ce moment, de parler de son enfant, et eut l'air de n'y plus penser. Son beau-père crut achever sa guérison en lui proposant de la mener dans le monde, où elle n'allait plus depuis un an. Elle se récria d'abord; mais, en y réfléchissant, elle comprit que M. de

Beaune, qui ne la quittait guère, devait avoir lui-même besoin de distraction : cela la décida. Elle reprit ses habits de fête et rentra dans le tourbillon; mais le chagrin qu'elle avait, et la violence qu'elle se faisait pour le cacher, altérèrent sa santé.

Il fallut, l'année suivante, la conduire à Bagnères-de-Luchon. M. de Beaune l'y accompagna, et une partie de sa famille vint l'y voir, sa mère d'abord, avec la vicomtesse de Noailles, puis son mari, qui était en garnison à Sarreguemines, et qui fit trois cents lieues avec la fièvre pour s'assurer de l'état où elle était. Elle revint à Paris à l'automne, non pas guérie, mais mieux portante, et put assister au mariage de sa sœur chérie, Mlle de Montclar, avec le marquis de Grammont. Elle eut ensuite deux enfants, Noémi, en 1786, Clotilde, en 1788, année qui vit mourir sa sœur, Mme de Thésan, toute aussi pieuse, toute aussi vertueuse que les autres, et la première que le ciel réclama. « Les vérités de la religion, nous dit Mme de la Fayette, avaient dès son jeune âge fait sur elle une impression si profonde, qu'elle avait, comme par pressentiment, pris pour la lumière dans les événements de la vie ce passage de saint Paul : « Le temps est

court, ainsi il faut que ceux qui pleurent soient comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui se réjouissent comme s'ils ne se réjouissaient pas, ceux qui ont des richesses comme s'ils n'en avaient pas, ceux qui usent du monde comme s'ils n'en usaient pas, car la figure de ce monde passe. Elle passa en effet promptement pour elle, car elle n'avait pas vingt-cinq ans quand on la perdit. Mais nous avons la confiance qu'elle jouit du bonheur promis à ceux qui ont le cœur pur. » Ce fut en cette même année, 1788, que mourut aussi la jeune Mme de Bouzols dont nous parlions tout à l'heure.

M. de Montagu avait voulu que ses deux enfants fussent nourris à la campagne, espérant par là épargner à la jeune mère les fatigues et les insomnies que lui avait coûtées la présence au logis de son premier enfant. Elle n'eut donc, depuis son retour des eaux, presque aucun prétexte pour se dispenser d'aller à la cour et dans le monde.

Ce n'était point le plaisir qui l'y entraînait, mais, en l'absence de son mari, un sentiment intime de ses devoirs envers son beau-père. Elle renonçait, pour lui plaire, à ses propres convenances, à ses habitudes, à ses goûts. Il joui-

sait d'autant mieux de ces sacrifices qu'elle ne lui donnait jamais lieu de les remarquer. Elle lui cachait ses scrupules et ses répugnances, en tout ce qui ne faisait que contrarier ses inclinations, en tout ce qui la blessait, sans blesser Dieu avec elle.

« Moins nous vivons à notre goût, disait le saint évêque de Genève, moins il y a de choix dans nos actions, plus il y a de bonté et de solidité de dévotion. Il est force que quelquefois nous laissions Notre-Seigneur pour agréer aux autres pour l'amour de lui. » Ainsi faisait Mme de Montagu. C'est pour l'amour de Dieu qu'elle semblait par moments s'éloigner de lui pour agréer aux autres, ne se contentant pas d'être dévote, mais voulant, selon l'expression du même saint, rendre la dévotion aimable, utile et agréable à chacun. « Je me faisais, dit-elle dans son journal, une solitude au fond de mon cœur. » Mais il n'y avait dans ses manières ni affectation ni pruderie. Elle était, dans les réunions, grave, modeste et souriante, et elle y obtenait, sans les chercher, des succès qui charmaient son beau-père. Comme il s'étonnait un jour qu'elle fût si à l'aise dans ces fêtes, elle qui, au logis, se montrait parfois si timide, elle lui répondit : « Vous

avez tort de vous en étonner ; si je suis plus timide près de vous que parmi des étrangers, c'est que la timidité vient du désir de plaire et de la crainte que l'on a de n'y pas réussir. » Mais, en quelque lieu qu'elle fût, elle plaisait dès l'abord, ayant dans les traits, dans la démarche, dans la voix, quelque chose de touchant et d'attirant. Elle avait le visage un peu pâle, les cheveux très-beaux, très-longs et très-noirs, de grands yeux noirs expressifs et animés, et qui semblaient lire dans l'âme de ceux qu'elle regardait. Elle rappelait Mme d'Ayen à ceux qui avaient connu sa mère en ses jeunes années : « Quand elle lève ses grands yeux vers le ciel, disait le comte d'Angevilliers, on croit revoir sa mère. »

On était à la veille de la Révolution, mais on n'en attendait encore que des bienfaits. La première assemblée des notables avait eu lieu en février 1787 ; les assemblées provinciales, ce premier apprentissage de la liberté et la meilleure préparation aux états généraux déjà concédés en principe, avaient fonctionné dans presque toute la France en 1787 et 1788, et la double famille de Mme de Montagu y avait figuré avec honneur. Le duc d'Ayen, son père, avait été nommé pré-

sident de l'assemblée du Limousin et avait pris fort à cœur le principe et les fonctions de sa présidence. Le prince de Poix, fils aîné du maréchal de Mouchy, grand admirateur de M. Necker, et qui plus tard, membre de l'Assemblée constituante, vota tantôt avec la majorité, tantôt avec la minorité, avait fait partie de l'assemblée de Picardie. Le vicomte de Noailles, second fils du maréchal de Mouchy et beau-frère de Mme de Montagu, qui professait les opinions les plus généreuses et en donna d'éclatantes preuves aux états généraux, s'était signalé dans la généralité de Paris par divers rapports remarquables, principalement sur la milice et le recrutement de l'armée. Enfin son beau-père, le vicomte de Beaune, avait présidé l'assemblée provinciale d'Auvergne, où son beau-frère, M. de laFayette, alors dans tout l'éclat de sa popularité après son retour d'Amérique, également fêté par la cour et par la ville, avait exercé une influence dominante.

On ne sait pas assez aujourd'hui avec quelle chaleur et quelle bonne foi la noblesse, et non-seulement la noblesse de province, mais nombre de seigneurs de la cour, avaient embrassé l'idée d'une réforme générale de l'État et sa-

lué l'avénement de la liberté politique. On en a la preuve dans le rôle que cette noblesse prit au sein de ces assemblées, dans les discours qu'elle y prononça, dans son initiative, ses propositions, son désintéressement, ses vues libérales et son amour du bien public; et non-seulement quant aux réformes administratives, mais pour faire prévaloir les idées d'équité dans l'état social et de liberté dans le gouvernement. Les procès-verbaux et les pièces conservées en font foi.

Bien plus, qu'on lise les cahiers de la noblesse rédigés dans les bailliages à la veille des états généraux, on y retrouvera les sentiments qui l'animaient; on y verra réclamés par elle tous les droits civils et politiques qu'on se figure avoir conquis sur elle, et bien plus développés que la Révolution ne nous les a laissés après l'épouvantable circuit qu'elle nous a fait faire; plus développés que nous ne les possédons encore aujourd'hui. Si on parcourt le détail de ces cahiers, on verra qu'ils n'avaient laissé presque rien à inventer aux libéraux modernes; qu'on nous permette de le constater en passant, tous les grands principes du gouvernement représentatif y sont réunis : la représentation na-

tionale formée par l'élection; l'égale répartition de l'impôt entre tous les citoyens; la réunion fixe et périodique des états généraux; la loi ne pouvant être faite que par eux et avec la sanction du Roi; responsabilité des ministres; liberté et sûreté individuelle; liberté et inviolabilité de la propriété; liberté du commerce, du travail et de l'industrie; liberté de la presse; abolition des lettres de cachet et défense d'enlever personne à ses juges naturels; et beaucoup d'autres demandes appartenantes toutes au même esprit : tout cela se trouve dans les cahiers de la noblesse. Il faut ajouter que les cahiers du clergé et du tiers état consacraient également ces principes de la monarchie représentative, qui sortait ainsi toute faite des vœux exprimés par la nation.

Bien mis en œuvre, ces éléments suffisaient à fonder le gouvernement libre en France, comme celui d'Angleterre, dans des conditions d'équilibre, de solidité et de durée que nous ne retrouverons jamais. C'est la révolution qui a fait échouer cette grande réforme si facile à réaliser sous un roi tel que Louis XVI. Le souffle révolutionnaire a soulevé la tempête; la main a manqué au gouvernail et le vaisseau a péri.

Mais on comprend le mouvement d'idées que

de pareilles questions faisaient naître dans la société où Mme de Montagu était appelée à vivre, et la vivacité des conversations où souvent les femmes tenaient autant de place que les hommes, et par leur penchant libéral, et par leur amour du bien public, et par les ressources de leur esprit pour la discussion. Que de noms parmi elles on pourrait citer !

« Ceux qui ont vécu dans ce temps, dit Mme de Staël, qui s'y est montrée elle-même au premier rang, ne sauraient s'empêcher d'avouer qu'on n'a jamais vu tant de vie ni tant d'esprit nulle part, et l'on peut en juger par la foule d'hommes de talent que les circonstances développèrent alors. Jamais société n'a été aussi brillante et aussi sérieuse tout ensemble, que pendant les trois ou quatre années de 1788 à 1791. Dans aucun pays ni dans aucun temps, l'art de parler, sous toutes ses formes, n'a été aussi remarquable[1]. »

Cependant ces conversations, quelque animées qu'elles fussent, n'engendraient point encore de division, car, dans l'élan généreux des cœurs, tout le monde était au fond d'accord, on ne

[1] *Considérations sur la Révolution française.*

craignait point l'avenir, on voyait tout en beau. « Quel charme, dit également une de nos plus spirituelles contemporaines, à qui sa grand'mère l'avait si souvent raconté, quel charme dans ces réunions du commencement de notre terrible révolution, où les intelligences distinguées, les âmes généreuses de toutes les classes se réunissaient dans le désir du bien ! Le goût ancien y était l'interprète élégant des idées nouvelles. L'exaltation, chez quelques-uns, allait jusqu'à l'aveuglement; les imaginations vives se flattaient de voir réaliser les plus belles chimères, ou se dépouillaient avec satisfaction de ce qu'on croyait abusif, pensant naïvement s'élever ainsi à une hauteur morale que les masses auraient la générosité de comprendre et de respecter. Enfin, comme l'astrologue de la fable, on tombait dans un puits en regardant les astres [1]. »

Il est certain que dans cet âge d'or de la révolution, qui fut, hélas! si court, la société, ou, pour mieux dire, les salons français traversèrent une des phases les plus vives et les plus brillantes de leur histoire. Sans abdiquer les vieil-

[1] *Vie de la princesse de Poix*, un vol. tiré à peu d'exemplaires, par la vicomtesse de Noailles, née en 1791, morte en 1851.

les traditions et les belles formes de l'ancien régime, sans rien perdre de sa grâce, de sa légèreté et de sa politesse, non plus que de sa fécondité en traits piquants et en mots heureux, la conversation française s'enrichissait de débats sérieux sur les sujets les plus graves et les plus beaux. Ce fut un moment rapide, mais délicieux, que nos grands-pères et nos grand'-mères, malgré les désastres qui suivirent, nous ont souvent raconté, avec un souvenir toujours charmé.

Presque toute la famille de Mme de Montagu était plus ou moins engagée dans le courant de ces idées nouvelles. M. le vicomte de Noailles et M. le marquis de la Fayette, ces héroïques philosophes, si bons, si aimables, si braves, et tout pleins encore de leurs souvenirs d'Amérique, étaient naturellement les oracles de leurs jeunes beaux-frères. Ne l'étaient-ils pas de bien d'autres? M. de Montagu les suivait de plus loin peut-être que M. de Grammont, mais enfin il les suivait; s'il ne professait pas toutes leurs opinions, du moins il adoptait leurs espérances. En tout cela il y avait sans doute des sacrifices à faire de la part des nobles; mais raison de plus : se dépouiller d'antiques priviléges qui

froissaient la vanité de la nation, renoncer même à d'autres avantages plus réels dans l'espoir de fonder en France un gouvernement libre, c'était bien assez pour tenter cette généreuse jeunesse.

Cependant l'horizon ne tarda pas à s'assombrir. Quelques-uns, en le perçant de leurs regards, commencèrent à froncer le sourcil. M. de Beaune, par exemple, quoiqu'il eût jusque-là abondé dans les principes qu'on voulait mettre en œuvre, devenait méfiant et réservé à mesure que la crise approchait. Il avait tant raillé les abus qu'il n'osait guère les défendre, et n'en avait même nulle envie; mais, quand il voyait des gens (il y en avait déjà) qui mettaient la cognée au pied de l'arbre sous prétexte de l'émonder, il secouait la tête d'un air mécontent, et, s'il était dans le salon, il allait s'asseoir à quelque table de jeu et y déchargeait sa bile sur son partenaire. Mme la duchesse d'Ayen, pleine d'estime et d'affection pour ses gendres, parfaitement détachée d'ailleurs des vanités du rang et de la fortune, aimant par-dessus toutes choses la justice, la vérité et la paix, Mme d'Ayen fut une des premières alarmée. Elle n'avait pas autant de confiance que son entourage dans la sagesse et les lumières du siècle;

il semble que par une sorte d'instinct elle mesurât l'abîme où son pays allait se précipiter, et, dans une maladie grave qu'elle eut à cette époque et que Mme de la Fayette a racontée, elle rassembla un jour ses filles autour de son lit et leur parla de l'avenir avec une tristesse pophétique. Mme de Montagu est peut-être celle qui en garda la plus vive impression, car ses sœurs étaient entrées plus avant qu'elle dans les idées de leurs maris. Ce qu'il y avait, au fond, d'équitable dans les réformes projetées, ce qu'il y avait de chrétien dans ces tendances vers un régime plus favorable à l'égalité et à la liberté des hommes, la vue d'une partie notable du clergé qui secondait ce mouvement, et, pour tout dire, un peu d'aveuglement conjugal bien justifié, à leurs yeux, par les talents et les vertus de ceux qui en étaient l'objet, tout cela les avait plus qu'à demi conquises. Mais, au demeurant, c'était leur moindre affaire. Elles s'occupaient, avant tout, d'élever leurs enfants, de remplir leurs devoirs de filles, de sœurs et d'épouses, de maintenir l'union entre leurs proches et leurs amis, et voilà quelle était, à l'intérieur comme au dehors, toute leur politique. Quand Mme de la Fayette devait partir pour la campagne, elle venait trouver Mme de

Montagu, lui confiait le soin de continuer, en son absence, ses bonnes œuvres, et s'en allait tranquille. C'était, entre elles, à charge de revanche. Elles étaient deux, trois, quatre sœurs pour découvrir les pauvres; elles ne faisaient qu'un pour les soulager.

Quant à Mme de Montagu, ce n'est pas en vain qu'elle avait, au jour de son baptême, fait alliance avec la pauvreté. Elle économisait le plus qu'elle pouvait pour grossir le trésor des pauvres. Elle mettait à profit sa vie mondaine pour quêter dans les salons. Elle ramassa ainsi mille écus dans le rude hiver de 1788, et M. de Beaune y contribua pour une bonne part; il lui donnait un louis chaque fois qu'il gagnait au jeu, et, soit vanité ou charité, il prétendait souvent avoir gagné. Elle avait des pauvres dans tous les quartiers, mais principalement dans le faubourg Montmartre, qui était voisin de son hôtel, situé rue Chantereine. Elle envoyait aux uns son médecin, procurait aux autres des moyens de gagner leur vie, empêchait celui-ci de tomber, aidait celui-là à se relever : mendiants, infirmes, prisonniers, veuves et vieillards; misères qui se montrent, misères qui se cachent, misères méritées qu'ennoblit le repentir, sublimes et la-

borieuses misères qui connaissent la fatigue du travail et n'en connaissent pas les fruits; elle compatissait à tous les genres de souffrances.

« J'ai fait ici, lui écrivait beaucoup plus tard, de Fribourg, le comte de Stolberg, en juin 1801, j'ai fait ici la connaissance de lady Findlater, qui se souvient avec attendrissement de la tendre piété avec laquelle vous et Mme de la Fayette visitiez les cachots de Paris dans les années 86 et 87, avouant avec candeur qu'elle n'eut pas la force de vous accompagner, après avoir vu tout ce que la misère et la cruauté peuvent montrer de plus révoltant. »

La veille de l'ouverture des États, M. de Beaune et son fils allèrent à Versailles voir la cérémonie du 4 mai. Mais, malgré la nouveauté et la grandeur du spectacle, malgré l'exemple des siens et celui de la ville entière, Mme de Montagu resta dans Paris presque désert, occupée à soigner un de ses serviteurs malade. Elle unit pourtant de loin ses prières à celles de sa mère et de ses sœurs, qui assistaient à la messe du Saint-Esprit. La quantité de parents qu'elle avait dans cette assemblée, à laquelle le roi et la France venaient de confier leurs destinées, ne lui inspi-

rait nul orgueil, mais plutôt une espèce d'effroi.

Elle ne vit de près que ses premiers orages et les premiers symptômes de division qui en résultèrent au sein de sa famille. Les médecins la renvoyèrent à Bagnères. Elle partit le 6 juin avec son mari, et, chemin faisant, elle rédigea une requête pour les habitants de quelques villages qu'elle traversa et dont les récoltes avaient été détruites par l'inondation. Elle s'arrêta ensuite à Toulouse pour embrasser sa nièce orpheline, Mlle Jenny de Thésan, et arriva presque mourante à Bagnères. Les inquiétudes que lui donnaient les nouvelles de Paris aggravaient son état; mais la prise de la Bastille lui causa moins de terreur que la nomination de M. de la Fayette, son beau-frère, au commandement de la garde nationale. Elle crut voir en lui un nouveau lord Fairfax mis à la tête d'une armée parlementaire opposée à celle du roi; et les suites de ce rapprochement qu'elle faisait involontairement dans son esprit, l'émurent à ce point que, dans l'état où elle était, elle en perdit connaissance. Elle avait la santé si délabrée que, malgré sa grande jeunesse, les médecins désespéraient de la sauver. Elle se crut elle-même près de sa fin, et s'y prépara avec beaucoup de ferveur, de

sang-froid et de fermeté. Après avoir reçu les sacrements dans les sentiments de la foi la plus vive, elle écrivit à sa sœur Mme de Grammont la lettre suivante :

« Soutenez votre courage, ma chère amie ; notre séparation, quoique pénible, ne sera pas éternelle. Un jour nous nous retrouverons, notre union est indissoluble. J'emporte avec moi et je vous laisse toutes les consolations de la religion. Vous connaissez mon cœur et toute ma tendresse ; mon amitié était en Dieu et ne tendait qu'à lui. Il a accepté le sacrifice plein et entier que je lui fais de ma vie. Il me retire bien jeune de ce monde : que son saint nom soit béni.

« Quand je pourrai jouir de la béatitude, quand j'aurai expié mes fautes ou mérité le Ciel par vos prières, alors je prierai ardemment pour vous et pour votre mari ; vous obtiendrez son salut, j'en ai la ferme espérance ; mais celui de mon père m'occupera éternellement. Vous savez combien je l'ai désiré et demandé à Dieu. Hélas ! je ne lui étais pas utile sur cette terre. Parlez-lui sans cesse de moi et de ma tendresse ; dites-lui que j'aurais voulu, même aux dépens de ma vie, contribuer à son salut : je vous charge de lui faire mes derniers adieux.

« Je n'écris point à ma mère, je connais sa force et ne veux point l'affaiblir; sa foi la soutiendra dans ce terrible moment. Dites-lui bien en mon nom que je lui dois et le bonheur de ma vie passée, et le bonheur de ma vie future; que je ne cesserai de rendre grâce à Dieu, lorsqu'il m'aura fait miséricorde, de nous avoir donné une telle mère.

« Il m'en coûte de ne pouvoir lui exprimer tous les sentiments de tendresse, de respect et de reconnaissance dont je suis pénétrée. Ah! rendez-lui, tous les jours de votre vie, des actions de grâce et pour vous et pour moi, vous qui jouirez longtemps encore, ainsi que nos sœurs, du bonheur de la posséder. Cette lettre vous sera commune. Notre union m'a rendue heureuse et m'a soutenue dans tous les temps; et, même en ce cruel moment, l'espoir de chanter un jour avec vous toutes les miséricordes du Seigneur, fait ma consolation.

« J'ai prié mon mari de confier nos deux enfants à ma sœur de Noailles. Je lui ai parlé avec une grande confiance de mes intentions. Voyez-le souvent; rappelez-lui mon désir ardent et ma continuelle occupation de son bonheur. Au défaut de ma sœur de Noailles, c'est vous qui seriez

chargée de mes pauvres petits enfants. Adrienne (Mme de la Fayette) est trop accablée de soins et d'affaires pour que j'ose ajouter à sa charge, mais elle vous donnera des conseils, et mes enfants seront les vôtres, car tout bien nous est commun. Courage, chère amie! Dieu exige un terrible sacrifice. Offrez-lui votre douleur; triomphez de l'abattement où vous vous sentez plongée, afin que rien ne vous détourne de vos devoirs. »

Nous n'ajouterons aucune réflexion à cette admirable lettre, si ce n'est que Mme de Montagu exprimait, dans le dernier vœu qu'elle adressait à sa sœur, ce qui fut la volonté constante et le grand souci de sa vie. C'est un pareil triomphe du devoir sur la douleur qui avait failli la tuer à dix-huit ans, après la mort de son enfant. Elle souffrait encore de sa victoire, et en garda toujours les cicatrices. Elle survécut cependant à cette seconde crise, comme elle avait survécu à la première, mais n'en devint pas plus ménagère du peu de santé qui lui restait. Rien ne pouvait la détourner de l'accomplissement d'un devoir, tant qu'elle s'imaginait avoir assez de force pour le remplir. Elle poussait, à cet égard, l'abnégation aussi loin que possible, obéissant,

quoi qu'il pût lui en coûter, au premier désir qu'on lui exprimait, et faisant même en certains cas, comme on le verra bientôt, ce que personne n'eût osé lui demander. Ce qu'elle était dans les circonstances extraordinaires, elle l'était dans le cours paisible de sa vie. Le dévouement n'était pas chez elle l'inspiration fortuite et passagère des jours d'épreuve; c'était, si l'on peut parler ainsi du dévouement, une vertu d'habitude, une vertu familière et de tous les jours. La lampe jetait parfois de plus vives lueurs quand elle était agitée, mais elle ne s'éteignait jamais. Son premier soin, lorsqu'elle fut convalescente, fut d'achever une œuvre de charité qu'elle avait commencée au mois de juin, et qui consistait à restaurer un pauvre petit hospice destiné aux baigneurs indigents, et qui était depuis longtemps inhabitable. Elle employa dans ce but le crédit dont elle jouissait cette année-là à Bagnères et aux alentours, son mari ayant été élu par acclamation commandant de la garde nationale des quatre vallées. Il avait pour lieutenant dans ce poste élevé M. le duc de Doudeauville. Ils montaient à cheval presque aussi souvent que M. de la Fayette, mais cela n'empêchait pas leurs femmes de dormir. Ce n'é-

taient, dans chaque village, que banquets, harangues, concerts de fifres et de tambours. Mme de Montagu sut du moins faire servir à quelque chose d'utile ces passagers honneurs ; elle mit à contribution les capitaines, les sergents, les maires, les syndics, et fit tant par ses quêtes, ses démarches, ses libéralités, que l'hospice sortit de ses ruines, fut doté, agrandi, et rendu enfin, dès le mois d'août, aux infortunés auxquels il appartenait.

Elle quitta les eaux vers la fin de septembre, et arriva à Paris pendant les tristes journées des 5 et 6 octobre. Tout était bien changé depuis quatre mois. Mme de Staël, qui était pleine d'enthousiasme pour les idées de 1789, raconte que, se trouvant à l'ouverture des États, à côté de Mme de Montmorin, femme du ministre des affaires étrangères, à qui elle communiquait toutes ses espérances, celle-ci lui avait répondu d'un ton fort sérieux : — Vous avez tort de vous réjouir, Madame ; il arrivera de tout ceci de grands désastres pour la France et pour nous [1]. —Depuis,

[1] *Considérations sur la Révolution française.* — Mme de Montmorin et son fils périrent sur l'échafaud ; M. de Montmorin, resté ministre jusqu'à la fin de 1791, fut massacré le 2 septembre 1792, à l'Abbaye.

bien des yeux avaient commencé à s'ouvrir. Les soulèvements populaires, les meurtres dans la rue, les luttes entre la Cour et l'Assemblée, les tendances de celle-ci, les incertitudes de celle-là, les menaces et les insultes s'élevant du sein du peuple contre la royauté, et ces lugubres journées d'octobre où le peuple venait d'entraîner à Paris, on sait au milieu de quelles scènes, et l'Assemblée et le roi, tout cela imprimait aux événements le caractère le plus grave, et faisait craindre à plusieurs, ce que Mirabeau lui-même reconnut plus tard, qu'on marchait au renversement de la monarchie. La jeune Mme de Montagu en était frappée.

Aussi tout ce qui se passait fit naître chez les uns l'esprit de résistance et de réaction, en les faisant renoncer, comme à des chimères, aux innovations dont ils ne voyaient plus que les périls ; chez les autres, une raison de plus pour persévérer avec fermeté dans leurs projets et dans la voie ouverte, afin de satisfaire la nation et de rendre confiance aux masses agitées.

De là bientôt, non-seulement division entre les gens de bien, mais irritation des uns contre les autres, au point de s'accuser réciproquement

de la façon la plus passionnée et la plus injuste. On ne causait plus dans les salons, on y disputait. M. le vicomte de Beaune était un de ceux qui s'y animaient le plus. Pour échapper autant que possible à ces discordes, Mme de Montagu reprit ses enfants chez elle, et ne les quitta plus que pour vaquer, dans le secret, à ses œuvres de charité. Mais il ne lui fut pas donné de jouir de ce repos domestique qui l'eût un peu consolée des afflictions du dehors. Tendrement attachée à ses beaux-frères, elle souffrait de ne pas voir les choses comme eux, d'avoir à blâmer intérieurement ce qu'ils approuvaient, d'en craindre, par une sorte d'instinct, les conséquences redoutables, et de se sentir de plus en plus attirée vers un parti en guerre ouverte avec le leur. Elle n'était même, sous ce rapport, en complète harmonie de sentiments ni avec ses sœurs, ni avec son mari. Elle n'en vivait pas moins avec eux, et eux avec elle, d'une manière aussi affectueuse et aussi douce qu'auparavant, et ses plus grands tracas lui venaient du côté de son beau-père, celui de ses parents avec lequel il semble qu'elle aurait dû mieux s'entendre. C'est que, si elle partageait les opinions de M. de Beaune, elle ne partageait point ses préventions, ses haines,

ses passions. M. de Beaune rompait avec les gens qui n'étaient pas de son avis. Il avait cessé tout commerce avec M. le vicomte de Noailles et M. de la Fayette; et non-seulement il ne voulait plus les voir, mais encore il souffrait avec peine que Mme de Montagu continuât à voir ses sœurs et à les recevoir chez elle. S'il était là lorsqu'on les annonçait, il prenait à l'instant son chapeau et s'en allait, pour ne pas se trouver en leur compagnie, et l'on eût pu juger de sa mauvaise humeur rien qu'au bruit qu'il faisait en fermant les portes. Mais ce qu'il y avait de plus pénible pour Mme de Montagu, c'étaient les entretiens dans l'intimité du foyer, quand le père et le fils étaient là, seuls avec elle : l'un brusque, violent même; l'autre ému, mais calme, respectueux, et tout à fait digne d'intérêt par la modération qu'il apportait dans ces luttes, où il ne pouvait combattre qu'à armes émoussées.

Ces altercations devinrent plus fréquentes et plus vives au sujet de l'émigration qui avait commencé après la prise de la Bastille et les premiers troubles. M. le vicomte de Beaune voulait émigrer, mais non pas seul; il eût voulu entraîner tous les siens avec lui. Mme de Montagu, nonobs-

tant tous les liens qui la retenaient en France, l'eût volontiers suivi, et l'eût fait par conviction autant que par déférence. Elle approuvait l'émigration et ne s'en cachait pas, l'émigration armée, l'émigration chevaleresque; non pas la fuite, mais la recherche du péril. On n'avait pas fait, en ce temps-là, de la résignation une vertu civique; peu de gens sacrifiaient alors leurs convictions à leur repos. Douce et soumise comme on l'a vue, toutes les fois qu'il ne s'agissait que d'elle-même, Mme de Montagu n'endurait pas avec la même patience les malheurs des autres, et surtout les malheurs publics. Émigrer était le meilleur moyen de se réunir, pour revenir ensuite défendre ou délivrer le roi. En ce moment même l'indépendance américaine ne bénissait-elle pas l'appui que l'étranger, la Fayette en tête, avait donné à son insurrection contre la mère-patrie? Mais loin de penser à émigrer, M. de Montagu considérait alors l'émigration comme une faute, et la plus grande que pussent commettre les amis du roi. Il n'avait ni l'exaltation politique de son père, ni toutes les illusions de ses beaux-frères, et il leur disait souvent, aux uns et aux autres, qu'un rapprochement entre le parti constitutionnel et ce qu'on appelait *la droite*, en sauvant la mo-

narchie, sauverait aussi la liberté. Comme il frayait dans les deux camps, il savait mieux que personne ce qu'il y avait ici et là de bons sentiments, d'idées justes, et ce qui s'y mêlait aussi de présomption, d'aveuglement et d'humaine faiblesse. Mais, quand on leur parlait de rapprochement, les uns souriaient, les autres se fâchaient. M. de Montagu cependant ne se décourageait point; aussi se montra-t-il d'abord très-opposé à l'émigration, et il eut à ce sujet avec son père des entretiens très-vifs et très affligeants pour tous les deux. Il lui accordait que la guerre civile pourrait devenir un jour la seule ressource des gens de bien, mais il ne voulait pas qu'on l'entreprît ni même qu'on en parlât avant que la nécessité en fût visible à tous les yeux. Il lui disait que la précipitation en une telle affaire n'était propre qu'à aigrir les hommes modérés et les masses qui flottaient encore dans l'incertitude et l'attente d'un avenir meilleur; que les royalistes, en passant la frontière, semblaient abandonner le pays, se séparer de la nation, ne rien vouloir de l'avenir qu'on préparait, mais seulement le rétablissement du passé dont tant de gens ne voulaient plus. Il ajoutait qu'ils laisseraient sans chef et sans direction, au moment

propice, non-seulement ceux de leurs adhérents qui n'avaient ni le moyen ni l'envie de les suivre hors du territoire, mais encore une foule de braves gens qui s'étaient éloignés d'eux, et qui, à la première occasion, dans le plus fort du péril, dans un an, dans six mois, demain peut-être, revenus de leurs préventions, chercheraient autour de qui se rallier et ne trouveraient personne. Tous ces arguments, M. de Beaune les traitait d'arguties, de faux-fuyants, de paroles d'avocat, disant que cela était bon à endormir des gens qui n'avaient déjà que trop dormi; que le roi avait été impunément outragé; qu'il n'était plus libre; que ses droits étaient violés, son autorité méconnue; que les princes, ses frères, savaient mieux que personne ce qui convenait à son service; que plus on attendrait, plus le désordre grandirait et serait difficile à arrêter, que dans de pareils temps la patrie était là où est l'honneur. Il raisonnait d'abord avec assez de patience, mais peu à peu il s'échauffait, éclatait, s'emportait; il brisait enfin la conférence, et revenait à l'assaut le lendemain. Il eut beau faire, M. de Montagu fut, dans cette occasion, aussi inflexible que son père, et le laissa partir seul.

Au mois de février 1790, c'est-à-dire au plus fort de ces orages qui précédèrent le départ de son beau-père, Mme de Montagu vit mourir entre ses bras sa fille Clotilde, le plus jeune de ses enfants. C'était le second qu'elle perdait. Après avoir, toute une longue nuit, assisté à son agonie et recueilli enfin son dernier souffle, comme elle priait toute en larmes près de son corps inanimé, on vint lui dire que Mme de Grammont, qui habitait l'hôtel de Noailles, venait de mettre au monde son premier-né. Cette nouvelle qui, en tout autre temps, ne lui eût causé que de la joie, contribua en ce moment à augmenter sa douleur. Cependant, après de nouveaux sanglots et de nouvelles prières, elle se leva, fit sa toilette, demanda à son mari étonné si l'on pouvait voir à ses yeux qu'elle eût pleuré, et lui annonça qu'elle allait chez sa sœur. Il essaya en vain de l'en détourner; elle avait peur que la jeune et heureuse mère ne s'inquiétât de son absence, qu'elle n'en demandât la cause et que quelqu'un ne la lui dît, ce qu'elle était résolue d'empêcher par la démarche courageuse qu'elle allait faire. Elle se rendit donc à l'hôtel de Noailles, vit le nouveau-né dans son berceau, embrassa sa sœur et lui parla avec un visage tranquille. Elle se flattait,

en la quittant, de pouvoir s'en retourner comme elle était venue, mais ses forces la trahirent; elle ne put aller jusqu'à sa voiture, et tomba évanouie dans la chambre voisine de celle de l'accouchée.

CHAPITRE III.

LE CHATEAU DE PLAUZAT.—DÉPART POUR L'ANGLETERRE.

(1790 et 1791.)

Tant d'émotions réagirent d'une manière funeste sur la santé de Mme de Montagu. Elle languit tout l'été, et son mari la conduisit, au mois d'août, d'après l'avis des médecins, aux eaux d'Aix, en Savoie. Elle s'arrêta en passant à Villersexel, dans la famille de Grammont, et de là fit une pointe jusqu'à Lauzanne, où était alors son père. C'est là qu'elle vit pour la première fois la comtesse Golowskin, personne d'un caractère affable, prévenant et gai, qui se mit en frais pour lui plaire, et se chargea de lui montrer les

curiosités, et ce qu'elle appelait les belles horreurs d'alentour. Elle la mena, entre autres, chez l'historien Gibbon, son ami, le savant le plus laid qu'on ait vu. Mme de Montagu ne se doutait pas alors que la comtesse Golowskin la toucherait un jour de plus près.

Au retour d'Aix, Mme de Montagu se retira, avec son mari et sa fille, au château de Plauzat, en Auvergne. Ils y arrivèrent pendant la nuit, ayant appris en route que les bons habitants de Plauzat, plus attachés sans doute aux vieux usages qu'aux lois nouvelles, s'étaient promis de sonner les cloches pour saluer leur bienvenue et de les recevoir, comme au bon temps, avec la croix et la bannière ; tout ce qu'ils purent faire, fut d'esquiver ce cérémonial, car, à peine sut-on qu'ils étaient arrivés, une foule immense se pressa autour du château, et fit retentir l'air d'acclamations bruyantes. Ils résolurent de rester là jusqu'à la fin des vendanges, et y restèrent jusqu'à la mi-décembre. Le château de Plauzat domine la petite ville de ce nom, dont M. de Beaune fut le dernier seigneur. C'est, ou plutôt c'était une grande et bizarre construction, dont les parties les plus anciennes avaient sans doute abrité la jeunesse de ce Guérin de Montagu, qui

s'illustra à Damiette en 1219, et dont on voyait le portrait dans la grande salle du château. Trois tours d'inégale grandeur reliaient entre eux les différents corps de bâtiment. Du haut de ces tours on planait sur une riche et pittoresque vallée, arrosée d'eaux vives, bien plantée, bien cultivée, et l'on pouvait compter, par les temps sereins, jusqu'à quatorze clochers, les uns perchés sur des cimes, les autres à demi noyés dans le feuillage du vallon. Mais, sans monter si haut, on avait, des fenêtres du manoir, un coup d'œil magnifique. Quelques routes carrossables, d'autres qui n'étaient praticables qu'à cheval, conduisaient de Plauzat au vieux château de Montagu, berceau de la famille, au château du Crocq près de Clermont, aux châteaux de Bouzolz, de Pradel, de Beaune, situés çà et là dans les montagnes, celui de Beaune en amont de l'Allier et sur les confins du Velay. Mme de Montagu visita ces beaux domaines de sa famille, suivie partout des bénédictions des pauvres, et elle se trouva si bien de son séjour à Plauzat qu'elle y revint dès le printemps suivant après avoir passé un court hiver à Paris, auprès de sa famille et dans la retraite, pendant que l'Assemblée constituante avançait dans son œuvre, avec plus de calme que

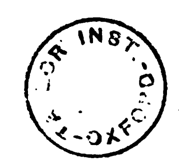
l'année précédente, mais non sans alarmer beaucoup d'esprits; car il semblait de plus en plus que les bases de la nouvelle constitution n'allaient porter que sur les ruines de la monarchie.

L'air ouvert de Mme de Montagu, son abord facile, la simplicité de ses manières, étaient fort goûtés des habitants de Plauzat. Tout aristocrate qu'elle était, elle n'avait songé à retenir aucun de ces innocents priviléges naguère attachés à son rang, ni ceux même que la Révolution avait dédaigné d'abolir. Ainsi, au lieu d'entendre la messe dans la tribune seigneuriale, elle se mêlait à la foule qui remplissait la nef, et, à genoux sur sa chaise de paille, elle n'attirait l'attention qu'à son insu, par son recueillement et sa piété.

Près de la grande salle du château, toute tendue de damas cramoisi, où s'alignaient sur deux rangs les vieux portraits de famille : barons, chevaliers, évêques, cardinaux, abbesses, grands maîtres, où l'on voyait aussi, à la place d'honneur, un beau portrait en pied du feu roi; près de cette salle immense, qui ne servait qu'aux jours de gala, était la chambre à coucher de Mme de Montagu. Elle avait vue sur la magnifique vallée dont il a été parlé plus haut. Elle était fort grande, et les murs en étaient couverts de tapisseries à

l'aiguille, bleu et blanc, ouvrage de Laure de Fitz-James, marquise de Bouzolz, mère de M. de Beaune. Cette dame, fille du maréchal duc de Berwick, petite-fille, par conséquent, de Jacques II, avait, dit on, de son vivant, les mains toujours occupées, et ne couchait que dans des draps qu'elle avait filés. C'est dans cette chambre à coucher que Mme de Montagu avait coutume de passer une partie de ses journées, et là, non moins laborieuse que son illustre aïeule, elle employait ses loisirs à tricoter des robes pour les filles pauvres de la paroisse, robes de laine grise rayées de noir, selon l'ancienne mode de la Limagne.

Un jour, elle s'avisa d'en faire une pour sa petite Noémi, qui, pendant qu'elle travaillait, jouait autour de son fauteuil et lui faisait souvent chercher son peloton de laine et ses aiguilles. On la lui mit un beau dimanche, et jupon, souliers, coiffure, tout fut arrangé à l'avenant. Jamais petite montagnarde ne fut, dit-on, plus fraîche et mieux tournée, et plus heureuse en ses atours. On dansait, ce jour-là, selon l'antique usage, sur la terrasse du château. En entendant les sons de la chevrette, voilà l'espiègle enfant qui roule son tablier dans ses doigts, baisse les yeux, re-



cule, et soudain, prenant son élan, se met à sauter la bourrée, virant d'ici, virant de là, tapant du pied, battant des mains, comme elle l'avait vu faire aux filles du voisinage. Sa mère la mena, en riant, jusque sur la terrasse, où elle la laissa bondir quelque temps avec les fillettes de son âge ; et, quoique la gentille paysanne jurât qu'elle n'était pont lasse lorsqu'on la ramena toute rouge au manoir, elle ne tarda pas, lorsqu'elle fut deshabillée, à s'endormir d'un long et paisible sommeil.

Ce petit épisode, qui eut, quelque temps plus tard, à deux cents lieues de là, un retentissement bien imprévu et bien triste, marqua la fin des jours de paix que Mme de Montagu avait goûtés à Plauzat. L'esprit révolutionnaire commençait à souffler sur ce canton jusque-là sain et tranquille. C'est qu'en effet la Révolution marchait toujours. D'un côté, l'assemblée, quoique dégarnie d'une partie de ses membres, achevait son œuvre de constitution, et dans un esprit politique, et au milieu d'agitations et de symptômes qui ne pouvaient qu'alarmer ; de l'autre, le mouvement de Paris se communiquait aux provinces. Partout le peuple, à l'imitation de celui de la capitale, s'organisait en municipalités pour se régir, en gardes natio-

nales pour se défendre, en clubs pour s'insurger; on se soulevait dans les villes, et dans les campagnes on brûlait les châteaux.

L'arrestation du roi à Varennes, grâce aux commentaires dont on accompagna cette nouvelle, acheva de mettre les têtes de Plauzat à l'envers. Il y avait un club à Clermont, Plauzat voulut avoir le sien, et l'eut à deux pas du château. De la chambre où elle travaillait, Mme de Montagu en entendait les clameurs. Les harangues démocratiques, traduites en patois auvergnat, n'en étaient sans doute que plus ridicules, mais peut-être aussi plus brutales. L'effet en fut prompt.

Cette population, si cordiale et si respectueuse, ne fut bientôt plus reconnaissable. Des gens qui, six mois auparavant, si on les eût laissé faire se seraient attelés au carrosse de M. et Mme de Montagu, passaient devant eux le chapeau sur la tête, en sifflant l'air de *Ça ira!* La plupart, il est vrai, ne s'associaient à ces injures et à ces ingratitudes que par leur lâcheté à les souffrir. Quand Mme de Montagu allait, avec son mari et sa fille, se promener dans les champs, des patriotes qui se cachaient dans les blés, dans les vignes, dans les haies, sans oser jamais se montrer, criaient sur leur passage :

A la lanterne! Et comme les lanternes étaient chose inconnue à Plauzat, il y avait autant de quoi rire que de quoi gémir d'entendre sous ce beau ciel, dans ces tranquilles solitudes, ce stupide et barbare écho des carrefours de Paris.

Pour que rien ne manquât à cette caricature des folies et des misères du temps, le curé de Plauzat rompit avec son évêque. Le bon homme, se soumettant à la constitution civile du clergé, décrétée par la Constituante, avait déjà deux ou trois fois prêté et autant de fois rétracté son serment. On le quittait orthodoxe après dîner, et le lendemain on le retrouvait schismatique; il changeait de langage à tout moment. Une telle faiblesse dans un prêtre finit par inspirer un tel dégoût à Mme de Montagu, qu'elle cessa de le voir et même de paraître à l'église.

C'est alors que de plus en plus révoltée de ce qui se passait, ardente royaliste et de plus en plus persuadée qu'on marchait au renversement de la royauté, se flattant du vain espoir que les émigrés s'armant et s'organisant à Coblentz, allaient venir sauver le roi et la patrie, elle aurait voulu que son mari fût au milieu d'eux, et elle essaya de nouveau de vaincre ses scrupules sur l'émigration. Elle s'y prit, on peut le croire,

plus adroitement que son beau-père, et choisit mieux son temps. Elle lui lisait chaque jour les nouvelles de Paris, et en causait librement avec lui, de sorte qu'elle pouvait suivre, jour par jour, les progrès que le découragement faisait dans son esprit. Elle n'avait garde d'enchérir sur les remarques amères que lui suggéraient ses lectures, et ne cherchait pas à l'exciter par les siennes. Toute sa ruse, si c'en était une, consistait à le laisser venir sans l'effaroucher, sans le presser, attendant le moment où, pour l'attirer tout-à-fait à elle, il n'y aurait plus, pour ainsi dire, qu'à lui tendre la main. Des lettres qu'il reçut, après l'affaire du Champ-de-Mars (juillet 1791), où, résistant à l'émeute qui voulait la déchéance du Roi, malgré l'assemblée, la Fayette lui-même avait fait tirer sur le peuple, ces lettres réveillèrent en lui, mais pour un temps très-court, l'espoir d'un rapprochement entre les royalistes de toutes nuances pour combattre enfin la Révolution. Cette occasion perdue, il parut considérer la guerre civile comme un malheur désormais inévitable. Il était si plein de cette idée que sa femme jugea que le moment était venu de lui proposer d'aller rejoindre son père. Mais elle fut étonnée de l'accueil qu'il fit à cette ouverture, et

de l'entendre de nouveau blâmer les émigrés. Leur seul tort, selon elle, était d'avoir prévu tout ce qui arrivait. M. de Montagu ne partageait pas cette pensée. Ce n'est pas sur le Rhin, c'est en France qu'il eût voulu qu'on se ralliât. Il eût mieux aimé l'appoint des bourgeois et celui des paysans français, que celui des princes étrangers. Le secours des étrangers, disait-il, peut coûter cher au pays. Mme de Montagu lui demanda qui il trouverait à Plauzat pour le suivre, et si c'était avec les gens du club qu'il prétendait lever la bannière. Elle lui avoua sans effort qu'elle n'était pas grande politique, et qu'il se pouvait bien, après tout, que les émigrés eussent mieux fait de rester chez eux; mais elle ajouta que, puisqu'ils étaient partis et qu'il en partait encore tous les jours, et que rien ne pouvait les retenir, peut-être valait-il mieux les suivre et partager leur fortune que de rester au coin du feu pendant qu'ils se battaient. M. de Montagu ne se rendit pas à ces raisons. Il montait souvent à cheval, visitait ses terres, rencontrait comme par hasard, à la chasse, quelques gentilshommes qui pensaient comme lui, mais dont le nombre s'éclaircissait de semaine en semaine. Il resta bientôt presque seul et continua à tenir bon; mais

il finit par céder sur une lettre que sa femme reçut de leur cousine, la comtesse d'Escars, où celle ci disait qu'elle avait vu récemment, à Aix-la-Chapelle, M. le vicomte de Beaune, et qu'il lui avait parlé de son fils avec la plus grande amertume, répétant que, si son fils persistait à rester en France, il en serait au désespoir, et ceux qui le voyaient, ajoutait M[me] d'Escars, craignaient qu'il n'en mourût de chagrin. Cela fit plus d'effet sur M. de Montagu que les raisonnements et surtout les menaces. Il fit quelques tours dans la chambre avec une vive agitation, et dit enfin à sa femme qu'ils partiraient, mais que, pour accorder ce qu'il devait à son père et ce qu'il croyait devoir à ses propres opinions, il irait en Angleterre, et non pas à Coblentz. Il prit alors les devants; il se rendit seul à Paris pour y sonder les voies, et y aplanir, autant qu'il se pourrait, les difficultés du voyage.

On était au mois d'octobre 1791, et, pendant que M. de Montagu se hâtait vers Paris, M. de la Fayette s'acheminait lentement sur la route d'Auvergne, arrêté presque à chaque pas par des ovations populaires. La constitution ayant été acceptée par le Roi, il avait résigné son commandement de la garde nationale, et il se retirait

avec sa famille dans ses terres. Sa femme était ivre de joie de la retraite de son mari, et ne demandait pas mieux que de croire, comme il le lui disait, que la Révolution était finie, et qu'ils allaient vieillir ensemble à Chavaniac, tout occupés de travaux rustiques, sans autres soucis désormais que ceux des paysans. « Je jouis, écrivait-il le 20 octobre 1791, je jouis en amant de la liberté et de l'égalité, du changement qui a mis tous les citoyens au même niveau et qui ne respecte que les autorités légales. Je ne puis vous dire avec quelle délectation je me courbe devant un maire de village... Je mets autant de plaisir et peut-être d'amour-propre au repos absolu, que j'en ai mis depuis quinze ans à l'action qui, toujours dirigée vers le même but et couronnée par le succès, ne me laisse de rôle que celui de laboureur.... Il n'y a plus que le devoir de nous défendre qui puisse m'arracher à la vie privée. » Mme de la Fayette ne manque pas de mander ces bonnes nouvelles à sa sœur, l'avertissant qu'elle ferait avec tous les siens une halte à Plauzat pour s'en réjouir avec elle. Mme de Montagu ne put s'empêcher de pleurer en lisant cette lettre, car rien n'est plus triste que les illusions de ceux qu'on aime, lorsqu'on en voit d'avance le néant. La

Révolution était, en effet, si peu finie qu'elle trembla à l'idée de la visite qu'on lui annonçait. M. de Beaune était homme à lui fermer sa porte, même sur la terre étrangère, si, par hasard, il venait à apprendre qu'elle eût reçu le général la Fayette dans sa maison de Plauzat. Elle écrivit donc à sa sœur, le cœur navré, qu'elle ne pouvait, sans encourir la disgrâce de son beau-père, lui donner l'hospitalité qu'elle lui demandait. Mais elle alla furtivement l'attendre sur la grande route, au relais de Vaire, où elle savait qu'elle devait passer. C'est dans une obscure auberge, en cachette, qu'elle lui fit ses adieux. L'entrevue fut courte et touchante. Les deux sœurs se promirent, en pleurant, de s'écrire souvent, et M. de la Fayette, quoique blâmant beaucoup la résolution de son beau-frère, embrassa la jeune émigrante avec un redoublement d'affection.

Mme la duchesse d'Ayen arriva peu de temps après à Plauzat, et s'y établit pour deux bonnes semaines. Elle devait aller de là à Chavaniac. Mme de Montagu n'avait jamais eu pour elle aucun secret; mais elle ne voulut pas troubler la joie de cette réunion en lui annonçant tout à coup son prochain départ. Elle pensait que l'occasion en viendrait assez vite dans le cours de leurs

entretiens, et, loin de chercher à la faire naître, elle semblait plutôt la fuir. Sa mère, de son côté, bien qu'elle la vît un peu soucieuse, ne lui en demandait point la raison, s'imaginant qu'il n'y en avait pas d'autres que les calamités du temps, dont le spectacle était bien fait pour troubler les âmes les plus fortes. Elle n'aimait point à en parler. Il y avait alors, dans l'état des affaires, une si effrayante obscurité, et tant de points douloureux pour elle à toucher sans qu'elle y pût porter remède, qu'elle avait pris le parti d'en détourner la vue et de regarder plus haut. Dans ce désordre universel, jamais sa foi n'avait été plus vive et ne s'était communiquée à sa fille en un langage plus simple, plus clair et plus beau. La duchesse d'Ayen tenait de son éloquent aïeul le chancelier d'Aguesseau, dont elle avait (étant encore enfant) étonné et charmé la vieillesse. Mme de la Fayette, excellent juge, lisant un jour à Vienne, en 1796, un écrit de Pascal, ferma tout à coup le livre avec émotion, et dit plus tard à sa sœur qu'il lui avait semblé, en le lisant, entendre parler leur mère. Mme de Montagu l'écoutait donc avec ravissement, tandis que, travaillant avec elle dans la sombre chambre de feu la marquise de Bouzolz, la duchesse lui expli-

quait, à l'aide de souvenirs empruntés à la Bible et à d'autres histoires, comment les miséricordes de Dieu se montrent jusque dans ses colères, lui apprenant à adorer ses voies. D'autres fois elle interrompait son travail pour prendre sa petite-fille sur ses genoux, l'interroger sur ce qu'elle savait, et l'instruire par des raisonnements si bien ajustés à son âge, que l'enfant, d'ailleurs très-précoce, y prenait autant de plaisir qu'à ses jeux. « C'est dans ce voyage, dit Mme de la Fayette, que ma sœur reçut ses dernières leçons et recueillit ses derniers exemples ; et de son côté, ma mère, lorsqu'elle la quitta, sans savoir que c'était jusqu'au jour de l'éternité, emporta avec elle l'ineffable consolation qu'elle recevait par la vue des dons de Dieu sur sa fille. »

Dans ces journées orageuses de l'automne, s'il y avait une heure de beau temps, on en profitait pour hasarder une promenade aux environs, mais sans trop s'écarter des vieilles tours. La mère et la fille passèrent ainsi ensemble quinze jours, sans se communiquer une seule fois, au moins directement, les tristes pensées qu'elles avaient au fond du cœur. L'absence du maître du château, la vue de l'église où elles n'entraient

pas, le son des cloches qu'elles faisaient semblant de ne pas entendre, tout leur rappelait assez ce que, d'un accord tacite, elles s'efforçaient d'oublier. Les vociférations du club venaient parfois jusqu'à leurs oreilles, moins semblables à des bruits humains qu'au tumulte des éléments, et, quand ce vacarme avait cessé, le silence de la chambre n'était plus interrompu que par le babil et les rires de l'innocente enfant qui continuait à jouer près de sa mère. Mais les deux mères, sans rien dire, se mettaient à genoux, et ne laissaient librement déborder leur cœur que dans la prière.

Le jour de la séparation arrivé et Mme d'Ayen étant au moment de se rendre à Chavaniac, Mme de Montagu entra dès le matin chez sa mère, résolue à lui annoncer son départ pour l'étranger. Elle s'assit près d'elle, prit ses mains dans les siennes, et la regarda longtemps, les yeux baignés de larmes, comme si elle eût deviné qu'elle la voyait pour la dernière fois. Cette idée, en effet, se présenta tout à coup à elle, et l'émut au point qu'elle se leva en tressaillant, et se mit à ranger silencieusement dans une malle les bagages de la duchesse. Elle se dit alors que, puisqu'elle avait tant attendu, elle ferait mieux

de garder encore son secret; qu'elle épargnerait ainsi à sa mère et supporterait seule le déchirement des adieux. Elle eut effectivement l'air très-calme pendant toute la matinée, allant, venant, contemplant parfois sa mère à la dérobée, comme pour se remplir de son image, la consultant, l'écoutant, se pénétrant de ses conseils et du son même de sa voix. Le départ était fixé à dix heures; elle la retint doucement jusqu'à midi, lui fit servir un déjeuner, fit semblant d'y toucher, mais ne put rien manger, et quand elle fut à bout de prétextes et qu'il fallut enfin se quitter, elle pria sa mère de s'appuyer sur son bras, et l'accompagna jusqu'à la voiture. Comme le cocher levait son fouet, elle lui fit signe d'attendre, et n'osant embrasser encore une fois sa mère de peur de se trahir, elle lui fit embrasser sa fille. Elle regarda ensuite la voiture s'éloigner, la suivit longtemps des yeux, et, quand tout eut disparu, elle s'enfuit dans sa chambre et se mit à fondre en larmes. Les idées noires que lui laissa cette séparation la suivirent jusqu'à Paris, où elle retourna bientôt, avec sa fille, rejoindre son mari. Sa sœur aînée, la vicomtesse de Noailles, qu'elle espérait y rencontrer, était absente lorsqu'elle arriva, ce qui redoubla sa tristesse.

Heureusement, elle y trouva Mme de Grammont, mais souffrante et près d'accoucher. Ne voulant pas la laisser seule en une pareille crise, elle lui dit qu'elle ne partirait qu'après sa délivrance. Mais Mme de Grammont, sachant que l'émigration commençait à être entourée d'obstacles et de périls, ne permit pas qu'elle retardât d'un jour son départ. Elles firent ensemble les emplettes du voyage, et, le 7 décembre, malgré le froid et la neige qui commençait à tomber, elles s'en allèrent à pied, à la pointe du jour, entendre la messe dans un oratoire secret. Et de peur qu'en suivant l'empreinte de leurs pas sur la neige nouvelle, et en voyant l'endroit où cette empreinte finissait, on ne fût tenté de se demander ce qui attirait en ce lieu des visites si matinales, elles passèrent d'abord devant la porte sans s'y arrêter, firent un long détour et revinrent par une autre rue dans la maison mystérieuse où Dieu les attendait. Elles arrivèrent pourtant les premières dans une chapelle au troisième étage, petite, sans ornements, garnie de bancs de bois, froide et mal éclairée par la lumière d'un cierge qui tremblotait sur l'autel. Elles s'agenouillèrent dans un coin, et s'aperçurent à peine que la chapelle se remplissait peu à peu, car chacun ar-

rivait sans bruit, et le recueillement de tous était si grand que, dans cette foule de fidèles, pas un peut-être n'eût reconnu son voisin en le revoyant à la lumière du jour. Il y eut, à cette messe, de nombreuses communions. Mme de Montagu et sa sœur s'approchèrent côte à côte de la table sainte, et s'oublièrent longtemps dans leur action de grâces; la chapelle était presque vide lorsqu'elles la quittèrent.

Le reste du jour fut employé aux apprêts du départ, qui devait avoir lieu le lendemain. Mme de Grammont voulut aider sa sœur à faire ses malles, afin qu'elle ne fût pas obligée de mettre ses domestiques dans le secret des choses qu'elle emportait, ce qui eût pu leur donner quelque soupçon sur le véritable but du voyage. Le soir venu, après avoir couché sa fille, Mme de Montagu écrivit à sa mère et à la vicomtesse de Noailles pour leur faire ses adieux. Elle écrivit une partie de la nuit, et le matin, quand elle se leva, elle avait encore les yeux rouges des pleurs qu'elle avait versés.

A cinq heures du matin, Mme de Montagu était déjà sur pied, et s'occupait des derniers préparatifs. Mme de Grammont arriva; sa pelisse était toute couverte de neige, car il fai-

sait un temps plus affreux encore que la veille, et l'on entendait les rafales du vent qui grondait au dehors, et entrait, en gémissant, par toutes les portes ouvertes. Mme de Montagu lui remit ses lettres pour leur mère et leur sœur. Elle s'approcha ensuite du lit de sa fille, en écarta les rideaux et hésita longtemps à l'éveiller. Pendant qu'elle l'habillait, l'enfant, tout étonnée de voir la lampe allumée, lui demanda pourquoi on se levait si tôt, et où donc on allait. La pauvre mère la pressa sur son cœur et la remit à son père, qui l'emporta tout emmaillottée dans la voiture où elle ne tarda pas à se rendormir. M. de Montagu, en s'éloignant, dit à sa femme : Tout est prêt, et il serra affectueusement la main de sa belle-sœur, sans autre forme d'adieux, comme s'il fût allé passer quelques jours à la campagne, car les domestiques étaient là, rôdant et épiant, et toute imprudence était à craindre. Mme de Grammont lui souhaita bon voyage, et, lorsqu'il fut parti, elle attira sa sœur près de la cheminée, et lui demanda à demi-voix si elle était sûre de n'avoir rien oublié qui pût lui être utile, et si, entre autres choses, elle emportait ses diamants. « A quoi bon ? lui dit Mme de Montagu, je ne les mettrais point. Nous

n'allons pas à une fête. — Raison de plus, dit Mme de Grammont, c'est parce que vous n'allez pas à une fête, pauvre chère, qu'il faut les emporter.» Mme de Montagu comprit ce que sa sœur voulait lui dire; elle prit son coffret de diamants et le mit sous son manteau. Elle éloigna ensuite les deux femmes de chambre qui devaient l'accompagner, en les chargeant d'emporter quelques futilités dont elle n'avait que faire, et, dès qu'elle entendit leurs pas dans l'escalier, elle ouvrit ses bras à sa sœur. Mme de Grammont, malgré sa fermeté, s'y jeta en pleurant. Elles échangèrent, à la hâte, une boucle de leurs cheveux, et, après un dernier adieu, Mme de Montagu gagna précipitamment la voiture où son mari et sa fille l'attendaient.

On arriva le lendemain au soir à Calais, et l'on s'embarqua, pendant la nuit, pour l'Angleterre.

CHAPITRE IV.

LONDRES. — RICHMOND. — AIX-LA-CHAPELLE.

(1792.)

Les premiers pas de Mme de Montagu sur la terre étrangère furent marqués par des épreuves de tout genre. Cet exil, quoique volontaire, coûtait cher à son cœur, et, à peine arrivée à Londres, elle apprit la mort de sa tante, la vertueuse duchesse de Lesparre, « d'une vertu sublime, dit Mme de la Fayette, et d'une âme aussi forte que son cœur était sensible ; aussi n'y avait-il aucun trouble qui ne se calmât, aucune tribulation qui ne s'adoucit, lorsqu'on avait passé quelque temps auprès d'elle. » Liée d'une amitié intime avec la duchesse d'Ayen, elle était d'une précieuse res-

source pour ses filles. « Quelle perte vous venez de faire, écrivait de Paris à Mme de Montagu le saint confident de sa conscience, dont nous parlerons plus tard, et comment ne pas la sentir! C'était sans doute une jouissance inappréciable d'avoir ici-bas une telle amie..... Du reste, vous savez où elle est, et vous savez ce qu'elle quitte! Mais que n'êtes-vous auprès de la vicomtesse pour l'aider à supporter sa croix, et surtout pour apprendre par son exemple à supporter la vôtre! » La faible santé de Mme de Montagu, déjà très-ébranlée, déclina rapidement et elle tomba malade. L'évêque de Saint-Pol de Léon, à qui elle avait été recommandée par Mme Hérault de Séchelle, la mère désolée du fameux jacobin de ce nom, vint la voir pendant sa maladie. C'était un prélat charitable et pieux, qui avait refusé le serment, et qu'elle avait trouvé logé dans une misérable chambre où il n'y avait qu'un grabat, une table, une chaise et un crucifix. Elle lui demanda si c'était un péché que de désirer de mourir. Le saint évêque lui dit qu'il fallait qu'elle se soumît avec douceur à ce que Dieu voudrait, non-seulement à la mort, mais aussi, si Dieu l'ordonnait, à la vie, quelque pénible qu'elle dût être. Elle le lui promit.

Dès qu'elle fut convalescente, Mme de Montagu s'établit dans un des jolis cottages qui s'étagent sur la colline de Richmond. Le lieu est charmant. La Tamise y roule entre des prés. La vue y est très-étendue, l'air vif et sain. Un des ravissements du voyageur qui a laissé Londres dans un nuage de brume, est d'arriver en deux heures au milieu d'un paysage rempli de lumière et de fraîcheur. Mais l'intention de M. de Montagu n'était pas d'y faire un long séjour. On commençait en France à mettre la main sur les biens des absents. Comme il n'avait émigré qu'à regret et par déférence pour son père, il ne crut pas devoir s'exposer au sequestre, et peut-être à des mesures plus violentes, en suivant un parti qu'il ne regardait pas encore comme le sien. Il fut sourd à toutes les remontrances, et s'embarqua précipitamment, en priant sa femme de venir au besoin le rejoindre quand elle aurait recouvré assez de forces pour voyager.

Il ne fut pas plutôt parti que M. de Beaune arriva à l'improviste à Richmond. Il venait des bords du Rhin, où il commandait la coalition d'Auvergne, un des corps de l'armée de Condé composé presque en entier, officiers et soldats, de gentilshommes de cette province. Sa première

question fut de demander où était son fils, et s'il serait longtemps absent. Mme de Montagu était si déconcertée, si émue, et elle craignait si fort d'attirer sur son mari la malédiction de son beau-père, qu'elle balbutia, suivant toute apparence, une réponse négative. Toujours est-il que M. de Beaune prit le change, et que, le voyant dans l'erreur, elle n'osa l'en tirer. Mais comme elle aimait la vérité, cette tromperie innocente la mettait au supplice. M. de Beaune n'était heureusement pas casanier. Il lui fallait, comme en sa jeunesse, l'activité du camp ou celle du monde. Pendant le peu de temps qu'il resta à Londres, il passa le jour en visites et le soir au Casino, puis, ayant affaire dans un comté éloigné, il partit, et sa belle-fille songea à mettre ce temps à profit pour rentrer en France, en l'informant par écrit, avec les précautions convenables, du secret qui chargeait son cœur.

Mais elle dut suspendre, à peine commencés, ses préparatifs de voyage. Peu de temps après le départ de M. de Beaune, sa jeune. fille était devenue languissante, et bientôt elle tomba en proie à une fièvre violente et continue; la pauvre mère reconnut avec terreur les signes de la maladie qui lui avait déjà ravi deux enfants.

Il lui fut impossible de trouver un médecin qui sût assez bien le français pour entendre ce qu'elle voulait lui dire, et elle-même n'entendait pas ce que lui disait le médecin. Dans cette cruelle situation, elle redevint en un instant plus forte que n'auraient pu s'y attendre ceux qui l'avaient vue la veille. Elle ne se couchait plus, et ne sentait pas la fatigue. Mme de la Luzerne, amie de la duchesse d'Ayen, et sa fille Mlle Alexandrine, qui fut depuis la marquise de Vibraye, accoururent de Londres et s'établirent à Richmond, s'offrant à veiller l'une après l'autre pendant qu'elle prendrait quelque repos. Elle les remercia et n'en prit aucun. Elle avait plusieurs fois écrit à son mari, mais sans oser le rappeler auprès d'elle. Dans ses lettres, elle lui peignait l'état alarmant de sa fille, et sans jamais lui dire : Venez! comme elle connaissait son cœur, elle l'attendait à toute heure. Nuit et jour, elle allait, au moindre bruit, du lit de la mourante à la fenêtre, croyant le voir arriver.

Un matin qu'elle s'était assoupie, succombant à l'épuisement de tant de veilles, un de ses serviteurs vint l'éveiller pour lui dire que l'enfant était à l'agonie. Elle s'était préparée au terrible sacrifice que Dieu, en cet instant, lui demandait.

mais la chair et le sang l'emportèrent. Elle courut à sa fille, la pressa contre son cœur, chercha par ses embrassements à ranimer sa vie expirante, et à rechauffer ses petites mains, qui peu à peu se refroidissaient dans les siennes. Reconnaissant enfin qu'il n'y avait plus de ressources, elle tomba à genoux, et, après avoir béni son enfant pour elle et pour son père absent, elle s'arma de son livre de prières et y lut à haute voix celles des agonisants, qui jamais ne lui avaient paru si consolantes et si belles. Le serviteur dont nous avons parlé, et qui était là, l'interrompit en lui disant : « Madame, la voilà bienheureuse! » La pauvre mère comprit ce qui lui était annoncé d'une manière si douce; mais, au lieu de s'éloigner, elle resta dans la chambre, toujours à genoux, et voulut réciter le *Te Deum*. Sa voix faiblissant de moment en moment, le livre qu'elle tenait échappa de ses mains; elle eut une crise nerveuse des plus violentes, pendant laquelle on l'entendit plusieurs fois s'écrier : « Je me soumets, mon Dieu! mon Dieu, je me soumets, » comme s'il y eût encore, au fond de son cœur, quelque secret combat entre la religion et la nature.

Mme de la Luzerne vint l'arracher de ce lieu

de douleur et l'emmena à Londres dans la maison qu'elle habitait. Sa fille, Mlle Alexandrine de la Luzerne, avait alors une vingtaine d'années. C'était bien l'âme la plus chaste, la plus pieuse et la plus tendre.. Il semble d'ailleurs qu'il y ait dans toute jeune fille un cœur de mère tout prêt à en comprendre les douleurs sans en avoir connu les joies. Celle-ci montra à Mme de Montagu une compassion si délicate et entra si bien dans ses sentiments et ses pensées, qu'elle lui fit presque oublier, non pas, hélas! la perte de sa fille, mais l'éloignement de ses sœurs.

Le vénérable évêque de Saint-Pol-de-Léon sortit aussi de son réduit pour lui offrir ses consolations. Elle en avait grand besoin, car l'idée qu'elle avait de la perfection chrétienne la portait à considérer comme une faiblesse coupable ses plus légitimes douleurs, et sa sensibilité surabondante inquiétait toujours sa vertu. Elle se reprochait des souffrances qui rendaient sa résignation plus méritoire, sans se douter qu'elle était plus admirable dans ses larmes, et plus près du ciel, que si elle eût porté sa croix sans fléchir.

Le 8 juin, jour de la mort de sa fille Noémi, M. de Montagu partait précipitamment de Paris,

tremblant pour sa femme presque autant que pour son enfant. Le licenciement de la garde constitutionnelle du roi, le camp des 20,000 fédérés aux portes de Paris, la proscription des prêtres non assermentés, la fureur et la démence des clubs, les feuilles de Marat, les divisions et l'impuissance du parti modéré, tout ce qu'il venait de voir et d'entendre l'avait découragé et révolté. Il arriva le 11 à Londres, et, dans le malheur qui le frappait, ce fut presque un soulagement pour lui que d'aller se jeter au milieu des luttes armées des bords du Rhin. Il demanda à son père l'honneur de servir sous ses ordres dans la coalition d'Auvergne, et dit à sa femme qu'il lui laissait la liberté de rester en Angleterre, ou, si elle l'aimait mieux, de retourner en France auprès de sa mère. Mais elle lui répondit « qu'elle était résolue à le suivre partout où il irait. »

Lorsqu'on eut payé toute la dépense faite tant à Londres qu'à Richmond, on se trouva à bout de ressources. M. de Beaune n'avait pas été accoutumé à s'inquiéter du lendemain, et M. de Montagu, uniquement préoccupé des dangers de sa fille, était parti de France les mains vides. Mme de Montagu bénit alors la sage prévoyance

de sa sœur; elle fit vendre ses diamants. On en tira vingt-deux mille livres; ils en valaient plus de quarante mille. On commença par acheter avec cet argent l'équipage de guerre de M. de Montagu. M. de Beaune était monté. On alla ensuite s'embarquer à Harwich; on prit terre à Helvoetsluys, et, de là, on se dirigea en *carabas* sur Aix-la-Chapelle, où il fallut se séparer. M. de Beaune et son fils gagnèrent le camp de Coblentz, à cheval, et Mme de Montagu resta à Aix dans un appartement meublé.

Le temps qu'elle passa dans cette ville est tout rempli d'événements dont elle ne fut pas témoin, et au milieu desquels elle n'eut à jouer qu'un rôle tout passif, et par conséquent difficile à raconter. L'intérêt du récit n'est pas dans ce qu'elle a fait, mais dans ce qu'elle a dû souffrir en apprenant, dans sa solitude, les choses douloureuses qui s'accomplissaient loin d'elle.

Il y avait à Aix un salon que fréquentaient les familles qui avaient leurs chefs et leurs parents à l'armée de Condé. C'était celui de Mme la comtesse d'Escars. Salon d'hôtellerie, luxe de mauvais goût, meubles dépareillés, et, quant aux personnes, des vieillards, des prêtres et des

femmes en quantité. Un peu de frivolité s'y mêlait quelquefois aux conversations les plus graves, mais d'un soir à l'autre, souvent même du commencement à la fin de la veillée, on voyait l'auditoire changer de physionomie, et ces jeunes filles, ces épouses, ces grand'mères passer subitement de l'inquiétude et du frisson au courage sublime du sacrifice, ou à toutes les illusions de l'espérance.

C'est là que Mme de Montagu entendit raconter l'affreuse journée du 20 juin, où le vieux maréchal de Mouchy, son grand-oncle, était resté toute la journée près du malheureux monarque, lui faisant un rempart de son corps, contre le peuple qui avait envahi son palais; puis, quelques jours après, les scènes plus lamentables encore du 10 août. Elle en recueillit, avec une douloureuse angoisse, tous les détails, car elle apprit que son père, dès qu'il avait su les événements du 20 juin, avait aussitôt quitté la Suisse et était accouru auprès du roi pour reprendre son service de capitaine des gardes, bien que cette charge fût abolie, ainsi que les compagnies des gardes du corps, depuis les journées des 5 et 6 octobre; mais le péril du roi l'avait recréée à ses yeux, aussi bien qu'à ceux de son

cousin, le prince de Poix. Tous les deux s'étaient montrés partisans des idées de 1789, mais ils gémissaient de voir jusqu'où elles s'étaient égarées, et étaient prêts à mourir pour leur souverain, qu'ils suivirent jusque dans la loge du *Logographe* à l'Assemblée. Mme de Montagu apprit donc que M. le duc d'Ayen avait passé la nuit du 9 aux Tuileries, et que M. de Grammont, son gendre, qui faisait partie du bataillon des gardes nationaux, dit des Filles-Saint-Thomas, avait couru lui-même de grands risques. Mais il faut voir en quel langage Mme de Grammont racontait ces choses à sa sœur.

« Mon père, lui disait-elle, n'a quitté le roi qu'au seuil de l'Assemblée, et il nous est revenu sain et sauf, comme s'il nous eût été confié de nouveau par cette miséricordieuse Providence, à laquelle je ne demandais ce matin que son salut éternel. Son retour m'a semblé un gage de la protection divine sur mon mari, et cependant je n'ai eu de M. de Grammont aucune nouvelle jusqu'à neuf heures du soir. J'étais alors dans un état plus violent qu'auparavant, car je voyais mon père en sûreté et je ne pouvais encore être heureuse. L'idée d'un miracle de la miséricorde accompli en faveur de mon mari au der-

nier moment, et dont je n'aurais eu pleine connaissance qu'au jour de l'éternité, s'approchait de mon âme. Je goûtais dans mon agonie une paix véritable, en remettant le sort de tout ce qui m'est cher entre les mains du Seigneur. Oh! qu'il fait bon espérer en lui! Jamais on n'est trompé. Je reçus d'abord un billet de la main de mon mari, qui m'annonçait qu'il était en sûreté (il était caché dans une cheminée du garde-meuble). Une demi-heure après, lui-même m'arriva..... J'avais hâte de vous écrire en finissant cette terrible journée. Que ce Dieu, si redoutable dans ses vengeances, soit béni comme le Dieu des miséricordes! »

On voit que c'est pendant la nuit même du 10 août que cette lettre fut écrite. Le duc d'Ayen parvint, au bout de quelque temps, à se sauver de nouveau en Suisse. Le prince de Poix, arrêté peu de jours après, trouva le moyen, à ce qu'il paraît, de s'échapper pendant qu'on le conduisait à l'Abbaye, et, après avoir pu se cacher pendant six semaines dans Paris, passa secrètement en Angleterre, où madame de Montagu le retrouva plus tard. Toute la famille avait quitté l'hôtel de Noailles, voisin des Tuileries, et s'était réfugiée dans une obscure maison des faubourgs, d'où elle pouvait en-

tendre les vociférations des vainqueurs. Puis les terribles visites domiciliaires commencèrent pour chercher des armes dans les maisons, mais surtout pour y chercher les derniers amis de la Constitution et du Roi, dont les prisons furent bientôt remplies.

Mme de Montagu, ayant transmis ces nouvelles à son mari, écrivit à sa mère et à sa sœur, à l'adresse convenue, sous le couvert d'un ancien domestique. Elle sortait peu de chez elle et se plaisait dans la pauvreté de son gîte, en pensant à celui de sa mère. Elle était, à la fois, heureuse et inquiète de savoir son mari à l'armée, et participait de tout cœur à sa vie active. Confiante encore dans le succès des émigrés, elle se préparait néanmoins aux revers qu'il pourrait plaire à Dieu de leur infliger, et, prévoyant la possibilité d'un long exil, elle passait plusieurs heures par jour à étudier l'anglais et l'allemand. Elle lisait ensuite, pour fortifier son âme, la *Vie des Martyrs*. Elle avait réglé à vingt sous par jour sa dépense de table. Sa correspondance était très-nombreuse, et malheureusement peu rassurante. Tandis que son père cachait sa tête dans Paris, M. de la Fayette, son beau-frère, décrété d'accusation, quittait son armée, pour se réfu-

gier en pays neutre. On sait que, la guerre déclarée, on lui avait donné le commandement de l'armée du centre, mais que, sur les nouvelles du 20 juin, il n'avait pas craint de partir pour Paris, de se rendre en personne à la barre de l'Assemblée, de lui reprocher énergiquement les violences commises aux Tuileries, de demander le châtiment des coupables, des mesures pour l'avenir, la destruction de la faction jacobine, et qu'il avait été même offrir ses services au Roi. A peine était-il de retour à son camp que la révolution triomphante lui avait répondu par cet arrêt de proscription (19 août 1792) qui l'avait obligé d'aller chercher, lui aussi, un refuge sur la terre étrangère. Arrêté par un poste autrichien sur le territoire de Liége, il demanda à passer outre pour se rendre en Hollande et en Angleterre; mais on le fit arbitrairement prisonnier avec ses aides de camp et on le conduisit à Namur, puis à Wesel. Le rôle qu'il avait joué et l'influence qu'il avait eue sur tant d'événements provoquèrent à l'instant, comme il le dit lui-même, une sorte de concert européen, où il fut constaté « que M. de la Fayette n'était pas seulement l'homme de la révolution française, mais de la liberté universelle, qu'il ne pouvait être tranquille s'il était

hors de prison, et que son existence était incompatible avec la sûreté des gouvernements de l'Europe [1]. »

Les nouvelles de Coblentz n'étaient guère moins inquiétantes. M. de Montagu, après la catastrophe du 10 août, n'avait pas craint de dire, en plein bivouac, que, si l'on fût resté en France, un tel malheur ne fût pas arrivé. Il regrettait, pour son compte, de n'avoir pas été auprès de son beau-père dans cette fatale journée.

Mais ces regrets inopportuns sonnaient mal aux oreilles des promoteurs de l'émigration, qui renvoyaient le blâme aux émigrés de la dernière heure. L'arrestation de M. de la Fayette vint aigrir ces dissentiments, et on ne sait jusqu'où ils seraient allés, si M. de Montagu et quelques-uns de ses amis n'avaient pris le sage parti d'y couper court, en quittant un matin la coalition d'Auvergne pour passer dans l'armée du duc de Bourbon.

Il paraît que Mme de Montagu fut, à l'insu de son mari, mêlée dans ces déplorables querelles. Ne fit-on pas courir le bruit que, pendant son séjour à Plauzat, on l'avait vue, habillée en

[1] Voy. ses *Mémoires*, t. III, p. 199 et 413; t. IV, p. 250.

paysanne, dansant des rondes révolutionnaires avec les Jacobins de l'endroit ?

Mme d'Escars, à qui on envoya ce commérage, lui en parla en riant. Mais Mme de Montagu, se rappelant le jour où la petite Noémi, en robe de tricot, tablier rouge, beau mouchoir à carreaux, dansait si gaiement la bourrée sur la pelouse du château, ne put retenir ses larmes. Elle raconta l'histoire à Mme d'Escars, qui eut regret d'avoir réveillé, et d'une façon si étrange, ce doux et cruel souvenir.

Les troupes que commandait M. le duc de Bourbon manœuvraient, de concert avec les Autrichiens, dans les plaines du Hainaut. M. de Montagu et ses amis, pour rallier ce nouveau corps, devaient traverser Liége. Comme cette ville n'est pas fort éloignée d'Aix-la-Chapelle, Mme de Montagu résolut de surprendre son mari en allant l'y attendre dans une hôtellerie où elle savait qu'il devait faire halte. Il y vint, en effet, et fut ravi de la rencontrer. Mais, malgré sa joie, et quoiqu'il ne fût pas sûr de revoir jamais sa femme, il repartit dans la même journée, de peur qu'une affaire décisive ne s'engageât en son absence. Il disait que ceux qu'on accusait d'être venus les derniers à l'armée n'enten-

daient pas du moins être les derniers au combat.

Mme de Montagu revint tristement à Aix-la-Chapelle, ayant appris à Liége, avant son départ, les massacres de septembre. Les mauvaises nouvelles vont si vite que tout le monde, à Aix, en était informé lorsqu'elle y arriva. Les étrangers de toutes les classes n'en étaient pas moins indignés que les Français, et c'était, pour les émigrés, une douleur nouvelle de voir avec quel mépris l'Europe entière parlait d'un pays où de telles atrocités pouvaient se commettre en plein jour sans rencontrer la moindre résistance. Une lettre de Mme de Grammont, contenant le récit de quelques épisodes de ces affreuses journées, et remplie de la foi qui respire dans tout ce qu'elle a écrit, arriva le 5 ou le 6 à Mme de Montagu.

C'était un rayon de lumière qui venait éclairer à ses yeux, pour la première fois, ces scènes sanglantes. Elle y vit des actes d'héroïsme dont les autres correspondances n'avaient encore rien dit. Aussi écrivait-elle, après avoir lu cette lettre : « Le courage des victimes m'inspire des sentiments de joie et de reconnaissance qui surpassent l'horreur du forfait. »

Elle était presque heureuse au milieu de ses larmes, et, tandis que chacun maudissait les bour-

reaux, elle pensait avec admiration aux martyrs et s'unissait à leurs souffrances. Il y avait, tout près de sa demeure, un monastère de filles, et, dans le silence de la nuit, elle les entendait de son lit psalmodier l'office. Il lui arriva plus d'une fois de se lever pour prier avec elles.

La guerre était commencée, l'Autriche et la Prusse marchaient ensemble, et le manifeste du duc de Brunswick, lancé le 25 juillet, déclarait formellement à la France « que les deux puissances renonçaient d'avance à toute conquête, et voulaient seulement, sans s'immiscer dans le gouvernement intérieur de notre pays, y faire cesser l'anarchie, et délivrer le Roi de sa captivité, pour qu'il pût travailler en pleine liberté au bonheur de ses sujets, selon ce qu'il leur avait promis. » Mais ce manifeste, il faut le dire, était rédigé en des termes arrogants et impérieux qui s'adressaient mal à une nation comme la nôtre.

Les émigrés formaient une division de six à sept mille hommes sous le duc de Bourbon, marchant avec les Autrichiens dans le Hainaut et au siége de Lille, et c'est dans cette division que se trouvait M. de Montagu; d'autres émigrés, formant toujours des cadres distincts, étaient répandus dans l'armée prussienne qui s'emparait

de Longwy, de Verdun, et bloquait Thionville, et c'est de ce côté qu'on voyait entre autres le jeune Chateaubriand, le fusil sur l'épaule, venant du Niagara, et portant dans son havre-sac le manuscrit des *Natchez* et d'*Atala*, mêlé avec ses cartouches. On était là de tout rang et de tout âge, et arrivant de tous les points du royaume; la plupart, officiers et gentilshommes marchant comme simples soldats : les uns, émigrés volontaires et primitifs, et comptant toujours sur un triomphe prompt et facile; les autres, émigrés retardataires ou forcés, fuyant l'assassinat populaire ou juridique, n'ayant quitté qu'au dernier moment, et avec horreur, la malheureuse France livrée à ses bourreaux, la république proclamée, la Convention établie, les comités révolutionnaires en action, à la veille de détrôner Dieu lui-même, et d'inaugurer à sa place la déesse de la Raison.

Les mois de septembre et d'octobre s'écoulèrent ainsi dans des alternatives continuelles d'espérance et d'effroi. Des engagements fréquents et meurtriers avaient lieu sur toute la frontière, depuis le Rhin jusqu'à la mer. Les émigrés y déployaient le plus brillant courage, et les brèches faites dans leurs rangs se faisaient

souvent, par contre-coup, dans le salon de Mme d'Escars. On y remarquait l'absence de visages connus qu'on avait vus la veille, et si quelqu'un demandait des nouvelles de la personne absente, on lui répondait : Elle est veuve, son mari a été tué l'autre jour à telle affaire. Et parmi les pauvres femmes présentes, il n'y en avait pas une qui ne pâlit à l'idée que le même sort la menaçait, et que peut-être, sans le savoir, au moment où elle parlait, elle était déjà veuve. Les conversations n'avaient plus le même entrain qu'autrefois ; on abrégeait les visites ; l'inquiétude se lisait dans tous les yeux.

Il est certain que si les alliés avaient marché rapidement sur Paris, sans vouloir s'assurer, selon l'ancienne méthode, une base solide d'opérations, en s'emparant de Lille, de Metz et de Thionville, ils se seraient rendus maîtres de la France, dans l'état où elle était. Mais, en face de la lenteur allemande, l'élan français avait déjà, à la fin d'octobre, chassé l'ennemi de la Flandre et de la Champagne, et avait envahi le sol étranger sur trois points : le général de Custine prenait Spire, Worms et Mayence ; le général de Montesquiou s'emparait de la Savoie et du comté de Nice, et le général Dumouriez, appuyé d'Arthur

Dillon, arrêtait les Prussiens dans les défilés de l'Argonne, les repoussait par les batailles de Valmy et de Jemmapes, et envahissait la Belgique. Plus d'un émigré, battant en retraite, la mort dans l'âme, s'arrêtait de temps en temps sur le champ de bataille, et regardait, avec un certain sourire, les Autrichiens et les Prussiens fuyant aussi devant les baïonnettes françaises. C'est qu'on reste toujours Français. Il s'admirait vainqueur, en se sentant vaincu.

La guerre, du reste, avait pris un caractère terrible. Ces émigrés, qu'on chansonnait en 1790, on les massacrait sans pitié sur le champ de bataille, même après le combat. L'Assemblée législative ne permettait point de quartier. En outre, elle avait banni à perpétuité et mis hors la loi, non-seulement les hommes armés contre elle, mais ce qu'il y avait de plus inoffensif et de plus respectable dans l'émigration, les vieillards, les femmes et les petits enfants; bien plus, ses propres généraux vainqueurs, Custine et Dillon, périrent sur l'échafaud; Montesquiou et Dumouriez n'y échappèrent qu'en se réfugiant à l'étranger. Enfin, les amis les plus sincères de la liberté n'étaient pas mieux traités que les partisans présumés de l'ancien régime, et, après les

avoir proscrits, on s'en prenait à leurs femmes. C'est ainsi que Mme de la Fayette fut, en ce même mois de septembre, arrêtée au fond de l'Auvergne et mise en prison. Mme de Montagu, à cette nouvelle, se souvint, en gémissant, de la lettre qu'elle avait reçue à Plauzat, il y avait un an à peine, et de ces beaux projets de vie calme et rustique si promptement évanouis. Elle tremblait pour sa sœur, prisonnière en France, plus encore que pour son beau-frère, prisonnier en Allemagne; pour sa mère et ses autres sœurs, encore libres dans leur pays, presque autant que pour son beau-père, qui bataillait sur le Rhin, et que pour son mari, qui était aux avant-postes sur la Sambre. Elle tremblait même pour l'enfant qu'elle portait dans son sein, et elle n'avait, dans ses angoisses et son isolement, d'autre consolation et d'autre appui que la prière. Elle était cependant si convaincue de la justice de la cause pour laquelle elle souffrait, qu'elle ne pouvait s'empêcher d'espérer que Dieu donnerait la victoire aux émigrés. Elle l'espérait encore au moment où Custine entrait dans Spire et dans Mayence. La chute de ces places retentit douloureusement à Aix-la-Chapelle. On sortait de la ville dès le matin, et l'on

allait au loin sur la route au-devant des cavaliers qui revenaient du siége. Quelques-uns étaient blessés; tous étaient tristes, fatigués et couverts de poussière. On les entourait, on les interrogeait, et combien de questions restaient sans réponse! Heureuses les familles qui retrouvaient leur chef! Heureuses encore celles à qui l'on disait qu'on l'avait vu aux ambulances! Mais que de pauvres femmes à qui l'on n'osait rien dire, et qui s'asseyaient avec leurs enfants au bord du chemin, et attendaient jusqu'à la nuit celui qu'elles ne devaient plus revoir! M. de Beaune arriva l'un des derniers; Mme de Montagu l'entoura des plus grands soins. Il semblait moins abattu qu'irrité par la mauvaise fortune.

Après quelques jours de repos qui lui étaient indispensables, il se prépara à rallier, avec plusieurs de ses compagnons du Rhin, le corps d'émigrés qui tenait encore la campagne dans les Pays-Bas autrichiens. Mais la bataille de Jemmapes, qui fut livrée le 6 novembre, renversa ce nouveau projet. On en reçut la nouvelle dans la journée du 7, et ce fut alors dans la ville une émotion plus grande qu'après la prise de Mayence. On y entendit des cris et des sanglots, et la joie même de ceux qui revoyaient leurs

proches avait quelque chose de sombre et d'inquiet. Cinq grands jours s'écoulèrent sans qu'on connût le sort de M. de Montagu. Il n'arriva que dans la soirée du 11. Il était aussi triste que son père, mais plus sobre de plaintes et véritablement plus philosophe. Les coalisés battaient en retraite, les Prussiens traitaient avec les généraux français, la courte et malheureuse campagne était finie, l'armée des princes licenciée, le but de l'émigration manqué, et tous les émigrés n'étaient plus désormais que des proscrits. Dans cette extrémité, Mme de Montagu trouva dans sa foi la force et le calme qui manquaient à plus d'un vaillant soldat.

Après avoir tenu conseil pour savoir en quel lieu on devait s'établir, on résolut de se fixer à Aix-la-Chapelle, mais il fallait ménager le peu de ressources qu'on avait. On quitta la maison garnie; le loyer en parut trop cher. On prit à bail, et l'on meubla un appartement, un peu étroit peut-être, vu les anciennes habitudes, mais propre et décent. On y était à peine installé qu'on apprit que l'armée française, conduite par Dumouriez, marchait sur Aix. Ce fut alors dans la ville un sauve-qui-peut général. Il fallut vendre en hâte, et à grande perte, ce mobilier de

quinze jours, et indemniser le propriétaire pour la résiliation du bail.

Mme de Montagu se chargea de toutes les corvées. Elle se tira comme elle put des mains des brocanteurs, fit emporter les meubles et emballa en hâte les effets du voyage ; car les deux domestiques qui lui restaient, voyant approcher la détresse, l'avaient abandonnée la veille du départ. M. de Beaune était fort irrité, et Mme de Montagu courait de tous côtés à la recherche d'une voiture. On réussit enfin à en trouver une, et l'on se mit en route par une superbe mais froide journée de décembre, sans bien savoir où l'on allait.

Ainsi finit la fatale année 1792. Il n'y avait plus d'illusion pour personne : ni pour les émigrés, ni pour ceux qui les blâmaient ; ni pour les partisans de l'ancien régime, ni pour ses adversaires ; ni pour les amis, ni pour les ennemis de la liberté. La révolution était consommée. Il lui restait des crimes à commettre, mais son œuvre était achevée, c'est-à-dire l'ancien édifice social détruit, et ses matériaux tellement brisés que, lorsqu'il s'est agi de reconstruire, on n'a pu élever que des monuments fragiles qui, jusqu'ici, se sont écroulés les uns sur les autres.

Quelle tristesse quand on reporte sa pensée aux premiers jours de cette révolution, et aux espérances qu'on avait conçues! Quels regrets de tant de fautes commises, de tant d'entraînements irréfléchis, de tant de malhenrs enfin, et plus tard de forfaits, qui ont compromis et dénaturé la grande transformation qu'il s'agissait d'accomplir!

Mais, ne portons pas nos regards sur ce douloureux tableau, et laissons-les attachés sur la personne qui est le sujet de notre récit, et qui, elle aussi, sous l'impression de ces coups terribles, et de plus cruels qui l'attendaient encore, allait se sentir en partie transformée, mais du côté du bien. Les sentiments humains et les passions politiques tenaient encore une place notable dans son esprit et dans son cœur, ce qu'elle se reprochait, en se comparant à sa sœur de Grammont, mais, si nous osons le dire, ce qui nous attache à elle davantage. Nous allons la voir s'en dépouiller de plus en plus, se détacher chaque jour du monde en continuant d'en faire partie, et, visant à la perfection que le christianisme inspire, consacrer toute l'activité de sa vie aux pauvres et aux malheureux, tout l'élan de son âme à ne vivre le plus possible qu'en Dieu et pour Dieu.

CHAPITRE V.

FUITE EN ANGLETERRE. — MARGATE. — RICHMOND. — RETOUR A BRUXELLES.

(1793.)

L'armée française, déjà maîtresse de la Belgique, fermait aux fugitifs tous les chemins au couchant, au midi et à l'orient. Il ne leur restait d'autre refuge que les États du Stathouder. C'est de ce côté qu'ils se dirigèrent en foule. Il en venait de toutes parts. Les routes étaient encombrées de vieilles chaises de poste, de lourds carabas, d'énormes pataches. Des familles entières étaient parties, malgré le froid, sur des charrettes découvertes; d'autres descendaient le Rhin en bateau. A Cologne, Mme de Montagu ren-

contra à l'auberge Mme la comtesse de Brissac, sa cousine, qui portait le deuil du duc de Brissac son parent, l'ancien gouverneur de Paris, colonel des Cent-Suisses et commandant général de la dernière garde constitutionnelle du Roi, lequel avait été massacré dans les rues de Versailles, avec les autres prisonniers d'Orléans. Elles passèrent ensemble peu d'instants et échangèrent, avant de se quitter, leurs livres de prières, comme ces frères d'armes du vieux temps qui troquaient leurs épées à la veille d'une bataille.

En suivant la rive gauche du Rhin, on arriva le soir au confluent de la Lippe, en face de Wesel, où M. de la Fayette était encore enfermé. Du plus loin qu'on put apercevoir la citadelle, Mme de Montagu se mit à la portière, espérant peut-être découvrir le prisonnier derrière les barreaux de quelque fenêtre. Elle était toute en larmes. Elle eût souhaité que la voiture s'arrêtât, mais elle n'osa pas le demander. M. de Beaune ne s'informa pas de ce qu'elle avait, et fit semblant de ne rien voir. Il ne se plaignit pas du froid qui entrait dans la voiture par le carreau ouvert, ce qu'il eût fait en tout autre temps, et passa devant Wesel sans dire une parole.

Ils avaient, chemin faisant, formé le projet de

se retirer en Angleterre, car, déjà, le bruit courait que la Hollande allait être envahie. Mais l'état de la mer, et de récents naufrages dans l'un desquels avait péri M. de Châtillon, les retinrent à la Haye une quinzaine de jours. L'année 1793 s'ouvrit pour eux dans une auberge.

De la Haye au port où ils devaient s'embarquer, il n'y a pas moins de sept à huit lieues. Ils firent ce trajet, non en voitures closes, mais sur de longs chariots encombrés de bagages, où l'on n'avait pour siéges que des sacs de nuit et des malles. Le vent était tombé et le ciel était assez clair, mais il gelait à pierre fendre. Heureusement on s'était muni de chaussures fourrées, de bonnes capes, de bons gros manteaux, et l'attelage allait assez vite. Il n'y avait rien à craindre, sinon de perdre l'équilibre sur le tas de coffres où l'on était juché, et qui, au moindre cahot, menaçait de s'écrouler. M. le baron de Breteuil, qui était perché sur un des chariots, et qui cherchait à rassurer, par ses discours, Mme de Montagu, dégringola au beau milieu de sa harangue, et, dans sa chute, il se démit le poignet. On raffermit à grand renfort de courroies l'édifice branlant, et l'on se remit en marche. Mais lorsqu'on fut arrivé aux bords de la Meuse, il fallut

descendre des chariots, et traverser à pied, sur la glace, le large fleuve, divisé en cet endroit en deux branches par l'île de Warn. Que n'avait-on les patins des ménagères de la Haye et leur adresse à s'en servir ! On avait beau marcher avec précaution, on trébuchait à chaque pas. Le mieux était de n'avancer qu'avec lenteur, en glissant plutôt qu'en marchant. On entendait les passagers novices qui tombaient et se relevaient, les uns en riant, les autres en grondant. Mme de Montagu, grosse de six mois, s'appuyait sur le bras de son mari, sans oser regarder ni à droite ni à gauche, de peur de se blesser en faisant un faux pas. On traversa ainsi, sans graves accidents, le premier bras du fleuve ; mais au second, M. de Montagu obligea sa femme à se laisser porter par un marinier qui avait le pied plus sûr que le sien, et, sans contredit, trois fois plus large. Elle voyait, à la hauteur où elle était placée, ce qui se passait autour d'elle, et, tranquille sur son sort, elle tremblait sur celui des autres, particulièrement sur celui de son beau-père. C'est lui qui formait l'arrière-garde. De tous les domestiques qu'il avait à Coblentz, il ne lui en restait qu'un, nommé Garden, garçon de quinze ans, né en Prusse, têtu comme un Allemand, et,

avec cela, étourdi et menteur comme on ne l'est en aucun pays. Il marchait appuyé sur ce petit vaurien, n'ayant pas voulu d'autre secours, et Dieu sait qu'il eût aussi bien fait de ne compter que sur lui-même, car, si Garden l'aidait parfois à se relever, il contribuait encore plus souvent à le faire tomber. A chaque chute qu'il faisait, Mme de Montagu poussait un cri. Il ne lui arriva pourtant aucun mal, et, clopin clopant, il atteignit sain et sauf l'autre rive.

Il était nuit lorsqu'on arriva à Helvoetsluys, où l'on avait débarqué, six mois auparavant, avec d'autres pensées. On se reposa jusqu'au matin, et l'on mit à la voile par une mer très-douce. Mme de Montagu fit la traversée, couchée sur un hamac, tandis que M. de Breteuil, la main en écharpe, assis auprès d'elle, lui contait, pour la distraire, quelques curieux détails de son ministère et de ses ambassades.

Du port d'Harwich, on se dirigea sur Londres; mais on se ravisa en chemin, et l'on dépêcha en avant M. de Montagu, avec mission de rechercher aux environs de Douvres quelque cottage où l'on pût vivre à moindres frais. On l'attendit dans une auberge de Colchester, et on ne le revit que le huitième jour. Il

avait parcouru toute la côte, et découvert enfin, à Margate, à un prix modéré, une résidence charmante, pas trop isolée, pas trop entourée, belle vue, bon air, un jardin, un pied, pour ainsi dire, dans la mer, et l'autre dans les champs. On s'y rendit en hâte, et l'on s'y installa le 15 janvier, au milieu des alarmes que causait à chacun le procès du Roi, qui touchait alors à son dénoûment. Ces royales infortunes, si noblement supportées, faisaient oublier aux émigrés leurs propres souffrances, et cet humble cottage aux bords de l'Océan devenait un séjour digne d'envie, lorsqu'on pensait à la manière dont la reine de France était logée.

Le voisinage d'une famille selon son cœur contribua dès l'abord à attacher Mme de Montagu à ce nouvel asile. Cette famille, très-nombreuse et très-unie, était celle de M. Le Rebours, président au Parlement de Paris. Il régnait entre tous ses membres des relations d'une douceur extrême, et cependant pleines de gravité. La piété y était grande, et peut-être empreinte d'un peu de jansénisme, non pas de ses erreurs, mais de sa sainte austérité, ce qui n'était pas fait pour déplaire à une descendante de d'Aguesseau. Outre son père et sa mère, la présidente avait au-

près d'elle ses six enfants, deux filles déjà grandes, laborieuses, ferventes, recueillies, et quatre beaux garçons, aussi modestes et presque aussi timides que leurs sœurs. M. Clément de Barville, leur grand-père, magistrat à cheveux blancs, dirigeait l'éducation des aînés; le plus jeune avait un précepteur, ou plutôt il en avait au moins deux, car, sans parler des autres, Mme de Barville, sa grand'mère, lui faisait chaque jour le catéchisme. C'était une femme grande, maigre, des yeux encore vifs, l'air sévère, causant peu, mais mettant dans ce qu'elle disait beaucoup de sens, de justesse et d'onction. Elle avait toujours sur sa table à ouvrage l'*Essai de Nicole sur les quatre fins de l'homme*. Un vieux prêtre déporté, qui s'appelait Durand, et qui était devenu le pasteur de ce petit troupeau, célébrait la messe chaque matin dans une grande chambre qu'on avait appropriée à cet usage. Toute la famille y assistait, ainsi que les domestiques, trois bons vieillards blanchis au service du président. La journée ainsi commencée se continuait par le travail, et finissait régulièrement à neuf heures par des lectures pieuses et la prière en commun.

Mme Le Rebours gouvernait sans bruit cette nombreuse maison, vigilante, économe, pré-

voyante, active, ne s'embarrassant de rien, la tête toujours calme et le cœur pourtant bien inquiet, car le président, son mari, après avoir mis sa famille en sûreté, était retourné en France au milieu de la tourmente, résolu à sauver, au péril de ses jours, l'héritage de ses enfants. Les craintes que Mme de Montagu avait de son côté pour sa mère et ses sœurs et leur conformité de peines commencèrent entre ces deux dames une liaison qu'acheva, en peu de jours, l'édifiant exemple qu'elles se donnaient l'une à l'autre du courage et de la vertu. Mme de Montagu allait de grand matin entendre la messe de l'abbé Durand, et, quand ses occupations le lui permettaient, elle assistait encore aux exercices du soir et à la dernière prière, où le roi et sa famille n'étaient jamais oubliés. Il se passa même, à cette occasion, une scène touchante le jour où l'on reçut, à Margate, la nouvelle du sacrifice du 21 janvier. L'abbé Durand, qui faisait les prières, s'arrêta court à l'endroit où devait venir celle pour le roi, et après un moment de silence, il crut devoir la remplacer par le *De Profundis*, qu'il commença d'une voix très-altérée, et auquel tout le monde répondit en pleurant. Mais, quand le *De Profundis* fut achevé, et que le vieux prêtre voulut passer

aux oraisons qui suivaient ordinairement celle qu'il avait supprimée, Mme de Barville, qui était très-loin de lui, l'interrompit, en disant à haute voix : « Nous n'en sommes pas là, monsieur l'abbé, et la prière pour le roi ! » Ces fidèles royalistes n'oubliaient point sur la terre étrangère le vieil adage français, toujours sacré pour eux : Le roi est mort, vive le roi !

L'Angleterre ayant, peu de jours après, déclaré la guerre à la France, les émigrés qui habitaient le littoral reçurent l'ordre de rentrer immédiatement dans l'intérieur des terres. On ne leur laissa que le temps de faire leurs paquets. De sorte que cette grande tempête qui allait, pendant vingt ans, bouleverser le monde, emporta d'abord, comme une feuille légère, le nouvel établissement de Mme de Montagu. Ce surcroît de dépenses et sa grossesse avancée lui rendaient ce déplacement fort pénible ; mais, quand elle sut que M. de Beaune et son mari, qui étaient partis en éclaireurs, avaient dressé leur tente aux portes de Richmond, elle s'embarqua moins tristement sur la Tamise pour aller les joindre, admirant dans son cœur la Providence qui, après tant de traverses, l'amenait faire ses couches dans le lieu même où elle lui avait enlevé son dernier enfant.

Mme Le Rebours, qui l'avait prise en grande amitié, la suivit de près à Richmond avec toute sa tribu, et l'aida maternellement de ses conseils pour l'emménagement de son nouveau gîte. Tel qu'il était, Mme de Montagu s'en fût bien contentée ; mais son grand souci était de le rendre, autant que faire se pouvait, agréable à son beau-père. Naguère, à Paris, elle n'avait qu'à parler, et tout s'arrangeait à son gré ; mais à Richmond c'était autre chose. Tout l'embarrassait, d'abord la pauvreté, et surtout le peu d'expérience qu'elle avait des petits calculs et des arrangements de la vie bourgeoise. Faire durer plus d'un jour un écu de six livres, et en tirer gaiement, et en détail, tout ce qu'il renferme d'honnêtes jouissances pour un ménage, c'était un art nouveau pour elle, et dont elle faisait trop tardivement l'apprentissage pour pouvoir jamais y exceller. Elle ignorait le prix des choses les plus usuelles, et maintes fois elle demanda en rougissant à son mari, qui ne le savait pas mieux qu'elle, chez quels marchands telle ou telle chose se vendait. Avec la meilleure volonté du monde d'être économe, et bénissant au fond du cœur la nécessité qui l'obligeait à pratiquer les modestes vertus d'une pauvre mère de famille, elle voyait avec

stupéfaction que l'argent fondait dans ses mains. Il y avait, dans tout ce qu'elle faisait, un bizarre mélange de parcimonie et de gaspillage dont elle ne se rendait pas compte, ni son entourage non plus. Essayait-elle, par exemple, de tailler une robe pour en épargner la façon, elle avait assez de goût pour en venir à ses fins, mais que d'étoffe perdue! Elle était la première à en rire, lorsqu'elle s'apercevait de sa maladresse; mais elle avait, tout en riant, des larmes dans les yeux. Les avis de la présidente lui furent encore, sous ce rapport, d'une grande utilité.

Elle comptait d'autres amis dans la ville et aux alentours, et la fête de Pâques, qui approchait, mit toute cette petite France en émoi. Ils avaient obtenu l'autorisation d'ouvrir une église catholique, et plusieurs de leurs enfants devaient y faire, ce jour-là, leur première communion, entre autres le jeune Le Rebours et Mlle Blanche de la Luzerne, qui fut depuis Mme de Kergorlay. Mlle Alexandrine préparait de ses mains la robe et le voile de sa sœur. On mendiait des fleurs pour décorer l'autel. Chacun s'y prêtait, même les philosophes. C'était pour eux, en ce pays protestant, une fête française à laquelle se rattachaient mille souvenirs de jeunesse, et peut-être

aussi quelques regrets. On juge de la joie de Mme de Montagu. Elle avait vu en particulier l'abbé Richet, prêtre déporté, un des guides spirituels de la colonie, et s'était préparée à suivre à la table sainte les nouveaux communiants, leurs mères et leurs sœurs. Mais, quand le grand jour arriva, Dieu vint lui-même la visiter, et le beau jour de Pâques, 30 mars, à cinq heures du matin, elle mit au monde un fils auquel elle donna le nom d'Alexandre : il eut pour parrain M. le duc de la Rochefoucault-Doudeauville, et pour marraine Mlle Alexandrine de la Luzerne. C'est lui qui fut le premier inscrit sur les registres de baptême de la chapelle catholique.

Le printemps s'ouvrit sous des auspices favorables à l'émigration. La coalition contre la France s'était reformée, cette fois, sous l'impulsion anglaise, et elle était devenue générale; elle attaquait toutes nos frontières à la fois, débutait par des succès importants, et la bataille de Nerwinde lui rendait la Belgique. En même temps, une insurrection formidable, et plus inquiétante encore pour la Convention que les armées de Pitt et de Cobourg, venait d'éclater dans les provinces de l'ouest. Toute la Vendée se soulevait et se trouvait appuyée par le soulèvement d'une

grande partie du royaume : Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux, tout le Calvados, et de nombreuses populations du midi. C'est cette insurrection que M. de Montagu avait rêvée, et qu'il aurait voulu que les émigrés eussent eu la patience d'attendre. Le récit des exploits des héroïques paysans vendéens remplissait Mme de Montagu d'enthousiasme, et faisait chaque jour une heureuse diversion aux tracas de sa vie intérieure. Elle en avait de plus d'une sorte.

En premier lieu, les trois domestiques qu'elle avait alors, savoir : la nourrice, la servante et Garden, le valet de chambre de M. de Beaune, ne s'entendaient ensemble que pour troubler la paix de la maison. Ils se chamaillaient du matin au soir sans que personne ait jamais rien compris au sujet de leurs disputes, ni même à ce qu'ils se disaient. Garden était Allemand, la servante Hollandaise, la nourrice Anglaise. Chacun d'eux criait en son patois : c'était une Babel. Il eût fallu, pour en avoir raison, en chasser au moins deux ; mais on tenait à la nourrice, à cause de l'enfant ; à la servante, parce qu'on l'avait tirée de son pays ; à Garden, on ne sait trop pourquoi.

A ces misères de la vie errante, se joignaient de vrais chagrins. M. de Beaune, si la journée

était belle, allait voir ses amis et ne rentrait qu'à l'heure des repas. Mais quand il pleuvait, ce qui arrivait souvent, il se casernait au logis, et était alors d'une humeur aussi sombre que le temps. Les petites contrariétés et les petites servitudes que la pauvreté lui infligeait l'irritaient plus que les grandes adversités. Il allait d'une chambre à l'autre, s'agitait, grondait, s'impatientait, et rendait la vie assez pénible à ceux qu'il aimait.

Mme Le Rebours, que M. de Beaune avait prise en déplaisance, après l'avoir beaucoup admirée, n'osait plus même venir chez Mme de Montagu. On ne se voyait plus qu'à travers les charmilles du jardin, ou quelquefois à la dérobée chez la présidente. Mais ni Mme Le Rebours ni Mlle Alexandrine n'étaient dans le secret de tous ces tourments domestiques : seul, à Richmond, M. de Doudeauville en devina quelque chose ; il n'en dit rien à Mme de Montagu, mais elle s'en aperçut au redoublement de soins qu'il eut pour elle.

Il arrivait aussi que M. de Beaune, après ces accès d'humeur presque toujours sans proportion avec l'objet qui les avait causés, se jetait, pour s'étourdir, dans la lecture des romans. Triste ressource pour ceux qui, las et décou-

ragés de la vie réelle, se sauvent, comme ils peuvent, dans le pays des chimères! Le malheur était qu'il venait lire ses romans à haute voix dans la chambre de Mme de Montagu. Elle n'osait s'en plaindre, et, tout en travaillant, elle faisait semblant de l'écouter, et priait Dieu pour lui.

Cependant ces voyages par mer et par terre, ces meubles achetés et revendus, ces beaux calculs d'économie qui se traduisaient presque toujours en un surcroît de dépenses, ces domestiques de toutes les nations qui servaient si mal et qui mangeaient si bien, tout cela eût épuisé en peu de temps une bourse mieux garnie que ne l'était celle de Mme de Montagu. A peine s'il restait un millier d'écus quand vint le mois d'août 1793. Armes, chevaux, diamants, tout était vendu. Mme de Montagu fit ses comptes, et dit à son beau-père qu'elle pouvait conduire la maison pendant trois mois encore, après quoi l'on serait complétement ruiné. Elle ajouta que, d'après ses informations, la même somme, dépensée à Bruxelles, où l'on pouvait retourner, procurerait une vie meilleure et durerait le double. Il n'y avait pas à délibérer. On dit donc adieu aux amis de Richmond, à ceux du moins qui devaient rester, car la famille Le Rebours

était déjà à Bruxelles, et d'autres songeaient à y aller. L'évêque de Saint-Pol-de-Léon, qu'on voyait toutes les semaines, accourut de Londres par le coche et bénit la pauvre voyageuse; il lui promit de prier pour elle, et même de lui écrire partout où elle irait. On congédia Garden, on emmena la Hollandaise; quant à l'Anglaise, elle ne voulut pas suivre son nourrisson. On put heureusement la remplacer par une jeune paysanne qui avait bonne humeur et bon lait.

Si la traversée fut bonne, on n'en saurait dire autant du reste du voyage. On entra dans Bruges au moment où le prince d'Orange venait d'être battu du côté d'Ypres. L'armée hollandaise, en débâcle, avait jeté l'épouvante dans la ville. Toutes les boutiques étaient fermées. L'auberge où l'on descendait regorgeait de fuyards qui prenaient à la hâte quelques rafraîchissements, mais qui étaient si pressés de repartir qu'ils oubliaient parfois de payer leur écot. Mme de Montagu en vit un que l'hôtelier colletait, et qui se défendait avec ses armes. Elle eut l'oreille rasée par un coup de sabre, en cherchant à les séparer. Ce bon Flamand se serait fait tuer pour avoir son florin.

On fit, au milieu de ce désordre, un mauvais

dîner pendant lequel on fut averti, de la part du bourgmestre, d'avoir à déguerpir au plus vite, si l'on ne voulait tomber aux mains des Français. Mme de Montagu, voyant l'impossibilité de se procurer à bref délai une voiture, conjura en vain son mari de s'en aller à pied avec son père, disant que, si elle les suivait, elle ne ferait qu'embarrasser leur marche. A tout risque, ils restèrent près d'elle, et ils ne partirent tous ensemble qu'à minuit. Les cavaliers hollandais erraient de tous côtés dans la campagne ; les paysans accouraient demi-nus sur la route avec leurs femmes et leurs enfants, demandant avec effroi aux voyageurs s'il était vrai que les Français fussent déjà à Bruges. La panique s'était répandue jusqu'à Gand. A sept heures du matin, quand on y arriva, il n'y avait déjà plus de voitures disponibles. On fut obligé de monter dans une tapissière mal suspendue, garnie de banquettes de bois, et qui emportait loin de cette ville épouvantée toute une joyeuse charretée de comédiens. C'est dans cette belle compagnie qu'on entra dans Bruxelles.

Il était bien temps d'arriver. Mme de Montagu n'eût pu aller plus loin, et l'on vit à son accablement qu'elle devait souffrir plus qu'elle ne

l'avouait. Mais, comme on n'avait en perspective d'autre gîte qu'une auberge, on eut la bonne pensée de la conduire chez la présidente Le Rebours, qui logeait rue de l'Étoile. Elle était en train de s'y rétablir lorsqu'elle reçut de sa mère et de sa sœur aînée des lettres qui avaient fait plus d'un détour et passé en secret par bien des mains avant d'arriver à leur adresse, car elles étaient vieilles de près d'un mois. Elle y apprit la mort de son grand-père, le maréchal de Noailles, qui était décédé sur la fin d'août (1793) à Saint-Germain-en-Laye, de même que celle de la comtesse de Lamark, sa grand'tante, qui venait aussi de finir ses jours au même lieu. L'échafaud ne fonctionnait pas encore régulièrement. Ces nouvelles et tout ce que ces lettres disaient de triste l'affligèrent au point qu'on eut à craindre une rechute, et M. de Beaune prétendit qu'il fallait l'empêcher de relire ces lettres, qui avaient causé et qui entretenaient son chagrin ; mais Mme Le Rebours s'y opposa en disant qu'elles n'étaient pas faites pour abattre une âme chrétienne, et qu'elle était sûre qu'en les relisant, la malade reprendrait des forces, ce qui arriva comme elle l'avait dit.

Dès qu'elle fut en convalescence, on songea à

se caser, et ce fut bientôt fait. M. de Beaune s'en alla demeurer chez Mme la comtesse de Villeroy (née d'Aumont), qui venait d'ouvrir à Bruxelles une espèce de pension bourgeoise, logeant et hébergeant, à tant par mois, quatre ou cinq de ses vieux amis. On trouvait là, à un prix fort modique, bonne chambre, bonne table, et, par dessus le marché, la conversation des salons de Paris. M. et Mme de Montagu s'établirent, de leur côté, impasse de l'Orangerie, dans un petit appartement meublé, loué à raison de huit cents francs par an. On déjeunait au logis tant bien que mal, et l'on allait chaque jour dîner rue de l'Étoile, chez la présidente Le Rebours, qui, moyennant cent francs par mois, faisait vivre tout le monde, jusqu'à la nourrice. Quant à la Hollandaise, comme elle cousait à merveille, on avait réussi à la placer, à de bonnes conditions, chez une lingère, mais on ne l'avait pas remplacée, et les gages qu'elle touchait jadis, on les donnait au nouveau domestique de M. de Beaune, car on avait voulu qu'il en eût un. Ces arrangements avaient plus d'un avantage. Ils étaient d'abord économiques, Mme de Montagu confessant avec naïveté qu'elle n'eût pas su, chez elle, faire de si grandes choses à si bas prix. Ils prévenaient, en

outre, les discordes. On voyait tous les jours M. de Beaune, et, quoiqu'il manquât de bien des aises, il ne se plaignait plus.

Il est vrai qu'il ne sortait plus de chez lui sans rencontrer quelque émigré dans une situation moins brillante que la sienne. Beaucoup en étaient réduits à vendre leurs nippes pièce à pièce : le superflu d'abord, puis, petit à petit, le nécessaire. Quelques-uns faisaient ressource de leurs talents, donnant çà et là des leçons de langue, d'histoire, de mathématiques, et même d'équitation ou d'écriture, comme cela se voyait aussi à Londres, mais le tout au rabais, tant la concurrence était grande. Ils vivaient presque tous à la même enseigne, ayant découvert un traiteur qui leur faisait faire bonne chère, et à si bas prix, qu'ils n'avaient garde de porter ailleurs leur pratique. Ils ne savaient pas que, pour les traiter de la sorte, leur hôte recevait une indemnité de Mme de Maldeghem. Mme de Montagu, qui rencontrait parfois Mme de Maldeghem chez la princesse de Chimay (la sainte princesse de Chimay, comme elle la nomme toujours), ne s'en doutait pas davantage. On l'eût toujours ignoré, si, à sa mort, on n'eût trouvé dans son écrin des diamants faux, avec un billet de sa main attestant qu'elle avait

vendu les vrais pour subvenir à cet acte de charité et à bien d'autres. Mme Boucquiau, femme de l'intendant de la maison de Mérode, rendait aussi de grands services aux émigrés.

Mme de Montagu allait alors de temps en temps passer la soirée chez Mme la comtesse de Mackau, naguère sous-gouvernante des enfants de France, et chez la vieille comtesse de Talleyrand-Périgord, où elle aimait à rencontrer le bon archevêque de Rheims, beau-frère de celle-ci, si connu par sa charité. Mme de Talleyrand était une amie de la duchesse d'Ayen, ce qui suffit à louer sa vertu ; mais elle n'avait pas moins de grâce et d'esprit. Son salon était, à Bruxelles, ce qu'avait été à Aix-la-Chapelle celui de Mme d'Escars. Il y venait la meilleure et la plus aimable compagnie, quoique composée en partie de maîtres de langue, de professeurs de musique, de clients de Mme de Maldeghem, habits râpés, boutonnés jusqu'au menton, robes noires, visages mélancoliques. L'odieux procès de l'infortunée Reine, son supplice, les fureurs de la Convention, la mort des Girondins, l'abolition de l'ère chrétienne, Lyon et Nantes qui nageaient dans le sang, c'étaient là les nouvelles courantes. On en était rassasié, et

malgré soi toujours avide. Le mal était si grand qu'on croyait la mesure comble, et qu'on s'attendait incessamment à quelque crise favorable.

Mais les armées républicaines avaient repris le dessus, et à l'intérieur et à l'extérieur. L'étranger avait été repoussé des frontières qu'il avait envahies. L'insurrection du midi était vaincue; Lyon et Toulon repris; la Vendée faisait encore des miracles, mais cette dernière espérance des émigrés s'éteignit presque entièrement à la terrible bataille de Savenay (23 décembre 1793), où finit réellement la grande guerre de Vendée, dont presque tous les héros, les Lescure, les Cathelineau, les Bonchamp, les d'Elbée, les Laroche-Jaquelein, avaient déjà péri, mais où la fidélité à leur Dieu et à leur roi soutint encore longtemps les braves Vendéens dans une lutte acharnée.

CHAPITRE VI.

LOWEMBERG.

(1694.)

Mme de Montagu, en apprenant le désastre de Savenay, et surtout en présence de l'étonnant spectacle de cette Révolution qui, du sein d'une effroyable anarchie, triomphait de tous ses ennemis sur tous les points, Mme de Montagu vit bien qu'il fallait passer un nouveau bail avec l'exil, et à des conditions plus dures. Les pauvres mille écus qu'on avait apportés de Richmond s'en allaient à vue d'œil. On était en janvier : encore un mois, on n'aurait plus de quoi payer ni bois, ni loyer, ni pension. Que ferait-on alors? Mme de Montagu se disait bien

qu'elle travaillerait; mais, en travaillant jour et nuit, le moyen de suffire à tout avec son aiguille? Elle enviait, dans sa détresse, les morts de Savenay; leur martyre lui semblait doux auprès de celui qui s'offrait à elle, et qui consisterait à voir souffrir du froid et de la faim tout ce qui l'entourait. Elle eût affronté presque gaîment la pauvreté et ses labeurs; mais le travail sans fruit, les efforts inutiles, la vie sans foyers, l'inquiétude sans trêve, la misère qui use la santé et les forces, et dont elle avait vu plus d'un exemple, c'était la destinée qui lui semblait promise et qui l'épouvantait. Et néanmoins elle sentait la grandeur aussi bien que l'âpreté d'une telle épreuve saintement acceptée, et, comme elle se résignait à faire la volonté de Dieu, elle en trouva la récompense à sa porte dans une occupation selon son cœur. Son hôte tomba dangereusement malade, et, quoique marié, il manquait de consolations et de soins. Elle l'apprit, courut à son chevet, l'exhorta à la patience, et lui lut, dans les *Heures de Noailles*, les passages les mieux faits pour aider une âme souffrante à se détacher du monde et à s'approcher du ciel. Elle lui inspira des sentiments de foi et d'espérance. Peu à peu ce pauvre jeune homme s'éteignit tran-

quillement en Dieu, et Mme de Montagu goûta, pour prix de son dévouement, les douces joies de la charité chrétienne.

Pendant qu'elle oubliait ses peines dans l'accomplissement de cette bonne œuvre, M. de Montagu, beaucoup moins calme, passait les nuits à rêver à des expédients pour sortir d'embarras, et les jours en démarches fatigantes et aussi stériles que ses rêves. Mais, comme il commençait à se décourager, il découvrit un juif, nommé *Génela*, bon politique, spéculateur patient et habile, qui, moyennant un billet de trente mille francs, revêtu de la double signature des deux époux, lui céda une pacotille de marchandises, qu'il estimait valoir vingt mille francs, et qui en valait bien la moitié. La maison de la rue de l'Orangerie fut aussitôt remplie de ballots de toile, de laine, d'étoffes variées et de bijoux. Il y avait en particulier un lot de cent montres, qui marchaient Dieu sait comme. On déposa dans une autre maison des voitures, et tout leur attirail, selles, brides, colliers à grelots. Il ne s'agissait plus que de vendre ces belles marchandises. Trois pauvres émigrés acceptèrent avec joie le rôle de courtiers et se mirent en campagne. Ils vendirent en gentilshommes, c'est-à-dire à grande

perte, et n'en furent pas moins très-noblement indemnisés. Bref, on réalisa ainsi quelques milliers de francs, et M. de Beaune fut aux anges de se voir assurer sur ce trésor une pension de six louis par mois.

Il restait malheureusement à Mme de Montagu d'autres sujets d'inquiétudes. Depuis la mort de son grand-père, elle n'avait reçu aucune lettre de sa famille. Elle savait que son père avait regagné la Suisse; mais ce qu'étaient devenues sa mère, sa grand'mère et ses sœurs, elle n'en savait rien. Elle se tenait donc à l'affût des nouvelles et de ceux qui en apportaient. La Terreur, déclarée en France, amenait à Bruxelles des légions d'émigrés, presque aussi nombreuses que les premières; mais il se glissait parmi eux des aventuriers qui exploitaient d'une manière indigne la douloureuse curiosité de ceux qui les avaient précédés dans l'exil. Une nouvelle qui se trouva vraie, et qui la remplit d'épouvante, fut la mort de Mme de Durtal, l'aimable sœur de M. de Doudeauville, la première femme, après la Reine, qui ait eu l'honneur de monter sur l'échafaud. M. de Doudeauville était à Aix-la-Chapelle. Mme de Montagu s'y rendit en hâte, par une nuit d'hiver (c'était le 9 mars), afin de le préparer à

ce terrible coup; on voit qu'elle n'avait pas changé. Lorsqu'elle était le plus abattue, l'idée d'un service à rendre suffisait à la relever et à renouveler ses forces. Mme de Talleyrand en fut attendrie.

A son retour un nouveau malheur la frappa. Son fils Alexandre, le filleul du duc, mourut après une courte maladie, à l'âge de dix mois, et après dix-neuf jours de souffrance. Elle avait été quatre fois mère, et n'avait enfanté que pour le ciel. La présidente Le Rebours la recueillit chez elle après cette nouvelle affliction, et la garda plusieurs jours, l'engageant à offrir à Dieu le sacrifice de cet agneau pour le salut de ceux qu'elle aimait et qui étaient en péril.

Rentrée dans son petit logis, Mme de Montagu reçut, à quelque temps de là, une lettre de sa tante, Mme la comtesse de Tessé, qui la pressait de venir demeurer chez elle, en Suisse, à Lowemberg, aux environs de Morat. Ce n'était pas la première invitation de ce genre qu'elle en eût reçue; mais elle n'avait point voulu quitter son mari et son beau-père quand ils touchaient au dénuement. Elle n'avait pas non plus, par un sentiment de délicatesse, découvert à sa tante toute la vérité de sa situation; mais sa tante,

soupçonnant la grande gêne de son ménage, s'imaginait qu'en lui offrant un asile elle viendrait en aide à toute la communauté. Après de longues et inutiles instances, elle supposa que sa nièce pouvait être retenue en Belgique par la difficulté de pourvoir aux frais du voyage. Dans cette pensée, elle lui envoya, avec la lettre dont nous avons parlé, non pas de l'argent, car il était rare en Suisse comme ailleurs, mais une tabatière d'or d'un travail exquis, un bijou de famille qui avait appartenu à Mme de Maintenon. Estimée au poids seulement, cette tabatière valait cinquante louis. Elle fut confiée à lord Douglas de Glenbervie, qui l'emporta en Angleterre, où elle fut vendue cent livres sterling.

Le même sentiment de générosité qui avait retenu Mme de Montagu au milieu des siens quand ils étaient à la veille de manquer du nécessaire, la détermina alors à se séparer d'eux. Elle fit comprendre à son mari que ce sacrifice, pénible pour elle et pour lui, serait utile à son père, en ce qu'il permettrait d'accroître ses ressources et d'en prolonger la durée. Il ne fallut pas moins qu'une telle raison pour persuader M. de Montagu, qui avait goûté, dans les malheurs de sa vie errante, plus encore qu'à Paris aux temps

prospères, les intimes douceurs de la vie domestique avec une semblable compagne. Il consentit donc à la laisser partir, mais, ne pouvant supporter l'idée de l'isolement où l'allait plonger l'absence de la femme qui avait embelli, à ses yeux, jusqu'aux misères de l'exil, il résolut d'aller demander une place au foyer de son grand-père maternel, M. le marquis de la Salle, qui habitait Constance ; c'était, d'ailleurs, un moyen de se rapprocher du séjour que sa femme allait habiter : il ne serait plus séparé d'elle que par quarante lieues de montagnes. De son côté, M. de Beaune ne voulut pas rester à Bruxelles après le départ de ses enfants. Il annonça l'intention d'aller se fixer aux bords du lac de Constance. Il prétendait que c'était pour y vivre plus tranquille et plus à l'aise; mais c'était, en effet, pour suivre son fils, et n'être pas, lui non plus, éloigné de sa belle-fille dont il n'avait jamais mieux senti et mieux apprécié le mérite qu'au moment de la quitter.

Le 22 mai, on partit de Bruxelles à frais communs, avec M. le comte d'Orvilliers, sur un léger chariot attelé de chevaux de poste. On remonta le Rhin jusqu'à Constance, et l'on prit terre chez M. de la Salle. Mme de Montagu n'eut pas plutôt

respiré l'air de cette maison qu'elle sentit, dit-elle, « son cœur se dilater. » Il y régnait de l'activité, du mouvement, quelquefois même du bruit à cause des enfants, et cependant on ne sait quelle paix qui pénétrait l'âme, et faisait désirer de s'arrêter en ce lieu et de n'en plus sortir. La famille était nombreuse, et l'on y comptait plusieurs générations qui venaient se grouper, à l'heure des repas et à l'heure de la prière, autour du vénérable aïeul. M. le marquis de la Salle, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général et naguère gouverneur de l'Alsace, avait plus de quatre-vingts ans, et pouvait être considéré comme le chef et le patriarche non-seulement de sa tribu, mais encore des tentes voisines. Dépouillé par la Révolution de ses biens, de ses grades, de ses charges, de ses honneurs, son grand âge, son expérience accrue par le malheur, sa raison que les ans n'avaient point affaiblie, son caractère, ses vertus, le faisaient écouter avec autant de respect et de docilité que s'il eût été encore à la tête de son gouvernement d'Alsace. Il exerçait, sans y prétendre, une sorte de magistrature sur les émigrés de Constance et d'alentour, et les personnes les plus considérables par leur position étaient les premières à re-

connaître et à subir cet ascendant naturel du Nestor de la colonie. Mme la marquise de la Salle, quoique toujours souffrante, travaillait avec autant de gaîté que si elle eût été accoutumée, dès sa jeunesse, aux dures exigences de la pauvreté. Comme sa vue baissait et que sa main tremblait, elle retenait près d'elle, en lui contant des histoires, quelqu'un de ses petits-enfants qui avait la charge de lui renfiler son aiguille. Sa fille aînée, Mme la comtesse du Parc, s'asseyait dès l'aube devant son métier à broder, et gagnait bravement trente sous par jour à enjoliver de ses mains les vestes du dimanche des riches habitants du canton. Elle avait, tout en brodant, l'œil sur ses enfants, et recevait avec une dignité pleine de grâce, mais sans quitter l'ouvrage, les visites de ses amis, au nombre desquels on comptait Mgr l'Archevêque de Paris et toute la famille de Juigné. Ses deux jeunes sœurs, Mlle de Roussillon et Mlle Pauline, « qui vivaient entre le ciel et la terre, » et qui, dans toute leur vie, n'avaient pas perdu une heure devant un miroir, avaient, pour n'être pas à charge à la communauté, entrepris, non sans succès, des ouvrages de modes. Mlle Pauline y déployait, dit-on, les talents de la plus ingénieuse ouvrière. Il y avait encore, sous le

même toit, un autre ménage (celui de M. le marquis de Caillebot, fils aîné de M. de la Salle), et toute une *nichée* de petits enfants. Des membres alors vivants de cette famille, un seul était absent, c'était le fils cadet, le chevalier de la Salle, qui était allé rejoindre le prince de Condé.

Telle était la vénérable famille au sein de laquelle Mme de Montagu demeura et, en quelque sorte, s'oublia pendant quinze jours, nous ne dirons pas fêtée, mais, ce qui vaut mieux, adoptée comme un enfant de la maison. Elle travaillait avec ses tantes, jouait avec les enfants, prenait sa part de la vie commune, et se trouvait, depuis la première heure, en un si parfait accord de sentiments avec tout ce qui l'entourait, qu'il lui semblait, et aux autres comme à elle, qu'elle était là de toute ancienneté. On s'en aperçut bien lorsqu'elle s'en alla. Ce fut de part et d'autre comme une chose imprévue. On eût voulu la garder, elle brûlait de rester; mais Mme de Tessé l'attendait, elle partit.

Elle était bien lasse de cette vie errante, pire que celle des bohémiens; car ceux-ci voyagent en famille, et la sienne était dispersée aux quatre vents. Chaque fois qu'elle changeait de gîte, elle changeait de société; elle ne formait des liens

que pour les rompre, et recommençait toujours à nouveau l'apprentissage de l'exil.

La terre de Lowemberg, qu'habitaient dans le canton de Fribourg M. le comte et Mme la comtesse de Tessé, n'était pas ce qu'on peut appeler un séjour de plaisance, quoique le paysage qui l'entourait ne fût pas dépourvu de quelques-unes des sombres et majestueuses beautés qui caractérisent toutes les vallées de la Suisse. C'était plutôt une grande ferme entourée de pâturages, où l'on élevait quelques troupeaux. Mme de Tessé, plus prévoyante que son frère, M. le duc d'Ayen, et que la plupart des émigrés, n'était pas partie de France comme une hirondelle, n'emportant avec elle, pour être plus légère, que le plumage de ses ailes. Elle avait eu la précaution de se munir de certaines valeurs, non pas considérables, il est vrai, mais qui, bien ménagées, devaient la mettre à l'abri du besoin et lui procurer ensuite le bonheur d'être utile aux autres. Elle n'avait pas cru pouvoir placer ce capital avec plus de profit et plus de sûreté que dans le sol, et elle vivait sans luxe, mais commodément, du produit de son domaine, dont la direction et la surveillance fournissaient, d'ailleurs, un aliment indispensable à son activité.

Le principal inconvénient de cette demeure, aux yeux de Mme de Montagu, c'est qu'elle était éloignée de plusieurs lieues de l'église de Gormund, qui était cependant la plus voisine; inconvénient moindre pour Mme de Tessé, qu'on voyait moins souvent que Mme de Montagu sur le chemin des églises. Mme de Tessé était à tous égards une personne singulièrement remarquable : petite, les yeux perçants, d'un joli visage gâté à vingt ans par la petite vérole, ce qui, dit-on, ne fut point un chagrin pour elle grâce à sa raison prématurée; la bouche fine, mais tiraillée par un tic nerveux qui la faisait grimacer en parlant, et, malgré tout cela, l'air imposant, de la grâce et de la dignité dans tous ses mouvements, et surtout infiniment d'esprit. C'était une de ces dames de l'ancien régime, conquises par les idées philosophiques du siècle, et enivrées des séduisantes innovations qui devaient préparer, à leurs yeux, la régénération et le bonheur de notre pays. En un mot, elle était libérale et philosophe. En philosophie, Voltaire, avec qui elle avait été très-liée, était son maître; en politique, M. de la Fayette, son neveu, était son héros. Il y avait bien là quelques petits froissements à redouter pour Mme de Montagu; et pour ne parler que de

politique, si elle avait eu à souffrir, auprès de M. de Beaune, d'entendre décrier son beau-frère, elle pouvait bien avoir à craindre, dans ce nouveau cercle, d'entendre vanter un peu trop ses théories.

Du reste, il y avait chez Mme de Tessé des contrastes piquants qui lui donnaient un cachet particulier. « Mme de Tessé, dit une de ses petites-nièces[1], était un grand caractère; elle avait l'esprit élevé jusqu'à être chimérique, mais sa fermeté imposait, et on avait toujours près d'elle le sentiment de sa supériorité. J'étais souvent frappée du contraste de sa conduite avec ses discours. Dès qu'elle agissait, c'était avec une sagesse positive, un jugement sain et une complète absence de préjugés; mais dans la conversation elle me semblait souvent hors du vrai, sophistique et paradoxale. Au demeurant, une forte tête et une grande âme. C'était une sorte de sibylle parlant d'un ton imposant et doctoral, avec des grimaces et un tic fort singulier; au milieu de tout cela, une noblesse incomparable de sentiments et de manières : enfin un mélange de raison sévère et d'exaltation chimérique aussi extraordinaire que

[1] La vicomtesse de Noailles. *Vie de la princesse de Poix.*

piquant. » C'était une nature positive quant aux choses et aux personnes, et un esprit spéculatif quant aux idées et aux théories. En religion, son esprit raisonneur ne pouvait se résoudre à abdiquer devant les dogmes de la foi ; mais, tout en se croyant incrédule, elle ne laissait pas de faire un grand signe de croix derrière ses rideaux, chaque fois qu'elle prenait une médecine. Elle n'aimait pas les prêtres, mais, contradiction charmante, elle nourrissait, des fruits de son potager, trois pauvres prêtres déportés qui habitaient Gormund. Mme de Montagu n'en fut pas plutôt informée qu'elle alla tous les jours arroser le potager, puis les fleurs qui croissaient sous les fenêtres de sa tante, et, dans son empressement, elle arrosait avec soin jusqu'aux orties, n'en ayant sans doute jamais vu dans le jardin bien ratissé de l'hôtel de Noailles. Mme de Tessé s'en amusa beaucoup, et l'emmena, en récompense, à Gormund ; là, pendant qu'elle visitait l'humble cellule de ces confesseurs de la foi, avec qui peut-être elle avait entamé une discussion, Mme de Montagu tira doucement l'un de ces bons prêtres à l'écart, se mit à genoux dans un coin et se confessa bravement presque à côté de sa tante, qui, malgré ses bons yeux, n'en vit rien.

Telle était Mme de Tessé. Mais il y avait chez elle de grandes qualités, celles de l'âme et du cœur, la bonté, la générosité, la sensibilité, l'élan du dévouement et du sacrifice, qui dominaient et qui corrigeaient tout le reste.

Elle aimait à s'occuper, comme nous l'avons dit, de la gestion de la ferme; elle s'occupait aussi des soins du ménage, mais elle ne touchait jamais à une aiguille. Elle ne s'asseyait que pour lire ou pour faire la conversation, qui avait toujours été sa grande affaire, et où elle brillait, moins encore par les trésors de sa mémoire, que par l'abondance, le tour piquant et, qu'on nous passe l'expression, la virilité de ses pensées. Quelqu'un disait d'elle, en plaisantant, qu'elle avait fait comme les poules qui prennent, en vieillissant, l'allure et le chant du coq. Elle avait attiré dans son désert, afin d'avoir sous la main quelqu'un qui lui donnât la réplique, un de ses vieux amis, M. le marquis de Mun, jadis beau cavalier et toujours beau causeur, beau joueur, esprit plein de saillies, caractère bienveillant et d'un sang-froid imperturbable. Il vivait chez elle avec son fils et la suivit plus tard jusqu'aux rivages de la Baltique. Quant à M. le comte de Tessé, grand d'Es-

pagne de première classe, chevalier des ordres, lieutenant général des armées du Roi, premier écuyer de la feue Reine, et naguère député du Maine aux états généraux, il surveillait l'exploitation, faisait au besoin quelques voyages, mais, au salon, il tenait peu de place et faisait peu de bruit.

Nous reviendrons sur cet intérieur dont nous ne donnons ici qu'un aperçu, propre seulement à y dessiner la position de Mme de Montagu et à expliquer le serrement de cœur qu'elle éprouva lorsqu'elle reconnut qu'il n'y avait pas entre elle et sa tante parfaite communauté de foi religieuse, tandis que sa bonté, sa générosité, sa tendresse et tant de qualités éminentes l'attachaient à elle chaque jour davantage.

Il n'y avait pas plus de trois semaines qu'elle était à Lowemberg, lorsqu'elle y apprit, par une lettre de Londres, que son grand-oncle, M. le maréchal duc de Mouchy, et sa bonne et charitable grand'tante, la maréchale, avaient été décapités le 27 juin (9 messidor) à la barrière du Trône. Cette nouvelle lui causa le même ébranlement que si elle eût vu la foudre tomber sur la maison. Elle en ressentit une amère douleur, et l'ignorance où elle était du sort de sa mère et de

celui de ses sœurs en devint, depuis ce jour, plus horrible. Qui lui eût dit alors qu'elles étaient captives lui eût causé presque de la joie, car, en ce temps abominable, il n'était pas absolument impossible qu'elles eussent péri sur la place publique, à l'insu de leurs amis, inconnues également de leurs juges et des témoins de leur supplice. Elle se procurait de loin en loin quelques journaux français; la lecture en était navrante, et elle n'y trouva pas la triste lumière qu'elle y cherchait. Elle ne goûtait un peu de calme que dans la prière, mais quand elle priait pour ses sœurs et pour sa mère, elle ne savait pas si c'était pour des vivants ou si c'était pour des morts.

Elle continua, du reste, à se conformer extérieurement aux habitudes de la maison, et se mêlait, par complaisance, aux longs entretiens du salon, mais elle n'y prenait nul intérêt. Elle habitait en esprit les cachots, où elle se figurait que sa mère était enfermée, et chaque jour, quand sonnait l'heure où les exécutions avaient ordinairement lieu à Paris, elle quittait tout, se réfugiait dans sa chambre, et là, presque aussi pâle que si elle eût, en effet, assisté au sacrifice, elle récitait, à genoux, les prières de l'agonie en

union avec les victimes qui, à cette heure même, gravissaient les degrés des échafauds. Elle vivait, si c'est là vivre, dans un état de fièvre continuelle, se levait le matin dans l'attente de quelque catastrophe, et se couchait le soir sans espérance. La perte de ses enfants, les fatigues de l'exil, l'expérience du monde, avaient rattaché plus fortement son âme, tout en l'élevant vers le ciel, aux premiers objets de ses respects et de ses affections ; elle se révoltait à l'idée que la main du bourreau pût toucher à l'une de ces têtes sacrées, et l'instant d'après elle se prosternait, toute en larmes, devant l'image du Dieu crucifié.

Elle n'osait s'ouvrir librement à sa tante ni à personne des sentiments qui l'oppressaient. Sa piété et les tendances de son âme la rendaient sous ce rapport, comme nous l'avons dit, un peu étrangère à la société, d'ailleurs si bonne et si aimable, au sein de laquelle la fortune l'avait jetée. Elle demeurait donc le plus qu'elle pouvait dans sa chambre, lisant, écrivant, priant, sans autre distraction que le spectacle des montagnes qu'elle voyait de sa fenêtre. Peut-être est-ce là qu'elle composa une partie des belles prières qu'on a trouvées écrites de sa main parmi ses papiers, et dont nous n'osons rien citer ici dans

l'incertitude des dates. Mais il nous reste d'elle un autre écrit dont la date est certaine, et dont nous allons reproduire un ou deux fragments.

C'était dans la matinée du 27 juillet 1794. Mme de Montagu, dont l'anxiété était au comble, devait, ce jour-là, se mettre en route pour aller voir son père qui habitait le pays de Vaud, non loin des frontières de France. Il y avait alors cinq jours que sa mère, sa grand'mère et l'aînée de ses sœurs étaient mortes, et mortes, cela va sans dire, comme mouraient alors les gens de bien, sur l'échafaud. Elle n'en savait rien; mais elle en avait un tel pressentiment, qu'elle ne dormait plus. La nuit qui précéda son départ, c'était celle du samedi au dimanche, fut encore plus agitée. Elle se leva avant l'aurore, se mit à genoux, se releva, fit ses apprêts de voyage, et, tandis que tout dormait encore autour d'elle, elle écrivit, aux premiers rayons du soleil, les lignes qu'on va lire.

« Dimanche, 27 juillet.

« Éveillée de grand matin dans la vive appréhension d'un malheur dont je ne puis mesurer l'étendue, m'attendant à toute heure à apprendre la mort de ma mère et celle de quelques-uns des

êtres qui, avec elle, sont les plus chers à mon cœur, je cherche en vain à remonter mon courage. Je suis sans force et sans vertu pour un tel sacrifice. O mon âme! vous laisserez-vous toujours dominer par les mouvements d'une nature lâche que la mort effraye, parce qu'elle n'est pas faite, comme vous, pour l'immortalité? Différerez-vous encore de vous soumettre à ce qu'il vous faudra souffrir pourtant, et souffrir, à leur exemple, avec générosité? Tu crains, malheureuse fille, de n'avoir plus de mère, cette mère à qui tu aurais souhaité, si tu l'avais osé, une vie éternelle en ce monde si peu digne d'elle! Tu as peur de voir s'éteindre son flambeau, et que cette lumière, dont la splendeur éclairait tes pas, ne te laisse, en disparaissant, dans une profonde nuit!... C'est avec les sœurs qui me restent peut-être encore que je voudrais pouvoir pleurer... O mon Dieu! réunissez-moi à elle ou fortifiez-moi. Que jamais je ne quitte cette ombre chérie, et qu'après avoir été si longtemps sanctifiée par sa vie, je sois encore sanctifiée par sa mort, puisque c'est à sa mort qu'il faut me préparer. »

Elle écrivait uniquement pour soulager son cœur et tâcher de se rendre compte des senti-

ments confus qui l'agitaient. Elle s'avouait sa faiblesse; elle pleurait, et son âme, déchargée par cette effusion d'une partie de son fardeau, s'élevait plus librement vers la source suprême de toute force et de toute consolation.

C'est le lendemain de ce jour, et pendant son voyage, que Mme de Montagu apprit, comme on va le voir, la triste vérité. Elle partit, dans la journée du dimanche, pour le pays de Vaud, coucha à Moudon, et quitta Moudon au point du jour, en se dirigeant du côté de Lausanne. Le jeune M. de Mun, son compagnon de route, lui fit dans les bois, chemin faisant, un gros bouquet en l'honneur de sainte Anne, sa patronne, et improvisa pour sa fête une chanson burlesque qui, lorsqu'on la croyait finie, recommençait à l'instant sur un air nouveau. Ne pouvant consoler Mme de Montagu, il cherchait au moins à la distraire, et cachait sous des dehors d'insouciance et même de folie la tendre et respectueuse compassion qu'elle lui inspirait. Mme de Montagu, en récompense, feignait de prendre plaisir à l'écouter, quoique, dans le fait, cette gaîté fût bien peu en harmonie avec ses dispositions intérieures, et même avec les sensations qu'elle éprouvait au milieu de ces campagnes sauvages

et désertes. Elle souhaitait donc d'arriver au terme encore bien éloigné du voyage, lorsque tout à coup, elle aperçut à quelque distance, dans un nuage de poussière, un char-à-bancs qui s'avançait avec une grande vitesse, et dont le conducteur, pour se procurer un peu d'ombre, avait déployé sur sa tête un large parapluie vert.

Ce char-à-bancs eut bientôt atteint la lente carriole de Mme de Tessé; il s'arrêta alors, l'homme au parapluie vert en descendit: c'était M. le duc d'Ayen. Il avait les traits si altérés que sa fille ne le reconnut qu'à la voix. Il lui demanda, en l'abordant, si elle connaissait les nouvelles, ce qui la troubla si fort qu'il s'empressa de dire, avec un calme apparent, que lui-même il ne savait rien. En même temps il dit à M. de Mun de rebrousser chemin jusqu'à Moudon. Mais Mme de Montagu, en proie à une anxiété inexprimable, s'élança hors de la voiture, et alors, se sentant faiblir, elle s'adossa contre un arbre et cacha sa tête dans ses mains, demandant à Dieu, dans une muette prière, de ne pas l'abandonner.

M. d'Ayen, ému de pitié, s'approcha d'elle, et, quoiqu'elle l'assurât qu'elle était en état de tout apprendre, il la conjura de ne pas l'interroger jusqu'à Moudon, et la fit doucement re-

monter en voiture en la soutenant dans ses bras. Ce qui se passa ensuite, Mme de Montagu n'en a gardé qu'un vague souvenir. Elle n'osait plus regarder son père, qui avait pris place à ses côtés. Elle lui demanda pourtant, mais d'une voix à peine intelligible, si Mme de Grammont vivait encore ; sur quoi son père lui donna sa parole qu'il n'avait aucune nouvelle de Mme de Grammont. Elle ne fit pas d'autres questions ; elle était plus morte que vive. Des images affreuses passaient devant ses yeux, et, pour nous servir de ses propres paroles, « l'esprit de sacrifice occupait confusément toutes les puissances de son âme. » Elle s'imaginait par moments qu'elle était dans la charrette du supplice, liée à d'autres victimes, et cette illusion lui était douce.

On arriva enfin à Moudon. Là, M. le duc d'Ayen s'enferma avec Mme de Montagu dans une chambre d'auberge, et, après quelques mots de préparation, il lui annonça qu'il venait de perdre sa propre mère, Mme la maréchale de Noailles. Il s'arrêta ensuite, effrayé de la pâleur qui couvrait le visage de sa fille ; mais elle avait les yeux fixés sur lui ; elle voyait clairement à son trouble qu'il n'avait pas tout dit. « Et moi, mon père ? » lui dit-elle en joignant les mains. Il lui répondit

qu'il n'était pas sans inquiétudes sur le sort de Mme d'Ayen, et même, ajouta-t-il, sur celui de la vicomtesse de Noailles.

A ces mots, Mme de Montagu poussa un cri, et serra son père dans ses bras en l'arrosant de larmes. C'est en vain qu'alarmé de sa douleur, il tenta de lui persuader que le sacrifice n'était pas consommé et qu'il restait encore quelque espérance; sa physionomie et son accent démentaient son langage. Mme de Montagu ne s'y trompa point et s'écria : « Mon Dieu! mon Dieu! soumettons-nous! » puis elle ajouta, au milieu des sanglots qui la suffoquaient, qu'elle eût bien voulu être à la place de sa sœur aînée... M. le duc d'Ayen, qui pleurait aussi, la conjurait de se calmer; elle ne l'entendait pas et son exaltation augmentait. Tout à coup, comme elle parlait de sa mère, de sa piété, de son courage, elle se rappela une hymne que celle-ci avait coutume de dire aux jours de la douleur, et, sous l'impression de ce souvenir, elle récita le *Magnificat* avec des sentiments et un accent dont rien ne saurait rendre la douceur et l'amertume. Elle s'agenouilla ensuite plus calme déjà, quoique encore frissonnante, et, les mains jointes, elle récita l'oraison dominicale, élevant la voix avec une onction

particulière lorsqu'elle en fut à ce verset sublime qui veut que l'on pardonne pour être pardonné, car elle était sûre d'entrer ainsi dans les sentiments de sa mère, à sa dernière heure. Elle put, après cela, remonter dans la carriole et continuer son voyage; mais son père, au lieu de la conduire à la Gardanne où elle devait aller, la ramena à Lowemberg.

On y arriva le lendemain, à neuf heures du matin, après une halte de nuit à Payerne. Mme de Tessé, prévenue par M. de Mun, accourut au devant de sa nièce, et, en la voyant, elle tomba à genoux, les bras ouverts, avec une expression de tendresse ineffable. Ce qu'elle venait d'apprendre l'avait bouleversée; elle ne faisait qu'un cœur avec celle qu'elle serrait dans ses bras, se livrant avec effusion aux élans de son âme, et parlant avec une admiration presque pieuse des vertus de la duchesse d'Ayen, dont elle citait des exemples jusque-là ignorés de sa fille.

Au milieu de ces épanchements, arriva un journal contenant la liste nominative des victimes immolées à Paris, le 22 juillet (4 thermidor an II). Mme de Montagu s'en fit faire la lecture; elle avait tant pleuré qu'elle n'y voyait plus. La liste contenait les noms de quarante-six per-

sonnes décapitées le même jour, à la barrière du Trône, et celui de Mme d'Ayen y était inscrit ainsi que celui de sa fille et celui de la vieille maréchale. Du reste, aucun détail sur ce terrible holocauste ; pas la moindre lumière sur les faits qui avaient pu servir de prétexte à de telles condamnations. Ce n'est qu'un peu plus tard que Mme de Montagu fut instruite des circonstances qui avaient précédé et accompagné la mort de sa mère. Entre autres documents qu'elle se procura sur ce sujet, et que sa famille a conservés, il existe un récit de ce qui se passa à l'heure suprême. Ce récit est de la main d'un vieux prêtre de l'Oratoire, nommé le père Carrichon, qui fut témoin, et témoin actif des faits qu'il rapporte. Nous allons le faire connaître et emprunter à d'autres témoignages les détails relatifs à la captivité. Ces événements ont tenu tant de place dans le cœur de Mme de Montagu, qu'ils font, en quelque sorte, partie de sa propre vie, et qu'on ne saurait les en distraire sans y laisser une lacune.

CHAPITRE VII.

LE 22 JUILLET 1794.

(4 THERMIDOR AN II.)

On se rappelle que le maréchal de Noailles était mort à Saint-Germain-en-Laye au mois d'août 1793. Mme la duchesse d'Ayen et sa fille aînée, la vicomtesse de Noailles, lui fermèrent les yeux et accompagnèrent ensuite la maréchale à Paris. Elle était vieille, sa raison commençait à s'affaiblir, et elle ne pouvait plus se passer de leurs soins.

Le vicomte de Noailles, émigré proscrit et alors réfugié à Londres, y attendait sa femme, résolu à s'embarquer avec elle pour les États-

Unis. Elle avait des moyens de fuite assurés; mais elle différa son départ, d'abord pour assister son grand-père mourant, et ensuite pour partager, quelque temps encore, la pieuse tâche de sa mère, qu'elle n'avait presque jamais quittée.

Jusqu'à présent, nous avons eu peu d'occasions de parler d'elle. Mme la vicomtesse de Noailles était l'aînée des cinq sœurs et ne le cédait à aucune d'elles en piété, en vertus et en perfection. Elle portait en sa personne une sorte de caractère angélique que tout le monde se plaisait à lui reconnaître. « Ma sœur aînée, dit Mme de la Fayette, était en toute circonstance la ressource et la consolation de ma mère; elle était le repos de son esprit par la justesse du sien, le charme de sa vie par la sensibilité de son cœur, et après avoir fait le bonheur de son existence, elle a consommé près d'elle et avec elle, ce sacrifice pour lequel les forces de ma mère furent aidées par le courage inimitable de l'ange qu'elle avait formé. » Ces trois dames arrivèrent donc à Paris dans le mois de septembre. Elles y furent arrêtées le mois suivant et détenues jusqu'au printemps dans leur propre maison, en vertu de la loi des suspects qui venait d'être rendue (17 septembre

1793), et commençait ses affreux ravages dans toute l'étendue de la France. Le père Carrichon, un de ces prêtres courageux qui, sous les vêtements du siècle, continuaient à remplir mystérieusement leur saint ministère, réussit à se faire ouvrir les portes de l'hôtel de Noailles et à communiquer librement avec les prisonnières. Il les visitait de temps en temps, de manière cependant à ne pas éveiller par son assiduité l'attention soupçonneuse des gardiens, et il les croyait assez fortes pour répondre sans détour aux questions qu'elles lui faisaient sur les choses du dehors.

Les nouvelles qu'il leur donnait n'étaient pas de nature à augmenter en elles le sentiment de sécurité que leur inspirait parfois leur innocence. Aussi n'attendirent-elles pas la sentence du tribunal révolutionnaire pour penser au souverain juge et se préparer à paraître devant lui.

Comme elles s'entretenaient un jour de ce grand moment avec le père Carrichon, la vicomtesse de Noailles lui demanda s'il consentirait à les accompagner jusqu'au pied de l'échafaud. Cette proposition, à laquelle il ne s'attendait pas, l'effraya ; mais, après un moment d'hésitation, il répondit qu'il regardait comme un devoir de ne

pas refuser une telle prière ; que, si sa vie était encore nécessaire en ce monde, Dieu saurait bien la protéger, et que par conséquent, et quoi qu'il pût en arriver, il se mêlerait, pour les bénir, à l'horrible populace qui ne manquerait pas de les escorter jusqu'au lieu de l'exécution. Il ajouta qu'il porterait ce jour-là un habit bleu foncé avec une carmagnole de couleur rouge, et qu'elles le reconaîtraient à ce signe.

Ces dames furent transportées quelque temps après, en avril 1794, par un ordre du comité de surveillance, dans la prison du Luxembourg, où elles trouvèrent M. le maréchal et Mme la maréchale de Mouchy, qui y étaient déjà détenus depuis cinq mois. On les logea dans un petit entresol très-étroit, au-dessus de la chambre qu'occupaient leurs parents. Cette chambre était elle-même au-dessus de celle où était née la maréchale de Mouchy, qui avait été également mariée au palais du Luxembourg. Triste rapprochement ! Et quels entretiens devaient-ils avoir ensemble ! Ces dames eurent la douleur, deux mois après, de voir le maréchal et la maréchale de Mouchy partir pour le supplice. Ils ne faisaient que leur en montrer le chemin.

Elles rencontrèrent aussi parmi les prisonniers

Mme la duchesse d'Orléans, la vertueuse fille du duc de Penthièvre, leur parente, déjà veuve du prince que les patriotes appelaient *Philippe Égalité*, et qui avait été exécuté le 7 novembre 1793. Elle était gravement malade et couchait sur un grabat, sans pouvoir se procurer un lit de sangle. Mme la duchesse d'Ayen, mieux partagée, lui céda le sien, et l'entoura respectueusement de tous les soins qu'il fut en son pouvoir de lui donner. Tandis qu'elle s'occupait de la sorte, sa fille veillait de son côté sur la maréchale de Noailles, remuait la paille de son lit, l'habillait, la peignait et lui rendait tous les services que réclamaient son âge et ses infirmités.

« La respectable vicomtesse, dit dans son récit Mme de la Tour, qui s'était volontairement enfermée avec le maréchal et la maréchale de Mouchy pour les servir, la respectable vicomtesse faisait les lits, lavait la vaisselle, et, à travers tout cela, cet ange avait conservé sa douce sérénité. Elle plaisantait même quelquefois sur son service qui était très-étendu, et auquel pouvait à peine suffire sa nature délicate. Elle s'attachait le soir un cordon au bras, et de l'autre côté au lit de sa grand'mère pour qu'elle l'éveillât si elle avait besoin d'elle. Elle relevait aussi sa mère auprès

de la duchesse d'Orléans, et chacune à son tour passait la nuit au chevet de l'auguste malade. »

Les hôtes de la prison, comme les voyageurs dans une hôtellerie, se succédaient et se renouvelaient sans cesse. Chaque jour en emportait quelques-uns qu'on ne devait plus revoir et en amenait quelques autres. On était ainsi assez au courant de ce qui se passait dans Paris, et il s'y passait de telles horreurs qu'on finissait par souhaiter d'en être victime pour ne pas continuer d'en être témoin. La vicomtesse de Noailles entretenait d'ailleurs quelque intelligence au dehors avec le précepteur de ses enfants, M. Grelet, dont le dévouement fut au-dessus de tout éloge. Deux fois par semaine, sous prétexte de prendre l'air, elle montait, à une heure convenue, à un étage du Luxembourg, d'où elle apercevait par une fenêtre ses trois enfants, postés dans le jardin avec leur précepteur. C'est par lui qu'elle apprit que Mme de la Fayette venait d'être transférée de la prison de Brioude dans celle du Plessis, car elle pouvait de temps en temps en recevoir et lui faire passer quelques billets. Nous lisons dans l'un des derniers : « Dieu soutient mes forces et les soutiendra, j'en ai la ferme confiance... Adieu; le sentiment de ce que je

vous dois me suivra là-haut, soyez-en sûr. Sans vous que seraient devenus mes enfants?... Adieu, Alexis, Alfred, Euphémie ! Ayez Dieu dans le cœur tous les jours de votre vie. Attachez-vous à lui d'une manière inébranlable ; priez pour votre père, travaillez à son vrai bonheur ; souvenez-vous aussi de votre mère et que son unique vœu a été de vous enfanter pour l'éternité. J'espère vous retrouver dans le sein de Dieu, et je vous donne à tous mes dernières bénédictions. »

Jusque-là le tribunal révolutionnaire avait frappé docilement tous ceux qui lui avaient été désignés ; mais il n'allait pas assez vite. On observait encore quelques formes, on les supprima ; les accusés avaient quelquefois des défenseurs, ils n'en eurent plus ; on jugeait individuellement, on jugea par masse ; les jurés avaient pour règle l'application de la loi, ils ne durent plus en avoir d'autre que « leur conscience, éclairée par l'amour de la patrie, dans le but du triomphe de la république et de la ruine de ses ennemis. » Telles furent les dispositions de la loi du 22 prairial, qui devint un complément terrible de la loi des suspects. Ce ne fut plus, en effet, qu'un massacre général. Chaque jour on amenait à la Conciergerie une soixantaine de prisonniers

pris au hasard dans les prisons; on les jugeait et on les condamnait en masse de dix heures à deux, et à quatre heures les charrettes avançaient pour les conduire au supplice. Véritable hécatombe où il y avait encore plus d'innocents pris dans la bourgeoisie, dans les classes inférieures, dans le peuple enfin (les listes en font foi), que dans la classe des aristocrates et du clergé.

Il arriva donc qu'un jour, le 3 thermidor, ce fut le tour de ces dames. Elles furent, l'une après l'autre, appelées à la geôle du Luxembourg, pour entendre lire leur acte d'accusation et le mandat d'amener lancé contre elles, en vertu duquel elles devaient être écrouées le jour même à la Conciergerie et comparaître le lendemain au tribunal. Elles furent fort étonnées d'apprendre que le principal chef d'accusation porté contre elles était d'avoir conspiré avec Dillon, au Luxembourg, pour faire assassiner entre autres les membres du comité de salut public. A ce moment, c'était l'accusation sommaire portée en général contre les prisonniers qu'on traduisait devant le tribunal révolutionnaire. On venait d'inventer les conspirations des prisons, trop encombrées par la loi des suspects (quoique l'on eût

converti en prisons une foule de monuments gublics), et qu'on trouvait ainsi moyen, à l'aide de la loi du 22 prairial, de vider en peu de temps. On y choisissait quelques détenus patriotes dont on faisait des dénonciateurs et des soi-disant témoins, et qui rachetaient ainsi leur liberté.

Ces dames remontèrent auprès de Mme la duchesse d'Orléans en se contenant devant elle de manière qu'elle ne pût lire sur leur visage ce qui s'était passé. Cependant la duchesse d'Ayen, prévoyant qu'on ne tarderait pas à venir les prendre, voulut la préparer doucement pendant la journée à une prochaine et inévitable séparation. La princesse en fut vivement affectée; du reste elle s'attendait d'un jour à l'autre à un sort pareil. C'était le 21 juillet. Ce même jour, à cinq heures du soir, on vint chercher les prisonniers destinés à la Conciergerie, c'est-à-dire à l'échafaud. Mme la duchesse d'Ayen lisait l'*Imitation de Jésus-Christ*. Elle écrivit à la hâte sur un petit morceau de papier ces mots : « Mes enfants, courage et prière. » Elle plaça ce papier en signet, à l'endroit où elle avait interrompu sa lecture : c'était au beau chapitre de *la Croix*. Puis elle baisa le livre et le remit à

Mme la duchesse d'Orléans, en lui demandant, si elle conservait la vie, de le rendre un jour à ses enfants, comme un dernier gage de sa tendresse; commission qui fut fidèlement exécutée. Mais lorsqu'elle prononça le nom de ses filles, le calme qu'elle avait conservé jusque-là l'abandonna, et elle mouilla le livre de ses larmes. Il en porte encore les traces et l'empreinte.

On conduisit les prisonnières à la Conciergerie. Elles y arrivèrent brisées de fatigue, et y trouvèrent Mmes de Boufflers et d'autres qu'elles ne connaissaient pas, car c'était en même temps une prison où bien des personnes étaient directement amenées et détenues.

Comme il n'y avait pas assez de place pour leur faire des lits, une des prisonnières, Mme Lavet, offrit le sien à Mme la maréchale, et on arrangea un grabat pour Mme d'Ayen, qui s'y jeta tout habillée; et, voyant que sa fille restait debout et en méditation près d'elle, elle la pressa de prendre aussi un peu de repos. Mais la vicomtesse de Noailles lui répondit : « *A quoi bon se reposer à la veille de l'éternité?* » « Cet ange, dit Mme Lavet, demanda à emprunter un livre de piété, et pria Dieu continuellement. Ses yeux restaient ouverts pour contempler le ciel où elle allait entrer, et

son visage peignait la sérénité de son âme. Jamais on ne vit un pareil calme dans cet horrible séjour. » Elle achevait ainsi son rôle et couronnait admirablement sa mission filiale. Comme l'ange de sa mère, elle allait en effet l'accompagner à la mort et jusque dans le ciel.

« Dès six heures du matin, toujours selon le récit de Mme Lavet, ces dames étaient debout; on les fit déjeuner pour soutenir leurs forces. On n'avait pas pu leur trouver à souper la veille. Avant de se rendre à l'audience, Mme la vicomtesse de Noailles fit sa toilette. Elle habilla ensuite avec plus de soin qu'à l'ordinaire la vieille maréchale, qui paraissait n'avoir qu'une idée confuse de tout ce qui se passait, et relisait son acte d'accusation, qu'elle retournait dans ses mains, sans pouvoir le comprendre. La vicomtesse voulut aussi arranger la coiffure de sa mère et lui servir de femme de chambre. « *Courage, maman*, lui dit-elle, *nous n'avons plus qu'une heure!* » Neuf heures sonnèrent. Les huissiers vinrent chercher leurs victimes, au milieu des larmes d'individus qui ne les connaissaient que depuis la veille. La vicomtesse remercia Mme Lavet avec les charmantes formes qu'elle avait reçues de la nature, et lui témoigna toute sa re-

connaissance de ses bons procédés. « Votre figure est heureuse, lui dit-elle, vous ne périrez pas. » Mme Lavet fut, en effet, épargnée ; le 9 thermidor la sauva.

Le groupe traduit ce jour-là devant le tribunal, présidé par Dumas, formait une quarantaine d'accusés, tous inconnus les uns aux autres, qui comparurent ensemble et furent jugés en masse par un seul arrêt. Un témoin oculaire, membre de la Convention, M. Harmand (de la Meuse), qui assistait à l'audience, nous raconte « que le président Dumas, adressant la parole à la duchesse d'Ayen, et l'accusant d'avoir fait partie de la conspiration du Luxembourg, celle-ci, qui avait, comme son père, l'oreille un peu dure, le pria de parler plus haut parce qu'elle était sourde ; et que le président, d'une voix grossièrement et ironiquement élevée, avait répliqué : *Eh bien! citoyenne, tu conspirais donc alors sourdement.* Rire affreux des autres juges et des jurés, » continue M. Harmand ; puis il ajoute « que Dumas, ayant reproduit d'un ton plus haut la même accusation, Mme d'Ayen avait répondu que lorsqu'elles avaient été arrêtées, il y avait déjà six semaines que Dillon, que l'on disait le chef de cette conspiration

du Luxembourg, avait péri; alors le président lui dit : Mais tu connaissais les femmes Lévi; et sur l'explication donnée que dans le monde elles ne les connaissaient pas, et qu'elles ne les avaient vues qu'une fois dans la prison, il lui avait coupé la parole en disant : « Silence, en voilà assez... puis aux jurés : — Citoyens jurés, vous avez entendu que l'accusée, de son propre aveu, connaissait les femmes Lévi : les femmes Lévi étaient de la conspiration et ont porté leur tête coupable sur l'échafaud; donc... [1]. » Tout le monde comprit.

Les deux autres dames ne furent point interrogées. L'accusé qui l'avait été avant Mme d'Ayen était un domestique nommé Duval; celui qui le fut après elle était un pauvre commissionnaire du coin du Luxembourg, nommé Patolot, qui (toujours selon le récit de M. Harmand) avait été chargé par un individu inconnu à lui, de porter, moyennant un assignat de quinze sols, une lettre faisant partie, selon le président, qui ne la lut point, de la correspondance des conspirateurs; et le pauvre homme, malgré ses protestations

[1] Voyez *Anecdotes relatives à plusieurs événements remarquables de la révolution*, par J.-B. Harmand (de la Meuse), ancien député et préfet du Bas-Rhin, 1 vol., p. 115.

et ses pleurs, fut compris dans la condamnation commune.

Cependant le P. Carrichon n'avait pas revu ces dames depuis leur enlèvement de l'hôtel de Noailles. Il ne les revit qu'au jour et au lieu du rendez-vous qu'il leur avait donné. Mais, dans l'intervalle, il avait eu assez fréquemment de leurs nouvelles par M. Grelet.

Le 27 juin, ce même M. Grelet était venu le prier de rendre à M. le maréchal de Mouchy et à sa femme le même service qu'il avait promis de rendre aux trois captives. Il l'assura que le maréchal était averti et que l'heure de l'exécution approchait. Le bon religieux se mit aussitôt en route. « Je vais au Palais, dit-il dans son récit d'une simplicité touchante, je parviens à entrer dans la cour, je les ai sous les yeux et de fort près pendant près d'un quart d'heure. Malheureusement M. et Mme de Mouchy, que je n'avais vus chez eux qu'une fois et que je connaissais mieux qu'ils ne me connaissaient, ne purent me distinguer. Le maréchal était fort édifiant, son attitude était celle d'un homme en prières. » Son acte d'accusation, qu'on avait été lui lire la veille au Luxembourg, portait particulièrement sur les secours qu'il avait fait passer aux prêtres non

assermentés, « ...prévenu, dit l'acte, d'être l'agent du tyran pour la distribution des sommes au moyen desquelles il soudoyait les prêtres réfractaires. » Il avait été mentionné aussi qu'on avait trouvé dans sa chambre un *ci-devant christ* [1]. « Lui et son épouse, étaient tous deux l'objet du respect général de tous les autres détenus, dit l'*Histoire des prisons*, et personne n'en parlait qu'avec une espèce de vénération. La nouvelle qu'ils allaient au tribunal se répandit en peu de moments dans toutes les chambres, et le restedu jour fut un deuil pour tous les prisonniers. Plusieurs s'éloignaient de l'endroit où on pouvait les voir passer, ne se sentant pas la force de soutenir l'attendrissant spectacle; les autres se tinrent en haie dans le maintien du double sentiment de la douleur et du respect. Un particulier éleva la voix et dit : Courage, monsieur le maréchal! Il se retourna et répondit d'un ton ferme : A dix-sept ans, j'ai monté à l'assaut pour mon roi; à près de quatre-vingts, je monte à l'échafaud pour mon Dieu; mes amis, je ne suis pas à plaindre [2]. » Dans la cour du Palais,

[1] Expression consignée dans l'inventaire du 2 pluviôse, an II (1794), que nous avons sous les yeux.

[2] *Mémoires sur les prisons*, t. II, p. 244. — Voy. *Collection des Mémoires sur la Révolution*, t. XXV.

quoique plus pâle et plus tremblant que lui, le P. Carrichon, le regardant d'un air expressif, et cherchant, malgré le péril, à attirer son attention, lui donna l'absolution, sans que le maréchal laissât paraître qu'il s'en fût aperçu. « Je fis, dit l'abbé, par l'inspiration et avec l'aide de Dieu, ce que je pus pour eux. Ce jour-là, je crus inutile et même je ne me crus pas capable d'aller jusqu'à la guillotine. J'en augurai mal pour la promesse spéciale faite à leurs parentes. »

Cependant le 22 juillet, entre huit et dix heures du matin, il vit entrer chez lui les enfants de Mme la vicomtesse de Noailles, conduits par M. Grelet, leur précepteur, pâle et défiguré. Après avoir laissé les enfants dans une pièce voisine, M. Grelet se jeta dans un fauteuil et s'écria : « C'en est fait, mon ami, ces dames sont au tribunal révolutionnaire ! Je viens vous sommer de tenir la parole que vous leur avez donnée. » Tout préparé qu'il dût être à cette nouvelle, le P. Carrichon en fut bouleversé. Néanmoins, de premier mouvement, et sans trop savoir ce qu'il faisait, il prit en tremblant son habit bleu et sa casaque rouge; puis il pressa contre son cœur les enfants de la vicomtesse qui jouaient

dans sa chambre, fit la meilleure contenance possible, serra la main au précepteur et les congédia tous. Mais laissons parler le P. Carrichon, en conservant à son récit toute sa naïveté : « Resté seul, dit-il, je me sens épouvanté. Mon Dieu, ayez pitié d'elles, d'eux et de moi! Je pars et vais faire quelques courses projetées, avec un poids accablant dans l'âme : je m'interromps pour aller au Palais entre une et deux heures. Je veux entrer : impossible. Je prends des informations de quelqu'un qui sort du tribunal, comme doutant encore de la réalité de la nouvelle; l'illusion de l'espérance est la dernière détruite; par ce qu'il me dit, je ne puis plus douter. Je reprends mes courses; elles me conduisent jusqu'au faubourg Saint-Antoine, et avec quelles pensées! Je reviens au Palais à pas lents, pensif, irrésolu; j'arrive avant cinq heures. Rien n'annonce le départ. Je monte tristement les degrés de la Sainte-Chapelle, je me promène dans la grande salle, je m'assieds, je me relève, je ne parle à qui que ce soit. De temps en temps, je jette un triste coup d'œil sur la cour pour voir si le départ s'annonce... Enfin, aux mouvements, je juge que la prison va s'ouvrir. Je descends et vais me placer près de la grille de sortie, puis-

qu'il n'est plus possible, depuis quinze jours, de pénétrer dans la cour. La première charrette se remplit et s'avance vers moi. Il y avait huit dames très-édifiantes, sept pour moi inconnues ; la dernière, dont j'étais fort proche, était la maréchale de Noailles. De n'y point voir sa belle-fille et sa petite fille, ce fut un faible et dernier rayon d'espérance ; car, hélas ! elles montent aussitôt sur la seconde charrette. La vicomtesse de Noailles était en blanc et paraissait âgée de vingt-quatre ans au plus. La duchesse d'Ayen semblait en avoir qnarante ; elle était en déshabillé rayé bleu et blanc. Je les voyais encore de loin. Six hommes se placent après elles ; les deux premiers, à un peu plus de distance que l'ordinaire, avec un fond d'égards respectueux qui me charme, et comme pour leur laisser pleine liberté. A peine sont-elles placées que la fille témoigne à sa mère ce tendre et vif intérêt si connu. J'entends dire auprès de moi : « Voyez donc cette jeune, comme elle parle à l'autre, elle ne paraît pas triste ! » Je vois qu'elle me cherche des yeux. Il me semble entendre tout ce qu'elles se disent : « Maman, il n'y est pas. — Regardez encore. — Rien ne m'échappe ; je vous l'assure, maman, il n'y est pas. » Elles oublient que je leur ai fait

annoncer l'impossibilité de me trouver dans la cour. La première charrette reste près de moi au moins un quart d'heure. Elle avance. La seconde va passer. Je m'apprête. Elle passe. Ces dames ne me voient pas. Je rentre dans le Palais, je fais un grand détour, et viens me placer à l'entrée du Pont-au-Change, dans un endroit apparent. Mme de Noailles jette les yeux de tous côtés. Elle passe et ne me voit pas. Je suis tenté d'y renoncer. « J'ai fait ce que j'ai pu, me disais-je; partout ailleurs la foule sera plus grande, il n'y a pas moyen, je suis fatigué. » J'allais me retirer. Le ciel se couvre, le tonnerre se fait entendre au loin; « tentons encore. » Par des chemins détournés, j'arrive dans la rue Saint-Antoine, après la rue de Fourcy, presque vis-à-vis la trop fameuse Force, avant les charrettes. »

L'orage que l'abbé redoutait venait alors d'éclater. Il pleuvait à flots. Les coups de tonnerre se succédaient rapidement, et le vent soufflait avec une violence extrême. Les curieux, manquant d'abri, se sauvaient de tous côtés, et ceux qui étaient dans les maisons en fermaient les portes et les fenêtres. Le funèbre cortége, abandonné de tout le monde, s'avançait sans ordre

dans la rue, devenue en un moment presque déserte.

Le P. Carrichon, à cette vue, sentit renaître son courage, et, quittant le seuil d'une boutique où il s'était réfugié, il se montra tout à coup parmi les soldats de l'escorte, qui, dans la confusion où ils étaient, firent à peine attention à lui. La vicomtesse de Noailles l'aperçut aussitôt, et, levant les yeux au ciel avec une vive expression de joie, elle semblait lui dire en souriant : « Vous voilà donc enfin ! » et comme elle avait, ainsi que tous ses compagnons d'infortune, les mains garrottées derrière le dos, elle se pencha vers sa mère et lui parla à l'oreille. Un sourire céleste éclaira le visage de la duchesse d'Ayen. Le prêtre marchait près de la charrette, sans leur adresser la parole ; mais ils s'entendaient par leurs regards.

Quelqu'un qui serait venu dans ce moment pour délivrer ces dames de la mort leur eût peut-être causé moins de joie que ne leur en donnait la vue de ce vieux prêtre qui ne venait que pour les aider à mourir. Elles ne tenaient plus à ce monde que par le désir d'en sortir, comme elles y avaient vécu, humblement et chrétiennement.

« A ce moment, toutes mes irrésolutions cessent, continue l'excellent abbé. Je me sens, par la grâce de Dieu, un courage extraordinaire. Trempé de sueur et de pluie, je n'y pense plus, je continue à marcher près d'elles. L'orage est au plus haut point, le vent plus impétueux, les dames de la première charrette en sont fort tourmentées, surtout la maréchale de Noailles. Son grand bonnet renversé laisse voir quelques cheveux gris; elle chancelle sur sa misérable planche sans dossier, les mains liées derrière le dos. Le ciel est plus noir, la pluie plus forte.

« Nous arrivons au carrefour qui précède le faubourg Saint-Antoine; je devance, j'examine, et je me dis : C'est ici le meilleur endroit. »

Il se détache alors du cortége, s'arrête, et se retourne vers elles. « Je fais à Mme de Noailles un signe qu'elle comprend parfaitement.»—« Maman, M. Carrichon va nous donner l'absolution. » — Aussitôt elles baissent la tête avec un air de contrition, d'attendrissement et d'espérance qui me transporte ; je lève et j'étends la main, reste la tête couverte, et prononce la formule entière de l'absolution, et les paroles qui la suivent, très-distinctement et avec une attention surnaturelle. Elles s'y unissent avec une

expression admirable : tableau digne du pinceau d'un Raphaël. »

Cette scène s'accomplit à la lueur des éclairs et au bruit de la foudre, comme si l'orage n'eût été envoyé que pour en faciliter le mystère, car, aussitôt après, l'orage s'apaise, la pluie cesse, le ciel s'éclaircit; le peuple dispersé revient alors en foule autour des charrettes.

« Enfin nous arrivons au lieu fatal, à la barrière du Trône. Ce qui se passa en moi ne peut se peindre. L'échafaud se présente; les charrettes s'arrêtent ; les cavaliers et les fantassins l'entourent; ensuite un cercle plus nombreux de spectateurs. Je frissonne. J'aperçois le bourreau et ses deux valets, dont l'un est remarquable par sa haute stature, l'air de sang-froid avec lequel il agit, et la rose qu'il porte à la bouche. Mais, ajoute aussitôt le P. Carrichon, je vois que la vicomtesse de Noailles me cherche des yeux, et m'aperçoit. Pendant ravissant du premier tableau ! que ne me dirent point ses regards, tantôt élevés vers le ciel, tantôt s'abaissant vers la terre ! ces regards si doux, si expressifs, si célestes ! ils sont souvent dirigés sur moi. J'enfonce mon chapeau, sans la perdre de vue, je l'entendais dire : « Notre sacrifice est fait. Que nous laissons

de personnes chères! mais Dieu, dans sa miséricorde, nous appelle. Nous ne les oublierons pas. Recevez nos tendres adieux pour elles, et nos remerciements pour vous. Puissions-nous nous revoir dans le ciel! Adieu. » Je ne me sentais plus ; j'étais à la fois déchiré, attendri et consolé. »

Mme la maréchale de Noailles, ayant mis pied à terre, s'assit, à cause de son grand âge, sur un banc de bois, tout près de l'instrument du supplice. Elle avait les yeux baissés et l'air fort calme, malgré les injures que quelques forcenés ne craignaient pas de lui adresser en un pareil moment. Elle monta la troisième sur l'autel du sacrifice. « Je n'avais point oublié de faire pour elle, dit l'abbé Carrichon, ce que j'avais fait pour son beau-frère et sa belle-sœur Mouchy. Six dames furent ensuite immolées; puis vint le tour de la duchesse d'Ayen. Elle était dans l'attitude d'une dévotion simple, noble, résignée, tout occupée du sacrifice qu'elle offrait à Dieu; en un mot, telle qu'elle était quand elle avait le bonheur d'approcher de la table sainte. Quelle impression j'en reçus! elle est ineffaçable. Je me la représente souvent dans cette attitude. Elle avait encouragé par ses discours ceux qui l'avaient

précédée ; elle servit de modèle aux autres. Quand elle fut sur l'échafaud, le bourreau lui arracha son bonnet qu'une épingle retenait encore à ses cheveux ; la douleur qu'elle en éprouva se peignit aussitôt sur ses traits, mais s'effaça à l'instant pour faire place à la plus angélique douceur. Sa fille eut le bonheur d'être sacrifiée aussitôt après elle. » Comme sa mère, elle exhortait, avant de mourir, les compagnons de son supplice, et s'était attachée particulièrement à un jeune homme qu'elle avait ouï blasphémer. Elle avait déjà le pied sur le sanglant escalier, lorsqu'elle se tourna encore une fois vers lui, et lui dit, d'un ton et avec des regards suppliants : *En grâce, dites Pardon !*

Le P. Carrichon, qui se tenait debout en face de l'escalier, recueillit ces dernières paroles. Il s'éloigna quand tout fut fini, mais sans emporter avec lui cette impression d'horreur qu'il avait tant redoutée. Il s'en alla en louant Dieu, comme faisaient les premiers chrétiens, lorsqu'ils s'en revenaient des portes de la ville, tout couverts du sang des martyrs.

CHAPITRE VIII.

FIN DU SÉJOUR EN SUISSE.

(1795.)

La douleur de Mme de Montagu fut, durant les premiers jours, tellement vive qu'elle craignit d'en perdre la raison. Elle avait toujours devant les yeux sa mère, sa grand'mère et sa sœur ; elle s'identifiait avec leur martyre, et, dans l'accès de sa douleur, elle poussait des cris déchirants, et allait jusqu'à dire qu'elle eût voulu pouvoir recueillir leur sang et en être arrosée. Une fois elle se mit à parler d'elles avec une telle véhémence et du bonheur dont elle les voyait déjà en possession dans le ciel, à une servante catholique qu'on avait mise à son service, que celle-ci la crut folle et courut avertir sa famille,

si bien qu'on ne voulut plus la laisser seule. « Ma bonne tante, dit-elle, venait écouter dès le grand matin à ma porte pour entrer chez moi dès qu'elle me croyait éveillée. Je me contraignis alors le plus possible, et par reconnaissance, et aussi parce que je voyais la difficulté de bien faire comprendre les sentiments de foi qui seuls me soutenaient dans la douleur. »

Elle regrettait ensuite d'ignorer les dernières volontés de sa mère, elle faisait vœu d'adopter et d'élever les enfants de sa sœur; elle se disait que, si elle n'eût pas émigré, elle eût eu le bonheur de mourir avec elles.

Comme elle était sans nouvelles de Mme de Grammont, M. le duc d'Ayen lui proposa d'aller interroger Mme la princesse de Broglie qui venait d'arriver de France, et habitait une vallée des environs. Mme de Broglie ne put rien leur apprendre de ce qu'ils avaient à cœur de savoir; mais M. Théodore de Lameth, réfugié dans ces montagnes, les mit en rapport avec une espèce de contrebandier qui connaissait à fond tous les passages du Jura, et qui se chargea, moyennant un bon prix, d'aller jusqu'en Franche-Comté à la recherche de Mme de Grammont, jurant de ne pas revenir sans rapporter de ses nouvelles.

Une visite de M. le duc de Doudeauville, qui résidait à Berne, et bientôt après, l'arrivée de son mari qui lui apportait les témoignages de la compassion la plus tendre de la part de M. de Beaune, qu'il avait conduit de Constance à Brunswick, firent sur Mme de Montagu une impression salutaire ; elle sentit son âme se détendre. M. de Montagu pleura beaucoup ; sa douleur était si vraie, son inquiétude pour sa femme était si vive, et il l'exprimait d'une manière si délicate et si tendre, « qu'on l'eût aimé, dit-elle, rien qu'en le voyant alors pour la première fois. »

Elle avait annoncé à Mme Le Rebours et à Mlle de la Luzerne, avec les malheurs de sa famille, le trouble qu'ils avaient jeté dans son âme, et dont elle s'inquiétait comme d'une défaillance dans la foi. Une de ses lettres fut montrée au célèbre abbé Edgeworth, dont le nom a trouvé l'immortalité sur l'échafaud de Louis XVI, et qui avait été son confesseur avant l'émigration, et celui de ses sœurs. Il en fut si touché qu'il s'empressa de rassurer cette âme scrupuleuse en lui écrivant ce que la religion seule inspire.

« Que vos larmes sont justes, madame la mar-

quise ! Que votre état d'accablement est légitime ! et que vous auriez grand tort d'attribuer à la faiblesse, ou de confondre avec elle, les effets d'une sensibilité que vous ne vous êtes pas donnée vous-même, qui est un don tout particulier du Ciel, et que vous honorez bien plus par ce tribut que vous payez aux droits imprescriptibles de la nature, que si vous vous y refusiez! Les saints ont versé des larmes sur la perte des objets qui leur étaient chers, et leurs larmes, bien loin d'être un obstacle à leur sanctification, ont contribué à les y faire avancer, parce qu'en pleurant ils bénissaient, ils adoraient la main céleste qui les éprouvait. Les larmes en elles-mêmes ne sont donc pas un sujet de reproche ; notre divin Sauveur n'a pas craint d'en répandre ; il a fait plus : il leur a attaché une béatitude toute spéciale ; heureux, a-t-il dit, celui qui pleure ! Le défaut seul de soumission et de résignation pourrait les rendre coupables, et ce que j'ai lu de vous, dans ce que vous avez écrit à votre respectable amie, me porte à vous rassurer entièrement sur toutes les craintes que vous pourriez avoir à ce sujet. Hélas ! si, au milieu des sacrifices que Dieu exige de nous, notre cœur pouvait ne pas sentir vivement, où serait

le sacrifice ? et sur quoi pourrions-nous fonder nos mérites ? Il est donc autant dans l'ordre de la grâce que dans l'ordre de la nature, que des pertes semblables à celles que vous venez de faire, agissent sur notre sensibilité, qu'elles l'altèrent, qu'elles l'accablent, parce que c'est au milieu de cet accablement que se montre, dans tout son éclat, le pouvoir de la foi sur nos cœurs ; et c'est au milieu de ces crises d'abattement qu'ils éprouvent, et qui les mécontentent (par la crainte qu'ils ont de n'être pas assez résignés), qu'ils deviennent le véritable contentement de Dieu ; c'est dans cet état qu'ils sont l'objet de ses délices, de ses complaisances, et qu'il fixe sur eux toute la tendresse de ses regards. Rassurez-vous donc, madame....... Il est impossible que ce qui reste ici-bas d'une famille tout entière de saints et généreux martyrs ne soit pas destiné à partager un jour leur gloire et leur triomphe. Bien loin de les avoir perdus, vous les avez retrouvés. Du sein de l'exil où vous êtes, vous n'aviez plus, depuis longtemps, aucun moyen de communiquer avec eux ; ils vous aimaient, vous les aimiez ; mais vous ne pouviez porter votre cœur dans les sombres asiles qui les réunissaient, pour leur en faire entendre le lan-

gage ; ils ne vous entendaient pas. Aujourd'hui tout est changé pour vous et pour eux ; après avoir été si longtemps privés de votre vue, ils en jouissent, et vous êtes sûre présentement qu'ils vous entendent. Ce serait bien mal entrer dans les desseins de Dieu sur vous, que de vous mettre au rang de ceux qu'il a abandonnés, parce qu'il vous a laissée errante au lieu de vous attirer à lui avec eux !.... L'Église nous dit, et nous devons le reconnaître avec elle, que ce n'est pas seulement le sang qui orne la pourpre des bienheureux, et qu'il est des combats qui, sans aller jusqu'à cette effusion, n'en ont pas moins leurs triomphes. Que de saints qui n'ont pas passé par les flammes, les tortures et le tranchant du fer, mais qui, sévères envers eux-mêmes, et longuement éprouvés par des peines d'un autre genre, ont consumé leur vie dans les langueurs d'un martyre qui n'en a été que plus long et plus douloureux. C'est celui-là, madame, qui doit être désormais notre partage. Depuis plusieurs années, nous l'avons commencé ; nous ignorons quel en sera le terme..... Ne vous fatiguez pas à mesurer des yeux la longueur de l'espace qu'il vous reste à parcourir au sommet de la montagne ; contentez-vous de savoir que, si le sen-

tier où vous marchez est bien rude, il est sûr ; qu'il ne peut vous conduire ailleurs qu'où vous avez le désir d'arriver, et qu'il suffit pour vous de le suivre chaque jour, sans chercher à prévoir d'avance quel sera le trajet du lendemain.... »

Une autre fois il lui écrivait encore : « ... Hélas ! nous regrettons des amis, des parents, des maîtres que la révolution nous a enlevés, et nos larmes sont trop justes pour que Dieu puisse nous les reprocher. Mais est-ce bien sur eux qu'il faut gémir ? Ah ! madame, si nous avons encore des larmes, réservons-les pour nous-mêmes. Nous seuls sommes à plaindre, puisque nous voguons encore loin du port..... Celles surtout, madame, qui excitent plus particulièrement vos regrets, ne peuvent vous laisser aucun doute sur leur sort, puisque, pour garant de leur bonheur, vous avez toute leur vie. La vicomtesse de Noailles en particulier, cette céleste vicomtesse, que j'ai connue plus intimement, loin de m'inspirer des inquiétudes, semble me rendre aujourd'hui avec usure tous les biens que je lui ai autrefois voulus. Son seul souvenir, je vous l'avoue avec simplicité, guérit toutes mes langueurs, et m'empêcherait d'aimer la terre, quand même la terre m'offrirait encore quelques jouis-

sances..... » Cette voix, qui avait exhorté et consolé de plus hautes infortunes, pouvait-elle ne pas calmer et adoucir l'âme chrétienne à qui elle s'adressait ?

Cependant Mme de Montagu était, sans le savoir, en butte aux persécutions du gouvernement de Fribourg. Ce gouvernement avait enjoint à Mme la comtesse de Tessé de renvoyer de chez elle « l'étrangère » qu'elle y recélait, disait-on, au mépris des défenses. Mme de Tessé répondit que l'étrangère qu'on lui ordonnait de renvoyer était sa propre nièce, une jeune femme en deuil de ses parents récemment assassinés, et sans autre asile que celui qu'elle lui avait offert, ne pensant pas qu'il y eût une loi qui pût le lui défendre, et, s'il y en avait une, qu'il se trouvât des hommes pour la faire exécuter. Le gouvernement persista. Mme de Tessé tint bon et eut la délicatesse de cacher cette lutte à sa nièce. Elle écrivit à l'avoyer et aux principales autorités du canton, et, confiante dans le succès de ses démarches, elle fit célébrer, le 13 août, une messe en noir à la paroisse de Creissier, dans un canton catholique, à deux lieues de Lowemberg. M. le duc de Noailles, M. de Montagu, MM. de Mun, Mme de Tessé et sa nièce, tous les hôtes de Lo-

wemberg y assistèrent. On partit de bon matin à cause de la longueur du trajet, et l'on s'enfonça silencieusement sous les grands bois de sapins qui couvraient alors cette partie du canton. Telle est la puissance de la religion dans les cérémonies funèbres que, dès que l'office fut commencé, il n'y eut là personne qui ne sentît son cœur se fondre et ses yeux se mouiller.

Mais comment se faire une idée de l'état de Mme de Montagu! « Ces chants d'église que ma mère m'avait appris, remuaient en moi, écrivait-elle, tous les souvenirs de mon enfance et de ma vie heureuse. Ces strophes d'allégresse mêlées aux cris de la douleur donnaient à mon âme le langage dont elle avait besoin, et le seul qui pût répondre aux sentiments qui m'agitaient. Je m'unissais tantôt aux gémissements et tantôt aux actions de grâces de celles que je ne voulais plus pleurer, puisqu'elles étaient heureuses, et que cependant je pleurais toujours. Je versai des torrents de larmes pendant le saint sacrifice; mais elles n'avaient plus la même amertume; c'étaient des larmes toutes célestes. Je m'aperçus que mon père pleurait aussi; il avait les yeux rouges, les traits bouleversés. Avec quelle foi je priai pour lui! avec quelle tendresse je demandai à

Dieu sa conversion, celle de mon mari et celle de tous les êtres qui m'étaient chers, afin que nous fussions tous réunis dans l'éternité à celles que nous pleurions ici-bas! Je ne saurais dire le trouble où me jeta le *Dies iræ*, et avec quel tressaillement j'écoutai l'*Oro supplex*, que ma céleste sœur, que je croyais entendre, chantait de son vivant avec tant d'âme. Et la Consécration! et le *Libera!* Mon cœur ne pouvait suffire à des émotions si multipliées. L'office fini, j'étais toute tremblante. Je m'appuyai au bras de mon père pour me rendre chez le curé. Mon père pleurait abondamment; il me serra contre son cœur. Je voulais lui parler, je ne pus que lui dire : « Ne l'oubliez jamais, » et je n'eus pas la force d'en dire davantage.

C'est une peine étrange que celle de l'exil; le marchand, que l'amour du lucre fait sortir de ses foyers, trouve à l'étranger et dans les lieux les plus barbares la protection des consuls et des ambassadeurs de son pays; mais celui qui fuit la persécution, celui qui souffre pour ses opinions ou ses croyances, n'a pas ordinairement de pareille protection à invoquer. L'arbitraire qui l'a chassé de son pays le suit le plus souvent partout. En quelque endroit qu'il

se repose, quelqu'un peut se lever et lui dire : Va-t-en plus loin, tu ne dormiras pas ici. Mme de Montagu en fit la triste expérience. Elle apprit de M. de Mun, quelques jours après la messe de Creissier, que le gouvernement fribourgeois exigeait impérieusement qu'elle sortît du canton, et que Mme de Tessé, pour avoir résisté aux sommations qu'elle avait reçues à ce sujet, était menacée de se voir elle-même expulsée du territoire avec son mari et toute sa maison. M. de Mun l'engagea à se retirer à Constance et à partir sans délai, l'assurant que cela apaiserait l'orage et que son éloignement, selon toute apparence, ne serait pas de longue durée. Elle partit donc le lendemain avec M. de Montagu. Ils visitèrent en passant M. le duc de Doudeauville à Berne, le fils de M. de Bouzolz au collége de Soleure, Mme de Lusignan à Frawenfeld, et arrivèrent à Constance dans les premiers jours de septembre.

Il fallut plus d'un mois pour faire entendre raison aux gens de Fribourg. Pendant ce temps, Mme de Montagu, qui n'avait quitté qu'à regret Lowemberg, et qui, comme une fleur vivace, cherchait à prendre racine partout où on la transplantait, s'accoutuma de nouveau èt plus

aisément encore au séjour de Constance. Elle y trouvait des cœurs conformes au sien, un air plus vivifiant pour elle, une société comme elle l'eût choisie, et la solitude quand il lui plaisait de la chercher. Elle ne demeurait pas dans la famille de son mari, mais dans le voisinage. Tous les matins, à l'heure du déjeuner, elle allait manger son morceau de pain sec près de Mme de la Salle, car on ne mettait la nappe que pour dîner, et c'était toujours avec une joie un peu triste qu'elle voyait se rassembler pour ce grand repas cette heureuse et chère tribu dont pas un membre ne manquait à l'appel. Entre le déjeuner et le dîner, et surtout le soir, de sept à dix heures, elle avait coutume de rester dans sa chambre, lisant, priant, écrivant la vie de sa mère, ouvrage perdu et qu'on aimerait à pouvoir comparer à celui de Mme de la Fayette.

La famille de la Salle fit célébrer le 26 septembre un service funèbre dans la cathédrale de Constance. Mgr l'archevêque de Paris y voulut officier, et toute la colonie française y assista. Comme Mme de Montagu allait s'y rendre, on lui apporta un paquet de lettres dont la vue lui causa un grand battement de cœur; elles étaient sous une même enveloppe faite à Lowemberg;

mais le paquet était lourd, et, rien qu'au toucher, on devinait qu'il devait renfermer plusieurs missives, sans doute quelques lettres de France, peut-être des nouvelles de Mme de Grammont. Mais quelles nouvelles? Tremblant d'en rompre le cachet, elle n'ouvrit le paquet qu'après s'être préparée, au pied de la croix, à tout ce qu'il pouvait lui apprendre.

Elle trouva d'abord sous cette enveloppe une lettre de sa tante qui lui annonçait le retour du messager envoyé en Franche-Comté par M. de Lameth. Cet homme avait découvert dans sa retraite Mme de Grammont. Elle envoyait une lettre à son père et une autre à sa sœur. Pour les soustraire aux regards, elle les avait écrites sur des mouchoirs de batiste et cousues de sa main dans la veste du messager, entre l'étoffe et la doublure. Les deux lettres, jointes au paquet, portaient encore la marque de l'aiguille et celle des boutons de la veste sous lesquels on les avait assujetties. Mme de Montagu les lut en sanglotant. Elle y apprit une partie des détails qu'elle ignorait, et que nous avons déjà donnés, sur les exécutions du 22 juillet, la scène de l'orage, le courage des victimes, les secours miraculeux que Dieu leur avait envoyés et leur fermeté devant la

mort ; narration précipitée, sans ordre, et d'où jaillissaient à chaque instant les élans d'une foi en harmonie avec l'âme forte de celle qui écrivait.

Elle répondait à son père qui la sollicitait avec instance de fuir les dangers qu'on courait en France, et d'accepter l'asile que lui offrait la généreuse Mme de Tessé : « Ce que fut pour moi la vue de votre écriture, ce certificat de votre existence, et ensuite celui de votre paternelle bonté, devenue l'unique soutien de ce qui me reste de vie, vous le devinez, j'espère. Il n'est pas besoin de vous dire qu'il faut une impossibilité, ou des devoirs, pour nous empêcher de suivre sans différer cette voix si touchante qui nous appelle, et qui a si vivement répondu au fond de notre cœur, de même que notre profonde reconnaissance pour ma tante qui peut juger du sentiment avec lequel nous aurions profité de ses bontés..... » Mais l'état de son mari relevant à peine d'une maladie très-grave, l'adoucissement de la terreur qui commençait à se faire sentir, la crainte de compromettre sa nouvelle famille, et en tout cas les moyens de retraite et de fuite qu'ils s'étaient assurés, en cas de nécessité, les engageaient à ajourner encore.

Puis elle écrivait à sa sœur : « Vous existez donc encore, chère amie, ou, pour mieux dire, votre sacrifice n'est point encore consommé, comme celui de ces victimes qui ont été non-seulement offertes, mais reçues de Dieu. Depuis la nouvelle de leur immolation, je ne puis que me tenir sans cesse au pied de cette croix, où elles ont renouvelé pour nous le sacrifice et les bénédictions qui sont plus que jamais toute notre espérance pour le temps et l'éternité...... »

Venaient ensuite tous les détails, et l'annonce qu'elle avait déjà recueilli chez elle la jeune Euphémie, et qu'elle attendait ses deux frères, les malheureux enfants de la vicomtesse, avec leur précepteur, le fidèle Grelet.

« Nous n'avons plus à présent, chère sœur, disait-elle en finissant, qu'à écouter la voix de cette nouvelle mère des Machabées qui nous appelle, à ne regarder plus que le Ciel et tourner vers ce lieu, non-seulement nos esprits et nos cœurs, mais tous nos pas. Pourrions-nous, dans ce court voyage, éprouver d'autre inquiétude et d'autre frayeur que celle de ne pas atteindre le but de notre carrière ? Ah ! réunissez toutes vos forces, vous surtout, chère amie, seul objet, parmi ceux qui nous ont été arrachés, qui

nous ait été laissé dans cette vie avec quelque consolation, puisque, placée près de notre père, vous paraissez comme l'instrument choisi de Dieu pour contribuer sur la terre à l'accomplissement des desseins de sa miséricorde.

« Votre cœur vous fera juger de la situation du mien, moins horrible que vous ne pouvez croire. C'est pour la troisième fois, depuis nos malheurs, que Jésus-Christ est venu me visiter et me fortifier dans l'agonie de la nature. Mais Adrienne ! nous mande-t-on ; la force d'Adrienne (Mme de Lafayette) ! il faut que ce soit le même bras qui la soutienne au fond de sa prison, car d'où lui viendrait son courage ?.......

« Mais il faut te quitter pour ne pas retarder cette occasion mille fois bénie de communiquer ensemble. Je me jette avec toi et tout ce qui nous est cher en ce monde et dans l'autre dans le sein de Dieu. Calmons là, et pour toujours, nos inquiétudes, notre esprit, notre cœur, et retrouvons-nous là pour faire chacune notre œuvre en ce monde. »

Mme de Montagu avait beaucoup pleuré en faisant cette lecture ; mais ses larmes n'avaient pas fini de couler, et déjà une paix ineffable entrait dans son âme. Cette sombre journée du 22 juil-

let, à laquelle elle ne pouvait penser sans défaillir, alors que tout y était mystère pour elle, hormis le dénoûment, s'éclairait à ses yeux d'un jour presque divin, et le cachot, et la charrette, et l'échafaud, ne lui apparaissaient plus que comme les degrés par où sa sœur et ses deux mères étaient montées au Ciel. Elle relut la lettre de Mme de Grammont, puis elle en fit des copies qu'elle envoya à ceux de ses amis qu'elle savait capables d'en sentir le prix. L'idée de la mission qu'elle avait à remplir auprès de son père, et qui l'occupait depuis longtemps, lui revint avec plus d'espérance. Elle se sentit animée, à l'exemple de ses chères victimes, d'une charité sans bornes pour tous les compagnons de son pèlerinage. Les pensées qui la troublaient s'évanouirent, et elle avoua dans la suite à ceux de ses amis qui reconnaissaient comme elle l'empire de la foi, que sa douleur s'était changée en un sentiment de reconnaissance et de sublime joie en apprenant qu'aucune grâce, même extérieure, n'avait manqué à celles qu'elle pleurait. La lettre de Mme de Grammont fut connue le jour même de la famille de la Salle, et y resta longtemps l'objet de ses entretiens et de ses bénédictions.

Le gouvernement de Fribourg s'étant à la fin

laissé fléchir, elle retourna à Lowemberg à la mi-octobre. Mme de Tessé y était alors en butte à des tracasseries d'un autre genre. Un certain Suisse, créancier de Mme la maréchale de Noailles, et qui aurait pu, comme les autres, prendre hypothèque sur les biens de la défunte, ainsi que les décrets lui en donnaient le droit, avait trouvé plus commode et plus court de se faire payer par Mme de Tessé qui ne lui devait rien, et qui n'avait rien touché de l'héritage de sa mère. Si la dette qu'il réclamait n'eût été que minime, Mme de Tessé l'eût acquittée, mais, comme il y allait de sa ruine, elle lui représenta qu'il serait plus juste et plus honnête de se pourvoir en France que de dépouiller des émigrés. Le Suisse, pour toute réponse, lui dépêcha un huissier, avec assignation à comparaître devant les juges du canton. Les choses en étaient là au retour de Mme de Montagu, et Mme de Tessé, qui se méfiait des juges, tâchait de gagner du temps afin de pouvoir vendre, avant le jugement, mobilier, troupeaux et domaine, et quitter avec les siens ce pays inhospitalier. Il lui semblait qu'elle devait agir ainsi, autant pour la sûreté de ceux qui vivaient sous son aile, que dans l'intérêt de tous ses compatriotes exilés. En effet, de tous

ceux qui avaient, comme elle, dérobé au naufrage quelques débris de leur fortune, il n'y en avait pas un seul qui n'eût été exposé à s'en voir dépouillé, si les prétentions du créancier de la maréchale eussent été admises par le tribunal.

M. le duc de Noailles, qui était retourné à la Gardane, était, pour sa part, à l'abri de pareilles revendications. Il n'avait rien sauvé de son immense fortune. Ses ressources, s'il lui en restait, devaient approcher de leur fin. Aussi l'attendait-on de jour en jour à Lowemberg, où il avait promis de transporter ses pauvres pénates.

On l'attendit assez longtemps, car il n'arriva que le 2 décembre, à minuit, et, contre son ordinaire, il montra une certaine préoccupation, un certain embarras. Il semblait regretter la Gardane et la société de la comtesse Golowskin. Il n'accepta pas la proposition que lui fit sa sœur de l'accompagner en Allemagne, et, après un long entretien avec elle, il ne lui cacha pas qu'il était décidé à se fixer dans le pays de Vaud. Il ne s'expliqua pas davantage, mais cela était assez clair, et laissait deviner ses intentions. Il venait tous les jours dans la chambre de sa fille, car il n'avait pas de feu dans la sienne, lisait silencieusement près de la cheminée, causait avec affec-

tion, mais quelquefois avec embarras, ou faisait sa correspondance sur son bureau. Mme de Montagu eut alors le pressentiment que quelqu'un remplacerait peut-être bientôt sa mère auprès de lui, et elle en fut très-vivement affectée. Cette perspective était pour elle une sorte de supplice. Son rêve eût été de ne plus quitter son père, et de remplacer à ses côtés tout ce qu'il avait perdu. Cependant elle contint ses sentiments, et s'appliqua à redoubler pour lui de soins, d'égards et de tendresse.

Sur ces entrefaites, Mme de Tessé, suivant de point en point le plan de conduite qu'elle s'était tracé, vendit à MM. Rougemont de Neufchâtel, banquiers à Paris, sa terre de Lowemberg, avec maison, mobilier, vaches, et tout ce qui en dépendait. Le prix en fut versé chez un banquier de Hambourg, et le premier jour de l'année 1795 trouva Mme de Montagu occupée encore une fois à faire ses malles et ses préparatifs de voyage. Son père entra chez elle au milieu de ses embarras. Elle ne l'attendait pas et en fut fort troublée; ses yeux se remplirent de larmes. Elle eut beau vouloir les dissimuler et lui sourire, il s'en aperçut, et lui demanda pourquoi elle pleurait. Sur la réponse qu'elle se sentait profondé-

ment affligée à l'approche de leur séparation, il s'attendrit, s'assit sur un coffre, prit sa fille par la main, la fit asseoir à ses côtés, et, comme elle pleurait toujours, lui dit combien il était touché de se voir aimé de la sorte. Il s'était levé et se promenait dans la chambre, déplorant l'état de pauvreté où il était et qui ne lui permettait pas d'offrir un asile à sa fille. Il revint près d'elle, l'entretint longtemps, et ne la quitta qu'après l'avoir comblée des marques d'affection les plus tendres.

Le lendemain, à cinq heures du matin, on se mit en route, se dirigeant du côté de Berne. Il faisait encore nuit, et les chemins n'étaient éclairés que par le reflet des neiges qui couvraient les montagnes.

CHAPITRE IX.

ERFURT. — ALTONA. — ARRIVÉE DE Mme DE LA FAYETTE.

(1795.)

Ce n'est pas sans une vive appréhension de se voir arrêtée dans sa fuite que Mme de Tessé quitta son ancien domaine. Elle ne respira librement que lorsqu'elle eut mis le pied sur le territoire de Berne. Elle passa deux ou trois jours dans la capitale de ce canton, où demeurait alors un de ses grands amis, M. Mounier, l'un des plus éclairés et des plus ardents partisans de la constitution anglaise, qu'il s'était efforcé de faire adopter par l'Assemblée constituante. Il s'occupait alors d'écrire un cours de politique en forme

de roman, et il alla quelque temps après fonder une école à Weimar. Elle allait le voir avec sa nièce, et ce fut pendant une de ces visites que M. le duc de Noailles, qui les avait suivies jusqu'à Berne, reprit le chemin de la Gardane, voulant éviter une scène d'adieux. Mme de Montagu n'apprit ce départ qu'en rentrant à l'auberge. Elle devina, baissa la tête, pleura, mais ne se plaignit point. « S'humilier, écrivait-elle à cette époque, se soumettre, adorer, persévérer, espérer toujours, crier au Seigneur qu'il se souvienne de nos grandes misères et de sa miséricorde, voilà ce que je désire pratiquer tous les jours de ma vie. »

Elle avait donné rendez-vous à son mari à Schaffhouse. Il l'y attendait, et il obtint sans peine de Mme de Tessé la permission de l'emmener pour trois ou quatre jours à Constance, auprès de la famille de la Salle qui désirait lui faire ses adieux. Elle retrouva à Constance M. le duc de Doudeauville, ce grand homme de bien, son confident et son ami, qu'elle comparait dans son enthousiasme à un héros de roman, mais au plus parfait de tous, à Grandisson, disant qu'il réunissait comme lui toutes les perfections; que son visage et ses manières étaient en complète har-

monie avec la beauté de son âme. Son amitié pour Mme la duchesse de Doudeauville, Mlle de Montmirail (avec laquelle elle avait fait dans son enfance de si belles parties d'âne au Mont-Valérien), et le plaisir qu'elle avait à parler d'elle augmentaient encore celui qu'elle éprouvait à le revoir et à s'ouvrir à lui, comme à un frère, de ses secrets chagrins. Mme de Montagu passa quatre jours à Constance, y charma tout le monde, mais surtout son mari : il disait au duc de Doudeauville qu'il suffisait de la voir pour apprécier les charmes de la vertu. Il la ramena à Schaffhouse en cabriolet découvert et par une bise très-froide; mais ce petit voyage avait tellement réchauffé son cœur qu'elle s'aperçut à peine du temps qu'il faisait.

De Schaffhouse, on poussa jusqu'à Ulm, où l'on fit halte. Nouvelle halte à Nuremberg. Là, M. de Montagu quitta sa femme pour retourner à Constance dans sa famille. Enfin, d'étape en étape, elle arriva à Erfurt, où Mme de Tessé résolut de prendre un plus long repos. C'est une ville déchue, plus grande que peuplée, où l'on trouve à bon marché de jolies résidences avec de grands jardins. Les églises y sont si belles et le peuple qui les fréquente si religieux, que Mme de Mon-

tagu dit qu'en y entrant elle crut voir les cieux ouverts. Elle y rencontra deux prêtres français d'un grand mérite, l'abbé Brissard, vieil ami des Fitz-James et des Montagu, et l'abbé Lévis, qui est mort curé de Saint-Germain-des-Prés. Elle avait connu l'abbé Lévis chez son grand-oncle, M. le maréchal de Mouchy. C'était un prêtre d'une ferveur exemplaire et du meilleur conseil. C'est là encore, au pied du crucifix, qu'elle fit l'heureuse rencontre de la princesse de Chimay, dont elle ignorait la présence à Erfurt.

Une société où l'introduisit sa tante, et dont elle connut bientôt le charme, ce fut celle de Mme la duchesse de Bouillon, de ses sœurs et de son frère, le prince Emmanuel de Salm. Cette famille habitait Paris avant la révolution, et Mme la duchesse de Bouillon y vivait dans l'intimité de la princesse de Poix. Mme de Tessé lui pardonnait sa piété et ses opinions politiques en faveur de son esprit et de sa bonne grâce. Elle lui rendait donc quelques visites, mais en général elle aimait mieux qu'on vînt la voir, et ne sortait guère de chez elle. Sa chambre à coucher lui servait de salon. Quand le cercle qui l'entourait n'était pas trop nombreux, et qu'on n'était pour ainsi dire qu'en famille, Mme de Mon-

tagu se tenait à l'écart, travaillant à quelque ouvrage et ne se mêlant que rarement aux conversations épineuses qui charmaient son entourage. Le comte Adrien de Mun, qui était jeune, enjoué et très-répandu dans la ville, faisait seul diversion, par sa gaieté et par les nouvelles qu'il apportait, à l'éternelle métaphysique de son père et de Mme de Tessé. Mais Mme de Montagu n'interrompait guère son travail, ayant remarqué, dit-elle, « qu'une vie active est, après la gaieté, ce qui plaît le mieux dans un intérieur circonscrit. »

Elle tricotait des bas de laine pour les pauvres émigrés. Ils étaient nombreux à Erfurt, et là, comme ailleurs, dans une misère affreuse. On faisait depuis longtemps ce qu'on pouvait pour les soulager. Mme de Tessé donnait beaucoup; elle donnait pour deux, pour elle et pour sa nièce, qui, dans l'opinion de sa généreuse tante, ne devait avoir plus rien à donner, ayant, chemin faisant, vendu jusqu'à ses robes. De son ancien luxe, il ne restait alors à Mme de Montagu qu'une paire de petits ciseaux montés en or, dont elle n'avait pas pensé à se défaire à cause de leur utilité de chaque jour. Elle les remplaça à Erfurt par des ciseaux d'acier.

Mais voilà qu'un soir qu'elle était à l'ouvrage

dans la chambre commune, un domestique lui remit une lettre portant la signature d'un vieil émigré qu'elle avait connu et secouru à Nuremberg. Ce pauvre homme, nommé M. Tacquet, avait un défaut ; il était grand parleur, et des plus fatigants, ne sachant parler que de lui. Il avait tellement abusé de la patience de Mme de Montagu, qu'il lui échappa un jour, en le quittant, quelque plainte d'un tour assez piquant contre son importunité, ce qui fut d'autant plus remarqué dans son petit cercle qu'on lui reprochait de pousser trop loin l'indulgence. Cependant M. Tacquet se plaignait amèrement dans sa lettre d'être devenu, dans sa misère, un objet de risée par la légèreté d'une personne qui s'était présentée à lui sous les dehors d'un ange consolateur. Il lui disait qu'au lieu de soulager son infortune, elle avait contribué à l'accroître en le rendant la fable de la ville, et en éloignant de lui ceux qui, après son départ, auraient pu lui être utiles. Mme de Montagu, en lisant cette lettre, rougit, pâlit, se troubla et sentit bientôt les larmes la gagner. Elle ne s'apercevait pas que tout le monde avait les yeux fixés sur elle, et ne fut distraite de sa lecture que par un grand éclat de rire des assistants. La lettre qu'elle avait entre

les mains n'était pas de M. Tacquet. Ce n'était qu'une lettre supposée, une espièglerie de M. Adrien de Mun, une espèce de représailles qu'il exerçait contre elle pour un joli sermon qu'elle lui avait fait sur les dangers de la raillerie. Cette explication la soulagea, mais à demi, car, bien que le vieux parleur de Nuremberg ignorât ce qu'elle avait dit et n'en eût reçu aucun dommage, elle n'en fut pas moins affligée de l'avoir dit, et en garda comme un remords.

Mme de Montagu résolut de prendre pour modèle, dans ses rapports avec les émigrés, Mme la duchesse de Bouillon, que les enfants d'Erfurt avaient appris à bénir; ils l'appelaient la dame grise, parce qu'elle n'avait jamais en toute saison qu'une modeste robe de taffetas gris. Elle allait à pied en cet équipage visiter ses amis, qui étaient les malades et les pauvres. Elle invitait à sa table, et recueillait sous son toit les plus vieux, les plus pauvres, les plus ennuyeux, qui étaient ordinairement les plus délaissés. Elle avait adopté une jeune orpheline qu'elle élevait comme si elle eût été sa propre fille, et qu'elle maria plus tard à M. de Vitrolles.

Mme de Montagu aimait beaucoup la dame grise et la voyait le plus souvent qu'elle pou-

vait. Mais il en fut de cette liaison comme des autres. Au bout d'un mois, il fallut se quitter. Il y avait une panique dans la ville. Le bruit courait que Pichegru, maître de la Hollande, allait envahir la Thuringe, et déjà bien des gens faisaient leurs paquets. Mme de Tessé voulut partir. Elle alla d'abord consulter le prince de Dalberg, qui n'était pas lui-même trop rassuré, et, sur son avis, on se remit en route en se dirigeant vers le nord. On ne croyait pouvoir être en sûreté que de l'autre côté de l'Elbe.

On s'arrêta à Altona et l'on se mit en quête d'un domaine; des champs, des bœufs, des étables, c'était le rêve de Mme de Tessé. Elle y tenait, non par goût, mais par économie; car, quoiqu'elle lût encore des romans, elle était très-peu romanesque, et préférait à coup sûr, au spectacle et aux travaux des champs, un salon bien éclairé et bien clos, et une causerie de gens d'esprit. Mais avec de modiques revenus, un salon est une ruine, tandis qu'on peut, sans être riche, vivre largement du produit d'une ferme. Le difficile était de trouver, parmi les terres à vendre, une maison commode et assez spacieuse pour y loger, avec Mme de Tessé, la compagnie qui la suivait. Le printemps s'écoula,

puis l'été, sans qu'on eût pris un parti. Quand, par hasard, une maison plaisait, il arrivait que le domaine était mal situé ou trop petit, ou trop grand, ou trop cher. On passait la soirée à lire des affiches, et le lendemain, M. Boutelaud, un des amis de la colonie, mettait ses bottes et allait à la découverte. Il était quelquefois deux ou trois jours absent, et même plus longtemps, car on poussait les recherches jusqu'au fond du Mecklenbourg et dans tout le Holstein. Quand M. Boutelaud avait fait son rapport, si l'on était content, M. de Tessé partait à son tour, puis Mme de Tessé, à qui appartenait le dernier mot, et qui, dans cette grande affaire, consultait tout le monde, mais ne s'en rapportait qu'à elle-même.

Pendant que chacun était en campagne, Mme de Montagu sortait de son côté. Elle avait ses affaires comme sa tante avait les siennes. Elle allait consoler et secourir les pauvres émigrés. Elle allait, chaque matin, entendre la messe, non pas dans une belle cathédrale comme à Erfurt, car il n'y avait pas même une seule église catholique à Altona, mais dans un petit oratoire domestique, élevé sous le toit d'une bonne, pieuse et respectable famille de Beauvais, nom-

mée Borel. Elle soutenait le courage de Mme de Damas, qui nourrissait son troisième enfant et vivait très-retirée, et surtout très-inquiète du sort de son mari. Le baron de Damas venait de partir pour l'expédition de Quiberon, d'où il ne revint pas. Elle allait de temps en temps à Woudsbech, où demeurait Mme la présidente le Rebours, dont le mari était mort sur l'échafaud le 14 juin 1794, un peu plus d'un mois avant Mme la duchesse d'Ayen. Elles s'étaient écrit souvent, mais ne s'étaient pas vues depuis qu'elles avaient été l'une et l'autre si cruellement éprouvées. Mme le Rebours avait depuis lors beaucoup changé et ressemblait encore plus à sa mère; mais c'était toujours la même activité, la même foi, la même force, et, dans son cœur comme dans sa maison, la même paix. Mme de Montagu ne la quittait qu'à regret, mais réconfortée et plus légère.

Parmi les pauvres réfugiés d'Altona, un des plus pauvres était l'évêque de Clermont, Mgr de Bonald. On sait sa belle conduite à l'Assemblée constituante. C'est lui qui donna l'exemple du refus de serment à la constitution civile du clergé. Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'avant d'en venir là, il avait fait tous ses efforts pour

prévenir cette fatale rupture de l'Assemblée et du Saint-Siége, et que, dans la correspondance qu'il eut à ce sujet avec le souverain Pontife, il avait pour auxiliaires secrets Mme la duchesse d'Ayen et Mme de la Fayette. La mère recevait les lettres du prélat et les donnait à sa fille qui les faisait parvenir à Rome. Les réponses de Rome revenaient par la même voie. M. de Bonald n'avait point oublié cette pieuse complicité d'efforts, d'inquiétudes et de prières. Il avait en vénération la mémoire de la duchesse d'Ayen, aussi fit-il à sa fille exilée un accueil presque paternel. Elle se ménageait chaque matin, soit avant soit après la messe, quelque entretien particulier avec lui; il venait la voir à son tour, et la sagesse de son esprit, ses grandes manières, son usage du monde, l'art avec lequel il savait tempérer, sans la perdre ou la faire oublier, sa gravité épiscopale, avaient conquis aussi Mme de Tessé. Elle alla un jour le visiter, et elle fut si frappée du délabrement de sa demeure et de tout ce qui y manquait, qu'elle engagea sa nièce à lui tricoter, aux approches du froid, une couverture de laine. Cette couverture, aussitôt commencée, et avec tout le zèle qu'on peut imaginer, fut deux ou trois fois interrompue; d'abord, par

le départ de M. Adrien de Mun qui, à ses risques et périls, voulut revoir la France. L'occasion d'écrire à ses amis et à ses proches était trop précieuse pour que Mme de Montagu la laissât échapper, car des amis et des proches, elle en avait tout le long du chemin depuis l'Elbe jusqu'à la Seine. La correspondance faite, M. de Mun parti, elle reprit l'aiguille avec une nouvelle ferveur, bien décidée à ne se donner aucun relâche que la couverture ne fût finie. Mais, deux jours après, on reçut une lettre d'Angleterre. Cette lettre était de Mme la princesse d'Hénin. Jusque-là l'aiguille allait toujours. Mais la princesse annonçait à Mme de Tessé la prochaine arrivée de Mme de la Fayette à Altona. Pour le coup, l'aiguille s'arrêta d'elle-même, et de toute la journée il fut impossible à Mme de Montagu de faire un point. Elle n'était pas plutôt assise qu'elle avait envie de se lever. Elle était dans une agitation extraordinaire. Elle avait appris depuis quelque temps que sa sœur était libre, et Dieu sait quelles actions de grâces elle en avait rendues. Elle avait même confié à M. de Mun une lettre pour elle, tant elle était loin de s'attendre à la revoir sitôt. Et que venait-elle faire à Altona ? est-ce qu'elle fuyait quelque

persécution nouvelle? Mme de Montagu, pleine d'espoir, de doutes, d'inquiétudes, allait et venait sans pouvoir fixer son esprit et calmer son cœur, incapable de rien faire, sinon de préparer la chambre que sa sœur devait occuper, et d'y remonter sans cesse pour s'assurer qu'il n'y manquait rien.

Le lendemain matin, se trouvant un peu apaisée et rafraîchie par quelques heures de sommeil, elle allait se remettre à l'ouvrage, lorsqu'un coup de canon annonça l'entrée en rade d'un navire. Elle tressaillit à ce bruit et jura à Mme de Tessé, qui se refusait à y croire, que c'était sa sœur qui arrivait. Elle voulait aller à sa rencontre, quoiqu'elle en eût à peine la force; mais Mme de la Fayette parut quelques instants après, suivie de ses deux filles Anastasie et Virginie, mariées depuis, la première à M. de Latour-Maubourg, la seconde à M. de Lasteyrie. Ses malheurs l'avaient beaucoup changée, mais on voyait encore dans ses traits, sous la trace des souffrances, un calme surprenant, et avec cela un air de résolution qui avait quelque chose de tout à fait imposant. Les deux sœurs ne s'étaient pas revues depuis la visite à l'auberge des Marthes de Vairre, en 1792. On juge de l'émotion,

de la joie, des larmes, des étreintes de cette réunion. Mme de Tessé, pour ne pas gêner la liberté de leurs épanchements, s'éloigna discrètement, emmenant avec elle ses deux petites-nièces, dont l'aînée avait environ quinze ans. Les deux sœurs étaient si émues, qu'elles furent longtemps sans pouvoir se parler. Mais elles savaient bien à quoi elles pensaient l'une et l'autre, et quand Mme de Montagu, rompant la première le silence, s'écria, en sanglotant : « Les avez-vous vues ? » Mme de la Fayette lui répondit, sans autre explication, qu'elle n'avait pas eu ce bonheur. Mais elle connaissait presque toute l'histoire et de la prison et du supplice. Elle avait vu M. Grelet, elle avait vu le P. Carrichon ; elle s'était entretenue avec eux ; elle apportait même à sa sœur une copie du testament de sa mère. On ne parla pas d'autre chose durant ce premier entretien, qu'il fallut abréger par égard pour Mme de Tessé. On l'acheva par une prière d'actions de grâces, et l'on alla rejoindre la compagnie, qui était impatiente d'interroger à son tour Mme de la Fayette.

Mme de la Fayette est un des plus beaux caractères de cette lamentable époque, où se révélèrent tant de grandes âmes. Dans la marche

terrible et précipitée de la révolution, la popularité de son nom s'était promptement effacée, et elle avait été arrêtée en septembre 1792, au château de Chavaniac, en Auvergne, pendant que son mari, décrété d'accusation, s'était vu forcé de quitter l'armée qu'il commandait sur la frontière et de se réfugier en Allemagne. Rien de plus remarquable que la fermeté qu'elle montra parmi les épreuves et les périls qu'elle eut à traverser, la présence et la liberté de son esprit, la noblesse et même la hauteur de ses sentiments, ses réponses au tribunal du Puy, où elle plaida elle-même sa cause, ses allocutions au peuple en diverses circonstances, le langage qu'elle tint toujours aux autorités révolutionnaires. Aussi inspirait-elle le respect et l'admiration aux personnes de tous les partis, qui, souvent froissées ou irritées par le nom qu'elle portait, se trouvaient toujours séduites, quand elles l'approchaient, par l'empire de ses qualités et de ses vertus.

On connaît sa belle et fière lettre à Brissot pour lui demander sa liberté, ou du moins la faveur de rester prisonnière à Chavaniac sur sa parole et sur la responsabilité de son village, qui s'y offrait, lettre qu'elle terminait par ces mots : « Je consens à vous devoir ce service. » On pour-

rait citer celles qu'elle écrivit à Roland, ministre de l'intérieur, et à Servan, ministre de la guerre, pour solliciter la permission d'aller rejoindre M. de la Fayette, fait prisonnier sur le territoire étranger; celles enfin qu'elle adressa au duc de Brunswick, à la princesse d'Orange, au roi de Prusse, auquel M. de la Fayette avait été confié par la coalition, qui, alarmée de ses principes républicains, en avait fait un prisonnier d'État.

Cependant on avait consenti à la laisser retourner à Chavaniac sur sa parole; mais, lorsque le règne de la Terreur s'ouvrit à la chute des Girondins, elle fut arrêtée de nouveau en octobre 1793, arrachée à ses enfants, enfermée d'abord à Brioude, puis, à la fin de mai 1794, mandée et transférée par la gendarmerie à Paris, où elle arriva la veille de la fête de l'Être suprême, et au milieu des massacres du tribunal révolutionnaire. Elle ne pouvait douter qu'elle ne marchât à la mort. On la conduisit d'abord à la Force, dont le séjour fut affreux; puis elle fut transférée au collége du Plessis, où elle rencontra sa cousine, la duchesse de Duras[1], à laquelle, peu

[1] Louise-Henriette de Noailles, fille du maréchal de Mouchy et sœur du prince de Poix et du vicomte de Noailles.

de jours après son entrée, elle fut chargée d'annoncer la déchirante nouvelle de la mort sur l'échafaud du maréchal et de la maréchale de Mouchy, son père et sa mère. Hélas! peu de temps après, la duchesse de Duras eut, à son tour, la même et cruelle mission à remplir auprès d'elle, et à lui apprendre la fin semblable de sa grand'mère, de sa mère et de sa sœur. Un tel coup put à peine être supporté par une âme aussi sensible, aussi aimante, aussi ardente que la sienne. « Elle ne pouvait surtout pas croire, dit la duchesse de Duras dans le journal de sa prison, à la fin cruelle de son ange de sœur (la vicomtesse de Noailles) qu'elle adorait, et qui réunissait, il est vrai, tout ce qu'il est possible de vertus et d'agrément. » « Remerciez Dieu, écrivait-elle à ses enfants, d'avoir conservé ma vie, ma tête, mes forces, et ne regrettez pas d'avoir été loin de moi. Dieu m'a préservée de la révolte contre lui ; mais je n'eusse pas longtemps supporté l'apparence d'une consolation humaine. » Et une autre fois à son fils : « L'idée de suivre des traces si chères eût changé pour moi en douceur les détails du dernier supplice. »

Du reste, elle était là ce qu'elle était ailleurs, douce, ferme, résignée, et, comme à Brioude,

pensant plus aux autres qu'à elle-même, au milieu de tout ce qu'on avait à souffrir dans ces horribles prisons. « Elle était, raconte une dame prisonnière avec elle au Plessis, elle était si pieuse, si charitable, si constamment empressée d'adoucir tous les genres d'infortune qui nous entouraient, qu'elle faisait notre admiration. » Et, après avoir cité plusieurs faits, elle ajoute : « Cette bienfaisance inépuisable qu'elle déployait personnellement de concert avec la duchesse de Duras, cette charité et ce courage actif qui les caractérisaient toutes deux, ses intercessions continuelles en faveur des pauvres et des malades, les plaintes et les prières dont elle importunait sans cesse pour eux le concierge et sa femme, me faisaient frémir sur sa destinée ; mais jamais aucune crainte de ce genre ne vint l'assaillir [1]. » Un mot cependant pouvait la perdre ; on immolait régulièrement et au hasard une soixantaine de victimes par jour. Qui peut se figurer l'horreur de ces temps ! La prisonnière du Plessis, que nous venons de citer, raconte encore : « Haly, concierge de la prison, nous dit un jour : « — Je

[1] *Les Prisons en* 1793, par Mme la comtesse de Bohme, née de Girardin. 1 vol. in-8°, pages 103 et 188.

sors de chez Fouquier-Tinville; je l'ai trouvé étendu sur le tapis, pâle, anéanti; ses enfants le caressaient et essuyaient la sueur de son front. Il me répondit lorsque je lui demandai ses ordres pour la liste du lendemain : — Laissez-moi, Haly, je n'y suffis pas! quel métier!... » Puis, comme par instinct, il ajouta : « Voyez mon secrétaire, il m'en faut soixante; n'importe lesquels; qu'il les assortisse [1]. »

Enfin le 9 thermidor sonna. La Convention terroriste expira, épuisée de crimes et noyée dans son propre sang; les prisons se rouvrirent, et, au bout de quelque temps, tous les prisonniers furent élargis, excepté Mme de la Fayette. On ne l'osait point, disait-on. Le nom de la Fayette était devenu le plus odieux à la révolution, qui l'accusait de l'avoir trahie, parce qu'il n'avait pas voulu la suivre dans ses crimes et ses excès. « Legendre, qui l'interrogea, dit Mme de Duras présente, la traita indignement, en lui répétant qu'il détestait son mari et son nom; mais elle lui répondit avec autant de courage que de noblesse, lui répéta à son tour qu'elle saurait défendre toujours et contre tous son nom et son

[1] *Les Prisons en* 1793, page 130.

mari, et répliqua à ses injures avec une telle fermeté, qu'il la renvoya dans la prison en disant qu'elle était une insolente. » Elle ne fut enfin rendue à la liberté, après avoir été transférée en diverses maisons d'arrêt et enfermée avec les montagnards, que le 2 février 1795.

On conçoit l'espèce de passion de Mme de Montagu pour une telle sœur, dont l'âme lui était si bien connue, et correspondait si bien à la sienne. Aussi ses questions et ses effusions de cœur ne tarissaient pas. Il en était de même des personnes qui l'entouraient. Mme de Tessé fit raconter à Mme de la Fayette tout ce qu'elle avait souffert dans sa longue captivité, et lui adressa une foule de demandes tantôt personnelles, tantôt d'un intérêt général.

M. de Mun et M. de Tessé ne témoignaient pas moins de curiosité, et c'est à force de l'interroger qu'on l'amena à parler du but de son voyage. Elle dit, comme la chose la plus naturelle du monde, qu'elle tâchait de rejoindre son mari, qu'on avait transféré de Wesel dans la forteresse d'Olmutz en Moravie. Cette pensée ne l'avait jamais quittée ; et elle aurait exécuté ce projet plus tôt, si elle n'avait cru d'abord devoir trouver les moyens d'envoyer son jeune fils en Amérique, en

l'adressant au général Washington, puis d'aller en Auvergne, chercher ses filles, y revoir sa vieille tante et régler ses comptes avec ses créanciers, et elle avait même, aidée de quelques diamants de sa sœur de Grammont et d'une somme que lui avança le ministre des États-Unis, racheté le château de Chavaniac, le dernier asile de la vieille tante qui avait élevé son mari.

Elle l'avait quittée avec beaucoup de peine, mais elle avait trouvé sur la route, en revenant, une consolation à laquelle elle ne s'attendait pas. Sa sœur, Mme de Grammont, qui voulait absolument la revoir, et qui n'avait pas assez d'argent pour aller en poste, ne voulant pas non plus voyager en diligence avec les patriotes, avait été avec son mari la chercher à pied de la Franche-Comté à Paris, et, ne l'ayant pas trouvée à Paris, ils avaient tous deux continué leur route jusqu'en Auvergne. C'est à Brioude qu'ils se rencontrèrent, on peut juger avec quels déchirements après de si cruelles pertes et tant de malheurs. Puis ils se remirent tous ensemble en route pour Paris, partie à pied, partie dans la mauvaise patache que Mme de la Fayette avait louée.

Enfin, après la chute définitive des monta-

gnards, en prairial (mai 1795), et avec la protection de Boissy-d'Anglas, elle finit par obtenir le passe-port tant désiré, acheva de régler quelques affaires de famille et partit avec joie. Son passeport était pour l'Amérique ; on n'avait pas voulu lui en accorder un pour l'Allemagne; ce qui l'avait obligée de s'embarquer, et ce qui l'avait fait arriver par mer à Altona. Et maintenant elle allait à Vienne se jeter avec ses filles aux pieds de l'Empereur, et lui demander, non pas la grâce de son mari, car on ne demande grâce que pour un coupable ; non pas même justice, elle ne l'eût point obtenue; mais la faveur de s'enfermer avec lui dans la forteresse d'Olmutz.

Mme de Tessé et M. de Mun, les sages de la compagnie, tout en admirant les sentiments qui l'entraînaient, firent à son projet diverses objections. Ils lui représentèrent les difficultés de l'entreprise, les rebuts qui l'attendaient à Vienne, et jusqu'au danger du succès, sa santé déjà affaiblie par le séjour des prisons, la brutalité des geôliers, le manque d'air et d'exercice pour ses filles, tout ce que la raison et l'amitié pouvaient inventer de plus propre à la détourner de son héroïque démarche. Mais elle avait tout prévu, et sa résolution était inébranlable. Elle répon-

dait pourtant avec douceur à chaque objection qu'on lui faisait, et, tandis qu'elle parlait, sa sœur l'écoutait avec ravissement; de temps en temps, elle la pressait contre son cœur.

Le séjour de Mme de la Fayette à Altona fut de courte durée. Elle y acheta, pour abréger sou voyage, une chaise de poste, prit un domestique allemand qui savait un peu le français, et pouvait, chemin faisant, lui servir d'interprète, et se procura, non sans peine, un passe-port; ses emplettes terminées, ses mesures prises, elle n'accorda aux prières de sa tante ni un jour ni une heure, elle partit avec ses filles, laissant tous ceux qui l'avaient vue durant ce court séjour, dans l'admiration de son courage, de sa prévoyance, de son activité, de sa douceur. Mme de Montagu n'éprouva, pour ainsi dire, aucun vide de son départ. Il lui semblait qu'elle était toujours présente à ses côtés, et qu'elle l'entendait. Elle aimait à repasser dans sa mémoire tout ce qu'elle lui avait dit, et elle sentait, dit-elle, « qu'elle avait de quoi vivre longtemps sur les provisions que sa sœur lui avait laissées. »

La couverture de l'évêque, remise sur le métier, fut de nouveau interrompue par l'arrivée de M. de Montagu. Il avait reçu de M. le duc de

Bourbon, son ancien général, l'invitation de prendre part à une expédition royaliste qui se préparait en Angleterre et devait faire suite au premier débarquement de Quiberon. La Bretagne et la Vendée, où s'était organisée la guerre des chouans, étaient toutes disposées à un soulèvement nouveau, et ce soulèvement avait été concerté sur une large échelle entre les royalistes du dedans, les émigrés du dehors, le gouvernement anglais et M. le duc de Bourbon, qui devait continuer d'agir avec sa petite armée sur les bords du Rhin. Les émigrés que les Anglais avaient débarqués à Quiberon ne formaient que la tête de l'expédition projetée; d'autres, qu'un prince français devait commander, allaient les suivre, et M. de Montagu était du nombre. Ils devaient s'embarquer à Hambourg, mais on connaît le malheureux début qui ruina toute l'entreprise. Pendant les quelques jours que M. de Montagu passa à Altona, attendant le départ du navire qui devait l'emporter, il reçut un contre-ordre de M. le duc de Bourbon. Il se préparait donc à retourner à Constance, sans oser, non plus que sa femme, laisser voir la douleur qu'ils ressentaient de cette séparation. Mais Mme de Tessé devina ce qu'ils lui cachaient, et

leur dit, de la manière la plus gracieuse, que, puisqu'ils étaient réunis, ils ne devaient plus se quitter. Ce mot fit merveille. Trois jours après, l'interminable couverture de l'évêque était finie. Mme de Montagu, en l'offrant au prélat, lui dit que ce travail lui avait porté bonheur, et qu'il se rattachait aux plus doux moments de son exil. Il reçut ce présent avec infiniment de grâce, avoua qu'il en avait besoin, et promit de s'en servir; mais quant à ce dernier point, Mme de Montagu n'est pas bien sûre qu'il ait tenu parole. Le bon prélat ne savait rien garder, et il trouvait toujours, parmi ses compatriotes, quelqu'un de plus frileux que lui.

On quitta Altona dans le courant d'octobre, pour se rapprocher d'une résidence que Mme de Tessé avait en vue. Mais, avant de partir, l'aimable tante jugea à propos d'augmenter le personnel déjà nombreux de sa maison. Elle emmena avec elle un vieux prêtre déporté, l'abbé de Luchet, dont elle fit son chapelain. C'était chez elle un luxe tout nouveau qu'un chapelain, et pour l'abbé de Luchet l'emploi équivalait à une sinécure; mais, disait en souriant Mme de Tessé à M. de Mun, ma nièce est là pour l'occuper.

CHAPITRE X.

PLOEN. — WITMOLD.

(1796).

On alla hiverner dans la petite ville de Ploen, près du lac de ce nom, à vingt-cinq lieues au nord d'Altona. Ce n'est pas sans peine que Mme de Tessé parvint à installer dans un logement étroit et incommode, et pourtant un des beaux de l'endroit, sa nombreuse caravane. Il fallut que chacun payât de sa personne dans ce travail d'emménagement. C'était M. de Mun, qui s'amusait à lire, au haut d'une échelle, les livres qu'il avait mission de ranger; l'abbé de Luchet, qui était fort gauche et fort distrait; M. Bouteland, qui faisait plus de bruit que de besogne;

M. de Tessé, qui contrecarrait, sans le vouloir, les plans de sa femme, et enfin M. de Montagu, qui se multipliait, et qui, par son bon goût et son adresse, réparait un peu le désordre, à la grande satisfaction de Mme de Tessé, qui, sans lui, en eût perdu la tête. Mme de Montagu, pour sa part, déballait, comptait et écrivait l'état du linge, et, sans se montrer indifférente aux tribulations de sa tante, elle se nourrissait, à l'écart, de pensées et de sentiments bien éloignés des agitations qui troublaient tout son entourage.

Dès qu'on fut à peu près installé, il fallut faire une visite d'étiquette à Son Altesse le duc d'Oldenbourg, qui habitait le château de Ploen, et qui était plus qu'à moitié fou. Le prince offrit des rafraîchissements à ses hôtes, et leur débita, en un moment, cent extravagances. Après le duc, on alla voir M. le Bailli et Mme la Baillive, braves gens, un peu lourds, très-bienveillants, très-polis, mais d'une politesse à outrance et à n'en plus finir. Dans la disette où l'on était de toute compagnie, sur cette plage triste et presque déserte, c'était pourtant une ressource à ménager que Mme la Baillive. Mme de Tessé lui rendit avec profusion, et le plus sérieusement du monde,

ses révérences, et depuis lors, sans rien rabattre de la cérémonie, on devint assez grands amis. Le Bailli donnait de temps en temps des dîners de gala, auxquels assistait ce qu'il y avait de plus illustre et de plus sensé à la petite cour de Ploen. On fut de ces dîners. La Baillive offrait un thé une ou deux fois par semaine. On était du thé de la Baillive. Mme de Montagu s'en fût bien passée, car chacun de ces régals était assaisonné de morceaux de clavecin presque aussi traînants et aussi ennuyeux que les révérences allemandes.

Elle employait trop bien son temps pour n'en être pas avare. Sa vie était littéralement, comme elle le dit, « bourrée d'occupations. » La méditation, la prière, les travaux d'aiguille, une correspondance assidue, des lectures sérieuses, l'œuvre qu'elle préparait pour venir au secours de ses frères émigrés, et dont l'histoire mérite un chapitre à part, ces divers soins remplissaient sa journée sans y laisser le moindre vide. Son esprit, son cœur et ses mains ne se reposaient jamais. Mme de Tessé ayant pris trois ouvrières pour lui faire des rideaux, Mme de Montagu travaillait aux rideaux avec les ouvrières. Elle causait en même temps avec elles, afin de se per-

fectionner dans la langue du pays, et, pour sanctifier à la fois l'étude, la causerie et le travail, elle se faisait réciter et apprenait par cœur la traduction allemande du *Pater,* et donnait en échange, aux ouvrières, de bons conseils, mais en un allemand, dit-elle, un peu baroque. Si elle trouvait la journée courte, les soirées, en revanche, lui paraissaient bien longues. Elle n'y était pourtant pas oisive, et pouvait, tout en travaillant, entendre la lecture; mais c'était précisément ce qu'elle redoutait. On lut à Ploen, pendant toute une semaine, les *Chevaliers du Cygne*, de Mme de Genlis. On y lut ensuite *Clarisse Harlowe*, qui dura un mois. A *Clarisse Harlowe* succéda *Tristram Shandy*; à *Tristram Shandy* la *Vie des Hommes illustres*, de Plutarque, que l'on interrompit pour revenir aux romans; mais, entre chaque roman, on intercalait tantôt une brochure nouvelle, tantôt une tragédie, quelquefois une *Oraison funèbre* de Bossuet.

On voit que le choix des lectures était varié et généralement assez bon, au moins sous le rapport littéraire. Si l'on s'en fût tenu à Bossuet et même à Plutarque, Mme de Montagu les eût goûtées davantage. Toutefois elle préférait souvent ces lectures aux conversations qui les suivaient.

Ce n'était, d'abord, qu'un commentaire sur la lecture qui venait de finir. Mais ce commentaire ouvrait la porte à une foule de digressions qui faisaient bientôt oublier le livre, et l'on passait, sans s'en apercevoir, du roman le plus frivole à une philosophie grave et animée, mais que Mme de Montagu trouvait quelquefois pleine de tristesse et de désenchantement.

Elle se hasardait de temps en temps à prendre la défense des principes qu'on attaquait, mais, se défiant d'elle-même plus que de sa cause, elle ne savait le plus souvent s'il fallait parler ou se taire, et, quelque parti qu'elle prît, elle craignait toujours de n'avoir pas pris le meilleur.

Quant à l'abbé de Luchet, nouveau venu dans la maison, il paraissait comme étourdi de ces conversations et n'osait s'y mêler. Son silence étonna et d'abord inquiéta Mme de Montagu. Pourquoi ne venait-il pas à son aide? Était-ce par tiédeur, par crainte de déplaire, ou par ce sentiment secret d'infériorité personnelle qu'elle éprouvait elle-même en écoutant Mme de Tessé? Elle étudia un grand mois cet abbé de Luchet avant d'oser s'ouvrir à lui en confession. Elle eut enfin la joie de reconnaître en lui un digne prêtre, peu brillant, très-humble, peu capable

peut-être de débrouiller un sophisme, mais très-bon pour diriger dans la bonne voie une âme droite et simple.

Elle assistait chaque jour à la messe que le vieillard célébrait dans sa mansarde, et toujours seule avec le valet de chambre de M. de Mun, qui faisait office de clerc. Le dimanche, deux respectables émigrés de l'endroit, M. de Saint-Paul et M. de Rocquemaurel, venaient grossir l'assistance. Mais, aux approches de Noël, quelques personnes du pays, quoique habitant assez loin de Ploen, demandèrent la permission de venir entendre la messe de minuit. Au jour dit, à onze heures du soir, et par un froid très-rude, les étrangers frappèrent à la porte. Comme la mansarde de l'abbé de Luchet n'était pas encore préparée, Mme de Montagu les reçut à la cuisine où l'on avait allumé un grand feu. C'étaient deux ou trois familles de paysans très-proprement vêtus. Les femmes étaient chaussées, comme les hommes, de grosses guêtres de cuir, le poil en dedans. Le patriarche de la troupe, qui avait les cheveux blancs et portait, sur son dos voûté par l'âge, un manteau de laine à rayures noires, tout rapiécé, dit à Mme de Montagu que ni lui, ni son père, ni son aïeul, n'a-

vaient eu le bonheur d'ouïr la messe à pareil jour, à l'heure même de la naissance du Sauveur. Il avait fait, avec les siens, plusieurs lieues à travers les marais pour venir adorer dans sa crèche Jésus naissant, et participer à une fête qui n'avait peut-être pas été célébrée dans le pays depuis le temps de la réformation. Il était du très-petit nombre de familles catholiques qui n'avaient jamais voulu ni apostasier ni émigrer, et qui, malgré l'éloignement des secours religieux et malgré les persécutions, étaient restées fidèles à la foi de leurs pères.

Mme de Montagu écoutait et considérait ce vieillard avec respect, tout en continuant à tricoter une paire de bas qu'elle allait envoyer pour étrennes à un émigré de Hambourg. Pendant ce temps, les femmes s'étaient accroupies autour du feu, qui faisait fumer leurs vêtements humides, et l'une d'entre elles récitait le chapelet, auquel les autres répondaient à demi-voix. Les hommes étaient debout, la tête découverte. Tout ce monde ne put tenir dans la chambre de l'abbé de Luchet. On laissa la porte ouverte, malgré le froid, et quelques-uns s'agenouillèrent sur les marches de l'escalier. La messe de minuit entendue à Saint-Roch, à la

clarté de mille cierges, et au chant des orgues, avait moins touché Mme de Montagu, que ne la toucha celle de Ploen, célébrée dans un galetas, par un prêtre proscrit, devant un auditoire rustique. Elle se croyait transportée au milieu des pasteurs, dans l'étable de Bethléem.

Il y avait près de six mois que l'on campait aux bords du lac de Ploen, lorsque Mme de Tessé acheta, sur la rive septentrionale de ce lac, la terre de Witmold, qu'elle visitait, convoitait, marchandait, vantait, dépréciait depuis longtemps, sans oser rien conclure. Elle était ainsi. Quand les circonstances l'obligeaient à prendre immédiatement un parti, elle agissait, sous le coup de la nécessité, avec une promptitude, une sagesse et une fermeté admirables; mais, si elle avait ou croyait avoir du temps devant elle, elle tombait, à force de réflexions, dans des incertitudes sans fin qui l'impatientaient elle-même, et la rendaient très-malheureuse. Dans ces moments d'humeur, elle faisait souvent merveille et tranchait tout d'un coup les difficultés qui l'avaient arrêtée des semaines et des mois. C'est ainsi qu'elle fit, par impatience, l'acquisition de Witmold; le marché était bon; ne l'eût-il pas été, elle n'en eût guère été moins satisfaite.

On ne prit pourtant possession du nouvel établissement que dans le courant de l'été. Mme de Montagu était grosse, et, en cet état, très-souffrante selon son ordinaire. Elle consultait de tous côtés les médecins, non pour elle, mais en vue de l'enfant qu'elle portait, et pour savoir quel régime pourrait le préserver de la funeste maladie qui lui avait déjà ravi quatre enfants en bas âge. M. le duc de Noailles lui transmit, de Genève, les conseils du docteur Tissot; ses amis lui en envoyèrent des meilleurs médecins de Londres, de Bruxelles, d'Allemagne. Elle prenait, en même temps, des précautions d'une autre sorte, pour le cas où elle ne survivrait pas à ses couches, ce que lui faisaient appréhender l'anéantissement de ses forces et ses continuelles défaillances. Elle mettait secrètement en ordre ses papiers, brûlait ce qui ne devait pas être lu après elle, écrivait à son mari une lettre d'adieux. Elle éloignait de son cœur tout désir, toute crainte, toute espérance, ne voulant rien que ce que Dieu voudrait, non point moralement abattue, même au milieu de ses faiblesses physiques et de ses actes d'abandon à la divine volonté, mais se livrant, au contraire, avec le même zèle, à ses occupations ordinaires, travaillant

pour les émigrés, préparant des langes à l'enfant qui n'était pas né, agissant comme si elle eût dû vivre, pensant comme si elle eût dû mourir.

De fâcheuses nouvelles qu'elle reçut en ce temps-là contribuèrent à rendre son état plus douloureux. Mme de la Fayette était malade à Olmutz; M. de Beaune était malade à Brunswick; M. de la Salle expirait à Constance, comblé de jours, mais laissant sa famille dans un état de gêne et presque de détresse. M. de Montagu courut auprès de son père. Mme de Montagu fit connaître aux Anglais, par l'entremise de lord Douglas, la conduite de l'Autriche envers les prisonniers d'Olmutz, et tâcha d'émouvoir en leur faveur la générosité d'un peuple qui avait autrefois combattu et souffert pour la liberté. Elle s'ingénia ensuite pour trouver le moyen de venir en aide à la détresse des la Salle.

Ses couches furent si pénibles que Mme de Tessé, qui, pendant la crise, s'était vaillamment postée au chevet du lit de sa nièce, n'eut pas la force d'y rester, et se sauva toute tremblante à l'autre bout de la maison. Mais la jeune mère, au milieu de ses douleurs et des cris involontaires qu'elles lui arrachaient, tranquillisait ceux qui l'entouraient. Le 18 juillet, à cinq heures

du matin, la sage-femme qui reçut l'enfant s'écria gaiement en l'élevant dans ses bras : *Schön ! Schön !* C'était en effet un beau garçon, très-désiré par M. de Montagu. La nourrice, une bonne paysanne des environs, un peu *courtaude*, mais fraîche et bien portante, était là depuis plusieurs jours, et le berceau avait été placé près du lit de la mère comme celui de son premier-né. Mme de Tessé, revenue de son effroi et ne voulant pas, en un pareil moment, livrer sa nièce aux seuls soins de sa garde, fit transporter dans la même chambre son propre lit, et fut aux petites attentions pour la malade, jusqu'à en être, sans le vouloir, importune. Elle avait apporté dans la chambre, avec son lit et ses bonnes intentions, une grande inexpérience personnelle de ce genre de souffrance, son humeur causeuse et ses recettes médicales. Mme de Montagu ne se montra sensible qu'aux témoignages qu'elle reçut de sa bonté, et prit le reste en patience. Ne rien demander, ne rien refuser, était sa règle.

Il n'y avait alors à Ploen, pour constater les naissances, qu'un seul registre authentique, et c'était le registre des baptêmes, tenu par les pasteurs luthériens. Mme de Montagu ne voulant pas entendre parler de laisser baptiser son fils

par les mains de ces pasteurs, il fallut négocier avec les autorités du lieu pour obtenir la permission de le baptiser au logis, selon le rit catholique, sans préjudicier par là à l'établissement de ses droits civils, question qui préoccupait Mme de Tessé autant que le baptême préoccupait sa nièce. L'une voulait, avant tout, faire de l'enfant un citoyen du Ciel, et l'autre n'était pas moins touchée de la nécessité de bien établir sa situation en ce monde. L'abbé de Luchet n'ayant pu arranger l'affaire avec les pasteurs, M. de Montagu eut recours à son ami, M. le Bailli, qui aplanit heureusement toutes les difficultés.

Le baptême fut célébré dans la chambre de Mme de Montagu et tout près de son lit, sans autres témoins que M. de Montagu et M. de Mun. M. et Mme de Tessé tenaient l'enfant qui reçut les noms d'Adrien-René-Joachim, auxquels on ajouta le nom d'Attale, qui est celui par lequel on prit l'habitude de le nommer. La cérémonie fut précédée d'une assez vive controverse entre Mme de Tessé et son vieux chapelain, à qui elle voulait prouver qu'un baptême protestant aurait été tout aussi bon qu'un baptême catholique. Le vieillard lui répondit brièvement, mais avec une tristesse visible. Il se mit ensuite à genoux, fit le signe

de la croix; tout le monde l'imita, et ce petit incident, au lieu de troubler la cérémonie, ne fit que la rendre plus calme et plus imposante. Mme de Tessé était facile à émouvoir et fut émue. Mme de Montagu le fut encore davantage. On était au 21 juillet, veille de l'anniversaire de la mort de sa mère, de sa sœur et de sa grand'mère. Ce souvenir cruel se mêlait dans son cœur aux joies du moment, et elle pleurait à chaudes larmes derrière ses rideaux.

Une lettre de Mme de Grammont arriva peu de jours après. Mme de Tessé la reçut et en prit connaissance, bien résolue de la soustraire à la convalescente en cas de mauvaises nouvelles. Elle n'y en trouva, à son grand étonnement, d'aucune espèce; mais, à la place, une piété si haute et si dédaigneuse des choses terrestres, un avant-goût si vif des béatitudes de l'autre vie, une foi si ferme et si enthousiaste, qu'elle dit à sa nièce, en lui donnant la lettre : « Voilà qui va vous plaire plus que mes radotages. Votre sœur est au dix-huitième ciel. »

Mais une des félicitations qui touchèrent le plus son cœur fut celle qui lui vint de la prison d'Olmutz: « Il vous est plus aisé de juger, lui écrit la prisonnière, qu'à nous d'exprimer, ma chère petite,

l'émotion de nos cœurs en recevant cette charmante lettre du 17 juillet, qui nous apprend la nouvelle de vos couches, qui nous y transporte, et où nous vous y retrouvons telle que nous vous connaissons depuis si longtemps. Nous bénissons mille et mille fois ma chère tante de la manière ravissante dont elle vous peint à ces pauvres prisonniers qui trouvent dans le charme de ses tendres soins pour vous une de leurs plus douces pensées... Il y avait peu de jours que j'avais obtenu de répondre ensemble à vos lettres du 14 juin et du 1er juillet; mais, pour celle-ci, j'ai sollicité de ne pas différer; et non-seulement M. le major de la place, mais la garde tout entière fût-elle assemblée devant moi, ne pourraient m'empêcher de trouver quelque douceur à vous parler de ce que je sens, de ce que nous sentons tous quatre pour vous... »

On quitta Ploen au mois d'août. Mme de Montagu n'en sortit qu'à regret. « J'aurais voulu, dit-elle, baiser en m'éloignant le seuil de la chambre où j'avais souffert, et où il m'avait été donné d'enfanter un chrétien. »

On alla à Witmold en bateau, par une de ces belles journées toujours un peu brumeuses des pays du Nord. On débarqua après une heure de

navigation, et la première pensée de Mme de Montagu, en abordant, fut de louer Dieu et de lui demander la grâce de contribuer à sa gloire sur ce nouveau rivage. Elle regarda ensuite autour d'elle, et ne vit d'abord qu'une plaine immense couverte au loin de pâturages et d'étangs. Ce paysage tranquille, à demi éclairé par le soleil, à demi noyé dans la brume, beau à voir, mais un peu triste, lui fit éprouver ce qu'elle appelle « la sensation du désert. »

Le domaine où l'on s'établit s'étend à l'est, dans la plaine, et forme au couchant une presqu'île sur le lac.

Il y avait là une basse-cour, des vacheries, des prés bordés de pins et de pommiers, des champs de houblon, de lin, de froment et d'autres cultures. On n'avait presque rien à demander à la ville. M. de Tessé y trouva des barques, des filets, et se fit pêcheur. Avec M. de Montagu, on ne courait pas le risque de manquer de gibier. Les premiers mois de ce séjour furent donc assez agréables, mais c'étaient les plus beaux de l'année. L'hiver parut long et fut attristé par la nouvelle du mariage de M. le duc de Noailles avec Mme la comtesse de Golowskin, événement qui, pour être prévu, n'en fut pas moins douloureux

pour Mme de Montagu. Le lac était gelé, les chemins pleins de neige, et l'âpre vent de la Baltique soufflait autour de la maison avec une incroyable violence. L'été revint enfin, puis s'en alla encore, et, tout compte fait, on ne resta pas moins de quatre ans dans cette « petite Sibérie. »

La vie qu'on y menait était, on le conçoit, assez monotone. Tous les jours se ressemblaient; mais Mme de Montagu, pour sa part, savait en abréger la longueur. Sa chambre avait vue sur les champs; elle y avait ses livres, ses papiers, et l'on y apercevait souvent de la lumière fort avant dans la nuit. Le testament de sa mère, que Mme de la Fayette avait copié pour elle, était suspendu à la muraille, au-dessus de la table où elle écrivait. Le berceau du petit Attale lui servait de prie-Dieu, et tout chez elle était propre et en ordre, avant le réveil de la plupart des hôtes du logis. D'autres occupations l'attendaient.

A peine sortie de sa chambre, elle allait chaque matin, hiver comme été, à la laiterie, compter les baquets de lait encore fumants qui étaient la principale richesse du domaine. Il y avait là le lait de cent vingt vaches. On en faisait du beurre

qu'on vendait à Hambourg, d'où on l'expédiait par tonnes pour les îles. Elle veillait à la propreté des étables et avait l'œil à tout; non qu'elle se connût à tout, tant s'en faut, mais parce que sa présence animait le zèle des serviteurs, et qu'un ordre de Mme de Tessé, transmis par sa nièce, était toujours plus promptement et mieux exécuté. Elle interrompait souvent, dans la journée, une lecture attachante ou une méditation pieuse, pour vaquer aux soins en apparence les plus humbles. Quoique d'une santé faible, elle trouvait des forces pour suffire à tout; s'il y avait quelque malade dans la maison ou aux alentours, elle arrivait et s'installait sans crainte auprès de lui, le consolait et le servait. Elle choisissait volontiers, dans ce pays protestant, les jours de fêtes catholiques pour faire une tournée de malades, et payer à Dieu, comme elle le disait, « sa rente d'actions de grâces. »

Qu'un enfant vînt à mourir, elle quittait tout pour aller consoler sa mère, et elle lui portait des fleurs et des rubans pour en parer l'enfant mort, suivant la touchante coutume du pays. Elle cherchait, par son activité bienfaisante et sa douceur, à faire revivre en elle les vertus de sa mère et de tous ceux qu'elle pleurait.

Cette sollicitude sans bornes de Mme de Montagu paraissait sans doute excessive à sa tante ; celle-ci lui disait qu'elle pouvait bien envoyer des secours aux gens sans se prodiguer ainsi elle-même ; mais, en d'autres moments, elle était attendrie, et, la voyant un soir courir furtivement du côté de la bourgade, après avoir été occupée tout le jour de la grande *œuvre des émigrés,* dont il sera parlé dans le chapitre suivant, elle l'arrêta par sa robe et lui dit tendrement : « Ma chère nièce, vous n'êtes pas ici à votre place ; vous devriez être ou sœur grise dans un hôpital, ou impératrice de Russie. Vous auriez alors un champ assez vaste pour exercer votre besoin d'agir et de faire le bien. »

Rien dans la vie de Mme de Montagu ne semble plus étonnant que cette continuelle et féconde application à tant de choses à la fois, dont chacune eût suffi à remplir et ennoblir la vie d'une autre personne.

Il n'en a été donné, jusqu'à présent, qu'une faible idée. Elle avait coutume, par exemple, de se tracer par écrit, une ou deux fois l'an, des règles de conduite, n'étant jamais satisfaite d'elle-même, trouvant toujours en elle quelque imperfection que n'y apercevaient pas d'autres yeux

que les siens; modifiant, selon les circonstances, l'emploi et la distribution de son temps, s'imposant des labeurs nouveaux, « voulant faire de chaque jour, comme elle le dit quelque part, et de chaque heure du jour, un degré pour monter au ciel. Quand je n'écris pas mes résolutions, disait-elle, elles sont dans ma tête comme une forêt où les routes ne sont ni percées, ni tracées. » Elle les écrivait donc pour ne rien donner au hasard et pour faire à propos chaque chose, sans s'encombrer ni s'égarer.

Elle avait, en outre, le culte des anniversaires. Il ne s'était pas passé dans sa famille, chez ses amis, chez ses plus humbles serviteurs, un événement heureux ou malheureux qu'elle n'en gardât et n'en fêtât pieusement la mémoire. La naissance, le baptême, la première communion, le mariage de ses sœurs et d'autres personnes chères l'occupaient encore, après vingt ans et plus, dans ses prières. Aussi Mme de Tessé avait-elle fabriqué un mot pour caractériser cette habitude; elle accusait sa nièce de *familiomanie*. Chacun des jours, que nous voyons s'écouler avec tant d'indifférence, parlait à son cœur, lui retraçait un souvenir, et la faisait revivre avec les absents ou avec les morts.

Les malheurs et les joies de la patrie avaient aussi dans ce cœur généreux leurs lointains échos et leurs anniversaires. Elle savait, pour nourrir son âme, tirer parti de la seule lecture du calendrier.

Son occupation de tous les soirs, après les comptes et la correspondance relative à l'*œuvre des émigrés*, et après les correspondances d'amitié auxquelles elle était très-fidèle, c'était d'écrire son *Journal*. « Écrire ses impressions de chaque jour, c'est, disait-elle, fixer, multiplier et prolonger les avantages de l'expérience. » Mais ce n'était pas dans cette seule vue, c'était aussi pour sa sœur, Mme de Grammont, qu'elle avait depuis longtemps entrepris ce travail. Elle voulait qu'il servît de lien « à leur vie brisée et séparée, » se proposant de mettre un jour sous les yeux de celle qu'elle nomme « sa seconde conscience, » ce miroir de sa vie et de son âme, et de lui dire : Jugez-moi.

Telle est la clef de cet écrit, l'explication de tout ce qu'on y trouve d'intime, de secret, de charmant, et de tout ce qu'une curiosité profane peut regretter de n'y pas rencontrer. On ne vit jamais entre deux sœurs pareille ressemblance de vertus et pareille diversité de caractères.

« L'attente, l'épreuve, la permanence du malheur, m'ont enfin rendue *impassible,* » écrivait Mme de Grammont. Mme de Montagu note ce mot en son *Journal,* et ajoute : « Et moi, mon Dieu ! tout m'agite et tout m'ébranle. » Elle avait pour cette incomparable sœur la même admiration qu'à douze ans. « Je ne suis pas digne ce soir de causer avec vous, » lui écrit-elle. Elle lui parle comme si elle était là, tantôt avec une tendresse enjouée, tantôt avec passion : « Je suis orpheline de ma sœur. » Et ailleurs : « Je porte mes enfants dans mes bras et ma Rosalie dans mon cœur. » Combien de fois à Witmold, « à cette belle clarté des nuits du Nord, » ne s'est-elle pas mise à la fenêtre, pensant à sa Rosalie qui, dans la solitude agreste de la Franche-Comté, jouissait aussi de la vue de ce beau firmament, « et s'en servait pour s'élever à Dieu ! » Cette amitié était, comme on le voit, sa continuelle occupation, et comme une des vertus de sa vie.

C'est ainsi que s'écoulaient à Witmold les journées de l'exil. Mme de Montagu y connut souvent la douleur, jamais l'ennui. Elle savait prendre part aux joies comme aux peines d'autrui. On la vit même un jour danser à un bal

rustique que Mme de Tessé donna à ses moissonneurs après la coupe des blés.

L'abbé de Luchet, j'aime à le croire, n'en fut point scandalisé, mais je n'en réponds pas. Il était d'humeur assez austère, et, quoique ennemi des jansénistes, il tombait volontiers dans leurs mélancolies et leur découragement à l'égard de la nature humaine. Il aimait sincèrement Mme de Montagu, il la voulait parfaite et la blâmait sans miséricorde de tout ce qui pouvait se mêler d'humain en son langage ou en ses actions. De temps en temps, il l'accompagnait en la sermonnant, dans ses excursions charitables, et, le lendemain, il reprenait son sermon soit à l'office, soit au grenier, assis en face d'elle, en épluchant ensemble de la laine ou en écossant des pois, afin que tout marchât de front, la morale avec le travail.

Cette sévérité toute chrétienne n'avait, au demeurant, rien que d'agréable à Mme de Montagu. Le plus pénible pour elle, à Witmold comme à Ploen, c'étaient les soirées du salon. Tant que durait la partie de whist, cela allait encore. Les joueurs ne disaient mot, et elle se tenait fort tranquille à l'écart, tricotant des bas ou des gilets pour les pauvres, ou brodant des fichus à la mode, qu'elle faisait vendre à Hambourg, et du

produit desquels elle achetait des chemises pour ceux qui en manquaient. Mais après le whist on lisait, on causait, et c'était pour elle le moment critique, bien qu'elle en fût parfois quitte pour la peur.

Variété, instruction, esprit, grâce, finesse, rien ne manquait à ces entretiens, hormis, comme on sait, un peu de religion, et, comme on le croira sans peine, un peu de charité. Pour Mme de Montagu, cela suffisait à leur enlever leur charme. Un propos irréligieux lui gonflait le cœur, et elle avait horreur de la médisance. Aussi ne trouve-t-on dans le *Journal* aucun écho de ces longues conversations de l'exil qui, en moyenne, ne duraient pas moins de cinq heures par jour. On y voit seulement que Mme de Montagu était constamment sur les épines, souvent gênée et froissée dans ses affections et ses croyances. Aussi se mêlait-elle de moins en moins à ces discussions « terribles, » si ce n'est pour tâcher d'y faire diversion, en amenant sur le tapis d'inoffensives questions d'économie domestique qu'elle entendait fort mal, mais que sa tante aimait et se piquait de bien entendre. On tombait parfois dans le piége, mais on trouvait toujours moyen d'en sortir. C'était alors à elle d'éluder les efforts qu'on faisait

pour la faire parler sur la religion. Elle avait bien raison de fuir d'inutiles disputes. Elle défendait mieux sa cause par sa réserve, son travail et toute sa conduite, qu'elle n'aurait pu le faire par les plus beaux discours. Sa seule contenance, un mot, un regard d'elle, suffisaient à réprimer chez les autres certaines hardiesses de pensée, ou à les rendre plus indulgents. M. de Mun disait qu'elle était la seule dévote qui lui eût donné l'envie de faire son salut, et Mme de Tessé dit un jour qu'elle lui rappelait certain tableau qu'on lui avait montré en Italie, où l'on voit saint Michel qui terrasse le diable rien que du bout de son orteil. Ce genre de conversation n'était pas, du reste, le seul inconvénient de ces réunions du soir. La fatigue, à la longue, s'y faisait sentir. Elles devenaient monotones, car on n'entendait plus parler de ce qui arrivait au loin. C'est à peine si l'écho de tout ce qui se passait en France, l'insurrection du 1er prairial, la journée du 13 vendémiaire, l'établissement du Directoire avec les conseils des Anciens et des Cinq Cents, la nouvelle constitution de l'an III, les exploits du jeune général Bonaparte qui conquérait l'Italie, et tant d'autres faits, c'est à peine, disons-nous, si l'écho en arrivait jusqu'à

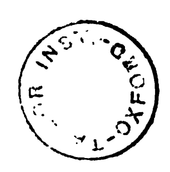
Witmold. « On est ici bien isolé et notre cercle est bien étroit, écrivait Mme de Montagu au duc de Doudeauville. Loin des événements, loin des hommes, rien ne vient modifier notre état de la veille, et renouveler un peu l'air. Il n'est pas bon pour tout le monde de se voir tous les jours et de trop près. A force de se concentrer et de vivre les uns sur les autres, on risque de devenir, à son insu, égoïste, critique, dominant ou subjugué... On finit par traiter les petites choses comme on devrait traiter seulement les grands intérêts. Un rien acquiert de l'importance. On s'use et on se lasse à rouler sans cesse sur un si petit axe. Nous ne faisons ici que tourner sur nous-mêmes, comme les ours de Berne dans leur fossé. »

CHAPITRE XI.

L'ŒUVRE DES ÉMIGRÉS.

(1796-1800.)

Nous voici arrivés à l'un des faits qui méritent le plus d'être signalés dans la vie de Mme de Montagu, et qui prouvent tout ce que la passion de la charité sait inventer et peut faire. Il semblerait que les charges nombreuses qu'elle s'était imposées lui parussent encore trop légères. Elle résolut, dans sa solitude, et, Dieu aidant, elle trouva le temps et le moyen d'organiser une œuvre de charité des plus étendues. Elle conçut l'idée de venir en aide, non plus à quelques misères individuelles, mais, autant que possible, aux innombrables misères de l'émigration. Cette vaste et généreuse pensée lui était venue à Ploen



pendant sa grossesse, et il y avait longtemps qu'elle y rêvait. Lorsqu'elle voyait ces vieux soldats et ces prêtres errants, ces magistrats sans pain, ces veuves, ces jeunes mères ayant à peine de quoi couvrir la nudité de leurs enfants, tant de familles respectables manquant du nécessaire, les larmes lui venaient aux yeux, et elle se sentait presque honteuse de la sécurité et de l'abondance dont elle jouissait chez sa tante. Elle se mettait à leur place et se rendait en esprit aussi pauvre qu'eux. Lorsqu'elle arriva à Ploen, où les émigrés étaient plus rares, il lui vint un scrupule. Elle eut peur d'oublier, dans l'éloignement où elle allait vivre, les malheurs de ses compatriotes, et elle se les représenta tous les jours et si vivement, qu'elle en fut en quelque sorte abattue; car, à l'idée de si grands maux, venait se joindre celle de l'impuissance où elle était de les adoucir.

Sûre à peu près du lendemain, faisant autour d'elle le plus de bien qu'elle pouvait, et n'ayant à cet égard rien à se reprocher, elle se trouvait pourtant malheureuse. C'est la gloire de l'humanité qu'il y ait des âmes ainsi faites. Elles souffrent plus que d'autres; mais leurs souffrances sont fécondes. Toutes les grandes œuvres de la

charité chrétienne sont le fruit de leurs douleurs. A force d'y penser et de consulter Dieu, Mme de Montagu vit bien qu'il n'y avait qu'un appel à la charité publique qui pût apporter quelque secours efficace aux misères qui dévoraient l'émigration. Elle ne songea, d'abord, qu'à faire une quête dans le Holstein. Mais comment s'y prendre? On ne se faisait là aucune idée de ce qui se voyait de l'autre côté de l'Elbe. Et d'ailleurs, quel crédit avait-elle parmi ces étrangers? Ces objections ne la découragèrent pas. Elle commença par demander à ses amis des informations sur l'état actuel des émigrés dans les différents États de l'Allemagne, et fit, d'après cette enquête, un tableau vrai et touchant de leur détresse. Elle traça ensuite le plan de la souscription. Jamais spéculateur avide ne se livra à autant de calculs; ses vues s'étaient élargies et s'étendaient bien au-delà du Holstein.

Il n'y avait pas moins de quarante mille Français à faire subsister. En comptant au plus bas les besoins de chacun, c'étaient quatre cents francs par personne qu'il eût fallu trouver, c'est-à-dire en tout seize millions, chiffre formidable, mais qui ne l'arrêtait point. Elle croyait ne pas se faire illusion, en supposant que, dans

chaque pays, un habitant sur cinquante donnerait au moins un franc. Sur cette base, elle tirait de la Russie quatre cent quarante mille francs, en ne lui attribuant que vingt-deux millions d'âmes; de la Suède, cinquante-deux mille francs; de l'Autriche, trois cent soixante et seize mille neuf cent quatre-vingt-six francs, tant de l'Espagne, tant de l'Angleterre, et de chaque peuple en proportion. Ce calcul n'ayant pas fourni le total qu'elle cherchait, elle pensa que les villes étaient riches, et que l'on pourrait y recueillir une contribution un peu plus forte. Elle l'élevait à un franc pour dix habitants. Vienne alors lui apportait vingt mille francs; Moscou, quinze mille francs, et chaque capitale, chaque ville connue lui apportait un tribut équivalent. Ces suppositions, bien modérées à ses yeux, et pourtant, hélas! bien exagérées, l'encourageaient dans son entreprise, et en même temps la fortifiaient contre les dégoûts et les défaillances d'une nouvelle grossesse douloureuse et déjà près du terme.

Après cette élaboration préparatoire, elle se hasarda de parler de son projet, jusque-là ignoré de tout le monde, à M. le comte de Stolberg, un des ministres du prince-évêque de Lubeck, qui résidait à Eutin. Ses relations avec cet homme

illustre ne faisaient alors que de commencer, et ni l'un ni l'autre n'en pouvaient soupçonner encore les admirables suites.

M. le comte de Stolberg était président du Consistoire luthérien de la province. Sa femme, la comtesse Sophie, comme lui protestante, était douce, charitable et pieuse; elle avait avec Mme de Montagu un autre point de ressemblance dans les enfants qu'elle avait perdus. Cette communauté de vertus, d'aspirations et de regrets les attira d'abord l'une vers l'autre, nonobstant la diversité des croyances. On ne s'était vues qu'une ou deux fois, et l'on éprouvait secrètement des deux côtés le désir de se revoir. La charité vint resserrer ce lien à peine formé. Mme de Montagu n'eut pas plutôt parlé de son projet de souscription que M. de Stolberg voulut s'y associer, non-seulement par une offrande, mais par une coopération active aux travaux qu'exigeaient la fondation de l'œuvre et sa propagation. Son grand nom, sa haute position, ses talents, lui donnaient dans les pays du Nord une influence considérable. Mme de Montagu accepta donc avec joie ce précieux concours, et, assurée d'un tel appui, elle osa, de retour à Ploen, s'ouvrir de son projet à sa tante. Mme de

Tessé l'approuva; mais il y a apparence que, si l'on se fût rendu à tous ses conseils, l'affaire eût éprouvé bien des lenteurs. « Trop consulter, dit à cette occasion Mme de Montagu, est une faute de conduite; cela ôte le crédit et nuit au bien. »

Quand elle revit, quelques jours après, le comte de Stolberg, il avait rédigé une éloquente adresse au peuple danois ; mais il y parlait d'elle, et en tels termes qu'elle l'obligea à effacer son nom et à tout recommencer. Bien faire et rester cachée, c'est tout ce qu'elle désirait. Mme de Tessé, à qui elle montra le soir la pièce corrigée, en fut charmée. « Elle est propre, dit-elle, à intimider les consciences et à réveiller la compassion. »

Sur ces entrefaites survint la naissance d'Attale, puis l'établissement à Witmold. Mais la circulaire était lancée, et la souscription allait son chemin. Le cabinet de Copenhague n'avait pas osé l'autoriser de peur des réclamations du Directoire; mais il fermait les yeux, et, dans les premiers mois, on put réaliser plus de deux mille thalers, somme assez forte pour l'époque et pour la contrée. Cet argent fut remis à Mme de Montagu, qui, dans sa reconnaissance, écrivait

le même jour au comte de Stolberg : « Je porterai témoignage pour vous. » La quête se propagea dans les pays scandinaves, et bientôt sur tout le continent.

Après ses relevailles, Mme de Montagu avait écrit de toutes parts, en Allemagne, en Suisse, dans les Pays-Bas, en Angleterre. Il semblait que Dieu l'eût menée par la main de contrée en contrée pour la faire connaître, et lui faire partout des amis prêts à la seconder. Elle écrivait trois, quatre, cinq et jusqu'à dix lettres par jour, qu'elle envoyait aux quatre vents. Elle expédiait des circulaires, des mémoires, qui se répandaient de proche en proche, et allaient émouvoir la pitié dans tous les cœurs.

« Sanctifions notre zèle, écrivait-elle à une de ses amies qui habitait Brunswick, et faisons tout pour les chers émigrés fugitifs, hors de la fausse monnaie. »

C'est ainsi que l'œuvre commencée à Ploen devint, en peu de temps, universelle. Les secours arrivaient, en argent et en nature, de tous les pays, même de la France. Il fallut en organiser la perception et la distribution; ce fut une administration à monter. Plusieurs personnes s'en chargèrent, entre autres Mgr l'archevêque de

Reims, Mgr l'évêque de Clermont et Mme la princesse Galitzin, une amie du comte de Stolberg, qui fonda, à Munster, un hospice pour les vieux prêtres.

Ce travail, qui n'interrompait d'ailleurs aucun de ses ouvrages domestiques, remplissait son cœur et lui ôtait « l'effroi de vivre inutile; » si les loisirs du jour n'y suffisaient pas, elle y employait une partie des nuits; chaque hiver redoublait son zèle. « Plus il fait froid, disait-elle, plus mon cœur s'échauffe. » On s'alarmait pour sa santé, et on la grondait quelquefois de ses écritures nocturnes; mais, écrivait-elle gaiement à sa sœur, « j'en prends mon parti, j'enfonce mon chapeau sur mes oreilles et ma plume dans l'encrier : Dieu ne m'a pas laissé d'autre moyen de faire l'aumône. » Elle goûtait dans ces œuvres des consolations si vives qu'elle en était par moments inquiète. « Je ne trouve aucun prix à mes œuvres, car j'agis trop dans le sens de mes dispositions naturelles. »

Il nous serait difficile de dire à combien s'éleva en quatre ans le chiffre des souscriptions recueillies par elle ou par ses coopérateurs, non plus que le nombre de malheureux qu'elle secourut et les familles qu'elle sauva. Les comp-

tes de son administration ont péri. On voit, dans le peu qu'il en reste, qu'une partie des fonds était employée en secours éventuels, et le surplus à servir de modiques pensions aux vieillards, aux familles nombreuses et sans ressources. Le maximum de ces pensions était de trente-deux sous par jour pour les familles les plus nécessiteuses. On s'engageait à en restituer tout ou partie, si l'on venait à en recouvrer les moyens.

Mme de Montagu tenait une comptabilité très-détaillée des recettes et des dépenses : dons en argent, dons en nature, source et emploi des dons, achats de vêtements, de meubles et d'aliments, secours de voyages, rien n'y était oublié. De là une correspondance qui, bon an mal an, ne coûtait pas moins de quatre ou cinq cents livres à Mme de Tessé. Mais elle ne s'en plaignait pas; elle prétendait, au contraire, que sa nièce changeait son cuivre en or, chaque pièce de vingt sous qu'elle dépensait rapportant au moins deux louis aux émigrés.

Dans le fait, malgré le soin qu'on avait pris de diviser l'œuvre, les offrandes pleuvaient à Witmold; mais, avec les offrandes, arrivaient aussi les prières des malheureux. On s'adressait de toutes parts à Mme de Montagu, et il n'est

sorte de services qu'on ne lui demandât et qu'elle ne rendît. L'argent, c'était peu; on la chargeait de solliciter des emplois; on lui confiait la vente de dessins et de travaux d'aiguille faits par des émigrés. Elle plaçait des jeunes filles comme institutrices; elle faisait entrer des enfants à l'école, et le tout des bords de son lac, du fond de son désert, sans quitter ses vaches et son tricot.

Elle avait tant de besoins à satisfaire, et relativement si peu à donner, qu'elle était devenue parcimonieuse, et qu'on la raillait à Witmold. « Ma nièce, disait gaiement Mme de Tessé, donne toujours aux gens douze sous de moins qu'il ne faudrait pour les rendre heureux. » Mais ces douze sous qu'elle épargnait, c'était pour quelque autre le pain de la journée. Elle eût voulu pouvoir embrasser toutes ces misères, pour les soulager toutes. Elle fouillait sans cesse au fond de ses coffres et de ses armoires, pour voir si elle n'y découvrirait pas quelque chose à vendre ou à donner. Elle finit par se défaire de l'habillement de drap noir qu'elle avait porté dans le deuil de sa mère, et qu'elle gardait pieusement comme une sorte de relique. Elle donna une autre fois son livre d'heures. Elle donnait tout : son travail, son temps, son sommeil.

Nous pourrions finir là ce chapitre ; mais voici une anecdote à y ajouter, et qui le complétera.

Le malheur qui frappait les émigrés n'épargnait pas la famille de Mme de Montagu. Mais ce n'était que par son travail qu'elle voulait la secourir, non qu'elle rougît de la voir participer aux offrandes de la charité publique, car il est des situations où il y a autant de dignité à recevoir qu'il y en a dans d'autres à donner, mais uniquement parce qu'étant dépositaire de ces dons, elle ne croyait pas avoir le droit, ou se faisait du moins un scrupule d'en disposer en faveur des siens. Un jour qu'elle était fort occupée à une broderie, Mme de Tessé la voyant fatiguée, et devinant, à la peine qu'elle se donnait, que quelqu'un attendait le prix de son ouvrage, Mme de Tessé, disons-nous, lui fit présent d'une boîte d'or du poids de six louis. « Surtout, lui dit-elle, n'allez pas les éparpiller ; je désire que vous les donniez à l'émigré que vous aimerez le mieux. » Mme de Montagu dit aussitôt qu'elle les donnerait à son beau-père. C'était pour lui qu'elle travaillait. On était au mois de janvier 1798, et le vieux chef de la coalition d'Auvergne, alors retiré à Wondsbeck, n'avait pas de bois pour se chauffer.

CHAPITRE XII.

LA FAMILLE DE STOLBERG.

(1796-1800.)

Le nom de Stolberg est le titre naturel d'un des chapitres de notre récit; car il est le vrai titre d'une autre œuvre de Mme de Montagu, que nous ne pouvons passer sous silence.

M. le comte Frédéric-Léopold de Stolberg, qui a tenu tant de place dans son estime et dans son affection, et qui a, pour ainsi dire, fondé et conduit avec elle l'*œuvre des émigrés*, n'était point, à ses yeux, le poëte éminent, le savant illustre que connaît et admire l'Allemagne, l'ami de Goethe et de Klopstock, des frères Schlegel, de Lavater, et le compagnon de leur gloire. Peut-

être n'avait-elle lu aucun de ses ouvrages. Dans tous les cas, il ne paraît pas que sa renommée littéraire l'ait éblouie ; elle n'en dit pas un mot dans son *Journal*, et ne nous fait voir en lui que l'homme privé, tout brillant sans doute de savoir et d'esprit, mais, avant tout, simple, droit et plein de vertus ; c'est là ce qui lui plaît, et qui efface à ses yeux tout le reste. Homme du grand monde, très-connu, très-considéré, diplomate aussi distingué que littérateur célèbre, et ayant rempli plusieurs missions importantes en Danemark et à Saint-Pétersbourg, il était alors ministre du duc d'Oldenbourg, prince-évêque de Lubeck, et à la tête du gouvernement, des finances et du consistoire de ce petit État, menant à Eutin une vie calme, laborieuse et toute patriarcale. Sa femme, née comtesse de Redern, bien plus jeune que lui, car il avait alors de quarante-cinq à cinquante ans, n'avait, suivant Mme de Tessé, ni grâce ni beauté ; mais tout le monde ne la voyait pas avec les mêmes yeux. Sans être régulièrement belle, elle ne manquait pas d'agréments, ayant la figure expressive, fraîche encore, et dans toute sa personne, dans tous ses mouvements, un air aisé et aimable qui plaisait d'ordinaire à la première

vue. On pouvait la comparer « à la fille du souverain roi, dont le véritable éclat est intérieur. » Noblesse d'âme, énergie, abnégation, un grand empire sur soi-même, de la justesse, de la netteté dans le langage, et dans la conduite beaucoup d'activité, de persévérance et de finesse, ce n'est qu'un abrégé des qualités que Mme de Montagu relève en elle. Mme de Stolberg avait perdu trois enfants; mais il lui en restait six, qu'elle élevait avec une tendresse grave et touchante. A la vérité, sur ces six enfants qu'elle élevait, il y en avait plusieurs d'un autre lit. Mais combien? mais lesquels ? Rien ne l'annonçait, hormis peut-être l'âge des aînés; car elle les entourait tous d'une égale affection.

A côté de la comtesse Sophie de Stolberg et partageant ses travaux et ses sollicitudes maternelles, brillait modestement Catherine, sœur du comte de Stolberg. Elle avait sans doute bien changé et, malheureusement pour elle, elle changea encore plus tard; car ceux qui l'avaient admirée dans sa jeunesse et ceux qui ne l'approchèrent qu'après le départ de Mme de Montagu, ne l'auraient pas reconnue au portrait que celle-ci en a laissé. Elle était à peu près de l'âge du comte; elle avait quelques-unes de ses ad-

mirables facultés. C'était, à vingt-cinq ans, la Corinne du Nord, vivant chez son frère au milieu des grands, des savants et des poëtes, fière de ses talents, d'humeur un peu altière, très-louée, très-respectée, et néanmoins peu aimée. Vingt-cinq ans plus tard, elle tomba dans la bigoterie protestante. Mais, à l'époque où Mme de Montagu la rencontra, et s'il faut en juger par l'impression qu'elle lui fit, c'était un tout autre personnage. Elle paraissait alors, et elle était en effet, bonne, pieuse, dévouée, et ne déparait en aucune manière l'intérieur où elle habitait.

Ces trois personnes, ces trois âmes, étaient, en ce temps-là, parfaitement unies. Nées dans la foi protestante, elles s'étaient accoutumées depuis l'enfance à la considérer comme conforme à la prédication du Christ; mais depuis quelque temps leur sécurité n'était plus la même. Il leur venait des doutes sur la valeur des réformes religieuses du XVIe siècle. Au milieu des lumières du protestantisme, ils croyaient apercevoir des ombres çà et là, et comme des flambeaux éteints dont la mèche fumait encore. Des lueurs venues du dehors, et des clartés intérieures encore plus vives, leur faisaient découvrir ces vides et ces ténèbres qu'ils n'avaient pas jusque-là remar-

qués. Ils en faisaient le sujet de leurs entretiens, de leurs méditations solitaires, et leur continuelle étude. Mais ils n'avaient du catholicisme qu'une connaissance incomplète; et si, d'une part, ils se sentaient vaguement attirés vers la vraie foi, ils étaient, de l'autre, retenus par les liens de l'habitude et les préjugés de leur éducation. A demi sortis du temple, ils étaient encore loin de l'église, et ils priaient Dieu de les éclairer.

Ils étaient dans ces dispositions, lorsque M[me] de Montagu arriva à Ploen. Ce fut le jour de la Toussaint 1795 qu'elle alla les voir pour la première fois. Le trajet était long, l'air froid, la campagne triste. Elle se rappela que c'était la vigile des morts et pria, chemin faisant, pour les âmes qui souffrent et qui gémissent dans l'attente de leur délivrance. Arrivée à la porte où elle devait frapper, « je demandai à Dieu, dit-elle, de bénir mes premiers pas dans cette maison. » Elle y fut accueillie avec simplicité, cordialité et respect, comme ces étrangers dont parle la *Bible*, qui étaient toujours les bienvenus sous la tente des patriarches, et en qui l'on découvrait ensuite de divins messagers.

On a déjà vu comment la liaison fut, dès le

commencement, douce et facile, et comment l'œuvre de charité à laquelle ils travaillaient ensemble leur fournit l'occasion de se voir plus souvent. Mme de Montagu allait une ou deux fois par mois passer la journée à Eutin. Elle y était toujours attendue, et si l'on tardait à la voir, Mme de Stolberg venait la chercher à Witmold, et l'enlevait doucement à ses travaux et à son cercle. C'était encore, la seconde année, une nouveauté d'être ensemble, une joie pure, mais indéfinissable et pleine d'étonnement. Mme de Montagu dit qu'elle cherchait parfois à tempérer ce qu'elle appelle « sa vivacité française, » et à imiter, autant qu'elle le pouvait, la grave allure de ses hôtes à qui elle était jalouse de plaire. Mais sa vivacité perçait sous ce voile et n'en était sans doute que plus charmante.

C'était, pour M. de Stolberg et sa famille, un spectacle neuf et singulièrement attachant que celui de cette âme toujours en peine du bien à faire et d'un devoir à remplir ; de cette frêle créature qui semblait douée, dans ses actions, d'une force surnaturelle, qui dans l'exil, la solitude et le dénûment le plus absolu, trouvait de quoi nourrir, habiller et consoler au loin tant de malheureux. On admirait en silence cette piété,

cette foi, ces vertus, tant de compassion après tant de souffrances, tant de grandeur dans l'abaissement, tant de puissance dans la faiblesse, et, quand elle parlait, c'était une autre surprise. On eût dit qu'elle avait passé sa vie, non à agir, mais à lire et à méditer. La *Bible,* en particulier, lui était aussi familière qu'à un pasteur luthérien. Elle en interprétait les histoires et en pliait sans effort les images aux idées tendres ou élevées, qu'un événement, un souvenir, un mot, en passant, lui suggéraient. Elle n'était, du reste, de son côté, ni moins édifiée, ni moins émue, de voir l'union qui régnait dans cette famille protestante ; ces mœurs antiques, cette bienveillance, cette candeur, et, dans tous les entretiens et dans toutes les affaires, cette constante préoccupation du Ciel.

Depuis que cette vénérable famille voyait Mme de Montagu, elle se sentait attirée d'une manière plus sensible vers le catholicisme. Mais ce ne fut qu'après un assez long commerce entre eux qu'elle s'en expliqua ouvertement avec elle, et voici à quelle occasion. Mme de Montagu avait, ce jour-là, reçu d'Olmutz d'affligeantes nouvelles. Elle était triste ; on lui en demanda la cause. Elle répondit que sa sœur, Mme de la Fayette, était

malade, et se mit à parler de cette femme héroïque avec toute la tendresse et toute l'admiration qu'elle lui avait inspirées. Elle raconta ses vertus, sa longue captivité en France, son voyage en Autriche, et comment elle avait, pour ainsi dire, forcé la prison d'Olmutz pour s'y enfermer avec son mari.

L'intérêt qu'on prenait à son récit fit qu'on lui en demanda un plus complet des malheurs de sa famille. On n'en connaissait pas les détails, et l'on voulait tout connaître, et surtout ce qu'elle avait éprouvé, ce qu'elle avait pensé, ce qu'elle avait fait, en apprenant de semblables malheurs. Mme de Montagu raconta tout : son voyage à Lausanne, la rencontre de son père, la scène de l'auberge; elle dit la mort du maréchal de Mouchy, la captivité de sa mère, de son aïeule et de sa sœur aînée, l'hésitation et le courage du P. Carrichon, l'orage de la rue Saint-Antoine, le peuple dispersé, le prêtre suivant la charrette, la dernière bénédiction au milieu des éclairs, puis le retour du calme et la consommation du sacrifice. Quand elle eut achevé ce récit, elle montra le mouchoir de batiste qu'elle portait toujours sur elle, sur lequel était écrite la lettre de sa sœur, Mme de Grammont. Elle lut cette lettre; on la lui

fit relire. Tout le monde pleurait ; elle pleurait aussi. Elle se retira un moment dans sa chambre, se lava le visage, et dès qu'elle reparut, le comte s'approcha d'elle, et lui demanda, avec une sorte d'inquiétude, si elle n'éprouvait pas quelque affliction de vivre parmi des hérétiques. Il n'attendit pas sa réponse, et ajouta : « Nous sommes presque catholiques ; nous l'étions tout-à-l'heure en vous écoutant. Il nous a semblé un instant que le Ciel s'ouvrait et que nous allions y pénétrer avec ces saints martyrs. Oh ! quelle religion que la vôtre ! quelles âmes elle forme ! quelle source de force et de consolation ! »

Mme de Montagu, en entendant ces paroles, ne sut comment exprimer sa joie. M. de Stolberg lui apparut comme un autre Augustin, au temps de ses derniers combats. « Ah ! lui dit-il, s'il était permis de dire : *Je crois*, lorsqu'on n'a encore que la foi du cœur, je vous dirais à l'instant : Je suis de votre Église. » La comtesse Sophie et la comtesse Catherine, joignant les mains, s'écrièrent en même temps : « Et moi aussi ! » Et tous à la fois jurant que ni la chair ni le sang ne les arrêteraient le jour où la vérité leur apparaîtrait sans nuage, ils s'adressèrent à Mme de Montagu, et la supplièrent de prier pour eux.

Leur intimité, à partir de ce jour, devint plus étroite que jamais. On s'écrivait quand on n'avait pas le temps de se visiter. Mme de Montagu était de toutes les fêtes domestiques ; elle fut choisie pour marraine d'un nouvel enfant qui naquit à la comtesse. C'était une privation pour elle et une pénitence que d'être obligée de manquer à un rendez-vous « chez ses chers néophytes. » Elle y allait parfois, faute de voiture, et par des temps froids et brumeux, dans une charrette découverte, et revenait à la nuit, faisant toujours attention que rien, à Witmold, ne souffrît de son absence.

C'était à qui l'aimerait le plus du comte, de la comtesse, et même des enfants. Mais on comprend que toute sa pensée était de concourir le plus efficacement possible à l'heureuse conclusion que les pieuses dispositions de ses amis lui faisaient espérer. Son plus puissant moyen était l'ascendant de sa présence. « Jouissez, lui écrivait un jour le comte de Stolberg (7 novembre 1797), jouissez de l'idée du bien que Dieu nous fait par vous. Ce n'est ni à la plume ni à la parole qu'est donné exclusivement le don de la persuasion ! il est répandu sur toute la personne des âmes privilégiées ; c'est une atmosphère, un

je ne sais quoi, dont l'influence se fait sentir au fond du cœur. » Et plus tard encore (4 décembre 1798) : « Dieu se plaît quelquefois à en user envers nous avec une délicatesse toute particulière, quand, pour nous faire du bien, il se sert de personnes que nous aimons tendrement. Cette idée m'a souvent attendri quand j'ai reçu de vos lettres, Elle me revient en relisant votre dernière du 29 novembre. Elle ajoute un prix à la lecture charmante, intéressante, sacrée, de la vie de votre bienheureuse mère. Quelle famille ! Vous avez bien raison de la comparer à la mère des sept frères martyrs des Machabées, et il est bien doux de penser que ses soins maternels ont été aussi couronnés que ceux de cette héroïne de l'Ancien Testament. »

Et c'est ce même sentiment, toujours un peu poétique, qui lui faisait écrire encore le jour de la Toussaint (1er novembre 1798) : « La fête de ce jour est pour vous, chère Pauline, une fête de famille. Votre âme s'élève vers celles qui vous ont devancée ou plutôt vers celui dans le sein duquel elles reposent ; dans le sein duquel vous reposez aussi ici-bas, mais d'une autre manière. Toutes vos larmes ne sont pas encore essuyées. Les bienheureux chantent des

chants de triomphe au son de leurs harpes, la vôtre pend attachée aux saules de Babylone. »

On n'achetait presque rien à Eutin, on n'y faisait aucune provision de ménage, sans prélever la part des pauvres émigrés ; Mme de Montagu ne revenait jamais de là les mains vides. C'étaient tantôt des chemises, tantôt des habits, ou bien encore des layettes qu'elle emportait, sans compter les produits de la souscription danoise. Lorsqu'elle était près de ses amis, il lui semblait que Dieu même était avec eux, et qu'elle y sentait sa présence. Elle notait leurs progrès. Un jour, elle trouva sur la table à ouvrage de la comtesse Sophie l'*Imitation de Jésus-Christ*. Un autre jour, elle aperçut dans le cabinet de travail de M. de Stolberg un crucifix. Elle n'en dormit pas de joie et pria pour eux toute la nuit. Elle ne se méprit pas, du reste, sur le caractère de la mission que la Providence lui avait confiée, et n'eut garde de s'ériger en docteur. Quand M. de Stolberg lui parlait en particulier de la femme qu'il avait perdue, et de l'espérance qu'il avait de son salut, elle entrait dans les sentiments de confiance qu'il avait dans la miséricorde de Dieu. Elle cherchait à s'instruire par de nombreuses lectures, de manière à pouvoir, sur quelques

points, fixer les doutes qu'on lui exprimait; mais elle ne discutait qu'avec humilité, et avouait sans rougir son ignorance sur les questions qu'elle n'avait point approfondies. Elle n'était savante que dans l'amour de Dieu et dans la soumission à sa loi. Toute sa controverse était dans ses œuvres. Au lieu de dogmatiser, elle se mettait à genoux et priait avec eux.

Comme ils n'avaient plus de secrets pour elle, elle n'en avait plus pour eux, et leur confessait naïvement les langueurs et les abattements auxquels elle était sujette, et qu'elle appelait « ses misères. » M. de Stolberg lui dit un jour qu'elle avait tort de s'en alarmer. « Vous n'avez, lui dit-il, que la maladie du pays, que les Suisses appellent *Heimweh*. Regardez le ciel, et ayez courage. » Un autre jour, comme on parlait des différentes fonctions des membres de la colonie de Witmold, le comte l'interrompit en souriant : « Je connais les vôtres, lui dit-il, c'est le département des affaires étrangères [1]. »

[1] On aimerait à retrouver dans le *Journal* plus de traces des conversations d'Eutin. Mais elles y sont rares. Mme de Montagu, accablée d'affaires, note à la hâte la date de ses visites, l'impression qu'elle en garde, et s'en tient là. On a beaucoup de peine à suivre, dans ses notes, la marche de la conversion

Cependant M. de Stolberg et les siens admiraient, goûtaient, sentaient de plus en plus la divine beauté du catholicisme, sans avoir encore, au moins sur quelques points, d'autre preuve de sa vérité que sa beauté même. C'était presque assez pour la comtesse Sophie, et même, en ce temps-là, pour la comtesse Catherine. « Si j'étais seule, disait la jeune mère, je me ferais à l'instant catholique ; moi, disait la vieille demoiselle, je voudrais l'être, à cause de nos enfants. » Mais cette foi de Marthe et de Marie, qui croient parce qu'elles aiment, cette foi de sentiment, cette lumière intérieure, M. de Stolberg n'osait s'en contenter. Il se comparait à l'aveugle de l'Évangile, qui suit à tâtons les traces du Sauveur, en lui demandant la vue. Il tenait à éclaircir à fond presque tous les points controversés entre les deux Églises, et pensait ne devoir se rendre qu'à la plus complète évidence. M[me] de Montagu essaya donc d'attirer à Eutin, pour achever son ouvrage, quelque savant théologien. Elle s'adressa d'abord à l'évêque de Saint-

du comte. Heureusement on a retrouvé une partie des lettres de celui-ci, qui y supplée jusqu'à un certain point, et où se peint en même temps son âme religieuse, ardente, expansive et poétique.

Pol-de-Léon, puis à l'abbé Edgeworth. « Ne croyez pas, chère Pauline, lui écrit le comte de Stolberg (31 décembre 1797), que vos *Eutinois* prennent le change sur le motif qui vous fait désirer que M. Edgeworth vienne passer quelque temps chez nous. Vous voulez bien, sans doute, qu'il se repose de sa maladie, qu'il prenne haleine, pendant son voyage, je sens cela, mais c'est moins lui, ce sont nous, qui sommes les objets de votre charité ingénieuse autant qu'ardente. Eh bien, généreuse amie, j'entre de tout mon cœur dans vos vues, et je viens de lui écrire pour l'inviter... » Malheureusement l'abbé Edgeworth ne put se rendre à cette invitation et il écrit à Mme de Montagu le 5 janvier 1798 : « Je réponds, Madame, par ce même courrier à une lettre plus qu'obligeante que j'ai reçue de M. le comte de Stolberg, et dans laquelle vous avez été sûrement pour quelque chose. Il m'en coûte plus que je ne puis vous dire de me refuser à la proposition qu'il daigne me faire, d'aller passer chez lui cinq ou six semaines, avant d'entreprendre un plus long voyage... aussi faut-il que j'éloigne bien vite de ma pensée cette proposition de peur qu'elle ne me séduise. Mais vous sentez, Madame, que la position où est

le Roi donne de nouveaux liens à tous ceux qui l'entourent[1]. Plus il est malheureux et plus on doit se presser autour de lui, afin de lui prouver qu'on lui est plus que jamais fidèle. J'ignore absolument vers quel point du globe la Providence va le conduire. Tout se décidera d'ici à huit jours, si je ne me trompe; mais en attendant, il y a ce me semble un devoir à remplir, et à celui-là seul je me borne; c'est de me tenir dans la disposition de le suivre (s'il l'exige), sans examiner quel sera le terme du voyage. » Le secours alors vint à Mme de Montagu d'où elle ne l'attendait pas. Mme de la Fayette venait d'être rendue à la liberté. Ç'avait été une explosion de joie autour de Mme de Montagu, et la famille des Stolberg n'avait pas été des derniers à témoigner la sienne. La captive d'Olmutz, à peine arrivée dans le Holstein, fut mise en rapport par sa sœur avec cette famille, et, comme on le pense bien, de moitié dans son entreprise. Mme de la Fayette s'y livra avec l'ardeur de sa foi et la force de son esprit, et la part qu'elle y eut ne tarda pas à se faire sentir.

[1] Obligé de quitter l'Angleterre, le roi Louis XVIII, qui avait appelé auprès de lui l'abbé Edgeworth, devait, croyait-on, se rendre à Mittau.

« Dieu me fera encore beaucoup de bien par vous, écrivait M. de Stolberg à Mme de Montagu (7 novembre 1797), et par vous aussi il en fera beaucoup à Sophie, à Catherine, et à mes enfants. Mais je pressens et je suis sûr qu'il nous en fera beaucoup aussi par votre chère et sublime sœur Adrienne dont les vertus et les souffrances nous ont fait verser des larmes d'attendrissement et d'admiration avant qu'elle sût notre existence. Je me trouve très-heureux d'avoir vu de près dans elle ce que vous m'aviez fait admirer de loin. Hélas ! cette étoile ne fait que passer sur notre horizon, mais elle laissera après elle son influence bienfaisante. »

Mme de la Fayette eut en effet plusieurs conférences avec la famille de Stolberg à la suite desquelles elle proposa de mettre par écrit tous les points sur lesquels ils hésitaient encore. Pendant que le comte achevait ce travail, Mme de la Fayette rédigea elle-même, d'après ce qu'elle avait entendu, une consultation préparatoire. Mme de Montagu en fit deux copies qu'elle adressa, l'une à M. de la Luzerne, évêque de Langres, l'autre, à M. Asseline, évêque de Boulogne. Elle y joignit toutes les explications propres à intéresser les prélats, en leur faisant connaître l'admirable

conduite, le désintéressement, la droiture, les saints désirs de ses amis.

Nous n'avons pas la réponse des évêques à cette première communication, et le *Journal* de Mme de Montagu renferme ici, comme en d'autres endroits, de regrettables lacunes; mais nous voyons ailleurs qu'elle servit bientôt d'intermédiaire entre l'évêque de Boulogne et le comte de Stolberg, entre lesquels s'engagea une vraie controverse. Elle fit comme l'ange qui n'apparut au centenier que pour le mettre entre les mains de Pierre[1].

Sa mission à Eutin était finie. Dieu la rappela

[1] On trouve dans le t. VI des *Œuvres choisies* de M. Asseline, imprimées à Paris en 1823, les réflexions du savant évêque sur les doutes exposés par M. le comte de Stolberg. Ces réflexions forment un traité presque complet sur les principales vérités religieuses dont le protestantisme a perdu ou obscurci le sens. L'ouvrage est précédé d'une lettre du comte à M. Asseline, et de la réponse du prélat où il est fait mention de l'intervention de Mme de Montagu. On y voit que les *Réflexions sur les doutes* ne durent arriver à Eutin que dans le courant de l'année 1799; elles n'y arrivèrent probablement que chapitre par chapitre. On lit dans une lettre du comte de Stolberg à Mme de Montagu, en date du 29 octobre 1801 : « J'ai joui d'un grand plaisir en voyant M. de Boulogne à Hildesheim. Je lui devais un tribut de respect et de reconnaissance, comme vous savez, mais c'est à vous que je suis redevable du bien que m'a fait ce saint homme, par ses instructions solides et lumineuses. »

en France où d'autres devoirs l'attendaient, et ne lui laissa pas la joie d'assister à l'abjuration de ses amis. Il écarta au dernier moment l'ouvrier dont il s'était servi, et mit lui-même, comme le sculpteur, la dernière main à son œuvre. Mme de Montagu se résigna à cette séparation douloureuse, plus douloureuse encore à la veille de ce grand jour. « J'espère, dit-elle, que Dieu reçut comme une prière agréable l'holocauste de mes sentiments bien purifiés de tout ce qui pouvait s'y rencontrer d'humain. » En effet, peu de temps après son retour à Paris, elle reçut du comte lui-même la grande nouvelle qu'elle attendait (16 mai 1800) : « Mon âme se réjouit dans le Dieu vivant, car l'oiseau a trouvé sa demeure, et l'hirondelle son nid pour y faire sa couvée, c'est-à-dire tes autels, Seigneur Dieu des armées, mon Roi et mon Dieu... Inondé d'un torrent de sainte joie, mon cœur devrait être un temple où la louange du Dieu d'Abraham, de Jacob et d'Isaac se fît entendre sans cesse, car il m'a fait miséricorde à moi et à Sophie, et il la fera à mes enfants. Il a regardé avec une complaisance indulgente le désir de connaître la vérité, désir que lui-même avait fait naître... Jouissez de l'œuvre de Dieu à laquelle vous

avez efficacement et saintement travaillé par vos prières ferventes, par vos larmes, par votre exemple, et que vos sœurs, cette sainte Rosalie (Mme de Grammont) et l'ardente Adrienne (Mme de la Fayette), qui, comme vous, ont contribué à l'ouvrage de Dieu en jouissent avec vous !... »

Cette conversion fit beaucoup de bruit en Allemagne, et fut le signal de plusieurs autres. « Le comte Frédéric Stolberg, dit Mme de Staël dans son ouvrage sur l'Allemagne, homme très-respectable par son caractère et par ses talents, célèbre, dès sa jeunesse, comme poëte, comme admirateur passionné de l'antiquité, et comme traducteur d'Homère, a donné le premier en Allemagne, le signal de ces conversions nouvelles qui ont eu depuis des imitateurs. Il vient de publier une histoire de la religion de Jésus-Christ faite pour mériter l'approbation de toutes les communions chrétiennes... » La vivacité de son esprit se dévoua en effet à son nouveau culte, et il publia un assez grand nombre d'ouvrages, tous remarquables, pour la défense de la foi qu'il avait embrassée. Il se retira à Munster, mais non sans avoir à supporter des peines et des déboires. « On nous fuit, on nous abandonne, écrit-il... ma sœur Catherine paraît décidée à ne

pas nous suivre à Munster où je voudrais être déjà, car notre situation ici est pénible au-delà de ce que je pourrais vous en écrire... » Le duc de Saxe-Cobourg lui dit un jour publiquement : « Je n'aime pas les gens qui changent de religion. — Ni moi non plus, monseigneur, répliqua Stolberg, car si mes pères n'en avaient pas changé il y a trois cents ans, je n'aurais pas eu la peine d'en changer moi-même. »

Le comte de Stolberg resta en correspondance suivie avec M[me] de Montagu, et il ne se lassait pas de lui témoigner sans cesse sa reconnaissance en lui rappelant tout ce que lui devait son ami :

« Que votre lettre du 7 est touchante ! lui écrit-il de Munster en novembre 1801. — C'est comme si je vous entendais, comme si je vous voyais, comme je vous voyais autrefois, quand vous veniez embellir et sanctifier par votre présence nos petites fêtes de famille à Eutin. Charmant souvenir ! c'était en effet des jours charmants, chère Pauline, c'était comme des apparitions, qui passent rapidement, mais qui laissent un long et profond souvenir. Oui, c'étaient des apparitions. Vous vous croyiez amenée chez nous par le seul besoin d'une amitié tendre, mais

c'était Dieu qui vous envoyait. Vous laissiez un libre cours à votre langue dans nos entretiens, mais c'était Dieu qui vous faisait parler....... Soyez en persuadée, chère Pauline, et goûtez toute la douceur que cette idée doit répandre dans votre cœur tendre et brûlant de charité; soyez persuadée que vous êtes entrée pour beaucoup dans le plan des miséricordes divines envers nous..... En nous présentant son joug béni et léger, il voulut que les mains de l'amitié l'ornassent de fleurs; en voulant nous faire juger de l'arbre par les fruits, il nous en présenta lui-même en nous montrant ce que produit l'esprit de son Église qui donne cette foi ferme, ce dévouement de l'espérance, cette charité ardente et sincère..... » Plus tard, nous retrouverons encore les Stolberg, toujours avec la même ardeur de foi, la même tendresse de cœur, la même communauté de sentiments, de ces sentiments qui, entre vrais chrétiens, se confondent dans les cieux.

CHAPITRE XIII.

LES PRISONNIERS D'OLMUTZ.

(1797 et 1798.)

Dans l'intervalle des voyages de Witmold à Eutin, Mme de Montagu éprouvait dans sa famille des consolations qui lui étaient bien dues. Son fils Attale grandissait. Une ou deux fois, sur l'aimable invitation de Mme de Tessé, M. de Beaune vint le voir. Son séjour à la ferme donna d'abord quelque inquiétude à Mme de Montagu, à cause de la vivacité de ses opinions, si différentes de celles de l'entourage ; mais elle fut vite rassurée. On parla politique le moins possible, sans appuyer sur rien, même sur les idées com-

munes aux deux partis, de peur de ne plus s'entendre en voulant trop s'expliquer.

Mais nous avons signalé tout à l'heure un événement de grande importance : le 19 septembre 1797, en conséquence du traité de paix que le général Bonaparte, après ses victoires d'Italie, négociait avec l'Autriche à Campo-Formio, la prison d'Olmutz s'était ouverte. M. de la Fayette avait été enfermé cinq ans, et sa femme deux. Il n'y a pas longtemps que nous l'avons vue, n'écoutant que le dévouement conjugal et le sentiment qui a rempli sa vie, s'arracher des bras de sa sœur pour courir à cette nouvelle prison. En quittant Altona, elle s'était rendue à Vienne sous un nom supposé, et s'y était tenue cachée jusqu'à ce que, par l'entremise de quelques amis qu'y avait laissés son oncle le marquis de Noailles, longtemps ambassadeur en Autriche, et surtout à l'aide du prince de Rosemberg, grand chambellan du palais, elle avait pu obtenir une audience de l'empereur, à l'insu des ministres. « L'empereur l'avait reçue avec une grande politesse et lui avait permis d'aller s'enfermer avec son mari, en lui disant que son affaire était fort compliquée et ne dépendait pas de lui seul, l'assurant toutefois qu'il était bien traité, et per-

suadé que la présence de sa femme et de ses enfants serait pour lui un agrément et une consolation. Il lui permit aussi de lui écrire directement. »

A peine avait-elle obtenu la faveur qu'elle sollicitait, qu'elle avait couru avec joie à cette terrible forteresse, et à peine en eut-elle aperçu les murs et les tours que, dans son exaltation, elle entonna tout haut ce beau cantique de Tobie : « Seigneur, vous châtiez et vous sauvez ; vous conduisez jusqu'au tombeau et vous en ramenez. Rendez grâces au Seigneur, enfants d'Israël, et louez-le devant les nations... C'est lui qui nous a châtiés à cause de nos iniquités, et c'est lui qui nous sauvera à cause de sa miséricorde. Pour moi, je le louerai dans cette terre où je suis captif... Jérusalem, cité de Dieu, le Seigneur t'a punie à cause des œuvres de tes mains. Bénis le Dieu des armées, afin qu'il rétablisse en toi son tabernacle, qu'il rappelle à toi tous les captifs, et que tu sois comblée de joie dans tous les siècles[1]... »

C'était le 15 octobre 1795, et ce fut pour M[me] de la Fayette un des plus beaux jours de sa

[1] *Tobie*, chap. XIII, versets 2, 3, 5, 7, 11, 12.

vie. « Je ne sais, écrivait-elle la veille, comment on supporte ce que nous allons éprouver. » Et l'on se figure aussi ce que dut ressentir M. de la Fayette, qui ne s'attendait à rien, n'était point prévenu, n'avait reçu aucune lettre de sa femme, et la vit entrer tout à coup avec ses deux filles dans son cachot. « Jugez, écrivait Mme de la Fayette, quelle a dû être la sensation de M. de la Fayette, à qui, depuis dix-huit mois, il était défendu de répondre si nous existions encore, lorsque, sans aucune préparation, il nous a vues entrer chez lui. » Elle le trouva horriblement changé, et ignorant tout ce qui s'était passé. Il savait vaguement qu'il y avait eu une Terreur, mais il n'en connaissait pas les victimes. On sait tout ce qu'elle eut à lui apprendre.

Toutefois elle ne tarda pas à s'apercevoir que cette prison était beaucoup moins douce que l'Empereur ne le lui avait dit. Deux petites cellules meublées chacune d'un grabat sans rideau, deux tables de bois de sapin, deux chaises, un porte-manteau et un poêle, qui s'allumait du dehors quand on chauffait les corps de garde; aucune communication avec l'extérieur; aucun secours religieux, et pas même la messe, quoiqu'elle se dît dans une chapelle attenante au bâtiment;

aucun serviteur, homme ou femme; obligation de se servir soi-même en toute chose; une simple cuiller d'étain pour manger, sans fourchette ni couteau; privation de plumes, d'encre et de papier, et, quand de loin en loin on en apportait, il fallait écrire sous les yeux de l'officier des lettres ouvertes; très-peu de livres, et ce fut sur les marges de l'un d'eux, sur les marges d'un volume de Buffon, qu'avec un cure-dent et un petit morceau d'encre de Chine Mme de la Fayette écrivit la vie de sa mère, que nous avons citée plusieurs fois, c'est-à-dire l'histoire de ses vertus, relique conservée par ses enfants. « ... Pour terminer plus gaiement ces détails, écrit-elle un jour à sa tante de Tessé, après un long récit de tout ce que M. de la Fayette avait souffert depuis son arrestation (Olmutz, 10 et 15 mai 1796), je vous dirai que le commandant me fit inviter, il y a plus de deux mois, à demander par écrit des fourchettes. Je consentis à cette ridicule demande, qui fut envoyée à ses supérieurs, et, ce qui n'est pas moins ridicule, c'est qu'après tout cet apparat, on a continué de nous laisser manger avec nos doigts... Vous ririez de voir nos deux filles, l'une en rougissant jusqu'aux oreilles, l'autre,

faisant une mine tantôt fière, tantôt comique, passer, pour aller se coucher, sous les sabres croisés sur les portes de nos cellules, qui se referment aussitôt... Elles sont excellentes et bien aimables, ces chères filles; la rigueur d'un pareil régime et toutes les privations qu'il cause ne leur coûtent rien. Anastasie fait des souliers à son père avec l'étoffe d'un vieil habit, des robes à Virginie et des corsets à moi, et je travaille assez passablement sous sa direction... »

Il faut dire que, malgré la surveillance et l'extrême rigueur imposées à leur correspondance, on était parvenu à leur ménager du dehors un moyen secret d'écrire, et, de temps à autre, la pauvre prisonnière échangeait avec sa sœur chérie les sentiments qui, au milieu de pareilles circonstances, remplissaient leur âme.

« (Olmutz, 17 février et 15 mai 1796.) Voici donc un moment, ma chère petite sœur, où il m'est possible de vous écrire sans la surveillance du major de la place, et où il me serait permis de vous exprimer, si cela se pouvait, les sentiments de nos cœurs à tous...; ceux de M. de la Fayette sont bien douloureux. Vous pouvez vous représenter ce qu'ont été pour lui les affreuses nouvelles dont il n'avait pas la moindre

idée. Il ignorait aussi les dangers que j'avais courus, les persécutions que j'avais éprouvées. La force d'âme avec laquelle il supporte celles qu'on exerce contre lui depuis près de quatre ans dans cette affreuse solitude et cet absolu silence surpasse de beaucoup ce que je croyais possible en fait de courage humain; car son caractère n'est pas même altéré de tous ces genres de tortures; mais il n'en est pas de même, il est vrai, de sa santé... Vous me demandez de ses nouvelles, et je sais que votre cœur en a grand besoin. Sa poitrine a bien souffert; sa maigreur est effrayante; nous devons cependant beaucoup à la douceur de l'hiver, et plus encore à la douceur qu'il trouve à notre réunion. Vous qui le connaissez si bien, ma chère petite, vous jugerez que, pour avoir résisté à cette longue et dure captivité, à cette absolue solitude, à ce silence affreux, même sur notre existence, que depuis son arrivée à Olmutz on gardait avec lui, il a fallu que la force de son caractère fût aidée d'une grande force physique; mais celle-ci a des bornes... Quant à vous, les soins que vous donne ma tante sont un repos bien nécessaire à mon cœur. La manière dont elle sent ce qu'elle remplace auprès de vous rend ses soins plus tou-

chants encore, et ses souffrances personnelles ne lui donnent aucune distraction sur les vôtres; de plus, vous vous occupez aussi tendrement l'une que l'autre de nous... Vous trouverez, du reste, dans ma lettre à ma tante un volume de détails que sa bonté nous demande, et qui peuvent être utiles pour les démarches que ses lettres m'annoncent. Mais ce que nous avons dit le moins et ce que nous sentons le plus, c'est une bien tendre reconnaissance de vous voir toutes deux vous occuper ainsi de nous... »

C'est qu'en effet, le dévouement de M[me] de Montagu, non plus que celui de M[me] de Tessé, ne restait pas oisif. On en rencontre la preuve dans les mémoires de Gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire américain en France, qui avait fait tout ce qu'il avait pu pour M[me] de la Fayette pendant la Terreur, et à qui peut-être elle dut de ne pas monter sur l'échafaud, et à la fin de sortir de prison. M[me] de Montagu lui écrivait pour le solliciter de nouveau :

« Monsieur (27 novembre 1796), ma sœur est à la veille de perdre cette vie que vous avez arrachée aux prisons de Paris. Sa tendresse et son devoir l'ont conduite avec ses filles dans la prison d'Olmutz, où l'entière privation d'air salu-

bre a compromis ses jours. Son époux, atteint d'une maladie de poitrine, succombera lui-même peut-être bientôt à la fièvre lente qui le consume, et leurs enfants chéris verront ces auteurs de leur existence, qu'ils étaient venus servir et consoler, périr sous leurs yeux. Mme de la Fayette a demandé la permission d'aller passer quelques jours à Vienne pour y consulter un médecin. Non-seulement cela lui a été refusé, mais on lui a déclaré que, si elle quittait un instant la prison de son mari, elle n'y rentrerait plus. Son choix n'a pas été douteux : elle consent à respirer l'air infect de la prison, regarde cela comme une faveur, et en a même remercié ses geôliers.

« J'ai pris la liberté d'écrire à l'Empereur pour lui dénoncer des cruautés qu'il ignore, puisqu'après avoir honoré ma sœur d'un accueil bienveillant, il daigna lui assurer que son mari était bien traité, tandis que l'on a refusé obstinément pendant deux ans de répondre à ses questions touchant l'existence de sa femme et de ses enfants. Ma demande est restée sans réponse. Celui que l'Europe compte parmi les citoyens dont l'Amérique du Nord doit être si fière, n'a-t-il pas le droit d'élever la voix en faveur d'un citoyen des États-Unis et d'une épouse

dont la vie lui appartient, puisqu'il l'a sauvée? C'est dans cette pensée que je sollicite votre appui auprès de l'Empereur et du ministre autrichien, et que je viens chercher près de vous l'espoir et la consolation si nécessaires aux malheureux... »

En effet, la santé de Mme de la Fayette n'avait pas tardé à être gravement altérée par l'affreux régime qu'elle supportait sans se plaindre. Elle fut onze mois malade, sans avoir eu un fauteuil pour s'asseoir, et elle n'était soignée que par la visite rapide, pendant celle de l'officier de garde, d'un médecin qui ne parlait que latin avec le général la Fayette, et devant l'officier qui l'entendait. Elle écrivit à l'Empereur, comme il le lui avait permis, pour obtenir la permission d'aller consulter à Vienne, et on lui répondit verbalement, au bout de deux mois, qu'elle ne pouvait sortir d'Olmutz qu'à condition de n'y plus rentrer. Son parti, comme on le pense, avait été bientôt pris; mais ce qui n'avait pas été altéré un instant, c'était sa sérénité d'esprit, l'égalité de son humeur, le doux sentiment de la consolation qu'elle avait apportée, sa passion du devoir et celle du cœur également satisfaites.

Mme de Montagu et Mme de Tessé ne s'étaient

point lassées de renouveler leurs démarches et leurs efforts. Elles en firent en Amérique, en Allemagne et en Angleterre, où elles invoquèrent avec profit l'éloquence de Fox dans la chambre des communes Enfin, les terribles portes d'Olmutz s'ouvrirent, et ce fut le 10 octobre 1797 que Mme de la Fayette arriva à Witmold, avec son mari et ses filles, et se retrouva dans les bras de sa sœur.

Celle-ci, qui avait été prévenue de son arrivée, travaillait dès la veille, et travaillait en vain à modérer l'excès de sa joie ; elle la maîtrisait si mal qu'elle en était toute honteuse et toute découragée. Elle avait passé la matinée dans sa chambre, et elle s'y occupait encore à prier lorsqu'elle entendit le bruit d'une trompe qui partait de l'autre rive du lac. C'était celle d'un postillon qui annonçait par une fanfare, selon l'usage allemand, son entrée dans la ville ; mais ce postillon amenait avec lui les prisonniers d'Olmutz. Mme de Montagu courut éperdue au bord du lac, et se jeta dans un petit bateau à rames et à voiles, qui n'avait pour pilote que le vieux M. de Mun. Le ciel était beau, le vent propice ; elle se fit conduire jusqu'à Ploen, et bientôt elle revit la sœur qui lui était une seconde fois rendue.

Il lui sembla qu'elle retrouvait en elle « plus qu'elle-même, » c'est-à-dire sa mère, sa sœur de Noailles, et tout ce qu'elle avait perdu. Ses nièces étaient là, douces, émues et charmantes; le général y était aussi, bon, calme, bienveillant comme à son ordinaire. Il présenta à sa belle-sœur ses deux fidèles aides de camp, sortant de prison comme lui : M. Bureaux de Pusy et le comte de Latour-Maubourg. M. de Lameth et M. Pillet, un de ses officiers d'ordonnance, étaient venus à sa rencontre. Ces messieurs avaient été arrêtés et emprisonnés tous ensemble. M. de Lameth avait fini par retrouver la liberté au bout de deux ans; mais M. de Pusy et M. de Maubourg avaient été enfermés, comme leur général, dans la forteresse d'Olmutz, où, sur la défense absolue qu'ils se vissent, ils ne s'étaient pas vus une seule fois pendant leur longue captivité.

Une flottille de petits bateaux transporta à Witmold tous ces pauvres échappés de prison. Le général et sa fille Anastasie montèrent, avec M. de Montagu, dans une de ces barques dont M. de Latour-Maubourg s'offrit à tenir le gouvernail. Mme de Montagu, sa sœur et sa nièce Virginie se confièrent à l'expérience nautique de

M. le marquis de Mun ; le reste s'arrangea comme il put. Mme de la Fayette, assise à l'arrière en face de sa sœur, récita en actions de grâces, pendant la traversée, le cantique de Tobie. Mme de Montagu s'entretint ensuite avec elle et eut le temps de lui raconter, avant qu'on touchât au rivage, bien des choses qu'elle n'avait pu ou osé lui apprendre dans ses lettres. Elle avait, en effet, comme nous l'avons dit, remué ciel et terre en faveur des captifs. Tandis qu'elle leur suscitait ici-bas des défenseurs jusque dans le parlement d'Angleterre, elle formait en même temps avec la présidente Le Rebours, Mlle de la Luzerne et d'autres amies, une association de prières qui, chaque jour et de tous côtés, s'élevaient à Dieu dans l'intérêt de ceux qui languissaient à Olmutz. Mme de la Fayette fut particulièrement sensible à cette dernière marque d'amitié, qui était tout à fait selon son cœur. On voyait à son visage combien elle était heureuse; mais Mme de Montagu se trouvait dans une telle ivresse qu'on eût dit que c'était elle qui avait été la prisonnière et qui reprenait sa liberté.

Mme de Tessé attendait sa nièce sur la rive; elle la reçut avec une vive tendresse, et ce fut, ce jour-là et les suivants, fête à Witmold. Toute

la parenté y fut logée; les autres s'installèrent à Ploen, mais ils passaient et repassaient le lac deux ou trois fois par jour. La société devint fort animée. Les eaux de ce pauvre petit lac, ordinairement si tranquille, n'étaient pas plus agitées par ce va-et-vient continuel, que la maison de Mme de Tessé l'était par le bruit et la véhémence inaccoutumée des entretiens de la table et du salon. Il ne faut pas demander de quoi on parlait. De quoi eût-on parlé, sinon de politique? Critique du présent et du passé, fautes des partis, fautes des princes, fautes des étrangers, ce que la France voulait, ce qu'elle ne voulait pas, ce qui serait arrivé si la cour eût suivi tel ou tel conseil, grandes conjectures sur des hypothèses, plans de conduite et systèmes en l'air; le champ était vaste, et, du matin au soir, on le parcourait en tous sens. Mme de Tessé, qui était là dans son élément, ranimait la conversation quand elle languissait, l'élevait quand elle s'abaissait, discourant parfois un quart d'heure au milieu du silence de l'auditoire attentif, tour à tour mordante et sentencieuse, curieuse à voir et presque belle dans le feu de ces discussions. « Les grands aides de camp du général » y apportaient sinon plus d'esprit, du moins plus de

passion qu'elle, et l'on sentait dans tout ce qu'ils disaient un levain d'aigreur, moins contre la Révolution qui les avait proscrits que contre les émigrés qui avaient applaudi à leur chute, contre les princes qui n'avaient pas voulu s'appuyer sur eux et sur leurs amis.

M. de Lameth était particulièrement intraitable, et les brocards des royalistes qui, à la vérité, ne l'avaient pas épargné, pesaient plus sur son cœur que les décrets de la Convention et les murailles de la prison. On pouvait pressentir que tout gouvernement issu de la Révolution, pourvu qu'il ne fût pas composé de terroristes, le trouverait accommodant, et que l'ancienne monarchie, quelque bienfait qu'elle apportât, l'aurait toujours pour adversaire. On devine l'étonnement de Mme de Montagu quand elle passa tout à coup de sa solitude dans ce tourbillon, parmi « ces visages neufs et constitutionnels, » et le malaise, l'émotion, quelquefois même l'indignation contenue avec peine, sur ce qu'elle entendait. M. Pillet, assis un jour à table à côté d'elle, et la voyant agacée, trouva piquant de traduire tout bas, à son oreille, par un verset des psaumes, ce que disait M. de Lameth : « *Dominus confregit in die iræ suæ reges*, lui

dit-il en souriant. Vous voyez, M. de Lameth parle comme le roi David. » Mme de Montagu, qui entendait fort bien le latin des psaumes et les savait sur le bout du doigt, lui répondit : « C'est vrai, mais David, qui était prophète, ajoute : *Judicabit in nationibus, implebit ruinas, conquassabit capita in terra multorum.* »

Quant à M. de la Fayette, mis promptement au courant de tout ce qui s'était passé depuis qu'il avait, en quelque sorte, disparu du monde, il était si peu changé qu'on rajeunissait en l'écoutant. Il était là ce qu'il fut toute sa vie. Point de rancune, point de haine, ni contre les personnes ni contre les partis; mais pas le moindre changement dans ses opinions. Il ne regrettait et ne se reprochait dans sa conscience politique aucun de ses actes, aucune de ses paroles, aucune de ses pensées. On en était toujours avec lui à la déclaration des droits de l'homme et à l'aurore de la Révolution. Le reste était un grand malheur, un accident, déplorable sans doute, mais qui n'était pas, à son avis, plus décourageant que l'histoire des naufrages ne l'est pour les bons marins. Il avait la foi naïve et l'intrépidité calme de ces anciens navigateurs qui, au XVIe siècle, allaient à l'aventure sur de

méchants vaisseaux, avec un équipage sans discipline, à la recherche des mondes inconnus. Aussi il était homme à se rembarquer au premier jour, si l'occasion s'en présentait, sur les quatre planches un peu rajustées du radeau de 1791.

Républicain par inclination et par goût, il avait reconnu loyalement que la France n'était pas en état de se passer d'une royauté; il s'était rangé parmi les constitutionnels, était resté fidèle à ce parti, et avait adopté et défendu de bonne foi la royauté consacrée par cette constitution de 1791. « Vous savez, écrivait-il de Rochefort le 21 août 1792, vous savez que mon cœur eût été républicain, si ma raison ne m'avait donné cette nuance de royalisme, et si ma fidélité à mes serments et à la volonté nationale ne m'avait pas rendu défenseur des droits constitutionnels du roi. » Seulement Mme de Montagu lui faisait observer que ses principes de gouvernement et ses conditions de royauté rendaient celle ci à peu près impossible; et, d'un autre côté, que la démocratie, poussée au degré qu'il aimait, ne pouvait conduire en définitive qu'au régime du despotisme, interrompu, de temps en temps, par l'anarchie. Elle n'aimait pas ses principes et ses

opinions, mais elle aimait son caractère et sa personne; elle déplorait l'influence qu'il avait eue sur la marche de la révolution, mais elle rendait justice à ses sentiments et à ses qualités; elle blâmait en lui l'homme public, mais elle appréciait sincèrement l'homme privé; reconnaissant d'ailleurs la fermeté remarquable avec laquelle, occupé toute sa vie de la même pensée, il avait été constant dans ses opinions, sans vouloir, en quelque circonstance ou en quelque péril que ce fût, y faire jamais la concession la plus légère. « Gilbert, écrivait-elle à Mme de Grammont, est tout aussi bon, tout aussi simple dans ses manières, tout aussi affectueux dans ses caresses, tout aussi doux dans la dispute que vous l'avez connu. Il aime tendrement ses enfants, et est, malgré son extérieur froid, fort aimable pour sa femme. Il a des formes affables, un flegme dont je ne suis pas la dupe, un désir secret d'être à portée d'agir. J'évite le plus possible de traiter directement avec lui tout ce qui touche à la Révolution, aux choses qu'il défend comme à celles qu'il condamne. J'ai peur d'éclater; j'ai peur aussi de le blesser. Je vois avec plaisir qu'autour de moi on approuve ma réserve. Patienter et éluder, voilà, sur ce point, ma règle dans

mes rapports avec lui... Ce pauvre Gilbert! ajoutait-elle en finissant, Dieu le préserve d'être jamais de nouveau sur la scène! » Elle n'était pas toujours aussi maîtresse d'elle-même qu'elle eût voulu l'être. Un jour que M. de la Fayette expliquait devant elle à M. de Stolberg les origines de la Révolution, elle n'y put tenir, et, se tournant vers sa tante : « J'admire, lui dit-elle, qu'on puisse se distraire ou se consoler de tant de malheurs par cette revue tatillonne des abus de l'ancien régime. » Elle se leva et sortit. Mais le soir, après avoir consigné le fait dans son *Journal*, elle ajoutait : « J'ai eu tort. Il est absurde de se laisser emporter; ce que l'on dit en politique n'est, après tout, que la conséquence de ce que l'on a fait. Avant tout, la paix. On ne ferait que du mal en ferraillant, et point de prosélytes. »

Elle était, du reste, bien dédommagée des soucis et des peines qu'elle éprouvait de ce côté, par les joies sans mélange qu'elle goûtait auprès de sa sœur. Elle passait tous les jours plusieurs heures avec elle, tantôt en tête-à-tête, tantôt en société avec ses nièces. Ces jeunes filles n'étaient pas aussi expansives que leur tante; mais leur naturel parfait, leur piété, leur modestie, leur

oubli d'elles-mêmes, plaisaient infiniment. Mme de la Fayette, d'accord avec sa sœur, les accoutumait, à Witmold, aux travaux d'aiguille et de ménage, en vue de la pauvreté qui semblait devoir être leur partage. Pendant qu'elles raccommodaient leurs vêtements et réparaient leur linge, Mme de Montagu leur faisait la lecture. On se doute bien que ce n'étaient pas des romans qu'elle leur lisait ; c'étaient les *Sermons de Fénelon*, le *Livre de Job*, les *Oraisons funèbres de Bossuet*, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait de propre à élever leurs âmes au-dessus des misères et même des félicités d'ici-bas.

Elle leur fit connaître aussi un ouvrage manuscrit, composé par son amie, Mme de la Luzerne, et où étaient exposées avec beaucoup de force les preuves de la religion. Cet ouvrage fut très-goûté et très-loué, car, dans ce petit cercle, les choses se passaient comme au salon de Mme de Tessé. On y devisait longtemps de ce qu'on avait lu. Les commentaires de Mme de la Fayette étaient parfois aussi beaux que les textes, et l'application de ses filles à leurs humbles travaux était un autre enseignement très-éloquent aussi et très-touchant. Ces séances étaient quelquefois interrompues par des visites, mais on bénissait l'in-

terruption quand c'était la famille de Stolberg qui arrivait. En revanche, cette famille avait dans le salon peu de succès. Mme de Tessé n'aimait pas M. de Stolberg à cause du peu de révérence avec lequel il lui avait un jour parlé de Voltaire. Ayant appris par hasard qu'il avait abondé un moment dans les idées révolutionnaires et dans les utopies d'égalité (mais de loin, en poëte, ou plutôt en rêveur allemand), elle en plaisantait et disait qu'il était, par une exception unique, à la fois « dévot et sans-culotte. » Elle ne le retenait donc guère dans son cercle, et servait ainsi, sans le savoir, les desseins de Dieu sur lui et sa famille, car il allait s'enfermer dans la chambre voisine avec Mme de la Fayette et Mme de Montagu, et c'est là qu'eurent lieu les conférences dont nous avons parlé dans le chapitre précédent.

A cette époque, il avait déjà retiré ses enfants de l'École luthérienne, et commença à se démettre de ses charges à la cour de Lubeck. Ce sacrifice volontaire, fait aux premières lueurs de la vérité, avait touché vivement Mme de la Fayette. Elle eût voulu, en quelque sorte, être à la place des illustres néophytes, pour pouvoir faire à Dieu de pareilles offrandes. « Une certaine dou-

leur, une certaine inquiétude, leur disait-elle, m'ont souvent gagnée. Nous autres catholiques, nés dans la vérité, prévenus par elle dès le berceau, nous n'avons pas le mérite de celui qui la cherche, et qui renonce à tout lorsqu'il l'a trouvée. Cela m'humilie devant Dieu. » Mais Mme de Stolberg lui répondait qu'en fait de sacrifices noblement accomplis ou noblement subis, ni elle ni ses sœurs n'avaient rien à envier à personne. « Quelle heureuse mère que la vôtre ! ajoutait-elle. Quels enfants Dieu lui avait donnés ! C'est, en vérité, une nichée d'anges qui est sortie de dessous ses ailes ! » La comtesse Catherine n'était pas alors la moins enthousiaste, mais son imagination était plus facile à toucher que son cœur.

Cependant M. de la Fayette, quoique libre désormais, traînait encore après lui un bout de chaîne, et ne pouvait aller où il voulait. Il lui était défendu de rentrer en France et de séjourner en Allemagne. On le trouvait à Vienne trop républicain, et trop royaliste à Paris. Il eût pu, quoi qu'il en dît, se rendre en Amérique malgré les croisières anglaises, et même, s'il l'eût voulu, sur un vaisseau anglais ; mais il y a apparence qu'il aimait mieux un asile d'où il pût observer

de près ce qui se passait dans son pays. Il quitta Witmold au bout de cinq semaines, et alla passer l'hiver, avec sa famille, dans une habitation qu'il avait louée à deux lieues de là. Ils y restèrent jusqu'à Pâques. On se vit souvent dans cet intervalle. Mme de la Fayette, mit la main à l'*œuvre des émigrés*. On eut des joies et des craintes nouvelles. M. Georges de la Fayette, alors âgé de dix-neuf ans, arriva du fond de l'Amérique, où l'avait envoyé sa mère, sous la tutelle du général Washington. Ce fut la joie de cet hiver. La crainte fut pour le pape chassé de ses États, et pour les émigrés chassés de la Suisse et refoulés sur l'Allemagne. Le duc de Noailles était du nombre, ainsi que les jeunes de Bouzolz qui étudiaient à Soleure. On ne savait où s'arrêteraient les armées françaises, et Mme de Tessé parlait déjà de vendre Witmold et d'aller garder ses vaches à Astrakan, où peut-être, disait-elle, on ne viendrait pas la chercher. Enfin Mme de Montagu ne pouvait plus cacher qu'elle allait de nouveau être mère, et la joie et la crainte, ces deux sentiments s'unissaient dans son cœur lorsqu'elle se préparait à cet événement.

Une amie de Mme de Tessé, Mme la marquise de Simiane, munie d'un faux passe-port, et pro-

tégée dans son voyage par un ancien jacobin, soi-disant ami de M. de la Fayette, s'échappa de France tout exprès pour rendre visite aux exilés, et vint, à la fin de l'hiver, s'établir à Witmold. Elle croyait trouver les gens bien tristes, et fut tout étonnée de n'entendre parler, en arrivant, que de projets de noces et d'apprêts de baptême.

M. Charles de Latour-Maubourg, frère de l'aide de camp du général, venait, en effet, de demander en mariage Mlle Anastasie de la Fayette, la fille aînée du général. Mlle Anastasie, d'une figure fraîche et très-agréable, était bonne, appliquée, courageuse, un peu trop défiante d'elle-même, défaut que le temps corrige, et qui, à cet âge, est une grâce ; du reste, l'innocence même, aimant sa mère tendrement, son père à la folie, et tenant beaucoup de lui, même un peu de son goût pour la controverse. Enfin, elle avait plu au comte de Latour-Maubourg. Son affection pour elle était, on peut le dire, bien désintéressée, car il n'ignorait pas qu'elle ne lui apporterait en dot que sa jeunesse, ses vertus, et par-dessus le marché, comme disait Mme de la Fayette à ceux qui l'interrogeaient, « le mépris des richesses. » Il n'était pas lui-même fort riche en ce temps-là.

Tout son avoir se composait d'une trentaine de mille francs qu'il n'avait pas en propre, mais que son frère aîné offrait de lui donner.

Mme de la Fayette trouvait le parti, non-seulement très-convenable, mais encore aussi avantageux qu'on avait alors droit de l'espérer. Le général y prêta la main de fort bon cœur. Mais à Vitmold, dès qu'il fut question de ce projet, on jeta les hauts cris. M. de Mun prétendit qu'on ne se mariait pas ainsi, hormis chez les sauvages d'Amérique, et Mme de Tessé soutenait qu'on n'avait rien vu de pareil depuis Adam et Ève. Les sarcasmes n'y firent rien, Mme de la Fayette tint bon, et, quand tout fut irrévocablement décidé, on vit le mécontentement de Mme de Tessé se fondre en une tendre et aimable sollicitude. Elle pourvut en partie au trousseau qui se fit chez elle, « avec beaucoup de calculs et d'heureux résultats. » Chacun y mit la main et donna son conseil.

La future et tous les siens revinrent en avril, un peu avant la noce, s'installer à Witmold, et Mme de la Fayette y fut assez gravement malade, par suite des infirmités qu'elle avait contractées, faute d'air et d'espace, dans sa longue captivité. Elle avait des abcès aux bras et un dépôt à la

jambe qui l'empêchait de marcher. Les premiers symptômes de cette maladie s'étaient déclarés à Olmutz et avaient empiré par l'impossibilité d'en sortir, à moins de n'y plus rentrer. Elle ne voulut pas cependant qu'on ralentît d'un jour les apprêts du mariage. Elle était aussi calme, aussi ferme d'esprit qu'on l'eût jamais vue. Ses enfants, le fils d'un côté, de l'autre les deux sœurs, réunissant leurs forces, la transportaient doucement, sur un canapé, de sa chambre au salon et du salon à sa chambre. Mme de Montagu, alors près d'accoucher, les aidait à panser les glorieuses plaies de leur mère ; puis, ce devoir rempli, elle s'occupait du trousseau, du ménage et de la ferme, allant, venant, « ronde comme un tour, » mais infatigable. On ne pouvait s'empêcher de l'admirer et d'en rire. Mme de Simiane, qui était là, disait qu'elle accoucherait sûrement dans une de ces grandes armoires qu'on la voyait ouvrir à tout moment.

Le mariage fut enfin célébré le 9 mai 1798, dans la plus belle pièce de la maison. Ce fut l'abbé de Luchet qui dit la messe et donna au jeune couple la bénédiction nuptiale. « La pauvre mariée était pétrifiée de cet événement, » qui attendrissait toute l'assistance; mais neuf mois

après, elle nourrissait gaîment deux filles jumelles [1].

Mlle Stéphanie de Montagu, ainsi nommée d'avance par sa mère, en mémoire du premier martyr, vint au monde dix jours après le mariage de sa cousine. Elle fut ondoyée dès sa naissance par Mme de Tessé. Mais il fallut recommencer la cérémonie, et l'abbé de Luchet qui, on le voit, ne manquait pas d'occupation, y procéda près du lit de la mère. Il paraît que la bonne tante de Tessé, dans son empressement et son trouble, avait répandu sur la tête du nouveau-né, au lieu d'eau pure, un flacon d'eau de Cologne, en faisant sur lui avec ferveur, comme elle l'assura, un grand signe de croix.

[1] Mlle Célestine, mariée depuis au baron de Brigode, et un enfant qu'elle a perdu.

CHAPITRE XIV.

VIANEN. — RÉUNION DES TROIS SŒURS.

(1799.)

Vianen est une toute petite ville hollandaise sur un des bras du Rhin, dans le voisinage d'Utrecht. C'est là que M. de la Fayette, dès que sa femme fut un peu rétablie, alla se fixer avec toute sa famille, y compris le nouveau ménage; se fixer, cela s'entend, comme des oiseaux de passage. Il n'y a pas, dans l'exil, de demeure fixe. Nul ne s'y attache, et dans l'établissement que l'on fait, on n'a qu'une pensée, celle de le quitter. Le général, pour sa part, n'épiait que l'occasion d'en sortir. En attendant, il cherchait à s'assurer en France quelque lieu de retraite, et

il n'y avait qu'un moyen, c'était d'arriver au partage de la succession, encore indivise, de madame d'Ayen.

L'opération n'était pas des plus faciles ; on l'ajournait depuis trois ans, et les raisons qui l'avaient fait ajourner subsistaient encore en partie. Il y avait, par exemple, des héritiers mineurs ; M. le comte de Thesan vivait en Allemagne ; M. le vicomte de Noailles était en Amérique ; d'un autre côté, Mme de Montagu étant frappée de mort civile, le fisc, son successeur légal, s'était déjà fait allouer sa part d'héritage. Ce lot avait été racheté par M. Berthemy, ancien notaire de la famille, et réuni ensuite au fonds commun, pour qu'on pût procéder, en de meilleurs jours, à un nouveau et fraternel partage.

Tel était l'état des choses en 1798. On n'en pouvait sortir que si Mme de Montagu recouvrait la jouissance de ses droits. On la pressait donc d'aller à Paris, et de tâcher de s'y faire rayer de la liste des émigrés, ce que plusieurs personnes avaient déjà obtenu. Mme de la Fayette, qui n'avait point été portée sur ce livre de mort, et qui avait déjà fait un voyage en France, l'y engageait aussi. Mais comme elle n'ignorait pas qu'il y avait d'autres obstacles à aplanir, elle avait ar-

rangé avec M. et Mme de Grammont une entrevue de famille à Vianen. Cette entrevue eut lieu, en effet, au printemps de l'année 1799.

Mme de Montagu, grâce aux bontés de sa tante, put s'y rendre en poste avec son mari. Elle partit de Witmold le 17 mars, pendant la Semaine-Sainte, et arriva la veille de Pâques à Vianen. Elle a toujours mis au nombre des plus heureux jours de sa vie celui où, après huit ans de séparation, il lui fut donné de revoir sa sœur Mme de Grammont. On resta ensemble plus d'un mois. On habitait chez le général, et l'on y faisait très-maigre chère. Tout y manquait. Les trois sœurs, dès le premier jour, avaient dû mettre en commun leur génie et leur bourse pour se procurer à peu de frais quelques-uns des objets les plus indispensables qu'exigeait la présence de tant de nouveaux hôtes. M. de Montagu disait plus tard en riant qu'il n'avait fait en Hollande qu'un bon dìner, et ce fut à Utrecht chez le général Van-Ryssel, dont la fille épousa plus tard le général Victor de Latour-Maubourg. A Vianen, tout allait de travers, malgré la bonne volonté de la maîtresse du logis, dont la seule ressource était de faire des œufs à la neige lorsqu'il s'agissait d'ajouter un plat de résistance à l'ordinaire de quinze

ou seize convives mourants de faim. Mais au sein de cette détresse, que de bonheur! Il faudrait copier toute la correspondance de ce temps-là pour en donner une idée.

Le jour de Pâques, par exemple, le lendemain de son arrivée, Mme de Montagu va voir, à son réveil, Mme de Grammont. « Je suis, écrit-elle, entrée de bonne heure dans sa chambre, nous avons chanté ensemble les louanges de Dieu... Quel trésor qu'un tel guide! Que de larmes d'émotion j'ai répandues là, à ses côtés... A l'église, nous étions l'une près de l'autre, moi, peu recueillie, car, de la retrouver et de pouvoir communiquer avec elle, cela mettait mon esprit et mon cœur dans une effervescence où des sentiments tout humains jouaient un grand rôle. » Elle dit ailleurs : « C'est pour moi un coin du Thabor, un avant-goût du ciel que de l'entendre. »

Des affaires d'intérêt qui avaient motivé cette réunion de famille, et qui se traitaient à Vianen, il n'y en a pas un mot dans cette correspondance. En revanche, quels ravissants entretiens entre les trois sœurs! Aussitôt qu'on pouvait se dérober aux affaires, c'était le plus souvent après le souper (et comment avait-on soupé!),

on se retirait, par un froid glacial, dans une chambre sans feu ; chacune de ces dames s'enveloppait du mieux qu'elle pouvait dans sa pelisse pour se mettre, tant bien que mal, à l'abri des vents qui soufflaient entre les cloisons, appuyait ses pieds grelottants sur une mauvaise chaufferette, et en voilà jusqu'à minuit, jusqu'à une ou deux heures du matin.

Mme de la Fayette avait alors environ quarante ans, et déjà quelques cheveux gris ; Mme de Montagu achevait sa trente-deuxième année, et malgré sa faible constitution, tant de fois mise en péril, elle paraissait plus jeune que Mme de Grammont, qui n'avait que trente et un ans. L'éducation qu'elles avaient reçue créait entre ces trois sœurs plus de ressemblance que la nature même n'en avait mis. Et, toutefois, les sentiments et les vertus par où elles se rapprochaient le plus, conservaient encore en chacune d'elles une physionomie à part. Mme de la Fayette n'avait pas seulement l'esprit très-élevé ; elle l'avait aussi très-étendu, très-cultivé et très-juste. Éloignée de toute pédanterie, elle savait pourtant raisonner d'une manière embarrassante pour ses adversaires, joignant, quand il le fallait, à ses ressources naturelles, ce que l'art le

plus fin y peut ajouter. Mais l'assurance qu'elle montrait dans la conversation, elle ne l'avait pas, au même degré, dans ses actions ; et, sauf les occasions extraordinaires, cette âme héroïque s'embarrassait dans les scrupules, les doutes, les saintes frayeurs d'une novice. Dans sa jeunesse, elle avait même eu des doutes sur la religion, et sa mère, comprenant le vif désir qu'elle avait de bien connaître la vérité, les avait respectés à ce point que sa fille n'avait fait sa première communion qu'après son mariage, et Dieu sait avec quel tremblement ! Quand elle écrivait à Brissot, du fond de sa prison, ou quand elle parlait à l'empereur d'Allemagne pour lui demander un cachot, elle ne tremblait pas ainsi. Elle faisait des choses sublimes, comme elle les racontait, à la manière antique, naïvement et simplement. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Mme de Montagu lui trouvait un défaut ; mais quel défaut ! M. de la Fayette ne s'en plaignait point, et Mme de Tessé eût passé cent ans auprès d'elle sans le remarquer : c'était une de ces taches que les savants prêtent au soleil, dont les ignorants comme nous ne voient que la lumière. Si Mme de Montagu eût moins aimé sa sœur, elle n'y eût, certes, pas regardé de si près. « Elle n'est pas assez in-

térieure, écrivait-elle. Elle calcule trop le bonheur, ou, du moins, les consolations que l'on peut avoir sur la terre. Du reste, elle est admirable par sa foi, son zèle, sa soumission, sa droiture. A chaque instant je trouve en elle un modèle. Ses lumières et son instruction m'ont frappée plus que jamais. Sa bonté est imperturbable et m'encourage à la reprendre de ses défauts, parce qu'elle écoute toujours d'une manière ravissante. Enfin, on peut dire que Dieu lui a donné ce qu'il fallait pour l'imposante carrière qu'il lui avait destinée. »

Mme de Montagu n'avait pas dans le monde l'aplomb de Mme de la Fayette. Son mari et sa tante lui reprochaient son excessive modestie; elle s'effaçait en général le plus qu'elle pouvait, mais avec ses sœurs et les amis qui pensaient comme elle, personne n'était plus ouvert et plus expansif. Elle n'avait pas toujours, en parlant, cette juste mesure qui fait qu'on proportionne ce qu'on dit, non pas seulement à ce qu'on sent, mais encore aux dispositions de ceux qui vous écoutent. Mme de Tessé disait qu'elle exagérait tout; c'est qu'elle rendait trop fidèlement ses impressions dans leur vivacité première. La raison même avait dans sa bouche un langage animé comme celui de la pas-

sion. Ses réflexions les plus mûries gardaient la chaleur de son âme; elle prenait sa sensibilité pour un défaut, et travaillait en vain à s'en corriger. Il manque toujours quelque chose à ceux qui sont dévorés comme elle de cette sainte et salutaire inquiétude de la perfection. Et néanmoins, tout en s'humiliant devant Dieu, Mme de Montagu aimait à s'approcher de lui, et elle s'en approchait avec confiance, sans éprouver ce trouble et ces terreurs qui tourmentaient sa sœur aînée.

Pour Mme de Grammont, dont nous avons jusqu'ici moins parlé que des deux autres, et dont la vie fut beaucoup plus retirée, ce qui la caractérisait avant tout, c'était la force d'âme, l'inébranlable fermeté en face de tout événement, l'élévation constante de ses sentiments vers le ciel, au-dessus de tout intérêt humain, écrivant et parlant un langage aussi ferme et aussi élevé que sa pensée. Elle était petite, un peu raide, les traits fortement prononcés, et n'avait presque rien des douceurs et des grâces de la femme, si ce n'est la bonté. La sienne était inépuisable, mais elle paraissait dans ses actions plus que sur son visage. Il semblait que la nature avait perdu tout empire sur elle, et qu'elle n'obéissait plus qu'au devoir, même en aimant ses pro-

ches et en faisant le bien. Ce n'est pas d'elle qu'on eût pu dire qu'elle n'était pas assez intérieure et qu'elle attachait trop de prix aux félicités humaines. Elle avait toujours devant les yeux l'idée du salut ; tout l'y ramenait, et rien ne pouvait l'en distraire. Révolutions, catastrophes de tout genre, publiques et privées, elle voyait tout passer et supportait tout, non pas avec indifférence, mais avec une fermeté stoïque. Elle fut neuf fois mère et huit fois la mort lui ravit ce quelle avait de plus cher ; modèle de la plus parfaite résignation chrétienne, elle se contentait de répéter chaque fois avec Job : « Le Seigneur m'avait donné cet enfant, le Seigneur me l'a enlevé, que le nom du Seigneur soit béni ! » Elle fut la même jusqu'en son extrême vieillesse. En 1848, à quatre-vingt-un ans, étant à Villersexel, et voyant l'effroi qu'inspirait autour d'elle l'anarchie renaissante, elle s'en étonnait, elle qui avait vu 1793. Une de ses petites-filles lui dit : « Mais, grand'mère, si vous alliez voir demain la guillotine rétablie sur nos places, comme au temps de la Terreur, cela vous inquiéterait bien un peu. — Pauvre chère, lui répondit-elle, la question n'est pas là. Ne faut-il pas mourir ? La grande affaire est d'être toujours prêt ; et quant

au genre de mort, ce n'est qu'un détail.» Elle mourut la dernière des sœurs, le 16 février 1853, âgée de quatre-vingt-cinq ans, sans avoir émigré, quoique son mari fût pendant quelque temps proscrit, ayant vécu en général loin du monde, ayant passé soixante-sept ans, sauf de courts intervalles d'hiver, à ce château de Villersexel où depuis longtemps le nom des Grammont était béni, mais où elle le fit bénir encore bien davantage par ses abondantes et constantes charités, car tous les pauvres y étaient de sa famille.

Quelle était la meilleure et la plus parfaite des trois sœurs, qui étaient véritablement trois saintes? Mme de Montagu, si on lui eût fait cette question, eût répondu sans hésiter que c'était Mme de Grammont. Mme de Grammont eût certainement repoussé la palme; mais à qui l'eût-elle offerte? A qui l'eût offerte Mme de la Fayette? Au fond, qui la méritait le mieux? Question bien difficile à résoudre. Peut-être l'une était-elle supérieure à l'autre par les dons de l'esprit, l'autre par l'énergie morale, la troisième par la sensibilité du cœur; mais on peut dire qu'avec des nuances différentes, la même vertu brillait dans les trois sœurs. Les vases d'argile qui renferment la lumière y mêlent chacun son

reflet. Mises à la place l'une de l'autre, il est probable qu'elles n'auraient pas tenu une conduite différente. On se figure sans peine Mme de Grammont à Olmutz, et Mme de la Fayette à Witmold, secourant les émigrés et convertissant les Stolberg. Aucune des trois sœurs ne manqua à sa tâche, aucune ne resta au-dessous de la position que Dieu lui avait faite; leur désintéressement était le même; elles auraient marché sur des charbons ardents pour remplir un devoir. Elles avaient également horreur de l'inutile et du futile, et trouvaient pitoyable qu'on fît quoi que ce soit pour s'amuser.

Que faisaient-elles donc à Vianen, dans cette chambre sans feu, où nous les avons laissées? Elles priaient ensemble, puis elles causaient à demi-voix, en prenant bien garde de faire le moindre bruit, de peur de réveiller les pères et les enfants endormis. Mme de la Fayette parlait à ses deux sœurs de Paris, où elle avait pu faire une course, de la ferveur des oratoires secrets, des Carmélites que Mme de Soyecourt avait réunies dans le couvent des Carmes, lieu consacré par les massacres de septembre. « Nous cherchions, dit Mme de Montagu, à reconnaître nos défauts et à nous éclairer sur nos devoirs. Rosalie (Mme de

Grammont) trouvait que l'impression des grands et divers mouvements qu'a essuyés mon âme s'était peinte avec feu sur ma physionomie ; mais elle m'eût voulu plus de calme. Elle m'enseignait à lire et à méditer. »

Après ces longues veillées, on ne laissait pas de se lever matin, et on allait, le plus souvent possible, à la messe. « Rosalie, dit le *Journal*, était comme un ange, anéantie en présence de Dieu ; moi, confondue de ma pauvreté. Elle me dit un jour, en revenant de l'église : Je sens que vous m'excitez au bien et m'entraînez à la prière. — Cela m'étonne, lui dis-je, et me rappelle ces chevaux que l'on voit dans ce pays sur le bord des canaux ; ils sont maigres et chétifs, et cependant ils traînent après eux de grandes barques. »

Il reste de cette réunion à Vianen un précieux souvenir : c'est une prière en forme de litanies que les trois sœurs composèrent ensemble en mémoire de leur mère. Mme de Montagu demanda à Mme de Grammont si chaque jour, « à l'heure douloureuse, » elle ne cherchait pas à s'unir « aux chères victimes » par quelque prière spéciale. Elle avait, pour sa part, l'habitude de réciter tous les jours, et à cette heure mémorable,

une prière qu'elle avait faite. Mme de Grammont lui dit qu'elle voulait avoir cette prière, et qu'elle la répéterait tous les jours. Ce serait une occasion de rendez-vous avec leurs mères et leur sœur. « Il nous semblera, disait-elle, que nous quitterons alors pour quelques moments la terre pour aller les entretenir de nos besoins et de nos espérances. » Mais tout en copiant cette prière, qui était très-courte, on l'enrichit de nouvelles idées. Mme de Grammont tenait la plume et écrivait, tantôt sous sa propre inspiration, tantôt sous la dictée de ses sœurs. C'est ainsi que furent composées ces litanies, presque aussi belles par la forme que par le sentiment.

La prière s'ouvre ainsi : « Litanies de nos mères, à dire à l'heure où nous nous transportons en esprit au champ Haceldama, ou plutôt où nous nous élevons avec elles vers le paisible, céleste et éternel séjour ; car les âmes des justes sont sous la main de Dieu ; les tourments de la mort ne les toucheront pas. Ils ont paru morts aux yeux de l'insensé ; leur sortie de ce monde a passé pour un comble d'affliction et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine ; cependant ils sont en paix. S'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est

remplie par l'immortalité qu'ils attendaient. »

Après cette exposition, les sœurs unissent leurs voix et s'écrient :

« Seigneur, qui avez fait briller sur elles votre lumière et votre vérité, pour les conduire sur votre montagne sainte, et les faire entrer jusque dans votre sanctuaire,

« Ayez pitié de nous.

« Seigneur, qui avez été leur force, leur libération et leur appui,

« Ayez pitié de nous.

« Seigneur, qui les avez créées pour votre gloire, protégées par votre puissance, sauvées par votre miséricorde,

« Ayez pitié de nous.

« Seigneur, qui êtes maintenant notre refuge, et pour toujours leur récompense,

« Ayez pitié de nous.

« Souvenez-vous de cette miséricorde qui se répand d'âge en âge sur ceux qui vous craignent.

« Nous vous en supplions, Seigneur, sauvez les enfants de votre servante.

« Souvenez-vous de tous leurs sacrifices; la mort des saints du Seigneur est précieuse à ses yeux.

« Nous vous en supplions, Seigneur, sauvez les enfants de votre servante.

« Conservez, par la force de votre bras, les enfants de ceux que l'on a fait mourir.

« Nous vous en supplions, Seigneur, sauvez les enfants de votre servante.

« Faites que nous soyons leur gloire au jour de Jésus-Christ comme elles sont maintenant la nôtre.

« Nous vous en supplions, Seigneur, sauvez les enfants de votre servante.

« Faites que, nous souvenant sans cesse de celles qui nous ont annoncé la parole de Dieu, et considérant quelle a été la fin de leur vie, nous imitions leur foi.

« Nous vous en supplions, Seigneur, sauvez les enfants de votre servante.

« Après leur avoir fait miséricorde, ayez pitié de leurs enfants orphelins.

« Nous vous en supplions, Seigneur, sauvez les enfants de votre servante.

« Car c'est en vous, Seigneur, qu'avec elles nous avons toujours mis notre espérance. Vous ne permettrez pas que nous soyons confondus à jamais. »

Tout à coup les voix se taisent, les âmes se

recueillent, la prière est interrompue, les sœurs s'engagent mutuellement, en forme de *pratique*, à imiter les vertus de leurs mères. « Cherchons à entrer dans les dispositions de ces chères victimes, lorsqu'elles se préparaient au supplice, pénétrées de résignation et animées d'une si ardente charité. Prions pour leurs ennemis, à leur exemple, et, comme il est dit dans les dernières lignes de leur testament, non-seulement pardonnons-leur, mais prions Dieu de les combler de ses miséricordes... Espérons recueillir de nouvelles bénédictions pour l'accomplissement des devoirs de notre état... Conjurons le Seigneur d'augmenter en nous son amour, d'accomplir en nous sa volonté... Unissons nos vœux à ceux de l'Église militante, de l'Église souffrante, et plus encore de l'Église triomphante dans ce perpétuel cantique de la Jérusalem céleste : *Amen, Alleluia !* »

Et alors le chant recommence :

« Nous les avons vues, en pleurant, jeter leurs semences sur la terre; un jour nous les reverrons encore, mais transportées de joie, et chargées des gerbes de leur moisson.

« *Alleluia ! alleluia !*

« Vous les avez fait passer par le feu et par

l'eau, pour les conduire enfin, Seigneur, dans un lieu de rafraîchissement.

« *Alleluia!*

« La source de la vie est en vous, Seigneur, et c'est dans votre lumière qu'elles voient dès maintenant la lumière.

« *Alleluia!*

« Vous avez voulu que, délivrées de toutes leurs inquiétudes, elles missent toutes leurs joies à chanter éternellement vos louanges.

« *Alleluia!*

« Ainsi que dans la fournaise, Ananie, Azarie et Misaël bénissaient le Seigneur, ainsi les sœurs qui restent dans cette vallée de larmes, désirent le glorifier au milieu de leur douleur. »

Telle est cette prière composée dans l'exil par ces admirables sœurs.

Cependant l'heure de la séparation était venue. « Nous avons découvert, écrit Mme de Montagu, qu'il était temps de rompre notre innocente réunion, que l'on traitait à Paris de conciliabule. Plusieurs de nos amis nous ont mandé que l'on en murmurait tout bas chez quelques gens en place. »

Il fallut donc se quitter. On se sépara le 5 mai, avec promesse de se revoir en France aussitôt

que les circonstances le permettraient. Mme de la Fayette allait repartir pour Paris, et Mme de Montagu revint à Witmold, chargée de plus de bagages qu'elle n'en avait apporté. Elle remportait une malle pleine d'habits appartenant à son beau-père, trouvaille que Mme de la Fayette avait faite en Auvergne lors de son dernier voyage. Les habits étaient, sans doute, hors de mode; mais M. de Beaune, qui en avait grand besoin, n'y regarda pas de si près. Elle avait un autre coffre contenant aussi des habits, mais des habits qui venaient du Nouveau-Monde. C'était un présent que son neveu, M. Georges de la Fayette, faisait aux émigrés.

Le but du voyage à Paris de Mme de la Fayette, qui n'était point sur la liste des émigrés, et pouvait, à son gré, rentrer en France et en sortir, était de préparer la réalisation des partages, dont on était convenu à Vianen, afin de trouver le moyen de donner un peu de quoi vivre à chacun. Elle s'y dévoua avec son intelligence et son zèle accoutumés. « Vos gens d'affaires, lui écrivait le général la Fayette (28 octobre 1799), me paraissent bien engourdis. C'est vous, ma chère Adrienne, qui avez toute la fatigue de nos arrangements ; » et elle écrivait à sa sœur Montagu, de Paris, où

elle se retrouvait comme en exil (septembre 1799) : « Nous avons payé cette année toutes les dettes exigibles, nous avons fait vivre tous nos vieux pensionnaires, nous sommes, il faut l'espérer, à la dernière année des extrêmes embarras, et il y a quelques encouragements pour l'activité, en voyant ce qui est déjà fait. Mais quant à moi, ma chère Pauline, que puis-je dire? Retenue, non plus par la violence des circonstances, mais par ma volonté contre les plus justes mouvements de mon cœur, condamnée à être séparée de ce que j'aime, jusqu'à la fin d'affaires où les difficultés renaissent sans cesse, je n'ai pas besoin de dire que mon cœur ne se repose pas où je suis... Le grand avantage de ce séjour, c'est qu'il éclaire, et fait mieux sonder la profondeur de l'abîme qu'on ne le peut dans le voisinage de ma chère Pauline. On croit mieux ce qu'on voit que ce qu'on entend dire. Distribuez mes tendresses autour de vous. Parlez beaucoup de moi aux Stolberg. Ils me sont toujours bien présents. J'entends aussi quelquefois parler de vous aux habitants de Vianen; mais leur style me paraît trop laconique pour nous deux... Ecrivez-moi longuement, vous qui n'êtes pas, comme moi, au milieu des orages. » Et elle lui

écrivait encore, le 11 août et le 16 septembre 1799 : « L'état de la chose publique est bien différent depuis que nous ne nous sommes vus, et il y aura sûrement en France de grands changements. Dieu sait quels ils seront, et s'ils ramèneront ma chère Pauline. Quoi qu'il en soit, je dois rester jusqu'au bout. Mais, en ce moment, il n'y a pas d'arrangement de fortune à faire dans l'état où sont les choses... Vous avez été bien inquiets de la Hollande [1], et vous croyez bien que nous avons été ici sur les charbons. Heureusement mon fils n'a pu y servir activement [2]. Je vous assure que son père reçoit là de tristes lumières et bien utiles.... Il n'y aura moyen de respirer que quand le chemin d'Amérique sera libre. Mais je suis persuadée qu'on passera en sûreté par la France. Sommes-nous destinés à vous y revoir, chère Pauline ? Dieu le sait. Nous devons, chère amie, nous abandonner plus entièrement à lui dans ce moment de crise. C'est le centre où nous nous retrouverons. Il faut vivre comme Abraham, prêts à marcher dès que Dieu nous appelle, et

[1] La Hollande venait d'être envahie par la descente d'une division anglaise.

[2] Il venait d'entrer au service pour défendre, avec les Français, la Hollande envahie par les Anglais.

où il nous appelle, et si sa voix nous appelle à la réunion dont nous avons fait à Vianen une si douce expérience, cette voix retentira bien vivement dans mon cœur... »

Pendant ce temps-là, M. de la Fayette, à Vianen, contemplait du fond de sa retraite tout ce qui se passait en Europe, et cherchait à calculer l'avenir. Vianen était en fréquente correspondance avec Witmold, et on se communiquait ses observations, ses opinions, ses nouvelles.

« Je donnerais beaucoup, ma chère tante, écrivait-il à Mme de Tessé, pour avoir, dans les circonstances présentes, une de ces conversations à votre barre, où, parmi quelques sévérités sur les défauts de mon caractère et ma disposition à l'espoir, je recevais les expressions si touchantes et si chères de votre sentiment. »

C'est qu'en présence de la guerre qui venait d'éclater de nouveau (le 15 mars 1799), en face de la nullité du Directoire, de l'apathie et du découragement général, des intrigues qui s'ourdissaient de toutes parts, M. de la Fayette rêvait de nouveau l'établissement du règne de la liberté tel qu'il l'avait conçu, se figurant qu'il pourrait peut-être surgir entre les entreprises avortées des

contre-révolutionnaires et des jacobins. Il s'en expliquait dans une longue lettre à M. de Maubourg (17 octobre 1799) où il développait son plan, proposait de transiger avec les hommes et les partis, et où, après une peinture détaillée de l'état déplorable et confus de la chose publique : « Voilà, mon cher ami, disait-il, le margouillis national au milieu duquel il faudrait pêcher la liberté dont personne ne s'embarrasse, parce qu'on n'y croit pas plus qu'à la pierre philosophale... Voici, ce me semble, comment on pourrait se flatter de ramener l'esprit public... » Suivait une série de combinaisons et de projets.

Il faut ajouter qu'on avait envoyé quelqu'un de Paris pour le tâter sur ce sujet et pour lui offrir un rôle dans le mouvement qui se préparait. Sieyès s'en était même ouvert à M[me] de la Fayette, qu'il avait chargée de recommander à son mari de ne point aller en Holstein ni surtout en Amérique. « L'importance du secret, écrit M. de la Fayette à M. de Maubourg, fait qu'on n'a voulu s'en ouvrir qu'avec Adrienne, qui m'a transmis fidèlement tout ce qu'on lui a dit. » Mais celle-ci lui écrivait, le 9 octobre 1799 : « La fermeté du roi de Prusse dans la neutralité est,

dit-on, la perte de la coalition [1]. La nôtre est dans les jacobins, l'emprunt forcé, la loi des otages, l'épuisement total de nos finances, tous les crimes qui détruisent l'esprit public, aussi bien que la connaissance et l'amour de la liberté et de la justice. Dans une pareille situation, la vertu pure n'a guère de place ; et si on souffre sa présence, c'est tout ce qu'on peut espérer. Voilà de quel principe il faut partir. » C'est à cette lettre que M. de la Fayette répondait (30 octobre 1799) :..... « Quant à moi, chère Adrienne, que vous voyez avec effroi prêt à rentrer dans la carrière publique, je vous proteste que je suis peu sensible à beaucoup de jouissances dont je fis autrefois trop de cas. Les besoins de mon âme sont les mêmes pour terminer la révolution à l'avantage de l'humanité, rétablir la doctrine de la liberté... Mais je suis plus dégoûté que jamais de prendre racine dans les affaires publiques ; je n'y entrerais que pour un coup de collier, comme on dit, et rien, je vous le jure, ne me persuadera de renoncer au plan de retraite dans lequel nous passerons tranquillement le reste de notre vie... » Et il finissait par ces paroles : « Il

[1] On avait obtenu que le roi de Prusse se tînt en dehors de la coalition.

faut que je vous répète encore que je suis complétement heureux et satisfait de tout ce que vous faites, de tout ce que vous dites, et plus encore de tout ce que vous êtes. Je lis dans votre cœur, ma chère et bien aimée Adrienne, et aucun de ses bons, tendres et généreux mouvements n'échappe au mien... »

Mais tout à coup la scène change. Le général Bonaparte revient d'Égypte, débarque le 9 octobre à Fréjus, arrive le 16 à Paris, et, le 18 brumaire (le 9 novembre 1799), le Directoire est renversé, les conseils des anciens et des cinq-cents dissous, la constitution de l'an III abolie, la république, dont pourtant on conserve le nom, enterrée, et Bonaparte appelé au pouvoir.

Cette révolution du 18 brumaire fit, comme on le pense, une grande sensation à Vianen et à Witmold. A Witmold, on se partagea en deux camps : les uns ne voyaient dans le général Bonaparte qu'un soldat sans principes, mais non pas sans génie, à qui rien ne coûterait pour élever sa fortune, et qui ferait le bien ou le mal avec indifférence, selon qu'il jugerait le bien ou le mal favorable à ses intérêts. Les autres se berçaient d'illusions, et allaient jusqu'à compter sur lui

pour rétablir la liberté, toujours, sans doute, à l'aide des grenadiers de Saint-Cloud.

A Vianen, M. de la Fayette témoignait moins de confiance dans l'amour de Bonaparte pour la liberté. Mme de la Fayette avait été le voir à son arrivée, pour le remercier d'avoir ouvert la prison d'Olmutz, et elle en avait été très-bien reçue. « Que d'événements, ma chère Pauline, écrivait-elle le 18 novembre à Mme de Montagu, depuis ma dernière lettre! celle-ci est portée par le conducteur de la diligence qui va me ramener Anastasie (Mme de Latour-Maubourg) et son mari pour qui j'ai obtenu *une surveillance*[1] deux jours avant le 18 brumaire. J'avoue que la joie de revoir cette chère enfant est inexprimable. Bénissez-en Dieu avec moi. Sa volonté droite d'être à lui s'affermit chaque jour, au lieu de s'affaiblir. Quant à Virginie (qui fut plus tard Mme de Lasteyrie), elle a besoin de gagner sur l'article essentiel; mais il faut avouer que le moment présent donne de terribles distractions. Du reste elle est charmante : la délicatesse de son esprit et de son jugement, l'élévation de son âme, son indi-

[1] On appelait ainsi l'autorisation de rentrer en France sous la surveillance de la police, qu'on obtenait pour les émigrés non encore rayés.

gnation et son mépris pour le crime et la bassesse, tout cela fait plaisir à voir se développer en elle ; mais je voudrais obtenir pour elle le seul nécessaire. Pour la chère Rosalie (Mme de Grammont), qui possède surabondamment ce seul nécessaire, voici deux lettres d'elle qui vous feront plaisir, mais où vous désirerez un peu plus de détails sur les affaires de ce bas monde. Elle est si loin d s affaires d'ici-bas, et matériellement si loin du centre des nouvelles, qu'elle ne se doute pas encore qu'il est très-probable que d'ici à deux mois sa meilleure amie (Mme de Montagu) sera obligée, par raison, à la venir voir... Mais il faut attendre au moins quinze jours avant d'être fixés sur cette idée. Vous les emploierez mieux que nous, pour obtenir que la volonté de Dieu, dans ce qu'il en décidera, soit miséricordieuse à notre égard, soit qu'il nous châtie, soit qu'il nous console..... »

Toute résignée qu'elle était d'avance à cette volonté divine, elle n'en faisait pas moins tout ce qui était en son pouvoir pour améliorer le sort des siens. Elle avait engagé M. de la Fayette à écrire au général Bonaparte une lettre courte et simple de félicitation sur son retour, et de nouveaux remerciements pour l'avoir délivré

de prison. Puis elle lui avait envoyé M. de Romeuf, son aide de camp, pour lui rendre compte du 18 brumaire, et lui porter un passe-port sous un nom supposé. M. de la Fayette se mit en route sur-le-champ. En arrivant, il écrivit aux deux consuls provisoires pour leur annoncer sa rentrée; puis se tint à l'écart.

Il restait à Mme de la Fayette à s'occuper de la colonie de Witmold; elle le fit avec la même ardeur, prépara les voies, et engagea vivement sa sœur, dans l'intérêt même des affaires de famille, à profiter des facilités qui s'offraient. Déjà un grand nombre d'émigrés se rapprochait de la frontière. Mme de Tessé brûlait du désir de revoir Paris. Ce fut Mme de Montagu qui partit la première. Elle mit sa comptabilité en règle, fit ses adieux à Mme Le Rebours et à tous ses amis du voisinage, laissa son fils Attale sous la garde de Mme de Tessé, confia sa fille à Mme de Stolberg, et partit avec son mari le 19 février de l'année 1800 qui s'ouvrait. Ils voyageaient sans papiers et sous un nom d'emprunt, puisque le leur était proscrit. A La Haye, ils cherchèrent à se procurer un passeport. M. de Sémonville, le nouvel ambassadeur des Consuls, à qui on en référa, les reconnut; mais il n'en laissa rien paraître, et leur fit déli-

vrer, avec un gracieux empressement, le passeport qu'ils demandaient sous le nom qu'ils avaient pris dans les voitures et dans les hôtelleries. Les gendarmes de la frontière, qui n'auraient pas manqué d'arrêter M. et Mme de Montagu, livrèrent courtoisement passage à M. et Mme Mongros, négociants.

CHAPITRE XV.

RETOUR DE L'ÉMIGRATION.

(1800 et 1801.)

Il y avait alors à Paris, dans la rue de Courty, une petite maison meublée tenue par Bilger, ancien domestique de M. de Thésan. C'est là que le prétendu M. Mongros mena sa femme. Elle y trouva, installées sous leur vrai nom, Mme de Duras, sa cousine, et Mme de Doudeauville. Ces dames occupaient, en cet humble logis, de pauvres chambrettes d'ouvriers, dont la propreté était tout le luxe. Mme Mongros, puisque tel est le nom que Mme de Montagu était obligée de porter, en eut une toute pareille pour elle et son mari. Leur venait-il deux visites à la fois, elle

allait, à charge de revanche, emprunter une chaise chez ses voisins.

Ses premiers pas dans Paris furent fort tristes. Elle n'y voyait rien qui ne lui rappelât d'affreux souvenirs. Elle frissonnait au bruit des charrettes. Les quelques églises schismatiques qu'elle voyait ouvertes lui étaient plus pénibles à contempler que les ruines mêmes des autres églises. Elle alla passer quelques jours à la Grange, où M. et Mme de la Fayette étaient provisoirement établis, et fut fort étonnée de la sécurité qui y régnait. On y faisait des projets d'avenir. Les affaires de la succession réglées, on voulait planter, bâtir, restaurer le château délabré. « On s'y croyait en terre ferme; moi, je marchais avec précaution, comme sur un sable mouvant. » Mme de la Fayette expliqua à sa sœur ce qu'elle aurait à faire pour obtenir plus vite sa radiation. Mais, à son retour à Paris, Mme de Montagu éprouva d'abord un autre souci : elle ne savait où aller prier, et se trouvait en France plus dépourvue de secours religieux qu'elle ne l'avait été dans les pays protestants. Mme de Duras, à qui elle confia sa peine, l'envoya chez une couturière, nommée Mme Dolivet, qui demeurait rue des Capucines. Là, lui dit-elle, vous demanderez

à parler à M. François. Mme de Montagu alla donc rue des Capucines, mais y fut accueillie très-froidement et presque avec défiance jusqu'à ce qu'elle eût dit de la part de qui elle venait, car, bien qu'on laissât sommeiller les lois de la Terreur, on ne les avait pas encore abolies. Mais, au nom de Mme de Duras, on la fit entrer dans une arrière-chambre, transformée en chapelle, où elle se trouva en présence de celui qu'elle cherchait. C'était un prêtre très-austère, qui s'appelait l'abbé Gommier, et qui, sous le nom de citoyen François, avait ouvert une petite école dans la rue de la Chaise. Il portait le costume laïque, et, depuis les premiers temps de la persécution, il venait tous les deux jours dire la messe et « tenir ses assises » chez cette pauvre couturière.

Une douce surprise attendait Mme de Montagu à son retour chez elle. Mme de Duras lui amena les deux fils de la vicomtesse de Noailles, revenus depuis peu de temps à Paris avec leur précepteur. Dieu sait les larmes que la pauvre tante Mongros répandit sur eux en les embrassant, tout ce qu'elle leur dit de leur mère, et les questions qu'elle leur fit, ainsi qu'à M. Grelet.

Dès qu'elle fut enfin rayée de la liste des émi-

grés, et qu'elle put, selon son expression, « aller partout tête levée, » Mme de Montagu demanda et obtint successivement la radiation de son père, de son mari, de son beau-père, de sa tante et de plusieurs de ses amis. Une loi qui venait d'être rendue avait prononcé la clôture de la liste des émigrés, et on obtenait très-facilement, sous divers prétextes, la radiation de ceux qui y avaient été portés. Des émigrés qui ne l'avaient jamais vue et ne la connaissaient que de nom, ou du moins que par ses bonnes œuvres, lui tendaient les bras du fond de l'exil, comme à une puissance à qui tout bien était facile. Elle devint en effet la patronne de ceux qui n'avaient à Paris ni parents ni amis, leur avocat dans les bureaux et leur chargée d'affaires. C'était la même charité qu'à Witmold, mais elle l'exerçait d'une autre manière, avec beaucoup de fatigue et souvent de certains dégoûts dans les bureaux.

Quoi qu'il en soit, le petit hôtel de la rue de Courty était fort achalandé depuis qu'elle y demeurait, et la plupart des parents et des amis qu'elle tirait de l'exil y venaient prendre gîte à côté d'elle. Le vieux marquis de Bouzolz, le comte d'Argout, d'autres encore, y descendirent tous, cela va sans dire, assez légers de bagages,

et d'autant plus faciles à loger. Mais, au mois de juin, quand Mme de Tessé arriva avec sa suite ordinaire, il n'y avait pas chez Bilger une seule chambre qui ne fût occupée. De toute la colonie de Witmold, le seul petit Attale y trouva place; on lui fit avec joie un lit dans la chambre de sa mère.

Mme de Tessé loua une maison dans la rue d'Anjou-Saint-Honoré, et M. de Montagu alla bientôt demeurer, avec sa femme, en face de chez elle. Mme de Montagu continua là sa vie active. Parmi les nombreuses démarches que la nécessité des temps lui imposa, il en est une qui lui coûta. Elle dut aller plusieurs fois aux soirées de Lebrun, l'un des trois consuls, lequel résidait alors avec sa famille au pavillon de Flore, dans le palais des Tuileries. Il s'agissait de recouvrer, s'il était possible, l'hôtel de Noailles de la rue Saint-Honoré, qui n'avait pas été vendu, mais que l'administration occupait, et où le consul Lebrun devait aller s'installer, en quittant les Tuileries, que le premier consul Bonaparte devait seul habiter, et où seul il demeura. On ne put rien obtenir, et la famille ne rentra dans l'hôtel de Noailles qu'en 1814.

Dans une de ces soirées du pavillon de Flore,

Mme de Montagu recommanda au consul Lebrun un jeune émigré qui était rentré en France sans papiers, et qu'on avait pour cela mis en prison. C'était un des fils de la présidente Le Rebours. Elle obtint la permission d'aller le voir au Temple. La tour qui dominait ce vaste amas de constructions de toutes les époques n'était pas encore démolie, mais elle était inhabitée; Mme de Montagu la visita. Il lui fallut passer par de longs corridors et sous des voûtes obscures qu'elle ne traversa qu'en frissonnant. Elle gravit un escalier et s'arrêta avec respect au seuil d'une salle vide et mal éclairée : c'était là que Louis XVI « avait écrit son sublime testament. » Montée au deuxième étage, elle parcourut avec émotion ces chambres démeublées « où la Reine et les princesses avaient versé tant de larmes. » Elle en ouvrit les armoires, cherchant partout, avec une pieuse curiosité, si elles n'avaient pas laissé là quelque trace de leur passage. On avait, en effet, oublié dans un coin obscur un saladier de faïence bleu et blanc, qui avait sans doute figuré sur la table frugale des martyrs. Mme de Montagu s'en empara comme d'une relique et l'emporta en tremblant.

Quand Mme Le Rebours, peu de temps après,

revint de l'émigration, Mme de Montagu eut la joie de lui rendre son fils, et elle reçut dans ses bras, comme en échange, sa petite-fille Stéphanie que la présidente lui ramenait de Munster, où les Stolberg, à qui elle l'avait confiée en quittant Witmold, l'avaient conduite et gardée quelque temps.

Mlle Stéphanie fut présentée, dès le soir même, à M. de Noailles, son grand-père, qui, en attendant le résultat des négociations avec Lebrun, logeait rue Royale dans un appartement garni. C'était justement son jour de réception. Deux fois par décade (car la semaine n'était pas encore restaurée), Mme de Montagu allait prendre le thé chez lui.

La succession de Mme d'Ayen n'était pas encore réglée à cette époque. On ne put procéder au partage qu'au mois d'avril 1801, après la rentrée en France de M. de Thésan, ardent royaliste, depuis longtemps brouillé avec M. de la Fayette et M. de Grammont; toutefois il ne s'éleva entre eux aucune espèce de contestation, et le partage, si longtemps retardé, s'opéra à l'amiable assez froidement, mais avec une noblesse et une délicatesse égales de part et d'autre. Mme de la Fayette resta, par suite de cet arrangement, pro-

priétaire du château de la Grange et de ses dépendances; Mme de Montagu eut pour lot le vieux château de Fontenay-en-Brie; Mme de Grammont, la terre de Tingri, dans le Pas-de-Calais; Mlle de Thésan, un domaine situé entre la Grange et Fontenay; et de belles fermes dans le département de Seine-et-Marne échurent aux enfants de la vicomtesse de Noailles.

Après la signature de cet acte important, madame de la Fayette se retira à la Grange, et M. de Thésan à Toulouse. Ce fut, dans la famille, un déménagement universel. M. le duc de Noailles, désespérant de rentrer en possession de son hôtel, retourna philosophiquement en Suisse, où il acheta la maison des Utins, au-dessus de Rolle, sur les bords du lac de Genève. Mme de Tessé elle-même quitta la rue d'Anjou pour la rue Verte, et Mme de Montagu, pour se rapprocher d'elle, s'installa dans un entre-sol de la place Beauvau. De là, elle partit, grosse de huit mois, pour aller faire ses couches à Villersexel. Mme de Grammont avec les siens l'y attendait; mais on avait fait une halte à Dracy, chez M. le comte de Villers la Faye, beau-frère de M. de Grammont. Là, Mme de Montagu fut surprise, avant terme, par les douleurs de l'enfantement, et c'est là

qu'elle mit au monde, le 10 mai 1801, Mlle Anna de Montagu qui fut tenue sur les fonts par Mme la douairière de Grammont et par son fils.

Quelques semaines après on arriva à Villersexel, où Mme de Montagu resta jusqu'au 28 juillet, paisible et heureuse. On l'envoya ensuite aux eaux de Louèches, et la saison des bains finie, elle fit avec son mari un voyage dans le Vélay, où ils avaient l'espoir de recouvrer une partie de leurs domaines.

Un vieux docteur Sauzey, qui leur avait conseillé ce voyage, les attendait au Puy dans une auberge. Né sur une des terres de M. de Beaune, dans la petite ville de Pradelles, où depuis plus de trente ans il pratiquait la médecine, il avait pour la famille de Montagu un attachement du temps féodal. C'était un homme fort aimable, fort propre, toujours poudré, parlant du geste et de la voix avec une vivacité languedocienne; mais assez sourd, et n'entendant bien qu'à l'aide d'un cornet, d'où il résultait souvent d'étranges quiproquo; au surplus, bon médecin, soignant gratis les pauvres gens, et tutoyant toute sa clientèle à plus de six lieues à la ronde. Il avait pris sur lui de relever, autant que faire se pouvait, « la maison de Montagu, » et dans cette pensée, de-

puis plus de six mois, il trottait par monts et par vaux, sur sa petite jument grise, à la recherche des acquéreurs des biens de cette famille, les relançant au lit, à table, à la charrue, et jusque dans les foires. Il les avait si bien chapitrés, que bon nombre d'entre eux vinrent au Puy à sa requête, dans les dispositions les plus conciliantes. Ils offrirent de rendre presque sans intérêt ces biens qu'ils avaient acquis à vil prix, et dont ils ne jouissaient pas sans quelque honte secrète. M. de Montagu leur fit à tous de généreuses conditions. Son seul regret était de n'avoir pas quelque argent comptant à leur donner. Mais le bon docteur Sauzey avait pensé à tout : il lui apporta, le jour des contrats, quelques gros sacs remplis d'écus de six livres et de vieux louis d'or : il y en avait pour cinq ou six mille francs; mais il dit que ce n'était qu'un à-compte, et qu'il avait encore vingt-cinq mille francs à toucher qu'il voulait placer de la même manière, si M. et Mme de Montagu consentaient à s'en charger. Cet argent était le prix d'une vigne, dot de sa femme, qu'il avait, disait-il, bien vendue, mais vendue tout exprès pour avoir le plaisir de faire rentrer les fils de ses anciens seigneurs dans l'héritage de leurs pères.

Du Puy on alla à Pradelles, où l'on fit encore quelques transactions, et les affaires du Vélay étant à peu près terminées, on s'achemina, malgré le froid, du côté de Clermont. On ne s'arrêta qu'un moment sur la route pour contempler les débris du château de Bouzolz, autre demeure paternelle, qui était passée, et sans retour, avec les champs voisins, dans des mains étrangères. On arriva enfin dans la capitale de l'Auvergne. M. de Beaune y avait jadis une maison, et, non loin de la ville, le parc et le château du Croc. Maison, parc et château étaient vendus, mais le mobilier ne l'était point : d'anciens et loyaux serviteurs, les Monet, concierges du Croc, l'avaient sauvé. Leurs parents, leurs amis, s'étaient faits leurs complices ; ils avaient, pendant la nuit, démonté les lits, décroché les tentures, vidé les caves et tout enlevé, tout escamoté, tout caché. S'ils n'avaient pas escamoté de même le château et le bois, ce n'était pas leur faute, et ils en étaient assez fâchés.

Une patache de louage conduisit à Plauzat M. et Mme de Montagu. Ils ne virent pas sans émotion le bouleversement et les décombres de ce vieux manoir où ils avaient passé ensemble des jours assez troublés sans doute, mais qui

maintenant, dans le lointain, leur semblaient beaux. Une ancienne amie qu'ils avaient dans le bourg, Mme de la Villate, leur donna l'hospitalité. Presque toute la ville était venue à leur rencontre. On les reçut, ces pauvres émigrés sans pouvoir, sans autre prestige que les honorables souvenirs que leur famille avait laissés dans le pays, on les reçut avec des marques de respect et de joie, dont la sincérité ne pouvait, à coup sûr, être suspecte. Ils eurent toutes les peines du monde à traverser la foule qui voulait les voir. Des vieillards venaient au devant d'eux en s'appuyant sur leurs béquilles. Les mères élevaient leurs enfants dans leurs bras pour qu'ils les vissent mieux. Mme de la Villate n'avait admis chez elle, auprès de ses hôtes, que les notables du canton, mais on força l'entrée du logis. Les femmes étaient en majorité parmi les envahisseurs; elles s'empressaient autour de Mme de Montagu, lui baisaient les mains et le pan de sa robe, et parlaient avec une extrême vivacité; mais comme elles parlaient en patois, Mme de la Villate était obligée de traduire en français ce qu'elles disaient. C'est moi, disait l'une, que vous avez soignée quand j'étais malade. C'est moi, disait l'autre, dont on pansait la brûlure au château.

Voyez, disait une troisième, j'ai encore la robe que vous m'avez tricotée; je ne la porte qu'aux bons jours. Toutes avaient ainsi quelque bienfait à rappeler, et la mémoire des plus vieilles remontait jusqu'à la mère et à la grand'mère de M. de Montagu, dont elles associaient le nom à leurs bénédictions.

L'opinion publique était telle en ces vallées, que le rachat des biens vendus s'opéra, sous cette influence, avec une extrême facilité. M. de Montagu ne quitta qu'à regret ce bon pays ; il revint à Paris, avec sa femme et ses enfants, dans les derniers jours de l'année.

CHAPITRE XVI.

L'ŒUVRE DE PICPUS.

(1802.)

Un des premiers soins de Mme de Montagu lorsqu'elle revint de l'émigration, avait été de s'informer du lieu où Mme la duchesse d'Ayen sa mère avait été ensevelie. Personne ne put l'en instruire. Les émigrés étaient tous dans la même ignorance à l'égard de leurs proches morts sur l'échafaud. Tout Paris savait où étaient tombées les victimes; mais ce qu'on avait fait de leurs restes, les journaux du temps ne l'avaient point dit; c'était presque un secret d'État. Mme de Montagu, à son retour d'Auvergne, commença de

nouvelles recherches ; elle apprit enfin qu'il existait quelque part, dans une mansarde des faubourgs, une pauvre fille en état de lui fournir là-dessus quelques lumières ; elle se nommait Mlle Pâris, et gagnait paisiblement sa vie à raccommoder des dentelles. Mme de Montagu se mit en marche sur ces faibles indices, et après mainte course inutile, après avoir frappé à bien des portes, monté et descendu bien des escaliers, elle arriva au quatrième étage de Mlle Pâris, qui, en la voyant, crut que c'était quelque nouvelle pratique que le ciel lui envoyait ; mais quand Mme de Montagu lui eut expliqué l'objet de sa visite, la pauvre ouvrière fondit en larmes. Voici, en peu de mots, son histoire telle qu'elle la raconta à Mme de Montagu :

« Mon père, dit-elle, était un vieillard infirme qui avait servi trente ans dans la maison de Brissac ; mon frère, un peu plus jeune que moi, était employé de l'état-major de la garde nationale ; il était très-rangé, très-économe, et il nous soutenait tous par son travail, car les malheurs de la maison de Brissac avaient privé mon père de sa pension, et pour moi, j'étais en chômage, vu qu'on ne portait guère de dentelles au temps de la Terreur. Un jour, mon frère ne rentra pas

au logis à l'heure accoutumée, je sortis pour avoir de ses nouvelles, et à mon retour je trouvai la maison déserte. Mon père, qui pouvait à peine marcher, avait été traîné en prison pendant mon absence; mon frère y était depuis le matin. Je n'ai jamais su de quoi on les avait accusés. On n'a voulu ni m'enfermer avec eux, ni me permettre de les embrasser. Je ne les ai revus que sur la charrette qui les conduisait au supplice. Quelqu'un, qui m'aperçut dans le cortége et qui me reconnut, voulut par pitié m'emmener avec lui, et, sur mon refus, il s'éloigna lui-même en pleurant. J'ai vu guillotiner mon père et mon frère, et si je n'en suis pas morte sur le coup, c'est que Dieu me soutint; je ne tombai même pas, je restai debout à la place où j'étais, balbutiant quelques prières, mais machinalement, et sans rien voir ni rien entendre. Quand je repris mes sens, la place du Trône était déjà presque déserte, les curieux se dispersaient de tous côtés. Les tombereaux, tachés de sang, où l'on avait mis les corps des pauvres victimes, prenaient le chemin de la campagne, entourés de quelques gendarmes. Je ne savais pas où ils allaient; cependant, quoique j'eusse grand'peine à marcher, je les suivis. Ils s'arrêtèrent à Picpus; il faisait

presque nuit, mais je reconnus parfaitement l'ancienne maison des Augustins et l'endroit où ils enterrèrent tous ensemble les malheureux qu'on venait de guillotiner. Depuis ce temps j'y vais souvent faire ma prière ; c'est, l'hiver et l'été, ma promenade des dimanches. »

Mme de Montagu fit à son tour, le lendemain, ce douloureux pèlerinage avec Mme de la Fayette ; elle ne doutait pas, d'après ce qui lui fut dit dans cette entrevue, que sa mère n'eût été déposée au même endroit où l'on avait inhumé les proches de Mlle Pàris. En effet, on ne s'était jamais donné la peine de transporter les restes des victimes dans un des cimetières de la ville. Le temps pressait, et la hache allait plus vite que la pioche des fossoyeurs. « A chaque tête tombée, dit le P. Carrichon dans son récit, elle était jetée, avec le corps tout habillé, dans un vaste tombereau peint en rouge où tout nageait dans le sang. » On fit alors ce qu'on faisait au moyen âge pendant les ravages de la peste. On créa à la hâte, hors des murs, un cimetière pour les guillotinés. Il y avait, non loin de la barrière du Trône, sur le chemin de Saint-Mandé et dans le voisinage d'un monastère en ruine, un lieu presque désert. On y creusa un trou de trente

pieds carrés, et chaque jour, après l'heure des exécutions, on entassait pêle-mêle, au fond de ce trou, les suppliciés de la journée. Point de cercueil, point de linceul; pas une marque qui pût un jour permettre aux familles de reconnaître leurs morts et de leur procurer une autre sépulture.

On sait que les exécutions se faisaient à Paris de plusieurs manières, et dans les lieux ordinairement consacrés aux réjouissances publiques : on fusillait au Champ-de-Mars, on guillotinait sur la place Louis XV et à la barrière du Trône. L'échafaud de la barrière du Trône ne fut dressé qu'au mois de juin 1794, et ne fonctionna que six semaines, la chute de Robespierre ayant brusquement interrompu ces sanglants spectacles ; mais ce qu'on sait moins, c'est que dans ce court espace de temps, du 14 juin 1794 (26 prairial an II) au 27 juillet (9 thermidor) de la même année, plus de treize cents personnes furent immolées à la barrière du Trône.

Nous avons sous les yeux une liste nominative des victimes, relevée au greffe de la Conciergerie, qui ne s'élève qu'à treize cent moins deux, mais où quelques noms manquent. Le nombre de ceux qu'on a inscrits dans l'église de Picpus est

de treize cent sept. Or ce nombre de suppliciés en quarante-trois jours fait par jour, en moyenne, un peu plus de trente.

Comme cette liste est une pièce assez rare, il n'est pas hors de propos d'en donner une idée à ceux qui ne l'ont point lue. Sur les douze cent quatre-vingt-dix-huit victimes qu'elle nous fait connaître, on en compte plus de cent qui n'avaient pas vingt-cinq ans, et parmi ces infortunés des garçons et des filles de seize ans, et même un enfant de quatorze ans. Les vieillards y sont en foule : j'en ai compté cent quatre-vingt-deux de l'âge de soixante à soixante et dix-neuf ans, et dix de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq ans. Le nombre des femmes guillotinées en six semaines dans ce même coin de Paris s'élève à cent soixante et seize. Mais les noms et la qualité des morts parlent encore mieux que les chiffres. On remarque sur cette liste le nom de Lavoisier, un des créateurs de la chimie ; le nom du poëte Roucher, celui d'André Chénier ; celui de Loiserolles, qui répondit à l'appel du greffier à la place de son fils, et qui mourut pour le sauver ; celui du vieux Sombreuil, gouverneur des Invalides, que l'héroïsme de sa fille ne put sauver deux fois. On y voit aussi un général Pernot, tout couvert de bles-

sures et âgé de quatre-vingts ans ; le saint abbé de Fénelon, le fondateur de l'*œuvre des petits Savoyards*, âgé de quatre-vingts ans; l'évêque d'Agde ; M. de Saint-Simon, âgé de soixante et dix ans ; un vieux concierge de la Muette, tout courbé sous le poids de ses quatre-vingt-quatre ans; le maréchal de Mouchy, presque octogénaire, et la vieille maréchale de Noailles avec sa belle-fille et sa petite-fille, auxquelles s'applique comme à la famille de Malesherbes le vers connu de Delille,

Trois générations en un jour ont péri.

On y voit défiler tout un cortége de magistrats, et, après eux, tout un cortége de vénérables Carmélites, suivies de leurs novices, qui montèrent à l'échafaud en chantant des cantiques ; des prêtres séculiers, arrêtés dans les bois où ils baptisaient les enfants, ou surpris au lit des malades qu'ils consolaient ; des jeunes filles à peine nubiles; des époux de vingt ans; des pages, des étudiants, des conscrits, des savants, des héros et des saints. Mais ce qu'on ne s'attendait pas y voir, et ce qu'on y voit pourtant en grande majorité, ce sont d'obscurs laboureurs, d'humbles artisans, de pauvres ouvriers,

des marchands, des colporteurs, inconnus les uns des autres, inconnus du public, presque tous arrêtés au milieu de leurs travaux, et condamnés, loin de leur pays, à l'insu de leurs proches, sans témoins, sans défense, par un tribunal dérisoire, tous conduits au supplice, comme des animaux à l'abattoir, sans prêtres, sans amis, sans consolations, et jetés ensuite avec dédain dans le trou de Picpus.

Quelle place il eût fallu si l'on eût creusé une fosse à part à chacun de ces morts, et quel effet eût produit sur les générations futures la vue de ces fosses rangées à la file, si on eût mis sur chacune d'elles une pierre ou une croix de bois, avec une courte inscription! Cet enseignement salutaire ne nous a pas été donné. La Commune avait pris ses précautions. Génie, science, gloire, vertus, richesse, pauvreté, tout a été enfoui loin des regards du peuple, loin du passage de la foule, dans un champ rétréci, bientôt recouvert d'herbe, afin que ce peuple, qui ne comprend bien que ce qui frappe ses sens, n'eût pas devant les yeux un spectacle qui l'accoutumât à réfléchir sur ses égarements.

Un an après l'installation du Directoire, ce champ de mort fut mis en vente avec les ter-

rains d'alentour. Mme la princesse de Hohenzollern l'acheta, et le fit sans bruit clore de murs, pour le mettre à l'abri des profanations. Le prince de Salm-Kyrburg, son frère, avait été enterré là le même jour que le général vicomte de Beauharnais, le coutelier Miel, le matelot Burk, le perruquier Moreau, et les autres martyrs du 22 juillet, au nombre de cinquante trois.

Quand Mme de Montagu et Mme de la Fayette, guidées par Mlle Pâris, allèrent pour la première fois à Picpus, et qu'elles virent ce cimetière inconnu à la ville, presque inconnu aux habitants du voisinage, ce pré inculte, ces chemins abandonnés, elles furent saisies d'une amère tristesse. Qu'y a-t-il en effet de plus affligeant que cet oubli rapide du passé, et du bien et du mal, et des persécuteurs et des victimes? C'est cet oubli qui fait que l'expérience d'une génération profite si rarement à la génération qui la suit. Les deux sœurs ne pouvaient penser sans attendrissement à cette multitude de gens de bien immolés sans justice, enterrés sans prières, et qui n'avaient la plupart laissé en mourant personne pour les pleurer et les recommander à la miséricorde de Dieu.

Le projet qu'elles avaient fait dans l'exil d'é-

lever une tombe à leur mère, à leur aïeule et à leur sœur, s'évanouit à cette vue, ou plutôt se transforma. Un monument privé n'eût pas été en harmonie avec la grandeur lamentable des souvenirs que devait réveiller, dans l'âme du passant, ce lieu de désolation. Elles résolurent donc d'acheter le jardin des Augustins, et de le réunir, avec l'agrément de Mme la princesse de Hohenzollern, « au nouvel Haceldama. » A l'extrémité du jardin étaient les ruines du monastère. Elles se promirent de racheter ces ruines, et d'enfermer le tout dans une même enceinte. Là elles voyaient en esprit s'élever une église, et, près de l'église, des établissements de charité.

Les temps n'étaient malheureusement pas propices à l'exécution d'un tel dessein. Le culte catholique cessait à peine d'être proscrit. On eut à craindre, en outre, même après le Concordat, l'opposition des vieux révolutionnaires qui remplissaient les administrations publiques. Aussi les meilleurs amis de Mme de Montagu cherchèrent-ils d'abord à la détourner d'une entreprise qui pouvait lui attirer de puissants ennemis. Des considérations de ce genre n'étaient pas faites pour l'arrêter. Ce qui l'inquiétait davantage,

c'était la grandeur de l'œuvre comparée au peu de ressources qu'elle avait pour l'accomplir. Mais, au milieu de ses perplexités, quelqu'un lui vint en aide, et quelqu'un de plus pauvre qu'elle. M[lle] Pâris lui conseilla de faire, avec le secours d'autrui, ce qu'elle ne pouvait pas faire seule, et d'ouvrir une souscription parmi les parents des victimes, s'engageant, pour son propre compte, à économiser, sur le produit de ses veilles, dix sols par semaine, jusqu'à l'achèvement de l'entreprise.

Cette généreuse proposition fut acceptée; la souscription fut ouverte; M. de Lally-Tollendal, l'ancien orateur de la Constituante, en rédigea le touchant prospectus; mais elle avait aussi ses difficultés. Il fallait trouver les noms et la demeure de ces familles. Pendant que les deux sœurs s'occupaient de ce soin, le propriétaire des ruines du couvent de Picpus eut la pieuse idée de bâtir une chapelle sur l'emplacement de celle que l'on avait détruite en 1793.

L'abbé Beudot, prêtre de la paroisse de Sainte-Marguerite, y alla célébrer la messe chaque dimanche, et ayant appris qu'il y avait, dans un champ voisin, un des charniers de la Révolution, il s'y rendit, bénit la terre où dormaient les vic-

times, et y planta une croix. Il devint, depuis cette époque, un des plus dévoués coopérateurs de Mme de Montagu.

Les premières souscriptions furent assez aisément recueillies à Paris dans la famille de Mme de Montagu et parmi ses nombreux amis. Il n'en fut pas de même des autres, qui ne se remplirent qu'à la longue. Les familles intéressées étaient éparses dans toutes les provinces ; il y en avait dans l'exil. Et d'ailleurs, ceux qui avaient perdu leurs parents avaient aussi, pour la plupart, perdu leur fortune.

On voit, sur ces listes, des noms illustres, et d'autres moins connus, et jusqu'aux noms d'anciens et fidèles domestiques de quelques-unes des personnes immolées. Mme de Montagu et Mme de la Fayette ne s'inscrivirent pas des premières. Leur offrande fut modeste, et si elles s'engagèrent personnellement, comme cela est probable, à de plus grands sacrifices, ce fut en secret, ne voulant pas imprimer à cette œuvre un cachet individuel, mais voulant, au contraire, qu'elle fût l'œuvre commune d'un grand nombre et le témoignage d'un deuil public. Elles s'étaient effacées derrière l'abbé Beudot, qui prit l'initiative de l'appel aux familles, et elles se perdirent dans

la foule des souscripteurs, comme leur mère était perdue dans la foule des morts.

L'abbé Beudot, agissant au nom de cette Société de souscripteurs, acheta, dès 1802, la nouvelle chapelle et les vastes ruines qui l'entouraient. Le jardin des religieuses, qui séparait ces ruines de l'enclos sacré, était dans les mains d'un autre propriétaire, et ne put être acheté que plus tard.

Avec la patience et le temps l'œuvre se développa, et on lui vit prendre peu à peu ce caractère auguste et attendrissant qu'elle conserve encore. La chapelle fut agrandie ; c'est maintenant une belle et grande église, sévèrement ornée, un peu sombre, un peu triste, et par là mieux appropriée à sa destination. Les murailles des deux enfoncements formant la croix de chaque côté du chœur sont couvertes, du haut en bas, de plaques de marbre où sont inscrits les noms des treize cent sept victimes de la barrière du Trône, avec l'indication de leur condition et de leur âge, comme ils sont portés sur les registres de la Conciergerie. On n'a voulu ni étaler au jour avec ostentation ces tables funéraires, ni les cacher, et on les a très-sagement placées à l'ombre indulgente de l'autel. On célèbre

chaque jour, sur cet autel, le Saint-Sacrifice en mémoire des morts qui sommeillent dans le cimetière voisin, et de tous ceux dont la Révolution a dispersé ailleurs la poussière. Tous les ans, à la fin d'avril ou au commencement de mai, on y fait un service solennel à la suite duquel les familles en deuil et tous les assistants, précédés du clergé, sortent processionnellement de l'église, traversent sur deux files les allées du jardin en chantant le *Miserere,* jusqu'à la petite enceinte sacrée enfermée d'un mur, au milieu de laquelle s'élève un tertre ombragé de peupliers et de cyprès, et surmonté d'une croix de bois. C'est là le champ des martyrs, où l'on va prier.

Une partie du vieux monastère est sortie de ses ruines et sert de retraite à de saintes religieuses de l'Adoration perpétuelle, qui d'heure en heure se succèdent au pied de l'autel, où est exposé le Saint-Sacrement; de telle sorte qu'en ce lieu funèbre, il n'y a pas un moment du jour et de la nuit où la prière soit interrompue, où l'innocence n'ait les bras levés vers le Ciel. Au lieu de figures de marbre, comme on en voit dans les cimetières, ce sont de vivantes épouses de Jésus-Christ qui gardent ces tombeaux. Les larmes, sans doute, sont taries, car les

douleurs les plus légitimes n'ont qu'un temps, comme tout ce qui tient à notre nature mortelle ; mais la prière continue, dégagée, non pas, à Dieu ne plaise ! de tout souvenir, mais de tout ressentiment.

Enfin, une congrégation de missionnaires a placé là le centre de ses études et le point de départ de ses migrations apostoliques. Du pied de ces tombeaux partent tous les ans des messagers de la parole de Dieu, qui, renonçant aux joies de la famille et de la patrie, vont courageusement affronter tous les genres de mort et de supplices pour convertir quelques tribus sauvages au Dieu de vérité, de charité et de paix.

Tel est l'ensemble des institutions fondées à Picpus sinon par M[me] de Montagu, du moins sous son inspiration et sous son influence, ou qui sont venues, pour ainsi, dire se greffer d'elles-mêmes sur le tronc qu'elle avait planté. Ce fut une œuvre lente, laborieuse, périlleuse même parfois, qui rencontra, dès l'origine, des obstacles de tout genre, et coûta à M[me] de Montagu et à M[me] de la Fayette bien des travaux et bien des veilles. Le Gouvernement impérial menaça plus d'une fois de fermer l'église et le cimetière de Picpus. C'est à M. Dubois, curé de Sainte-Marguerite, qu'on dut la conserva-

tion de l'église. Chaque fois qu'on voulut la fermer, il la revendiqua comme une annexe indispensable à l'étendue de sa paroisse.

Une notice, publiée en 1814, cite, parmi les coopérateurs les plus dévoués de M[me] de Montagu, « M. Lherbette, notaire, dont le zèle, les lumières et les conseils ont servi de guide à tous les fondateurs de l'entreprise, et qui s'en est occupé pendant treize ans, bravant tous les orages, avec cette profondeur de sensibilité et cette pureté de désintéressement qui le caractérisent. »

CHAPITRE XVII.

ACHÈVEMENT DES PARTAGES. — MORT DU VICOMTE DE NOAILLES.

(1802-1804.)

A l'époque où Mme de Montagu jeta les fondements de cette belle œuvre, elle eut à se livrer à des occupations d'un autre genre. Les biens du maréchal de Noailles son aïeul, mort en 1793, qui étaient échus à des émigrés, avaient été confisqués et en partie vendus. Peut-être pouvait-on en recueillir quelques débris. Mais il se présentait des créanciers. M. de Noailles, père de Mme de Montagu, l'avait chargée de s'occuper avec son mari de ces affaires. « Faites en sorte, lui avait-il dit, que je ne fasse banqueroute qu'à mes enfants. »

C'est à cette occasion qu'elle fit, dans l'été de

1802, un voyage en Limousin qui eut sous un autre rapport des suites qu'elle ne prévoyait pas. Son mari ne put l'accompagner; il allait à Brunswick chercher M. de Beaune. En arrivant à Brives-la-Gaillarde, c'est-à-dire au centre des possessions qui constituaient naguère le duché de Noailles, elle y trouva un vieil avocat, nommé Me la Chapelle, ancien procureur fiscal de la châtellenie d'Ayen, bon praticien jadis, mais un peu dérouté par les lois nouvelles. Il vivait dans une maison noire, au milieu de meubles délabrés, avec de bons matelas pour dormir, une cave assez bien fournie, une table hospitalière, dont sa femme, alerte Limousine, faisait avec plaisir les honneurs, et, dans l'occasion, une chambre à pouvoir offrir à un ami. Cette chambre d'ami, ainsi qu'il l'appelait, il la mit au service de Mme de Montagu pendant son séjour à Brives. Il aida de son mieux sa noble hôtesse dans toutes les démarches qu'elle avait à faire, et, pour commencer, il la mit en rapport avec un vieux gentilhomme du pays, M. le commandeur de Lasteyrie.

Cet aimable vieillard s'offrit avec grâce à accompagner Mme de Montagu dans ses courses rurales, revendiquant cette faveur au nom de la

parenté qui avait dans les siècles passés uni leurs familles. Ils visitèrent ensemble, entre autres lieux, le château de Noailles qui n'avait pas été vendu. Ce n'était plus que l'ombre d'un château : mais quoiqu'on lui offrît de cette masure deux mille écus comptants, Mme de Montagu ne voulut pas s'en dessaisir. « Les pierres de Sion sont chères à vos serviteurs, et ils s'attendrissent sur les ruines. » Elle descendit du château au bourg de Noailles, et fut parfaitement accueillie et par les pauvres, et par les familles les plus anciennes et les plus respectables de l'endroit. Elle parvint à conclure quelques affaires et quelques transactions ; et son ami Stolberg, avec qui elle correspondait toujours, lui écrivait : « Je vous accompagne dans vos courses, où j'aime mieux vous voir cheminer sur votre bourrique que négocier avec des acquéreurs, malgré l'intérêt que je prends à la dot de Stéphanie. Du reste je ne crains pas que la rouille des soucis temporels ronge l'or de votre cœur, mais je souhaite de toute mon âme, pour votre repos, que vos travaux de Marthe soient expédiés, et que vous soyez Marie tout à votre aise. »

Le neveu du commandeur, M. Louis de Lasteyrie, les accompagnait parfois dans ces tournées. C'était un beau jeune homme, doux, brave,

instruit, plein d'un tendre et touchant respect pour la mémoire de sa mère qu'il avait perdue depuis peu, intéressant par sa douleur, cher à tous ceux qui le connaissaient. Il avait été élevé à Malte, d'où son oncle l'avait ramené après la chute de son ordre. Mme de Montagu le prit en amitié, et un jour elle dit en riant au commandeur, que, s'il le voulait, peut-être pourrait-on rajeunir bientôt, par un nouveau mariage, les liens de famille qui les unissaient. Sur la réponse du commandeur, et après de plus amples ouvertures, elle écrivit à Mme de la Fayette, qu'elle lui avait trouvé un gendre tel qu'elle souhaitait d'en avoir un lorsqu'elle aurait une fille à marier. Elle retourna peu de temps après à Plauzat, où le commandeur et son neveu vinrent la prendre pour aller avec elle, sur une invitation de Mme de la Fayettè, faire une visite à Chavaniac. Ils s'y rendirent en charrette fort lentement, mais fort gaîment, et dès la première entrevue M. Louis de Lasteyrie fut invité à venir visiter la Grange.

Cependant M. de Beaune, ramené de Brunswick par son fils, s'acheminait vers l'Auvergne. Il avait fait un détour pour ne pas traverser Paris ; il n'y voulait plus rentrer. Sa belle-fille alla le recevoir à Plauzat, où il fut accueilli et fêté de tous les

habitants. Mais rien ne put effacer l'impression de tristesse que lui causa la vue des ruines de la maison de ses pères. Il termina à la hâte quelques affaires, vendit quelques portions de bois qui n'avaient pas été aliénées, et choisit, parmi les meubles du Croc que les Monet avaient sauvés, ce qu'il lui fallait pour garnir et décorer la modeste retraite qu'il s'était préparée à Lyon; il y retrouva même un vieux carrosse dans lequel il s'en retourna. M. et Mme de Montagu restèrent à Plauzat jusqu'aux approches de l'hiver.

Le mariage de M. Louis de Lasteyrie avec Mlle Virginie de la Fayette était déjà arrêté, et l'on devait le célébrer au printemps. Mais le 23 février, le général fit une chute qui lui brisa le col du fémur. Mis à la torture par les chirurgiens qui le pansaient, il montra, pendant ses longues souffrances, une patience inaltérable. « Nous sommes sur la roue, écrivait Mme de la Fayette au P. Carrichon, priez Dieu que nous soyons sur la croix. » Lorsqu'il fut en voie de guérison, on recommença les apprêts du mariage. Mme de Tessé envoya le trousseau; le reste de la famille se cotisa pour offrir à la mariée, au lieu de diamants et de bijoux, un portefeuille contenant deux mille francs. On n'en avait pas tant fait à Witmold pour sa sœur

chez Mme de Tessé. Dans une chambre voisine de celle où le général était encore retenu par son accident, le P. Carrichon, qui avait assisté Mme d'Ayen en son martyre, bénit le jeune couple. La fiancée approchait de vingt ans; mais on ne lui eût pas donné plus de quinze ans, tant son spirituel visage était frais et plein de candeur. On était au mois de mai ; la fête s'acheva à la campagne.

Mme de Tessé avait acheté à Aulnay, près de Paris, une charmante habitation. Elle y avait des vaches, mais elle n'en vendait plus le lait, n'en ayant pas de trop pour ses hôtes, plus nombreux là qu'à Lowemberg et à Witmold. Indépendamment des nièces et neveux, petits-neveux et petites-nièces dont elle aimait à se voir entourée, quantité d'amis venaient chaque jour la voir et l'entendre. Elle lisait dans son lit, un crayon à la main, toute la matinée, et vers midi elle se rendait dans un kiosque élégant, bâti sur une éminence, au milieu des ombrages du jardin, avec des points de vue délicieux, et qui variaient à chaque fenêtre. C'est là qu'elle recevait ses visites. On y restait jusqu'à l'heure du dîner. Après le dîner, le whist, la lecture et la causerie. C'était, avec plus d'aisance, plus de calme encore et plus de gaîté, le même train de vie qu'aux

bords du lac de Ploen. Rien n'était changé dans les habitudes de Mme de Tessé, si ce n'est qu'elle allait très-régulièrement, chaque dimanche, entendre la messe du village, et qu'elle y menait son mari. On pouvait aussi remarquer dans ses entretiens, toujours pleins d'élévation, de force et d'intérêt, moins de traits contre les dévots, plus de douceur et de sérénité. Elle avait même, au milieu de ses petits-neveux, les scrupules d'une mère de famille, et n'avait garde de dire un mot qui pût étonner la foi d'un enfant. Il semblait qu'elle commençât à comprendre et à sentir que la religion est aussi une philosophie; ou du moins, selon ce mot connu, que si un peu de philosophie éloigne de la religion, beaucoup de philosophie y ramène. Quelles qu'aient été les incertitudes de l'esprit, l'âme sent, avec l'âge, le besoin de croire.

C'est dans cette retraite que l'aimable tante emmena les jeunes époux, et, avec eux, tous les gens de la noce, y compris le général, à qui elle avait fait faire une chaise roulante dans laquelle on le promenait parmi les fleurs du jardin. Madame de Montagu ne quitta Aulnay qu'au mois de juin pour aller, avec son mari et ses enfants, visiter M. de Noailles, son père.

On arriva à Rolle dans la soirée, et l'on se rendit à pied au doux coteau des Utins, où M. de Noailles avait établi sa demeure. Ici c'était un autre spectacle. Dans une petite maison, située en face du plus beau tableau de la nature, on voyait un homme déchu des plus hautes dignités de son pays et dépouillé de sa fortune, tombé des habitudes du luxe et de la cour dans la simplicité d'une vie bourgeoise, qui avait passé de l'activité militaire et du mouvement des affaires et du monde à un repos uniforme et forcé; on le voyait calme, serein, aimable, sans amertume et sans regrets, livré à l'étude en pleine liberté d'esprit, comptant pour peu ce qu'il avait perdu et peu soucieux de le recouvrer un jour, conservant ses nobles manières dans son modeste ménage, et restant par la force de son âme et de sa raison au-dessus des coups du sort : c'était le vrai philosophe en action.

La femme qu'il venait d'épouser l'entourait de prévenances, sans chercher à concentrer sur elle ses affections, ce dont les filles de la duchesse d'Ayen lui savaient gré; bonne et aimable belle-mère, d'une complaisance et d'une affabilité constantes, et qui savait donner l'esprit des autres quand le sien était à court. Il y avait là

d'ailleurs un voisinage à faire envie : M. Necker qui s'éteignait doucement à Coppet, Mme de Staël dans l'épanouissement de son génie, M. d'Aruffens, gendre de Mme de Noailles, dans son manoir de Veuillerans, puis la société éclairée et spirituelle, quoiqu'un peu grave, qui de Lausanne à Genève peuplait alors la rive orientale du Léman.

On fréquentait beaucoup la modeste maison des Utins, où M. de Noailles vivait entouré de la considération publique, et attirait le monde par son esprit orné et piquant. Sa belle mémoire mettait à son service, dans la conversation, les trésors de la littérature ou de la science, aussi bien que les faits antiques ou nouveaux de l'histoire. Nul, par exemple, ne parlait plus agréablement de l'ancien temps, et ne racontait mieux les anecdotes de la vieille cour. Mme de Montagu passa là quinze jours, comblée par son père de marques d'affection ; et elle le quitta en le bénissant et en l'admirant.

De Genève elle se rendit à Lyon où s'était installé son beau-père. M. de Beaune demeurait alors au faubourg d'Ainay, n'ayant à son service que deux domestiques, le mari et la femme, qu'il avait ramenés de Brunswick. Le mari

s'appelait Chanson, et savait faire à peu de frais une assez bonne cuisine. Il était gai comme son nom, ce qui ne déplaisait pas à son vieux maître. Mme Chanson faisait le ménage. Ils avaient une petite fille née à Brunswick, dont M. de Beaune était le parrain, et qu'il avait surnommée *Chansonnette*. Avec mille écus de rente le vieillard était content, et si content, qu'il ne songeait guère à revoir ses anciens domaines. Mais ce qu'il dédaignait de faire pour lui-même, il le fit dans l'intérêt de ses petits-enfants. Il avait, avant la Révolution, d'assez beaux biens en Vivarais. Il y était marquis d'Aps, « l'antique *Alba Helviorum,* » seigneur de Saint-Sauveur, de Montagu, et d'autres terres qu'il avait à peine visitées une ou deux fois en sa vie.

Mme de Montagu l'accompagna dans son voyage, tandis que son mari se rendait pour d'autres affaires à Pradelles. Les transactions que l'on passa dans ce pays avec quelques paysans acquéreurs de biens nationaux donnèrent lieu à des scènes assez piquantes. Rien n'était plus curieux que de les voir aux prises avec leur conscience et leur intérêt, ouvrant et refermant la main, voulant bien être honnêtes, mais au meilleur marché possible.

M. de Beaune, toutefois, n'en riait que du bout des lèvres. Son ancienne aversion pour les Jacobins n'avait fait que s'accroître avec les années, et s'étendait aux plus obscurs complices de la révolution. Il ne s'arrêtait dans les auberges qu'à bonnes enseignes, aimant mieux faire une étape de plus et s'exposer à mal souper, que d'entrer, même quand il était las, dans la meilleure hôtellerie, si elle était tenue par quelque ci-devant patriote. Cette inquiétude le suivit en Vélay. Au sortir de Pradelles, avec son fils qu'il y avait rejoint, ayant couché dans un bourg où il était arrivé de nuit, il aperçut à son réveil, dans le jardin de l'hôtellerie, une espèce de mât de cocagne qui lui donna un frisson d'horreur. Il le montra à son fils qui était myope comme lui, et tous les deux demeurèrent d'accord que c'était un arbre de la liberté, surmonté d'un bonnet rouge. On s'était établi en ce lieu pour deux ou trois jours ; mais après cette affreuse découverte, il ne fallut plus penser qu'à déguerpir. On eut beau dire à M. de Beaune qu'on avait affaire dans le canton, et qu'on n'y avait pas le choix d'un meilleur gîte, il n'écouta rien. Heureusement M. de Montagu, en allant payer l'hôte, eut la bonne idée d'entrer dans le jardin. Il reconnut alors que l'arbre de

liberté n'était qu'un épouvantail aux moineaux, et le bonnet phrygien un vieux cotillon rouge qui flottait au bout d'une perche, au-dessus des pruniers chargés de fruits. Cet incident égaya le reste du voyage.

Après avoir passé quelques jours au Puy, M. de Beaune embrassa ses enfants et retourna à Lyon par le Forez. Ceux-ci revinrent par l'Auvergne, et s'arrêtèrent à Aulnay jusqu'à la fin de l'année.

Mais, en rentrant à Paris, ils apprirent inopinément la mort du vicomte de Noailles, dont on attendait le retour d'Amérique. Banni de sa patrie, il venait de mourir en versant son sang pour elle. Mme de Montagu, sa belle-sœur, recueillit avec le plus vif intérêt tous les détails de cette belle mort qu'elle raconta ensuite aux pauvres orphelins. Qu'on nous permette de les reproduire en quelques mots, comme un court épisode qui appartient naturellement à notre sujet.

Le vicomte de Noailles, réputé l'un des meilleurs officiers de son temps, qui avait suivi M. de la Fayette son beau-frère en Amérique dans la guerre de l'indépendance, qui, vivement épris des idées de 1789, avait figuré à l'assemblée constituante, à côté des Maury, des Barnave et des

Mirabeau, qui, dans la fameuse nuit du 4 août, prenant l'initiative de ces trois propositions, bases indispensables de la grande réforme qui était dans les esprits : l'égale répartition de l'impôt entre tous les Français, l'abolition par rachat des droits féodaux, et l'abolition sans rachat des corvées et des servitudes personnelles, avait donné le signal de l'élan avec lequel, dans cette même séance, la noblesse et le clergé se dépouillèrent d'eux-mêmes si généreusement et si patriotiquement de leurs droits et priviléges, ce même vicomte de Noailles n'en était pas moins un émigré comme tant d'autres [1].

Quand la guerre fut déclarée, en avril 1792, il commandait une brigade d'avant-garde, à la première invasion de la Belgique, et il se trouva enveloppé dans la débandade de nos troupes, qui eut lieu au cri de *trahison*, et au milieu de

[1] « Ceux qui, par haine du passé, dit M. de Chateaubriand, crient aujourd'hui contre la noblesse, oublient que c'est un membre de cette noblesse, le vicomte de Noailles, soutenu par le duc d'Aiguillon et Mathieu de Montmorency, qui renversa l'édifice, objet des préventions révolutionnaires. Sur la motion du député féodal, les droits féodaux furent abolis... Comme la vieille France avait dû sa gloire à la noblesse française, la jeune France lui doit sa liberté, s'il y a liberté pour la France. » (*Mém. d'Outre-tombe*, t. II, p. 69.)

laquelle le général Théobald Dillon fut massacré, et lui obligé de chercher un refuge hors de la frontière, où il fut aussitôt déclaré émigré et proscrit.

Il se rendit d'abord en Angleterre, puis en Amérique, où il s'engagea avec succès dans les opérations commerciales de la maison Bingham. M[me] de Montagu avait réussi à le faire rayer de la liste des émigrés ; mais son retour avait été retardé par un long procès, où il plaida lui-même sa cause en anglais devant les tribunaux américains, tant il parlait bien cette langue (on en verra l'importance plus tard), et qu'il gagna aux applaudissements universels. Mais l'obligation d'en poursuivre les conséquences le força de se rendre à Saint-Domingue, où nos possessions étaient tombées au pouvoir des nègres et qu'une armée française tentait de reconquérir.

Il y trouva cette armée détruite en partie par la fièvre jaune, et ses débris assaillis, d'un côté par les noirs, de l'autre par les escadres britanniques. C'était Rochambeau qui commandait. Noailles se mit avec dévouement à la disposition de son ancien frère d'armes, et eut, entre autres faits, grande part à la prise du Fort-Dauphin [1].

[1] En le rayant de la liste des émigrés, on lui avait rendu son

Rochambeau lui donna le commandement du môle Saint-Nicolas, dont la division était réduite à dix-huit cents hommes, et assiégée par vingt mille noirs et une escadre britannique. Il s'y défendit cinq mois. Mais Rochambeau, enfermé au Cap, fut à la fin forcé par la famine de capituler avec les nègres. Il devait se retirer avec ses troupes sur des vaisseaux neutres, mais la flotte anglaise enveloppa ces vaisseaux, les força de se rendre et se disposa à les conduire en Europe. Le commandant de l'escadre qui bloquait le môle Saint-Nicolas fit connaître ces événements au général de Noailles en l'invitant à cesser une résistance devenue inutile. « Un général français, répondit celui-ci, ne peut se rendre sans honte tant qu'il a des vivres, des munitions et des soldats dévoués. La France, comme l'Angleterre, a des escadres en mer : j'attendrai. » Cette réponse cachait l'intrépide projet d'échapper avec tout son monde aux flottes ennemies. Informé que le convoi qui emmenait les vaisseaux de Rocham-

grade militaire, car il écrivait à son fils Alexis : « Je n'ai pas encore reçu la confirmation de mon activité dans le grade de général de brigade, dont je fais les fonctions depuis huit mois. Je désire qu'elle soit datée du jour de la prise du Fort-Dauphin. »

beau devait passer trois jours après devant le môle pendant la nuit, il prépara ses hommes, fit charger sur sept bâtiments, qui se trouvaient dans le port, ses soldats, ses canons, ses munitions, avec une partie des habitants du môle, et attendit en silence le passage du convoi. Quand les fanaux apparurent, l'ordre du départ fut donné, et à travers une nuit profonde, les sept bâtiments, profitant de la confusion du passage, et trompant l'escadre du blocus, se mêlèrent au convoi. Noailles en tête, et prononçant l'anglais à merveille, répondait lui-même à tous les hèlements des bâtiments voisins. Puis il se détacha peu à peu avec les siens, fit force de voiles à la pointe du jour, et bien qu'alors les Anglais, s'en étant aperçus, envoyassent à sa poursuite, il atteignit heureusement avec ses sept bâtiments Baracoa, port de l'île de Cuba. Il y déposa les habitants du môle ainsi que ses troupes, dont il renvoya une partie en France et garda l'autre, dans le dessein de la conduire à la Havane, où commandait le général Lavalette.

Il affréta à cet effet trois petits bâtiments, se fit escorter par la goëlette de guerre *le Courrier*, monta lui-même sur cette goëlette qui n'était armée que de quatre canons, avec son état-

major et une compagnie de grenadiers de la 34e demi-brigade. Quatre jours après, le 31 décembre 1803, par le travers de la Grande-Nuevita, il rencontra sur le soir une corvette anglaise, *le Hazard*, armée de sept canons, et qui le héla. Il se hâta de prendre les couleurs britanniques, et répondit en si bon anglais, que le commandant de la corvette lui fit connaître qu'il était à la recherche d'un bâtiment français monté par le général de Noailles. « J'ai précisément la même mission, » dit celui-ci, et il se mit à naviguer de conserve avec la corvette. Puis la nuit sombre étant venue, il proposa à ses soldats d'aborder les Anglais. La proposition ayant été reçue avec acclamation, le lieutenant Deshayes, qui commandait *le Courrier*, gouverna de telle sorte qu'il se trouva tout à coup sur le flanc de la corvette. L'abordage se fit avec tant de violence, que l'avant du *Courrier* fut brisé. Les Anglais, surpris, coururent aux armes ; mais Noailles s'élança avec les grenadiers sur leur pont, et après un combat terrible, la corvette, qui avait perdu la moitié de son monde, se rendit. Malheureusement, à la fin de l'action, une balle ennemie était venue frapper l'héroïque descendant d'une race guerrière, dont il se mon-

trait si digne; et le lendemain monté sur sa prise, mais blessé mortellement, et traînant à la remorque *le Courrier* à demi brisé, il entrait glorieusement à la Havane. Il ne survécut que six jours à ce triomphe, et mourut le 5 janvier 1804. Son cœur fut enfermé dans une boîte d'argent par ses grenadiers qui l'attachèrent à leur drapeau et le rapportèrent en France, dont le vaillant Français avait voulu que la gloire lui rouvrît les portes [1].

[1] Ce brillant fait d'armes a été peint par Gudin, dans un de ses plus beaux tableaux.

CHAPITRE XVIII.

MORT DE Mme DE LA FAYETTE.

(1804-1808).

Rentrée dans le cours ordinaire de la vie, Mme de Montagu n'a plus à nous offrir qu'une suite de vertus privées au sein de la famille, des amis et des pauvres, vertus qui n'ont pas toujours le don de captiver l'intérêt du lecteur. Aussi devrions-nous peut-être terminer là notre récit. Mais, nous l'avouons, nous avons peine, nous qui l'avons connue, à nous séparer d'elle et à ne pas suivre jusqu'au bout de sa carrière terrestre, cette ame si tendre, si vive, si dévouée, que nous avons vue longtemps encore, d'une activité infatigable pour le bien, savoir vivre à la fois dans

le ciel et sur la terre, et confondre si heureusement l'amour du prochain avec l'amour de Dieu.

Nous avons dit que de plus en plus on la verrait se détacher du monde tout en y restant, et vivre de plus en plus en Dieu, sans renoncer à tout intérêt humain. Rentrée au port et enfin rendue au repos, elle devait plus que jamais entrer et avancer dans cette voie, et se consacrer à la vie chrétienne et intérieure au milieu des siens; c'est ce qu'elle fit, et c'est dans cette douce existence qu'elle se renferma.

Aussi n'avons-nous pu à son retour aller à sa suite observer le spectacle curieux qu'offrit alors le monde français ressortant du chaos : d'un côté, tous ces émigrés arrivant de l'étranger la plupart sous de faux noms, secouant la poussière de l'exil, tout étourdis encore des coups qui les avaient frappés, tout ébahis de ce qu'ils retrouvaient dans la France qu'ils ne reconnaissaient plus, tâchant de recueillir les débris de leur fortune et de retrouver les restes de leur famille; et de l'autre, tous ces personnages inconnus qui s'élevaient, les noms nouveaux que la gloire venait de créer, les jacobins se faisant serviteurs et courtisans du pouvoir et tout prêts à devenir comtes

et barons, tout le monde courant après l'ordre et l'autorité dont on était avide, et le despotisme pouvant déjà se pressentir, quand on lisait encore sur les murs les mots à demi effacés de liberté, égalité, ou la mort.

C'est au milieu de ce singulier pêle-mêle et du monde nouveau qui se créait, que les débris de l'ancienne société cherchèrent à se rejoindre, et que commencèrent à se former de petits groupes, où l'esprit ancien tâcha de revivre, et où se retrouvèrent les grandes manières au sein du dénûment. Mme de Tessé eut bientôt le sien. Mme de Montagu, tout en conservant à sa tante les soins les plus tendres et les plus assidus, n'en fit pas, à proprement parler, partie, préférant se consacrer entièrement à son chez-elle, et y vivre pour ses enfants et pour ses pauvres.

Nous ne la verrons pas davantage ni dans les grandes ni dans les petites réunions du temps de l'empire, auquel se rattacha un certain nombre d'anciens noms, plus ou moins volontairement, et quelques uns par enthousiasme pour la gloire, mais où la cour ne fut point, comme dans l'ancien régime, le centre de l'esprit, le modèle des grandes manières, la grande école de conversation et de politesse se reflétant sur Paris et les provinces, et don-

nant le ton à l'Europe. Aussi les petits cercles se perpétuerent animés en général d'un esprit assez vif de critique et d'opposition, mais surveillés par le maître, menacés souvent par lui, et de temps en temps décimés par l'exil; et où d'ailleurs, étourdi sans cesse par le fracas des batailles, surpris à tout instant par les victoires et les conquêtes, par des destitutions de rois et des improvisations de royautés, enfin par le remaniement perpétuel de l'Europe, on avait encore moins le temps, pour ainsi dire, que la liberté de causer.

Mme de Montagu ne fit donc partie ni du grand monde impérial, ni des petites sociétés d'élite. Elle vécut chez elle non indifférente aux événements qui tenaient l'univers attentif, mais renfermant son activité et son plaisir dans le bien qu'elle pouvait faire autour d'elle. Il nous faut en conséquence la suivre dans sa retraite, et nous restreindre avec elle à sa vie privée, ne nous occupant que de ce qui la touche personnellement.

Après avoir passé l'hiver de 1804 dans le petit entresol de la place Beauvau, et lorsque Pâques approcha, Mme de Montagu retourna à Aulnay, doux séjour, où tout l'invitait à rester: sa santé fort atteinte, un commencement de gros-

sesse, le voisinage de Paris où son fils était en pension, et où elle avait à surveiller les travaux de Picpus, et enfin la bonté inquiète de Mme de Tessé qui fit tout ce qu'elle put pour l'y retenir. Mais son père était vieux et mal portant, elle voulut le revoir, et se mit en route au mois de juin pour ce pèlerinage filial qu'elle renouvelait chaque année. Celui-ci laissa une trace particulière dans sa vie, ce fut la connaissance qu'elle fit d'une jeune personne du voisinage nommée Mlle Grittly de Roverea, appartenant à une famille patricienne, assez pauvre mais très-honorée dans le canton, et très-attachée à la doctrine de Calvin. Ce fut le second tome des Stolberg, et une liaison qui eut le même dénouement. Mme de Noailles avait eu l'attention d'attirer cette jeune personne pour tenir compagnie à Mme de Montagu, que son état obligeait à une vie fort sédentaire. Elle était aimable, d'une figure ouverte avec de beaux yeux et un teint de Suissesse qui allait à ses seize ans. Malgré sa jeunesse, elle avait une grande maturité d'esprit, une grande simplicité, et une sensibilité ravissante qui donnait de la douceur à sa voix et mille grâces à sa personne. La première fois qu'elle vint tenir compagnie à Mme de Montagu, elle y vint sans façon

avec son ouvrage à la main; c'était des langes qu'elle faisait pour un petit pauvre que sa mère n'avait pas de quoi vêtir. Voilà Mme de Montagu prise par son faible. Tout ce qu'elle apprit de la jeune Grittly encouragea l'inclination qu'elle se sentit pour elle. Non-seulement elle sut qu'elle s'imposait depuis l'enfance des privations pour les pauvres, mais qu'elle aimait la vérité et la cherchait avec droiture. On pouvait deviner à ses questions que la religion dans laquelle elle était née ne satisfaisait entièrement ni son esprit ni son cœur, sans qu'elle parlât cependant de se faire catholique, car tandis que son âme se tournait vers cette lumière, elle se sentait attachée par beaucoup de liens au culte de sa famille et de son père. Mme de Montagu ne s'en étonna pas; elle ne la prêcha ni ne la pressa, sachant bien qu'il faut que le fruit soit mûr pour qu'il tombe de l'arbre; mais elle exerça sur elle cette influence qui lui était propre, que Mlle de Roverea chérit bientôt, et de ce moment il s'établit entre elles le plus tendre attachement et une correspondance intime et suivie qui en partie existe encore. Cette correspondance, où se peignent les deux âmes qui finirent par professer la même foi, est un témoignage de plus du genre de

prosélytisme qu'exerçait Mme de Montagu. Ces deux personnes parlent le même langage, s'exhortent aux mêmes vertus, confondent leurs prières, font d'accord les mêmes lectures, ne controversent jamais, et l'une des deux est hérétique ; qui le croirait ? il est vrai qu'elle fut bientôt catholique dans le cœur, mais elle n'abjura que beaucoup plus tard, après la mort de ses parents.

Le 2 février suivant (1805) naquit à l'entresol de la place Beauvau le dernier enfant de Mme de Montagu, Mlle Marie, aujourd'hui comtesse d'Auberville. Sa mère lui choisit pour parrain et marraine le comte et la comtesse de Stolberg, qui le furent par procuration, et avec qui la liait, comme on le sait, une sainte intimité. A peine rétablie de ses couches, elle se dévoua de nouveau à la visite des pauvres et des malades, à l'école ou à l'apprentissage des orphelins, et à l'œuvre naissante des petits séminaires ; la charité c'était sa vie.

Mme de Tessé se préparait alors à célébrer le cinquantième anniversaire de son mariage, et elle donna à cette occasion une belle fête à Aulnay, très-ingénieusement organisée, et à laquelle les enfants de la famille prirent surtout part avec grande joie.

Ce jubilé des deux époux était une assez bonne préface au mariage qui eut lieu le mois suivant, et qui réunit de nouveau toute la famille. Mlle Jenny de Thésan, qui depuis la perte récente de son père était pour Mme de Montagu une fille adoptive, épousa le comte Henri de Mérode Westerloo, et suivit bientôt son mari à Bruxelles; mais les relations intimes qui s'étaient établies entre la tante et la nièce ne furent pas rompues par cet éloignement, et Mme de Montagu entretint pendant trente ans une active correspondance avec Mme de Mérode (morte en 1862), qui a conservé religieusement toutes ses lettres.

Au printemps suivant (1806), et après avoir passé dans son lit une partie de l'hiver, Mme de Montagu, encore faible et souffrante, quitta Paris avec Mme de Grammont, et elles se rendirent toutes deux au château de Lagrange chez leur sœur. Lagrange est un des beaux châteaux de la Brie, et l'un des plus vieux, car il date, dit-on, des premières Croisades. Ses vieilles murailles à créneaux, noircies par le temps, lui donnent de loin un aspect formidable, mais dont la sévérité, à mesure qu'on approche, se tempère par la grâce du paysage. Une porte cintrée, massive, défendue par d'énormes tours, et dont l'arcade

est festonnée de lierre, conduit le voyageur dans une cour spacieuse, fermée de tous côtés, excepté du côté droit où l'on a ménagé une belle échappée de vue sur les prairies du parc.

C'est là que vivait, loin des affaires, le général de la Fayette, plantant, défrichant, élevant des troupeaux, dirigeant lui-même avec zèle, à la grande joie de sa femme, son ménage rustique. Il reçut Mme de Montagu avec beaucoup de tendresse. Leurs relations n'avaient été à aucune époque plus faciles et plus douces. Ils n'avaient pas en politique le même paradis, mais ils avaient dans le présent le même purgatoire. Quoiqu'il eût son fils et ses deux gendres à l'armée, M. de la Fayette était loin de considérer Napoléon comme le vrai représentant et le sûr gardien des principes de 1789. De son côté, Mme de Montagu ne voulait jamais prendre au sérieux les pompes monarchiques de l'Empire. La Grange avait été, sous Mazarin, une des places les plus fortes de la Fronde ; Turenne ne put y entrer, mais il y lança quelques boulets dont la marque n'a pas été effacée. On eût pu croire, en 1806, que la Fronde y tenait encore garnison, non pas la Fronde armée, mais la Fronde spirituelle et railleuse. La seule lecture du *Moniteur* y suffisait parfois à

l'amusement de la veillée. Mais tout ne prêtait pas à rire sous le premier Empire, et l'entretien, gaiement commencé, tournait aisément à la tristesse.

De la Grange Mme de Montagu alla en Franche-Comté chez sa sœur de Grammont, à Villersexel, qu'elle appelle « le royaume de la Vertu et la capitale de la Paix, » et dont elle se complaît à décrire « l'aisance, la simplicité, l'harmonie, les heures réglées, l'amour du devoir, le désir du bien... » ; puis elle se rendit en Suisse, où elle retrouva avec plaisir sa jeune amie Mlle de Roverea. Aux Utins il y avait assez de mouvement autour du duc de Noailles, excepté le dimanche où l'on était plus solitaire. Ce jour-là, tandis que Mme de Noailles allait au prêche, M. de Noailles accompagnait sa fille jusqu'à Nyon, où l'on célébrait la messe dans un grenier, devant quelques pauvres Savoyards, et d'où il la ramenait. Mlle de Roverea eût bien voulu parfois être du voyage ; nos mystères l'attiraient, mais elle n'osait l'avouer à son père. Elle allait prier dans la chambre de Mme de Montagu, et lire avec elle l'Imitation sous les arbres. Elle ne discutait pas, comme autrefois M. de Stolberg, les vérités qui la touchaient. Ses combats étaient grands, mais ils ve-

naient d'ailleurs; car il faut que toute conversion soit une victoire.

Au mois de septembre Mme de Montagu revint par Lyon, pour voir M. de Beaune son beau-père; autre devoir qu'elle remplissait aussi le plus régulièrement qu'elle pouvait. Là elle menait une vie assez animée. Son beau-père, pour jouir d'elle à sa manière, recevait du monde à sa maison de campagne, donnait de grands dîners, la menait chez les voisins. Ce n'était pas, on le pense, le genre de vie qui lui plaisait le plus. Elle écrit un jour à Mlle de Roverea « qu'un certain dimanche au sortir de la messe, et à l'insu de ses parents, elle s'était glissée dans l'hôpital, en avait visité les dortoirs et les salles, et avait été frappée d'un ravissant spectacle, celui d'une confrérie de barbiers qui, tous les dimanches, venaient raser, peigner, laver les malades avec un zèle, un plaisir, une charité qui lui avait arraché des larmes, aussi bien que des peigneuses qui étaient des ouvrières de la ville, et en faisaient autant pour les femmes. » Elle racontait sa conversation avec eux, comme elle avait été édifiée de tout ce qu'ils lui dirent, ce qu'elle leur avait dit elle-même, et combien, si elle habitait Lyon, elle voudrait être des leurs.

Mais ce qu'elle ne raconte pas, c'est que, rentrée chez elle, et se faisant coiffer, pleine encore d'enthousiasme pour ce qu'elle avait vu, le coiffeur lui dit, en admirant ses beaux cheveux noirs, qu'on les payerait bien cher. — Combien? dit-elle. — Au moins quatre-vingts francs, répondit le coiffeur. — Eh bien! coupez-les sur-le-champ. Et elle envoya les quatre-vingts francs à l'hôpital d'où elle sortait. C'était une manière de s'associer aux pieux et charitables perruquiers de la ville.

Après avoir quitté son beau-père, elle se retira jusqu'à la fin d'octobre dans sa petite maison de Plauzat. Ce qu'elle y fit, on l'ignore. Le seul vestige qui reste de ce séjour, c'est une lettre qu'elle écrivit à sa nièce Mme Jenny de Mérode, où elle lui donne des conseils maternels pour se conduire dans son ménage, et qui la peignent assez bien elle-même dans son rôle et ses habitudes domestiques.

« Je suis bien contente de ce que votre tante me dit sur vous. Étudiez bien le caractère de votre mari, et n'agissez que d'après l'expérience que vous en aurez faite. Mais il vous faut de la suite; malgré la complaisance, de la fermeté, et malgré votre doute, de la décision : dans votre ménage cette décision est nécessaire. Il faut donc vous

forcer à en prendre l'habitude; sans cela, chère amie, le gouvernement domestique va mal. Sans vouloir dominer, commencez par prendre nettement et vite votre parti sur les petites choses qui vous sont personnelles ; il vaut mieux, en pareil cas, risquer de faire moins bien, que de paraître être vacillante, incertaine, de faire perdre aux autres la patience et à vous la considération qu'acquiert une personne raisonnable qui sait toujours ce qu'elle veut. Insensiblement, et pour des choses plus importantes, ce système de conduite vous sera utile; croyez-moi, vous y gagnerez. Veillez donc, et réformez-vous sur cet article. Par exemple, car il n'y a que les exemples qui rendent les choses sensibles, s'il s'agit de sortir, d'aller ici ou là, de s'habiller de telle ou telle manière, n'allez pas discuter, délibérer, consulter, rabâcher, quoique dans l'excellente vue, afin de faire le mieux; risquez plutôt de faire moins bien, et, avec l'air de ne point être insouciante, prenez vite votre parti; s'il déplaisait, renoncez vite aussi, et bien gaiement faites sentir que vous faites un sacrifice; mais ne dites jamais: Cela m'est égal. C'est une chose fâcheuse, en bien des circonstances, que l'hésitation, lorsqu'on est femme, mère de famille ou maîtresse de maison.

Je suis sûre que je ne vous donne pas là un mauvais conseil.

« Tâchez de saisir, chère petite, l'esprit de ce long bavardage. Ne vous troublez jamais, et ne vous étendez en regrets que pour des fautes commises envers Dieu. Je trouve votre position douce, chère petite, puisque vous travaillez tous deux à acquérir l'héritage éternel. N'ayez pas d'autre désir, mais rendez à votre mari le passage de cette vie le plus agréable et le plus heureux possible. Puis, *in petto*, vous tenant en présence de Dieu, il vous éclairera, vous fortifiera, vous conduira dans tous les temps. »

Mme de Montagu vivait ainsi dans la retraite et dans la pratique du bien privé, pendant que l'Europe était bouleversée par nos victoires, et toutes les capitales ouvertes à nos armées.

L'année suivante (1807), après avoir passé l'hiver à Paris, et le commencement de l'été à Aulnay chez Mme de Tessé, Mme de Montagu se rendit chez Mme de la Fayette qu'elle trouva fort languissante. On était accoutumé à la voir en cet état depuis sa sortie d'Olmutz, et elle avait encore, malgré sa faiblesse, tant d'activité et de courage qu'on était loin de s'attendre à sa fin prochaine. Seule elle la pressentait, mais sans en parler;

et au lieu de faire, comme en 1800, de longs projets de bonnes œuvres, elle s'en tenait à celles qui étaient commencées, et semblait avoir hâte de les finir. L'école qu'elle avait fondée à Courpalais, village voisin du château, la préoccupait beaucoup. Elle cherchait à faire donner aux enfants, avec l'instruction élémentaire, une éducation solide qui influât sur le reste de leur vie. Mme de Montagu lui procura pendant ce dernier voyage une institutrice capable, qu'elle cherchait depuis longtemps, et qui la seconda à merveille. C'était la joie des deux sœurs de faire le bien, et il leur paraissait qu'elles le faisaient mieux quand elles le faisaient ensemble.

Cependant Mme de Montagu crut pouvoir quitter sa sœur, pour aller aux eaux d'Aix en Savoie; puis, après avoir passé quelques jours en Suisse auprès de son père, et quelques autres auprès de son beau-père à Lyon, elle revint s'établir en automne à Villersexel, pour assister aux couches de Mme de Grammont. — Là elle reçut, la veille de la Toussaint, les nouvelles les plus alarmantes de Mme de la Fayette. Celle-ci venait d'être transportée à Paris chez Mme de Tessé dans l'état le plus inquiétant. A cette nouvelle, les deux sœurs réunies tombèrent à genoux au pied de la

croix. Mme de Montagu sanglotait et n'était plus à elle. Qu'elle se trouvait faible en présence de Mme de Grammont qui, près d'accoucher, malade, « et n'ayant plus figure humaine, » montrait au milieu de tant d'angoisses, une foi et une fermeté inébranlables ! Le lendemain les nouvelles furent un peu meilleures, mais ce n'était évidemment qu'une trêve ; Mme de Montagu n'y put tenir, elle prit congé de Mme de Grammont, et partit pour Paris , tremblante d'arriver trop tard pour embrasser encore sa sœur mourante.

Jamais mort ne fut à la fois plus lente, plus cruelle et plus douce que « la fin angélique de cette incomparable femme, » comme l'écrivait M. de la Fayette à M. de Maubourg. Elle avait souvent le délire ; elle perdait du moins la mémoire du présent, et le passé même s'effaçait en partie à ses yeux ; elle croyait parfois sa mère vivante et demandait à sa sœur : Où est-elle? mais, dans ses moments lucides, elle était admirable par sa bonté, sa tendresse, sa patience et sa résignation ; prévoyant sa fin et se confiant à la miséricorde de Dieu, cherchant à encourager ses filles, et leur disant : « Soumettons-nous, mes enfants, ayons confiance en Dieu, et rappelons-nous cette parole d'un prophète : « Dites au juste

que tout va bien pour lui. » Et une autre fois, dans un de ses plus cruels moments : « Mon état trouble vos jouissances, mais aucune des miennes n'en est diminuée. » Un jour, le 3 décembre, elle s'imagina qu'on célébrait la fête de Pâques; sa sœur lui dit qu'on était au temps de l'Avent : « Eh bien! répondit-elle, c'est un temps de désir; la vie est courte : heureux qui a vécu pour Dieu! » Une autre fois, croyant être à un dimanche, elle apprit qu'on était à un vendredi. « C'est le jour de la Croix, lui dit tout bas sa sœur. — C'est vrai, répondit-elle; je m'y unis de tout mon cœur. » Quand son esprit s'égarait, il suffisait de lui parler de Dieu pour le rappeler et le fixer. Toujours occupée du bonheur céleste et du salut de ceux qu'elle aimait, elle disait un jour à son mari, qui passait de longues heures auprès d'elle, abîmé dans sa douleur : « Mon âme ne sera pas troublée si vous en épousez une autre après moi. Le parfait bonheur est dans le Paradis; mais on peut avoir de bons moments sur la terre. » Elle lui dit un autre jour : « Êtes-vous chrétien? De quelle secte? Ah! je le sais, vous êtes Fayettiste. — Vous l'étiez aussi, je crois, lui dit le général avec un triste sourire. — Oui, dit-elle avec fermeté, et je donnerais ma vie pour

cette secte. Mais, avant tout, il faut être chrétien. Vous admirez Jésus-Christ, un jour vous reconnaîtrez sa divinité. Voulez-vous venir avec moi au martyre? » Le général lui répondit qu'il la suivrait partout, et elle se mit à louer Dieu, et dit à ses filles que leur père était sauvé. Ses paroles incohérentes attestaient l'état constant de son âme et l'idée fixe qui l'attirait vers le ciel. Le 15 décembre, dans l'après-midi, elle pria sa fille, Mme de Latour-Maubourg, de lui lire la messe. On choisit celle du troisième dimanche de l'Avent. La malade avait peine à entendre, et Mme de Montagu fut obligée de lui répéter jusqu'à trois fois les antiennes de la communion, « en approchant de ce cher lit; ce qui était pour elle (suivant ses propres paroles) une vraie somme de consolation. » Lorsqu'elle recommençait pour la troisième fois ce beau verset: « Dites à ceux qui ont le cœur abattu : Prenez courage et ne craignez point, Dieu lui-même va venir et il vous sauvera, » Mme de la Fayette, qui l'avait écoutée avec attention, s'écria : « Mon cœur est ferme encore, j'espère que Dieu me soutiendra. Quelle différence, ajouta-t-elle, d'un chrétien à un autre homme! Il voit les desseins de cette ineffable miséricorde par laquelle Dieu non-seulement

vit pour nous et se perpétue, mais encore vit dans nous. »

Le 20, après de longues défaillances, elle récita et commenta tout haut, avec une force et une clarté d'expression singulières, le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Elle sentait sa fin approcher; elle baisa tendrement le crucifix que sa sœur lui présenta, et entonna ensuite le beau cantique de Tobie, que ses filles se rappelèrent de lui avoir entendu chanter avec le même accent de joie, le jour où elle aperçut de loin les murs de la citadelle d'Olmutz où elle allait s'enfermer. Le 23 elle était presque à l'agonie. Dans la matinée du 24 elle bénit son mari, sa sœur et ses enfants. Le lendemain, à six heures du soir, elle voulut encore être entourée de tous les siens; elle prit et retint dans ses mains les mains de son mari, essaya de parler, mais sans pouvoir se faire entendre. Mme de Montagu était à genoux de l'autre côté du lit, ainsi que son neveu M. Alexis de Noailles, qui lisait les prières des agonisants. M. et Mme Georges de la Fayette, Mme de Latour-Maubourg, Mme de Lasteyrie portant dans ses bras un enfant qu'elle nourrissait, tous étaient là étouffant leurs sanglots. « A minuit un quart, écrivait le lendemain à sa nièce Mme de Montagu,

en cette nuit de Noël, que, depuis près de quarante-huit ans qu'elle était sur la terre, elle passait en prières, elle s'est endormie dans le Seigneur avec une paix inaltérable. Il est impossible de voir une mort plus douce : toutes les répugnances, toutes les horreurs de la nature lui ont été épargnées ; aussi m'est-il arrivé de mêler aux prières des agonisants ce verset d'un psaume : « Pour moi, je me coucherai en paix et je jouirai d'un parfait repos, parce que c'est vous, mon Dieu, qui m'établissez une solide espérance. » Imitons-la ; soumettons-nous, c'est la première parole que j'ai dite à chacun d'eux, au milieu des cris déchirants et des sanglots qui n'ont éclaté qu'après six heures du plus terrible silence, et, pendant ce temps, tous avaient les yeux fixés sur elle ; elle ne pouvait plus parler, mais elle nous a tous reconnus, prosternés autour de son lit ; elle m'a tendu et serré la main plusieurs fois. La veille, et aujourd'hui encore, elle a adoré et baisé le crucifix. « C'est notre rédemption, » a-t-elle dit.

« Il était un peu plus de six heures lorsqu'elle a fait ce dernier signe de croix. Il y a deux jours qu'elle nous le fit faire à tous, et qu'elle étendit sur nous sa main défaillante pour nous bénir. Ce jour-là, de bon matin, lorsque je l'abordai, elle

ne put me dire que ces mots bien bas, qui retentissent à mon âme : « Chère Pauline, la paix de Dieu soit avec nous ! » Tout ce qu'elle m'a témoigné est inexprimable. Comment vous parler de son mari et de ses enfants? On n'a pu les arracher de la chambre qu'après un quart d'heure. Ils ne cessaient de baiser ses mains glacées où j'avais placé l'image de celui qui est la résurrection et la vie. »

Mme de la Fayette ayant témoigné le désir d'être inhumée à Picpus, Mme de Montagu alla elle-même, le jour de Noël, dans ce funèbre et saint asile qu'elles avaient fondé ensemble, marquer la place où sa sœur devait reposer; mais sa douleur resta bien vive, et quelle douleur fut jamais plus naturelle et plus fondée!

La France a un privilége : c'est que chaque siècle, chez elle, voit figurer parmi ses personnages illustres un certain nombre de femmes qui prennent rang dans son histoire, et concourent à sa gloire dans la postérité. Notre époque aura les siennes; et elle comptera entre autres ces femmes fortes que la révolution a fait sortir tout à coup du dix-huitième siècle, si amolli et si léger, et dont le groupe de sœurs que nous avons sous les yeux est un frappant exemple.

Parmi elles on eût remarqué davantage encore Mme de la Fayette, si nous fussions entrés dans le détail de sa vie soumise à tant d'épreuves, livrée à tant d'angoisses, destinée à des positions si difficiles, et d'où seraient ressorties tant de qualités d'esprit et de cœur, de force d'âme et de résignation, de dévouement et de simplicité, et par-dessus tout une foi et une piété dominant sa vie entière; qualités dont nous pourrions citer des traits nombreux chez « cette femme si élevée, si courageuse dans les grandes circonstances, écrivait son mari, et si bonne, si simple, si facile dans le commerce de la vie. » Elles composeraient un ensemble de caractère qu'on prendrait pour une espèce de chef-d'œuvre, bien capable de justifier l'hommage qu'ici nous lui rendons, et l'admiration que sa digne sœur, Mme de Montagu, professait si haut pour elle.

CHAPITRE XIX.

FONTENAY. — MORT DE MME DE TESSÉ.
— LA RESTAURATION,

(1808-1815.)

Huit jours après la mort de Mme de la Fayette, Mme de Montagu fut atteinte d'une fièvre nerveuse qui donna à sa famille les plus vives inquiétudes; et ses douleurs, depuis ce temps, se renouvelèrent sans cesse et lui laissèrent peu de relâche, surtout pendant l'hiver. Mais elle croyait que les souffrances sont « la monnaie de la prière, » et elle souffrait gaiement, ne voulant pas, disait-elle, « ne saluer la croix que de loin. » On lui conseilla pour sa santé, qui, comme elle le dit, « devint sa pénitence habituelle, » de longs séjours à la campagne. M. de Montagu fit alors réparer le château

de Fontenay qui était fort délabré, et où il n'avait eu jusque-là qu'un pied à terre. Elle s'y attacha promptement, à cause du bon voisinage et surtout à cause du bien qu'elle y fit. Du plus loin qu'elle apercevait, en y allant, le clocher du village, elle se mettait, elle et les siens, sous la garde et la conduite de « l'ange gardien de la paroisse. » C'est dans ces dispositions qu'elle entrait sous l'antique avenue des marronniers qui menait à sa demeure, véritable forteresse, bâtie sous Charles VI, habitée plus tard et décorée avec magnificence par le duc d'Épernon. La principale tour du château avait gardé le nom de ce seigneur, et l'on y voyait encore sa chambre à coucher dont le plafond représentait les douze signes du zodiaque, peints en or sur fond d'azur. Une tradition locale veut que ce soit dans cette chambre qu'ait été complotée la Saint-Barthélemy. Ce serait, si le fait est vrai, durant quelque voyage de la reine-mère, Catherine de Médicis; car Jean-Louis de Nogaret de la Valette, qui fut depuis duc d'Épernon, n'avait alors que dix-neuf ans, et s'il avait la tête ardente, il l'avait encore trop légère pour qu'on lui confiât de tels secrets.

Quoi qu'il en soit, malgré ses tours, son pont-

levis et sa sombre légende, le château de Fontenay était devenu, sous ses nouveaux maîtres, une habitation des plus riantes et des plus pacifiques, non qu'il ne s'y fit aucun bruit, la maison était toujours pleine d'enfants : cousins, cousines, petits garçons, petites filles, il y en avait parfois à tous les étages; il n'est pas jusqu'aux bambins du village qui ne fussent là chez eux. Le pavillon d'entrée, qui servait auparavant de loge au concierge, et plus anciennement de corps-de-garde, avait changé de destination. Mme de Montagu y avait établi une école sur le modèle de celle de Courpalais. Une religieuse, qu'elle y appela dans la suite, et une troupe d'écoliers, c'étaient là les gardiens de la forteresse. On appelait ce pavillon l'*Hôtel de la Providence*. On aurait pu tout aussi bien donner ce nom à tout le château. La charité n'en gardait la porte que pour l'ouvrir, non-seulement aux enfants, mais aux vieillards et aux pauvres du village; ils avaient libre entrée en ce logis, et plusieurs d'entre eux y achevaient en paix leurs derniers jours. Les domestiques les servaient. Ceux-ci étaient nombreux et menaient d'ailleurs une vie assez commode, ayant pour la plupart acquis avec leurs gages quelque lopin de

terre dans la commune, plantant et récoltant à leurs heures, tranquilles sur leur avenir, soignés par leurs maîtres quand ils étaient malades, imitant de loin leur vertueuse maîtresse. L'un d'eux, se voyant un jour en danger de mort, en témoignait de l'inquiétude; il ne tenait pas à la vie, mais il souhaitait de ne mourir qu'après sa maîtresse, pour pouvoir, disait-il, s'accrocher au pan de sa robe et être certain d'aller au ciel. Tous les habitants de Fontenay étaient comme de la famille. On prenait soin des parents de ceux qui partaient pour la conscription. Mme de Montagu s'occupait aussi de l'école des filles, réconciliait les ménages, et ramenait les vieillards, par la vertu de ses exemples, aux pratiques de la religion.

Elle était, du reste, bien secondée dans son apostolat par le curé de la paroisse. L'abbé Cartier, c'était son nom, était un commensal du château. Il avait dû connaître Mme d'Ayen, car il était venu jeune à Fontenay, et il comptait bien y mourir. On ne l'avait vu s'éloigner de la paroisse qu'une fois, et pendant la Terreur, à l'approche d'une colonne révolutionnaire qui s'était déjà signalée par de nombreux sacriléges. Le curé, à cette nouvelle, commença par mettre

en sûreté les vases sacrés et les ornements de l'autel. On le pressait de s'enfuir, mais il tremblait pour les statues de son église, et, ne pouvant les déplacer, il resta longtemps enfermé avec elles. Quand il partit, on entendait déjà les tambours, et bientôt la bande révolutionnaire, traversant le village, enseignes déployées, entra en chantant dans le temple rustique. Il n'y avait plus de prêtre; il n'y avait plus de chandelier, plus de croix, plus de saintes images à détruire; mais, au contraire, en chaque chapelle, dans la niche du saint, on voyait un garde national tout habillé de neuf, et le sabre au côté. L'abbé Cartier avait peint lui-même de la sorte ses chères statues, ce qui les sauva. Nul n'osa y toucher. On se rua sur le presbytère, on le démolit, on vendit les meubles; mais l'église fut peu endommagée. On y retrouva plus tard les statues intactes, et l'on n'eut qu'à les débarbouiller pour remettre au jour les figures amies des vieux patrons de la paroisse.

Le prosélytisme que Mme de Montagu exerçait à Fontenay comme partout, n'avait point banni la joie de ce village. Les paysans continuaient à danser tous les dimanches; ils venaient même danser dans la cour du château. On leur avait

préparé, sous les arbres, une espèce de salle de verdure, avec des bancs de pierre tout à l'entour, et une estrade pour le ménétrier. La jeunesse se réunissait là après vêpres, et, pour que tout s'y passât avec convenance, M. de Montagu venait lui-même, avec sa famille, présider la fête villageoise. Il permettait à ses filles ou à ses nièces de la Grange de figurer dans les quadrilles, non pas avec de beaux messieurs de Paris, mais avec quelque bon et honnête campagnard, ayant pour vis-à-vis le jeune Attale et quelque fraîche et ronde Fontenaise.

Sorti depuis peu de la maison de M. Liautard, le jeune Attale achevait son éducation au sein de la famille du Parc, et partageait avec ses cousins la tendresse et les leçons de M. le comte du Parc, qui était leur seul gouverneur, et il venait passer toutes ses vacances auprès de sa mère, ainsi que sa sœur Stéphanie qui était en pension à Paris chez Mme Salomon. Quant aux deux plus jeunes sœurs, Mme de Montagu fut leur institutrice. Elle leur faisait étudier, à des heures fixes, la grammaire, l'histoire, la géographie ; mais, pour leur éducation morale et religieuse, il n'y avait pas d'heure, c'était le travail incessant et non interrompu de tous les jours et de tous les ins-

tants. Elle s'était appliquée, dès leur plus bas âge, à éveiller leur foi, les accoutumant à adorer Dieu plusieurs fois le jour, à travailler et même à jouer comme en sa présence. Elle leur disait souvent que la vérité ne nous est pas donnée seulement pour orner notre esprit, mais pour être pratiquée; dans cette pensée, elle leur apprenait à se vaincre, leur inspirait le goût, et petit à petit l'habitude du sacrifice; elle aimait à les voir faire le bien, même sans espoir de louange, et les laissait avec joie s'imposer des privations pour le soulagement des autres. « Nous ne sommes que pour cela sur la terre, leur disait-elle; c'est ce qui fait la vie de l'homme, et quand on le sent, cela en fait aussi le charme. »

En 1812, époque où le grain fut si cher, on voyait Mme de Montagu à la tête d'une marmite des pauvres établie au château, distribuer journellement de la soupe à cent vingt individus. Un jour d'hiver, en 1813, on apprend qu'un convoi de six cents prisonniers de guerre espagnols, mourants de faim et grelottants, va traverser Fontenay; Mme de Montagu fait à l'instant ouvrir les portes du château, et se prépare à héberger de son mieux, pendant quelques heures, tous ces malheureux et leur escorte. Mais les gendarmes avaient ordre

de ne pas s'arrêter dans ce village. Le convoi passe. Quelques instants après on voit sortir du château une troupe de serviteurs et de paysans à cheval, qui devancent les charrettes, et vont allumer, de distance en distance, tout le long de la route, de grands feux où les pauvres captifs se réchauffent en passant. A la première halte on leur distribua des vivres, et aux plus nécessiteux, des habits. A Chaumes, leur dernière étape, de bons lits de paille les attendaient, leur soupe est prête ; on les lave, on les rase, on leur donne du linge, des bas et des souliers, de l'argent, et même du tabac. Qui leur avait ménagé toutes ces surprises ? On le devine ; Mme de Montagu, avec l'aide de ses amis. L'aventure ne put rester secrète ; M. de Lally, que Mme de Staël appelait *le plus gras des hommes sensibles,* en fit une chanson qui courut alors dans tous les salons royalistes.

On peut maintenant se faire une idée de la vie qu'on menait à Fontenay, vie toute patriarcale, remplie de douces occupations, « grave et riante, très-simple et très-hospitalière. » On y passait la meilleure partie de l'année, mais rarement l'hiver. On revenait ordinairement vers la fin de décembre à Paris.

Le petit salon de la place Beauvau s'ouvrait alors et était des plus fréquentés. Il était devenu presque un salon d'opposition ; non pas composé de théoriciens politiques, de gens à systèmes, de demeurants de 1789, mais de personnes pieuses et de prêtres alarmés des troubles qui agitaient l'Église et des périls dont ils la voyaient menacée, depuis l'abolition du pouvoir temporel et la réunion des États romains à l'Empire, en vertu du décret impérial signé à Schœnbrunn le 17 mai 1809 ; puis vinrent l'arrestation du pape, son enlèvement de Rome, sa captivité à Savone, la bulle d'excommunication rendue par le pontife contre les spoliateurs de l'Église, enfin sa translation à Fontainebleau, « où la vengeance céleste entra avec lui, car sur la même table où Pie VII appuyait sa main défaillante, Napoléon allait signer son abdication [1]. »

Cette conduite de Napoléon envers le pape avait soulevé chez Mme de Montagu, comme au sein de toutes les familles religieuses, des sentiments d'indignation. Le courageux abbé d'Astros, vicaire général, qui fut à son tour enfermé à Vincennes, venait à ces réunions de la place

[1] Chateaubriand, *Memoires d'Outre-tombe*.

Beauvau ; il y rencontrait l'abbé Émery, le supérieur si respecté du séminaire, avec qui Napoléon discuta longtemps, et l'abbé Frayssinous, plus tard évêque d'Hermopolis, qui commençait à renouveler, dans ses conférences de Saint-Sulpice, les miracles de l'éloquence chrétienne, moins par l'éclat que par la justesse et la solidité de ses discours, admirablement appropriés aux esprits et aux besoins moraux de son temps.

On y voyait quelques personnages politiques, entre autres M. le comte de Mérode-Westerloo, sénateur de l'empire, doublement allié à Mme de Montagu par son second fils M. Félix de Mérode, qui allait épouser Mlle de Grammont. Il faisait partie de la commission consultative du sénat saisie de la question de la réunion des États de l'Église à la France. Des sénateurs composant la commission, M. de Mérode et M. Corsini protestèrent seuls contre cette ingratitude et cette violence.

Cette odieuse persécution du pape s'étendit jusque dans la famille de Mme de Montagu. Alexis de Noailles, fils aîné du vicomte, et qui avait pour Mme de Montagu une affection filiale, était chez elle un des plus assidus. Élevé, comme son frère cadet, Alfred, dans les senti-

ments les plus religieux, il fut signalé pour son opposition au gouvernement impérial, et pour avoir répandu la bulle d'excommunication. Il fut arrêté. Napoléon lui fit offrir la liberté s'il voulait prendre du service dans ses armées. Esclave de ses sentiments et de ses opinions, le jeune Alexis ne fléchit ni devant la crainte des persécutions, ni devant l'appât de la gloire. Il résista aux menaces comme aux séductions de l'homme à qui rien ne résistait alors. Cependant la liberté lui fut rendue. A qui la dut-il ? A son frère Alfred qui servait dans les armées de l'empereur, et qui fit un jour une telle diligence pour lui apporter des nouvelles importantes, que l'empereur lui demanda ce qu'il voulait pour sa récompense. Il réclama la liberté de son frère qui lui fut accordée. Mais le comte Alexis, menacé d'être arrêté de nouveau, quitta la France en 1811, et ne rentra qu'en 1814 avec les Bourbons.

La ligne différente suivie par ces deux frères, que Mme de Montagu regardait comme ses deux fils, est à remarquer et pour eux et pour leur temps. Ce jeune Alfred, pendant qu'on persécutait son frère Alexis, non-seulement servait sous le drapeau impérial, mais, digne fils de son père, il allait verser son sang pour lui.

Entraîné par la passion des armes, il s'était enfui, à dix-neuf ans, d'Aschaffenbourg où il était attaché au comte Portalis, chargé d'affaires, au moment où la campagne d'Austerlitz s'ouvrait, et il était venu s'offrir à Berthier, prince de Neufchâtel, qui avait servi autrefois sous son père, et qui, charmé de son bouillant courage, l'attacha à son état-major. Il fit la campagne de Prusse terminée par la paix de Tilsitt; plus tard celle d'Espagne, où il fut fait prisonnier; enfin celle de Russie, où il allait être fait colonel, lorsque dans la terrible retraite, au moment du fameux passage de la Bérézina, on le chargea de porter aux troupes d'avant-garde [1] l'ordre de contenir à tout prix, dans la forêt qui de l'autre côté longeait le fleuve, l'amiral Tchitchakoff, lequel s'avançait avec des forces considérables pour attaquer la tête de notre armée, pendant que sur l'autre rive le général Wittgenstein, suivi de Kutusoff, en attaquait la queue. Notre armée, cernée entre ces deux atttaques, allait être précipitée dans le

[1] Toutes les fois que l'Empereur envoyait un ordre par un de ses aides-de-camp, le maréchal Berthier, chef de son état-major, en envoyait un et quelquefois deux des siens pour porter le même ordre, dans les mêmes termes, afin d'être sûr que, malgré les accidents, l'ordre arriverait.

fleuve. Alfred de Noailles porta l'ordre au plus vite au maréchal Ney qui était venu remplacer le maréchal Oudinot blessé. Ney ranima nos soldats qui commençaient à plier, commanda plusieurs charges dans le flanc de la colonne ennemie, l'arrêta, la rompit, et la repoussa en désordre; le miraculeux passage de la Bérézina put s'achever. Mais le comte Alfred, qui avait pris part à la charge décisive et restée célèbre des cuirassiers Doumerc, fut tué roide dans cette charge par une balle reçue à la tête; il avait vingt-six ans.

Mme de Montagu fut au désespoir. On sait quelle était sa tendresse pour ces orphelins, qu'elle avait adoptés, et que son cœur expansif enveloppait dans le souvenir de sa sœur chérie. Elle accourut à Paris pour consoler la sœur [1] de « ce cher Alfred » et sa jeune femme [2], à laquelle on rapporta le livre de prières et son propre portrait qu'on avait trouvés sur lui. Aussi, dans une longue lettre à Mlle de Roverea, Mme de Montagu ne tarit pas en regrets et en

[1] Euphémie de Noailles, aujourd'hui marquise de Vérac.

[2] Sa cousine Léontine, vicomtesse de Noailles, fille du duc de Mouchy et petite-fille du prince de Poix qu'il avait épousée en 1809, qui est morte en 1851, et fut une des femmes les plus spirituelles de notre temps.

éloges sur « cet Alfred bien-aimé, » si pieux, si vertueux, si courageux, et dont la perte n'était pas rachetée pour elle par sa fin glorieuse.

Du reste la vie continua comme de coutume. Elle aimait l'ordre dans les petites comme dans les grandes choses. Elle arrangeait d'avance l'emploi des mois, des jours, des heures, et ne livrait presque rien à l'imprévu. Aussi le hasard, qui gouverne la vie de la plupart des hommes, avait peu de prise sur la sienne.

Un autre événement, cette fois plus heureux, vint adoucir l'amertune de celui dont elle ne se consolait pas. Mlle Stéphanie de Montagu, sa fille aînée, épousa le 28 juin 1813 M. de la Romagère, appartenant à l'une des familles les plus anciennes et les plus honorables d'Auvergne. Le père et la mère vivaient en patriarches sur leur terre, avec l'abbé de la Romagère, oncle du futur, depuis évêque de Saint-Brieuc, qui avait été pendant la révolution enchaîné sur un ponton à Rochefort, pour être déporté à Cayenne, avec un de ses frères, prêtre comme lui, qu'il avait vu mourir dans ses chaînes à ses côtés. Ce fut l'abbé qui fit la cérémonie. M. de Beaune y assista, et Mme de Tessé voulut, comme de coutume, qu'on se réunît chez elle à Aulnay où

elle offrit *un grand gala* aux jeunes mariés.

Aulnay ne devait plus revoir de pareilles fêtes. M. le comte de Tessé fut, peu de mois après, frappé de paralysie, et mourut le 21 janvier 1814, pendant la campagne de France. Mme de Montagu était accourue de Fontenay dans l'espoir de procurer à son oncle les consolations de la religion, mais il ne pouvait plus parler lorsqu'on lui amena un prêtre. Mme de Tessé ne survécut pas plus d'une semaine à son mari. Elle lui était fort attachée, et plus qu'on ne le croyait et qu'elle ne le croyait peut-être elle-même. Quand il ne fut plus là, elle éprouva un vide inexprimable; et l'Empire qui s'écroulait, et le bruit des armées qui envahissaient la France, ces grands événements si dignes d'exciter l'attention d'un esprit comme le sien, rien ne fut capable de la distraire. « Une habitude de cinquante-huit ans, dit-elle à Mme de Montagu, n'est pas de celles qu'on puisse perdre. » Elle ajouta, car elle avait conservé, dans sa douleur, toute sa fermeté et toute sa raison : « J'ai beaucoup d'affaires à régler, il faut se presser; je sens, ma chère nièce, que la mort me talonne. » Mme de Montagu passa trois jours avec elle, écrivant, sous sa dictée, ses dispositions testamentaires.

Elle alla ensuite, à la prière de sa tante, rejoindre ses enfants à Fontenay. Elle partit en pleine sécurité, car Mme de Tessé, malgré ses funestes pressentiments, ne lui paraissait point malade. Elle la laissait, d'ailleurs, avec confiance aux soins de la famille de la Fayette, qui avait quitté la Grange pour venir s'installer dans la rue d'Anjou, lorsque peu de jours après elle apprit tout à coup que Mme de Tessé venait de mourir (1er février 1814). Mme de Tessé avait bien recommandé que l'on fît venir un prêtre quand on la croirait en danger, mais c'est à peine si le prêtre put arriver à temps; elle mourut presque subitement.

Inutile de dire à quel point Mme de Montagu en fut affectée. « Le 1er, à sept heures du soir, écrit-elle quelques jours après à Mme de Mérode, nous arriva la foudroyante nouvelle que cette chère tante nous était enlevée. En vain on me l'annonça avec ménagement, c'était à me déchirer le cœur, et mon état de cris aigus et de douleur déchirante n'a pu se réduire que par ma confiance en la miséricorde de Dieu. »

Mme de Staël disait que Mme de Tessé était la personne à qui elle avait trouvé le plus d'esprit. Mme de Montagu pouvait dire que c'était la per-

sonne en qui elle avait trouvé le plus de bonté. Elle avait été maternelle pour tant de monde ! mais certainement pour sa nièce, bien plus que pour toute autre. Aussi sa nièce le sentait-elle bien vivement, et lui en conservait-elle une reconnaissance et une tendresse filiale qu'elle lui témoigna toute sa vie ; ne regrettant qu'une chose, c'est que leurs idées religieuses ne fussent pas à l'unisson. Mais le retour de ses sentiments ne lui avait pas échappé, et elle se fiait à cette pensée que les effets de la miséricorde de Dieu sont hors de nos calculs, et bien au-dessus de toute prévoyance humaine.

Les événements terribles qui allaient s'accomplir firent aussi quelque diversion à sa douleur. Quelle affliction n'eût été distraite par un des plus grands spectacles que l'histoire ait jamais offerts : Napoléon jettant, sous les yeux de sa capitale muette et consternée, le dernier et le plus vif éclat de son génie militaire! Et quel enjeu cachait cette lutte formidable! quelle issue devait-elle avoir? Les troupes françaises, tantôt battant en retraite, tantôt faisant reculer l'ennemi, venaient d'établir leur campement du côté de Meaux et de Provins, à quelques lieues de Fontenay. Sans cesse des détachements de troupes traversaient le

village et souvent y couchaient. Les officiers logeaient au château, les uns découragés, les autres furieux. Il y en avait qui avaient fait la campagne de Russie et qui en racontaient à la veillée des épisodes lamentables. On logeait aussi dans le château des conscrits réfractaires, dont le nombre était grand, et dont la position devenait inquiétante, car la maison pouvait d'un jour à l'autre être entièrement occupée par les troupes et leur servir de forteresse. En effet les maréchaux Mortier et Marmont vinrent par une habile manœuvre, et pour couvrir encore une fois la capitale, occuper la ville de Meaux, au moment où les Russes et Blucher allaient s'en emparer, et nos maréchaux y appelèrent l'empereur, qui, par une manœuvre plus habile encore, se disposait à se jeter en arrière de Blucher pour le pousser sur la Marne où Marmont et Mortier le recevraient à la pointe de leurs baïonnettes. Fontenay n'allait-il pas être enveloppé par le feu, et peut-être soutenir un siége, comme à Brienne où le plus vif de la bataille s'était passé dans le château? Déjà des canons venaient d'être braqués à l'extrémité du parc, où étaient venus camper les avant-postes. Toutes ces circonstances décidèrent la famille à revenir à Paris;

elle partit pendant la nuit du 14 février, emmenant avec elle les réfractaires. On vit, quelques jours après, s'arrêter sur la place Beauvau deux grandes charrettes remplies de femmes et d'enfants qui venaient demander l'hospitalité à Mme de Montagu. C'étaient des paysannes de Fontenay, qui avaient déserté leur village, tombé au pouvoir des Cosaques. Ces pauvres femmes émigrantes furent parfaitement accueillies, et, malgré l'exiguïté du logement de la place Beauvau, on les y hébergea toutes, au nombre de trente environ, jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé un autre asile chez leurs parents ou leurs amis.

Mais la fortune avait prononcé. Pendant une dernière manœuvre de Napoléon, que le temps ne lui permit pas d'accomplir, et qui, d'ailleurs, ne trompa ni n'entraîna l'ennemi, les maréchaux Marmont et Mortier, après une vigoureuse défense, signèrent une capitulation sous les murs de la capitale avec l'étranger qui allait en forcer les portes. C'est alors que nos destinées nouvelles se décidèrent. Bientôt aux anxiétés de la bataille de Paris succédèrent les joies et les consolations que causa dans toute la ville, et l'on peut dire dans toute la France, l'an-

nonce du retour de la famille royale des Bourbons. « Après qu'on eut mis quelques instants à se les rappeler, l'entraînement pour eux devint tel en quelques jours, qu'on ne pouvait plus l'arrêter, et que si on avait voulu l'essayer, on aurait semblé s'appuyer sur l'étranger pour arrêter un mouvement tout national [1]. »

On a en effet trop oublié aujourd'hui le sentiment ardent et sincère qui se manifesta partout alors. Partout la dureté du joug impérial, son arbitraire et ses persécutions, l'inexorable conscription qui dépeuplait les campagnes et mettait le désespoir dans les familles, tant de victimes immolées à une ambition sans bornes, et en définitive la honte et les périls de l'invasion et de la conquête, tout cela, en ce moment, effaçait le génie de l'homme, la gloire passée, les victoires à travers l'Europe, l'Europe au pied du trône impérial, et même les grandes et belles choses créées à l'intérieur, et qui seules sont restées. « La France, dégoûtée de la liberté par dix années de révolution, était maintenant dégoûtée du despotisme par quinze années de gouvernement militaire et d'effusion de

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, t. XVIII, p. 106.

sang d'un bout de l'Europe à l'autre... Jamais on n'a surpassé dans aucun pays le déchaînement et l'explosion de colère qui signalèrent la déchéance constatée de Napoléon; et les partisans de l'ancienne royauté n'étaient pas les seuls à vociférer contre lui les plus violentes injures[1]. »

Aujourd'hui c'est le contraire. On ne se souvient plus que des triomphes, et on a oublié les maux, les fautes et les revers; ce qui faisait dire, il y a longtemps déjà, ce mot à M. de Talleyrand : « Ne vous y trompez pas; les Français ont été à Moscou, mais les Russes ne sont jamais venus à Paris. »

Qu'apportait donc alors cette famille royale des Bourbons, dont le nom était à peine arrivé aux générations nouvelles, au milieu de l'éblouissement et du fracas de la gloire impériale? Ce qui ne se vit jamais, et probablement ne se reverra jamais dans l'histoire : seule, sans armes, sans partisans au dehors, sans soulèvements pour elle au dedans, elle se présentait la paix dans une main et la liberté dans l'autre, arrêtant la conquête et affranchissant la nation. Elle n'était

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, t. XVII, p. 39 et 762.

pas, selon la formule banale, ramenée par l'étranger, qui avait offert la paix à l'empereur Napoléon à Prague, à Francfort, à Châtillon, où les négociations ne furent rompues que le 18 mars, et c'est le 31 que les alliés entrèrent dans Paris. Le 5 avril, après l'abdication de Napoléon, Alexandre écoutait encore des propositions pour conserver la couronne à son fils. Cette royale famille, consacrée par les siècles et rajeunie par le malheur, venait tout simplement se placer entre la France et l'étranger qui reculait devant elle et évacuait immédiatement le territoire, le laissant aussi grand, et même un peu plus grand qu'avant les guerres de 1790, ne le frappant d'aucune contribution, abandonnant même à nos musées les chefs-d'œuvre qu'avaient rapportés nos armées; et le roi recevait dans son palais les souverains vainqueurs en visiteurs et non en conquérants.

Aussi la joie fut-elle promptement unanime et se manifesta-t-elle de mille manières, sans oublier les chansons et les danses tous les soirs dans les carrés de gazon des Tuileries, sous les fenêtres du roi. Tous les partis, pour quelque temps du moins, se confondirent, tout le monde se réconcilia, l'avenir souriait à tous, tous se félicitaient à

l'envi d'échapper, par une solution si heureuse, à un si grand péril.

Quelle impression dut faire sur Mme de Montagu, telle que nous la connaissons, ce spectacle qu'elle avait sous les yeux ! quelle joie pour elle de voir le salut de la France dans la royauté qu'elle aimait ; la religion retrouver des jours prospères, la paix rendre la vie aux peuples décimés !

M. le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, fit son entrée à Paris le 12 avril, au milieu de l'enthousiasme et des acclamations ; il avait à ses côtés, comme aides de camp, M. Alexis de Noailles et M. le chevalier de la Salle ; M. de Montagu était allé l'attendre à Livry avec les volontaires royaux. Il y eut réception de dames aux Tuileries : Mme de Montagu s'y rendit avec deux de ses nièces, Mme la comtesse Olivier de Vérac (Euphémie de Noailles, mariée en 1810) et la veuve du comte Alfred de Noailles. Le prince les reçut avec sa grâce exquise et leur annonça la prochaine arrivée du Roi et de Mme la duchesse d'Angoulême. Il parlait de cette princesse avec une bonté paternelle et une espèce de vénération : « Ma belle-fille, leur dit-il en souriant, est d'une grande

simplicité ; elle ne vous donnera pas l'exemple du luxe. » En effet, Mme de Montagu et ses nièces la virent le 2 mai à la réception de Saint-Ouen, la veille de l'entrée du roi à Paris, vêtue d'une simple robe brune et enveloppée d'un long châle de gaze bleue. Mais l'émotion qu'elle éprouvait, et qui l'empêchait de parler, le souvenir qu'on avait de ses malheurs, la réputation qu'avaient ses vertus, répandaient sur sa personne une vraie majesté. La surprise de Mme de Montagu fut extrême, lorsqu'au défilé, passant devant le Roi, ce prince lui dit avec bonté : « Je vous reconnais, Madame, je sais parfaitement tout ce que vous avez fait ; vous êtes la charité personnifiée. » Et regardant Mme de Vérac, qui suivait sa tante, le Roi la reconnut aussi à la ressemblance qu'elle avait avec sa mère.

L'entrée que le roi fit à Paris le 3 mai, entouré des maréchaux de l'empire et des chefs de l'armée, et à laquelle Mme de Montagu assista avec une joie bien vive, cette entrée eut lieu aux mêmes acclamations qui avaient retenti à celle du comte d'Artois son frère. Son retour était salué avec le même sentiment dans toutes les villes de France. « En arrivant à Calais, dit l'éminent historien déjà cité, le roi trouva une

multitude considérable qui l'attendait pour ainsi dire à genoux. Une fois les esprits faits à l'idée du rétablissement des Bourbons, c'était à qui chercherait à s'émouvoir de leur présence... l'empire des souvenirs exerçait en cette occasion une immense influence, et en songeant à la longue et sanglante tragédie commencée en 1789, terminée en 1814, les Français pouvaient certainement répandre des larmes qui n'étaient pas feintes... A Marseille, la chute de l'empire fut l'occasion d'une joie dont je n'ai jamais été témoin en aucun autre temps ni en aucune autre occasion [1]. »

M. le duc de Noailles quitta la Suisse au mois de juillet, descendit à Fontenay, et rentra ensuite dans la maison paternelle, l'hôtel de Noailles, que venait de quitter le duc de Plaisance, archi-trésorier de l'Empire. La grandeur et la richesse de cette demeure ne se trouvant plus en rapport avec la fortune de son ancien maître, celui-ci ne voulut habiter que le petit hôtel situé sur la rue, et il s'y trouva assez à l'aise pour pouvoir disposer de deux appartements qu'il offrit, l'un à Mme de Montagu, l'autre à la famille

[1] *Hist. du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, t. XVIII, p. 88 et 340.

de Lasteyrie. Tout en se renfermant le plus possible dans les devoirs et les joies du foyer, Mme de Montagu ne restait pas étrangère aux grandes émotions du dehors ; ces émotions pénétraient dans tous les intérieurs, et dans le sien surtout. Son neveu Alexis de Noailles avait été envoyé commissaire du roi dans l'importante ville de Lyon, où beaucoup d'intérêts et d'opinions étaient à ménager, et il s'y était montré animé d'un esprit conciliant et d'une loyauté courageuse. Puis il fut nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Vienne avec M. de Talleyrand qui lui confia spécialement les négociations relatives aux affaires d'Italie. Son fils, impatient de servir le Roi, était entré comme surnuméraire dans les gardes-du-corps, et tenait garnison à Beauvais, avec le comte de la Romagère, son beau-frère.

Son père, le duc de Noailles, avait pris séance à la chambre des pairs, et allait trois fois par semaine le soir à l'ordre, chez le roi Louis XVIII, qui l'admettait dans son cercle privé. M. de la Fayette enfin, tant l'entraînement était général, vint aussi féliciter le Roi et lui faire sa cour. « Je me serais fait scrupule, dit-il dans ses Mémoires, d'appeler les Bourbons, et néanmoins telle est

la force des premières impressions, que je les retrouvai avec plaisir, que la vue du comte d'Artois dans la rue m'émut vivement, et que, pardonnant leurs torts, même ceux envers la patrie, je souhaitai de tout mon cœur que la liberté pût s'amalgamer au règne des frères et de la fille de Louis XVI.... Me résignant à la couleur blanche, après quelques infructueuses représentations pour le maintien de notre cocarde, je me présentai à la première audience royale en uniforme, et fus très-bien reçu par le Roi et par son frère, » auquel le général avait adressé la lettre de félicitation suivante (15 avril 1814) : « Monseigneur, il n'y a point d'époque et de sentiment dans ma vie qui ne concourent à me rendre heureux de voir votre retour devenir un signal et un gage du bonheur et de la liberté publique. Profondément uni à cette satisfaction nationale, j'ai besoin d'offrir à Monsieur l'hommage de mon attachement personnel et du respect avec lequel je suis, etc. » Monsieur chargea le comte Alexis de Noailles qui était son aide de camp et le neveu de M. de la Fayette, de lui porter ses remercîments et ses compliments. On citerait beaucoup d'autres lettres et d'autres témoignages attestant de tous les côtés le même assentiment général.

On conçoit le bonheur qu'éprouvait Mme de Montagu de ces manifestations unanimes, et surtout de l'union qu'elle voyait autour d'elle.

Le nouvel ordre de choses s'installait à peine, que le foudroyant 20 mars vint tout à coup ébranler de nouveau la France et l'Europe : coup de théâtre, tel qu'il ne s'en vit jamais dans l'histoire ; mais coupable et funeste entreprise, née de la seule ambition d'un homme, et qui, tout en avortant, frappa par ses conséquences la Restauration au cœur, et ruina l'avenir que la France et la liberté se promettaient d'elle. De ce moment tout changea de face. Nouveau désastre pour nos armes, nouvelle invasion et nouvelle conquête ; et cette fois frontières rétrécies, contributions militaires, occupation de l'étranger, arrogance et oppression de sa part, défections malheureuses dans nos rangs, la révolution relevant la tête aux Cent Jours, renaissance et irritation des partis, réaction violente des royalistes, les impérialistes se faisant libéraux, et l'opposition finissant, aidée des fautes du pouvoir, par amener, en 1830, une nouvelle révolution, qui ne fut pas la dernière.

Le retour de Napoléon émut vivement Mme de Montagu, et jeta pour quelque temps un assez

grand trouble dans sa vie. Son fils et son gendre accompagnèrent le Roi jusqu'à Béthune. Son père se retira de nouveau en Suisse. Son fils Attale, qui était au moment de se marier, et qui aimait la carrière militaire, mais ne voulait servir la France que sous la monarchie légitime, se retira dans les montagnes du Jura pour échapper à la conscription nouvelle, et son mariage fut différé. Tout s'était assombri, et l'avenir effrayait tout le monde. Qu'allait-il arriver? Dans quelles péripéties allait-on être jeté de nouveau? Paris était consterné ; on le désertait comme aux mauvais jours ; et Napoléon entra dans la ville, comme il était entré à Vienne et à Berlin, au milieu des acclamations de ses soldats et de la stupeur des habitants. Il avait sans doute des partisans, mais l'empire, ou pour mieux dire, le régime impérial n'en avait plus.

L'administration voulut s'emparer de nouveau de l'hôtel de Noailles. Heureusement cet hôtel venait d'être vendu à un Anglais, lord Egerton, et le contrat signé avant le départ de M. de Noailles. M. de Montagu, qui demeurait encore dans le petit hôtel, répondit aux menaces du gouvernement avec beaucoup de fierté et de fermeté. Il se retira ensuite avec Mme de Montagu et ses enfants à Fontenay, où il se démit de ses

fonctions de maire. Pendant ce temps, M. de la Fayette élu député, après avoir fait publiquement réserve de ses opinions, assistait à la cérémonie du Champ de mai, pour la proclamation de *l'acte additionnel aux constitutions de l'empire*, où se trouvait remis en honneur le principe de *la souveraineté du peuple*, son dogme sacré. Peu satisfait de la marche suivie dans la première année de la Restauration, où la tendance et l'exagération de certains royalistes lui avaient fait apparaître le fantôme de l'ancien régime et de la contre-révolution, et d'ailleurs imperturbablement enchaîné à son idée fixe, il était prêt à en poursuivre l'application, n'importe sous quel régime et à quelle occasion. Celle-ci fut courte; il y figura néanmoins et eut le temps, entre la deuxième abdication de Napoléon et la deuxième rentrée des Bourbons, alors que la chambre préparait tranquillement une deuxième édition de la constitution de 1791, de faire reparaître *sa proclamation des droits* de 1789, pendant qu'on l'envoyait négocier, s'il était possible, avec les puissances coalisées, et au moment où tout était renversé de nouveau.

CHAPITRE XX.

DERNIÈRES ANNÉES DE Mme DE MONTAGU. — SA MORT.

(1815-1839.)

Après tant de secousses, bien capables de ramener sur la terre les âmes qui en étaient le plus détachées pour vivre du côté du ciel, après ces trois révolutions en moins de dix-huit mois, et la vivacité des impressions qu'elles laissèrent dans tous les esprits, Mme de Montagu s'efforça de rentrer le plus possible dans la vie retirée en elle-même, malgré tout ce qui à chaque instant l'en détournait.

Quand le roi fut rétabli aux Tuileries, le jeune Attale de Montagu, âgé de vingt ans, et nommé sous-lieutenant de la garde royale, épousa le 5 septembre 1815 Mlle de Tourdonnet, très-

agréable personne, appartenant à une honorable famille du Limousin, qui conservait dans son intérieur la noble simplicité du vieux temps, ce que Mme de Montagu appréciait, et ce qu'elle reconnut plus tard par elle-même. Pour le moment elle ne put s'éloigner.

L'occupation du territoire par les troupes étrangères pesait beaucoup sur les campagnes; la commune de Fontenay en fut particulièrement éprouvée. Elle eut, au lendemain de Waterloo, de vraies armées à nourrir, Cosaques, Bavarois, Russes et Prussiens. Ils commirent peu de violences, mais affamèrent promptement le pays. M. de Montagu, rentré dans ses fonctions de maire, avait généreusement pris le plus lourd du fardeau; il logeait l'état-major au château, et les communs étaient transformés en casernes. Mme de Montagu elle-même ne s'y épargnait pas. « Nous avons tenu bon, écrivait-elle à Mlle de Roverea, nous avons empêché les murmures, les querelles, le pillage; je faisais tous les calculs et les distributions; jour et nuit souvent sur pied; je balbutiais l'allemand; j'étais en habit de cheval, tenant tête aux Cosaques, écoutant et tâchant de satisfaire chacun, mais répétant souvent en pensée ces paroles des frères de Joseph:

« Nous avons bien mérité les maux que nous souffrons, parce que nous avons péché. »

Il semblait que Dieu se fût mis de la coalition qui faisait expier si durement à la France les malheureux Cent-Jours, car on vit bientôt le blé hors de prix ; les étables étaient presque vides, des nuées de pauvres parcouraient les campagnes ; dans les châteaux du voisinage il en venait un millier par semaine ; à Fontenay la mendicité était moindre ; M. de Montagu employait les bras inoccupés à des travaux d'utilité publique : créant de nouvelles routes, rectifiant et améliorant les anciennes. Mme de Montagu, de son côté, s'était approvisionnée de grains et de denrées que l'on cédait aux pauvres à bas prix ; elle occupait les femmes à coudre et à filer ; elle les questionnait, car elle voulait tout savoir, afin de pouvoir tout soulager. Aussi les pauvres gens n'étaient-ils pas ingrats ; un postillon disait à un voyageur qui passait à Fontenay : « Vous ne connaissez pas Mme de Montagu ? Eh bien ! c'est la plus honnête femme que deux yeux aient pu voir ; elle est pour nous *pire qu'une mère*. »

Tant que durèrent ces temps calamiteux, Mme de Montagu resta à Fontenay, c'est-à-dire au milieu des pauvres campagnards. Elle renonça,

par ce motif, à se rendre auprès de sa fille Mme de la Romagère, qui à cette époque mit au monde son fils Hélion. Elle employa le temps et l'argent que lui eût pris son voyage à organiser la distribution d'une nouvelle soupe économique que l'on servait à quatre-vingts personnes chaque jour, et dont les femmes et les vieillards avaient la plus grande part.

La famille de Montagu ne revint à Paris que dans le courant de l'année 1817. Elle se fixa rue Hillerin Bertin[1], et y vécut assez retirée. Ce n'est pas que la société ne fût redevenue brillante et animée sous la Restauration. Ce fut un dernier reflet de l'ancienne société française dont les traditions vivaient encore, et qui avait encore parmi nous ses représentants de l'autre siècle. Aussi pourrait-on citer un assez grand nombre de salons où se retrouvaient les belles manières d'autrefois, la grande politesse, l'habitude et le besoin de plaire, le mélange du sérieux et du frivole, le mouvement, les saillies, l'art de conter, les bons mots qui se répètent, les personnages célèbres du temps, les rangs mêlés sans être confondus, enfin tout ce qui avait fait une si

[1] Aujourd'hui la rue de Bellechasse prolongée.

grande réputation aux salons français, et où, de plus, le débat politique avait retrouvé sa place.

En présence des partis qui se dessinaient de nouveau et avaient repris leurs vives allures, Mme de Montagu avait trop d'âme et trop d'esprit pour ne pas avoir d'opinion. Son vif attachement à la famille royale, dont elle admirait et respectait les vertus, et son souvenir toujours présent des maux que la révolution avait faits, la rangeaient du côté des royalistes prononcés, dont l'avis était toujours de fortifier la royauté, et de se défier des entraînements de la liberté qui pouvaient de nouveau compromettre l'avenir. A la première vue, la Charte ne l'avait pas séduite; elle la comprit et s'y fit mieux plus tard; mais elle craignait beaucoup plus les abus de ce côté que de l'autre. Elle était de son temps et en partageait les impressions. Ce qu'il eût fallu à la Restauration pour prendre racine, c'eût été un peu de durée jusqu'à ce que les générations nouvelles se fussent confondues ensemble, en remplaçant celles qui avaient été trop frappées ou trop en jeu elles-mêmes pour ne pas être dominées par leurs préventions. D'un côté, on se méfiait trop de la liberté; de l'autre, on se méfiait trop du pouvoir. Les roya-

listes ne voyaient que des révolutionnaires dans les libéraux; les libéraux ne voyaient que des absolutistes et des partisans de l'ancien régime dans les royalistes. C'est là ce qui fit, d'une part, les ordonnances de juillet en 1830, de l'autre, une révolution pour y répondre.

Quant à Mme de Montagu, elle ne suivit que de loin les diverses phases de cette intéressante époque, les événements qui s'y produisirent, les va et vient de l'opinion tour à tour agitée et entraînée par les différents partis. Ainsi elle écrivait le 10 juin 1821 à Mlle de Roverea : « Avez-vous lu le discours à la chambre des députés de mon beau-frère la Fayette et ses éloges de la révolution? J'en suis indignée; je le vois cependant et on ne s'en doute pas, car dans les rapports de famille il est toujours parfait et du meilleur conseil. Mais son aveuglement et sa frénésie morale pour la liberté sont une croix pour moi. » Nous l'avons dit bien des fois, elle s'efforçait de vivre dans des régions supérieures à celles-là. Quelque vives que fussent ses impressions en ces matières, comme en toute chose, elle était loin de s'en occuper assidûment; elle n'en suivait pas les discussions, elle n'avait pas de salon politique et ne fréquentait même pas

ceux des autres. Sa véritable vie était ailleurs.

Elle allait très-rarement à la cour et se consacrait entièrement à sa famille, aux pauvres, aux œuvres charitables qui commençaient à se créer et qui se sont tant multipliées depuis. Sauf ses devoirs de mère de famille, la charité était sa grande affaire terrestre, et l'on était obligé, dans sa maison, de lui cacher ses propres vêtements et de lui déguiser l'état de sa lingerie, parce qu'elle aurait tout donné aux indigents.

Aussi n'avons-nous plus qu'à enregistrer brièvement les événements heureux ou malheureux qui marquèrent la fin de son existence. Elle touchait à un âge où l'on voit tomber autour de soi une foule de ses contemporains. Ce fut d'abord son beau-père, M. de Beaune, qui termina sa longue carrière en 1818, entouré de son fils et de ses amis du Lyonnais, sans crainte de la mort et dans ses vieux sentiments de fidélité au roi et de confiance en Dieu; puis les anciens compagnons de l'émigration, le vieux marquis de Mun, Mme de Talleyrand, la présidente le Rebours, le cardinal de la Luzerne; le marquis de Noailles son oncle [1], M. Théodule de Gram-

[1] Frère cadet du duc de Noailles et de Mme de Tessé, né en 1743, ambassadeur en Hollande, en Angleterre et en Autriche,

mont son neveu, enfin la vieille, respectable et bonne duchesse douairière d'Orléans, chez qui elle allait souvent dîner, et qui lui légua une tabatière avec le portrait de Mme la comtesse de Toulouse, née de Noailles, son aïeule maternelle et grand'tante de Mme de Montagu. Elle avait aussi des moments heureux au milieu des siens, des mariages, des naissances, des baptêmes. Il faut dire que l'intimité qui avait existé entre les enfants de la duchesse d'Ayen régnait entre ses petits-enfants. Toutes ces familles n'en faisaient qu'une, composée de plusieurs ménages dispersés çà et là, et qui, malgré les distances, et quelquefois malgré la différence d'opinion, s'intéressaient tendrement et vivement aux joies et aux peines les uns des autres. On se retrouvait à Fontenay, à la Grange, comme autrefois à Aulnay, puis on se revoyait en Suisse chez le duc de Noailles. Mme de Montagu allait chaque année aux Utins visiter son vieux père, et en était en 1822 à son dix-septième voyage. Celui-ci conservait dans sa vieillesse toute la grâce, toute la fleur, toute la jeunesse de son esprit; son corps seul se ressentait des atteintes de l'âge, et son

emprisonné à Paris sous la Terreur, et rendu à la liberté au 9 thermidor. Mort au château de Maintenon en 1822.

affection pour sa fille semblait s'accroître avec les années. « De toutes mes facultés, lui disait-il un jour, il ne m'en restera bientôt qu'une, celle de vous aimer et de vous admirer. »

En cette même année 1822, elle se trouva à Genève l'anniversaire du 22 juillet (4 thermidor), qu'elle passait toujours dans le recueillement de la douleur; et ce jour-là elle écrivait à l'une de ses filles : « Vers six heures du matin, pendant que tout dormait dans la maison, j'ai pu me rendre à l'église sombre et recueillie, où les catholiques dispersés viennent se réunir le dimanche des extrémités du canton. La pensée que Calvin a prêché ses premières hérésies dans ce saint temple si antique, redevenu, dans ce siècle d'erreurs, le temple de la vérité, remplit l'âme des sentiments les plus divers; mais l'action de grâce surpasse tout..... je me dis en entrant : Si je savais prier! que n'obtiendrais-je pas pour mon pauvre père, qui matériellement est si près d'ici, et moralement en est si loin. J'ai néanmoins exposé à Dieu mon affliction, invoqué sa miséricorde, et j'ai osé me ranger à la sainte table. Je suis ensuite rentrée sans bruit au logis. La journée a été employée en consultations pour moi; mais mes

pensées restaient fixées au pied de l'échafaud, et je m'y unissais à tout ce que nos martyres ont souffert et demandé. Les heures s'avançaient douloureusement, comme le tombereau qui, de la prison du Palais, les conduisit à la barrière de Picpus, et qui fut pour elles à la fois un oratoire et une chaire de vérité. »

A son retour de Suisse, Mme de Montagu fut si souffrante qu'elle resta à Fontenay, sans bouger, jusqu'en septembre 1823; mais chaque année était marquée par un malheur. Elle eut cette fois celui de perdre sa nièce, la comtesse Félix de Mérode, une des personnes les plus accomplies, qui tomba malade à Bruxelles et alla s'éteindre à Villersexel. Ce fut encore, comme toujours dans cette famille, une des morts les plus édifiantes, et Mme de Grammont sa mère écrivait à Mme de Montagu, en lui envoyant le bulletin de sa fille : « C'est avec une paix et une possession entière de tout son être qu'elle s'achemine vers le terme de sa vie..... je ne désespère pas de l'aider à passer dans le sein de Dieu après l'avoir portée dans le mien; et j'aime à lui faire répéter : J'ai été jetée dans vos bras, Seigneur, au sortir de ses entrailles; vous êtes mon Dieu dès le sein de ma mère. »

Un an après, en 1824, on apprit la mort presque subite de Mme la duchesse de Noailles. M. Alexis de Noailles et M. Attale de Montagu allèrent à Genève, afin de décider leur grand-père à venir habiter près de *sa chère Montagu*, comme il l'appelait, et le vieillard arriva à Paris le 28 mars à la grande joie de sa fille, qui le reçut avec une vivacité et une émotion de l'âge de quinze ans, le logea dans son appartement, se réservant à côté une petite chambre, qu'elle appela *sa guérite filiale*, et l'entoura de tous ses soins.

Elle recommença donc alors, à près de soixante ans, sa vie filiale avec le même respect, la même sensibilité, les mêmes prévenances qu'en son enfance, mais non plus, hélas! avec les mêmes forces. Elle tomba malade au printemps et fut pendant quinze jours dans le plus grand danger. Toute la maison était en prières, demandant, sans oser l'espérer, la conservation d'une vie si précieuse. Ces vœux furent entendus, car, après avoir été administrée, la malade revint à la vie comme par miracle. La joie de tous fut aussi vive que l'avait été la douleur. M. de Noailles, retiré dans son appartement, avait seul ignoré le danger de sa fille. Un de ses petits-enfants lisait auprès de lui pour le distraire, tandis que

dans la chambre voisine, au lit de la mourante, son fils Attale lisait les prières des agonisants. Qui eût dit en ce moment, grand Dieu! que Mme de Montagu serait rendue à sa famille, et que ce jeune homme, plein de force et de santé, lui serait ravi avant six semaines!

Quand le comte Attale de Montagu vit sa mère guérie, il emmena sa femme et ses enfants chez son beau-père, à Saint-Germain. Il aimait passionnément la chasse, dont il trouvait sous sa main tous les plaisirs dans le beau et grand parc de ses parents. Le 3 juin, il sortit de grand matin avec son fusil et ses chiens. En s'élançant sur un banc de pierre pour tirer plus librement, son fusil rencontra une branche, le coup partit, et la charge l'atteignit sous le bras. Il rentra aussitôt au château les mains et la figure ensanglantées, sans autre inquiétude que celle d'effrayer sa femme et ses petits enfants. Les chirurgiens appelés ne jugèrent pas la blessure bien grave; mais le neuvième jour, sous l'influence d'un violent orage, le tétanos se déclara. Dès ce moment il ne se fit pas d'illusion, demanda de suite un prêtre, et exprima le désir d'être enterré à Picpus, « pour attendre en ce lieu la résurrection. » Il dit adieu de la manière la plus tendre et la plus cou-

rageuse à sa femme, à ses enfants et à tous ceux qui l'entouraient, et recommanda à son malheureux père de préparer doucement sa mère à la nouvelle de sa fin. Cette scène déchirante se prolongea jusqu'au soir, et dans la nuit du 13 juin il mourut à vingt-huit ans, montrant en ses derniers moments les vertus qui font la vraie grandeur : la foi, le courage et l'abnégation.

Mme de Montagu, encore faible, ignorait les changements survenus depuis deux jours dans l'état de son fils : le pauvre père et ses filles, de retour auprès d'elle, n'eurent pas la force de l'en instruire. Mmes de Grammont et de Vibraye furent d'avis de différer la fatale nouvelle jusqu'au lendemain qui était le jour de la Trinité, et exhortèrent leur amie à recevoir dans son lit la communion, voulant, dans l'état de faiblesse où elle était, lui donner la force d'en haut avant de l'exposer à une si rude épreuve. M. Desgenettes, curé des Missions, vint, en effet, de grand matin chez la convalescente, et, en lui présentant l'Hostie sainte, il l'engagea à méditer sur le mystère de la Passion, et en particulier sur les douleurs et le courage de la Sainte-Vierge au pied de la croix, *où mourut son divin Fils*. Elle comprit

sans doute, à l'accent du prêtre, à quelle douleur elle devait se préparer. Que les cœurs de mère nous disent ce que dut éprouver le sien ! M. de Montagu lui amena la pauvre jeune veuve, suivie de ses trois filles orphelines [1]. On pleura longtemps sans parler : les larmes disaient tout. M. de Montagu put enfin apprendre à sa femme dans quels sentiments religieux leur fils était mort. Quand il fut parti, elle éleva son âme à Dieu en disant : « Je me suis tue, Seigneur, parce que tout est arrivé par vos ordres... Mais cessez de me frapper, car je suis près de succomber sous la pesanteur de ma croix. » Puis elle s'arrêta à ces paroles, comme n'étant pas assez soumise, et resta plongée dans le silence et dans la prière.

La famille entière se retira à Fontenay. Mme de Montagu avait pour seule distraction les soins qu'elle donnait à son père, dont les facultés déclinaient de jour en jour. Il aimait parfois à se faire faire la lecture ; il s'y intéressait un moment, puis il finissait par s'endormir sur l'épaule de *sa chère Montagu* qui, pour ne pas l'éveiller, n'osait remuer, et priait pour lui pendant son sommeil. Si elle n'était pas son ange gardien, au

[1] Aujourd'hui Mme la comtesse de Carné, la marquise de Fraguier, la comtesse d'Audigné de Mayneuf.

moins elle en partageait les fonctions et en était la visible image. Mais elle ne demeura point abattue sous le dernier et affreux malheur qui l'avait frappée. Sans en perdre un instant le souvenir, la force de son âme et sa foi la relevaient au-dessus d'elle-même. « Ne nous laissons pas abattre, écrivait-elle à son amie de Roverea, tenons-nous prête à tout, et douce sous la main de Dieu. Dans mes appréhensions, je répète tous les matins, depuis la mort de mon fils qui est devenue l'heure de mon réveil : Tout est à vous, Seigneur, tout vient de vous, il est donc juste que tout vous soit rapporté et vous soit sacrifié. Je remonte alors mes forces ; je répands mon cœur devant Dieu en lui exposant mes douleurs, et je pars comme un trait pour mener la vie la plus animée, et m'occupant beaucoup plus des autres que de moi. »

Au commencement de septembre, Mlle Marie de Montagu fut demandée en mariage par M. le vicomte d'Auberville, chef d'escadron dans la garde royale, d'une tournure et d'une physionomie agréable, et d'une famille ancienne de la Picardie. Le mariage fut célébré sans aucune pompe à Fontenay le 20 octobre, et les plus proches parents seuls y assistèrent. M. le duc

de Noailles, alors âgé de quatre-vingt-cinq ans, voulut y paraître ; mais après la cérémonie on le reconduisit au château, où il se mit au lit et ne s'en releva plus. Sa fille ne quitta pas son chevet. Elle fut plus pressante en ses exhortations qu'elle n'avait osé l'être avec lui en aucun temps de sa vie. Il écoutait avec une émotion visible cette voix pieuse et tendre, dont les accents arrivèrent jusqu'à son cœur. Dans la soirée du 25, M. le curé de Fontenay lui administra les derniers sacrements, et il s'éteignit dans les bras de ses enfants. On l'inhuma à Picpus.

L'année suivante on retrouve M[me] de Montagu à Paris, languissante, gardant la chambre, mais assise au chevet du lit d'un vieil oncle, le marquis de Bouzolz, qui approchait aussi doucement de sa fin ; il s'affaiblissait de jour en jour, et avait reçu les sacrements avec les sentiments de la foi la plus vive. M. de Bouzolz était un des doyens de l'armée, il avait servi sous Louis XV, sous Louis XVI et sous Louis XVIII. Fidèle en tout aux vieux usages, à quatre-vingt-six ans il allait encore très-assidûment faire sa cour au Roi et à son premier chef M[gr] le duc de Bourbon. Peu de temps avant sa mort, le Roi, qui avait pour son vieux serviteur une amitié particulière,

envoya savoir de ses nouvelles. « Dites à Sa Majesté que je suis heureux, puisque je meurs comblé de ses bontés. »

En 1826 la naissance de M[lle] Sabine d'Auberville [1] vint remplir un des vides que la mort avait faits autour de M[me] de Montagu. Ce fut aussi dans le courant de cette année que M. de la Fayette revint de sa tournée triomphale en Amérique ; Béranger célébra ce retour, et ses refrains, bientôt populaires, contribuèrent à rafraîchir la gloire du voyageur.

A cette époque il y avait presque toujours à la Grange nombreuse compagnie, très-distinguée à beaucoup d'égards, mais variée, pour ne pas dire un peu mêlée par les amis politiques ; cette demeure féodale, habitée par un des seigneurs les plus aimables de l'ancienne Cour, était devenue un centre de politique libérale et même républicaine, une maison ouverte à la démocratie des deux mondes. Pas un Américain n'arrivait en France sans venir saluer avec orgueil le compagnon d'armes de leur grand Washington, et les libéraux de France, surtout parmi la jeunesse, n'y faisaient pas défaut non plus.

[1] Mariée en 1844 au marquis de Montaignac, capitaine de vaisseau.

A Fontenay point de mélanges, rien que d'anciens et vrais amis à l'épreuve de toutes les fortunes, pensant de même en toutes choses, et d'opinions très-opposées à celles du château de la Grange; la vie s'y écoulait, uniforme et digne, dans cette harmonie de pensées et de croyances, exempte de grandes émotions, mais aussi d'aventures.

En présence de ce contraste, Mme de Montagu se permettait quelquefois de lancer de douces épigrammes à son beau-frère; en voici un exemple : M. de la Fayette, à son retour d'Amérique, avait été peint en pied par Ary Scheffer; ce portrait, qu'elle n'avait pas encore vu, la préoccupait beaucoup. Le général se serait-il fait peindre tenant à la main la fameuse *Déclaration des droits de l'homme ?* A sa première visite à Fontenay, elle ne manqua pas de lui demander quelle pose il avait choisie. Cette curiosité le fit sourire. — « Eh bien ! ma chère sœur, je suis debout, me promenant, ma canne et mon chapeau à la main; comme cela, ajouta-t-il, en prenant à peu près la pose du portrait. — Et l'autre main ? dit Mme de Montagu, qui n'en voyait qu'une d'occupée. — Elle est dans ma poche, répartit le général, ce qui vaut mieux, chère sœur, que de l'avoir dans celle des autres. »

Le 25 décembre 1827, le jour anniversaire de la mort de Mme de la Fayette, naquit à Paris Mlle Amélie d'Auberville [1]. Mme de Montagu était alors occupée des arrangements du mariage de sa fille Anna avec M. le comte Henri du Parc, officier de la garde royale. M. du Parc descendait par sa mère, comme Mme de Montagu, du vieux marquis de la Salle ; il était le fils de Mme du Parc qu'on voyait à Constance, en 1795, nourrissant ses enfants du travail de ses mains. Nous n'avons plus à citer que tous ces petits événements de famille pour la suivre dans ses dernières années, car elle n'était plus attachée à la terre que par eux. Elle vivait de plus en plus de cette vie surnaturelle en quelque sorte, qui est tout entière dans la foi et la vue de l'éternité, vie dont la douceur, même dans la résignation, est difficile à comprendre par les gens du monde qui la voient indifférente jusqu'à un certain point aux intérêts humains, et toute occupée seulement des maux et des besoins de l'humanité.

Ainsi la révolution de Juillet surprit Mme de Montagu à Fontenay ; et cette nouvelle catastrophe la laissa plus calme qu'autrefois, tout en

[1] Mariée en 1847 au général de la Moricière.

navrant son cœur si attaché à cette famille royale encore une fois détrônée ! Elle en regretta la cause, car elle écrivait : « Ils ont cru user de leurs droits en appliquant des articles de la charte pour arrêter l'excès du libéralisme. Eux et leurs ministres ne connaissaient pas assez l'esprit public, et leur mesure bien à contre-temps a été le prétexte de cette immense révolte ; » mais, comme par instinct de l'avenir, elle en prévit et redouta les conséquences, car elle appliquait avec tristesse aux partisans de cette révolution les paroles de l'Écriture : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » Elle revit alors son beau-frère la Fayette, comme en 1789, à la tête de toutes les gardes nationales de France, présenter à la nation la nouvelle royauté. Il ne croyait pas la république possible en France, mais son rêve était toujours une monarchie entourée d'institutions républicaines. Cependant il trouva bientôt qu'on s'écartait de son programme, et tout en restant membre de la chambre des députés, il se sépara du gouvernement et vécut davantage dans la vie privée, où il revit plus souvent Mme de Montagu. Les deux gendres de celle-ci, M. d'Auberville et M. du Parc, vinrent déposer leurs fidèles épées près du berceau de

leurs enfants, et, à partir de ce moment, on mena une vie encore plus retirée; mais comme il y avait autour de Mme de Montagu tout un monde d'enfants et de jeunes gens dont elle n'avait garde de vouloir attrister la jeunesse, on allait souvent à la Grange et à Lumigny, château du voisinage, habité par M. de Mun, fils du vieil ami de Mme de Tessé. La jeunesse s'y amusait fort; on y faisait des lectures; on y jouait des proverbes.

Ces plaisirs, à peine renaissants, furent de nouveau et pour longtemps interrompus. M. de Montagu tomba très-sérieusement malade à la fin de l'année. Mme de Montagu transporta son mari à Paris dans un état presque désespéré. Il souffrit sans se plaindre, fit les plus touchants adieux à sa femme et à ses enfants, et mourut en parfait chrétien le 8 janvier 1834. C'était le plus excellent père, le meilleur et le plus aimable caractère, d'un esprit juste et sain, d'un désintéressement parfait. Ses opinions politiques s'alliaient toujours au bon sens, et s'inspiraient de cet instinct naturellement droit et sensé qui se fit bien remarquer en lui dans sa répugnance à la première émigration. Aussi le comptait-on dans la portion modérée du parti royaliste; mais nul ne s'y montra plus fidèle. Exempt de

toute ambition, M. le marquis de Montagu n'accepta d'autres fonctions sous la Restauration que celle de maire de Fontenay et celle de gentilhomme honoraire de la chambre du Roi. Sa mort laissa un grand vide dans le cœur de sa femme et de ses enfants; mais ils n'eurent pas d'inquiétude sur son salut éternel, il n'avait pas attendu à la dernière heure pour se réconcilier avec Dieu. Il pratiquait les devoirs de la religion avec la ponctualité et la loyauté d'un soldat.

Le général de la Fayette mourut aussi dans le mois de mai suivant (22 mai 1834), fin d'une existence bien autrement marquée dans notre histoire. Mme de Montagu, malade, ne put assister à ses derniers moments. Elle oublia complétement alors les dissensions politiques qui pendant sa vie l'avaient affligée. Elle ne fut sensible qu'à la douleur de perdre celui que sa sœur avait tant aimé, et auquel elle était elle-même tendrement attachée depuis son enfance. Elle avait toujours trouvé en lui l'affection et le dévouement d'un frère; et elle le pleura comme une sœur. En présence de ses enfants et petits-enfants dans l'affliction, elle n'eut d'autres pensées que de s'associer à eux, et consola leur douleur en la partageant.

Mais bientôt elle fut frappée d'un nouveau malheur par un accident affreux où M. de la Romagère perdit la vie. Lorsque la nouvelle de ce dernier événement parvint en Allemagne à Mme de Stolberg, celle-ci ne put résister au désir depuis longtemps éprouvé de se rapprocher de *sa chère Pauline*, ainsi qu'elle nommait Mme de Montagu. Elle arriva donc pendant l'été à Fontenay, sans M. de Stolberg, hélas! qui était mort en 1819. Quoique les deux amies n'eussent jamais cessé de s'écrire, il y avait alors trente-cinq ans qu'elles ne s'étaient vues. Elles avaient, depuis ce temps, blanchi toutes deux. Cette réunion si souvent projetée, toujours rêvée, cette réunion de famille sous le toit de Fontenay, leur fit d'abord sentir le poids des ans, et les reporta en pensée aux jours d'Eutin et de Witmold; puis elles se regardèrent en silence, regardèrent autour d'elles, et les larmes leur vinrent aux yeux. Où étaient ces amis d'Eutin et de Witmold? Ils avaient tous disparu, jusqu'à ce jeune Attale, qui n'était alors qu'un enfant jouant sur le gazon, et qui semblait devoir survivre à tous les témoins de ses jeux. Mme de Stolberg embrassa ensuite avec effusion sa filleule Mme d'Auberville, qui lui présenta son mari, ses deux enfants et ses

nièces orphelines, tribu nombreuse, nouvelle à ses yeux, mais non à son cœur, car elle savait l'histoire de chacun, et, peu de jours après son arrivée, elle était là comme dans un centre familier. Sous ces visages nouveaux elle avait retrouvé de vieux amis. Elle s'émerveillait de voir Mme de Montagu si semblable à elle-même, après tant d'années et de vicissitudes de tout genre. Le temps, qui avait tout transformé autour d'elle, n'avait point émoussé sa sensibilité, attiédi sa ferveur, aigri son jugement, diminué sa charité. Elle vivait à Fontenay comme à Witmold; elle avait pour les pauvres paysans les mêmes entrailles que pour les pauvres émigrés, et donnait par sa conduite, aux plus grossiers esprits du village, l'idée du beau, du bien, de la vertu. Mais ce qui toucha plus encore la comtesse Sophie de Stolberg, ce fut la présence au château de Mlle de Roverea, qui lui rappelait d'une manière sensible l'apostolat de Mme de Montagu à Eutin; elle l'encouragea à faire son abjuration, ce qu'elle fit en effet l'année suivante, et au bout d'un mois elle retourna en Allemagne. Les deux amies, en se quittant, se donnèrent rendez-vous dans le Ciel.

En cette même année, nouvelle perte sensible

pour Mme de Montagu. M. Alexis de Noailles, son neveu, qu'elle avait à peu près élevé, mourut à Paris dans la force de l'âge. Sa vie, depuis la Restauration, avait été fort active et fort remplie, à la grande approbation de sa tante, soit par les œuvres de charité auxquelles il se dévoua, soit par la politique où il eut son rôle. Son caractère était un mélange de force et de douceur, d'élévation et de simplicité, de piété et de tolérance, d'exaltation dans les sentiments et de modération dans les opinions, et en politique de fidélité et d'indépendance. Nommé ministre d'État après le deuxième retour de Louis XVIII, il fut élu membre de la chambre de 1815; mais, quoiqu'il en partageât les sentiments, il ne fit pas partie de sa majorité. Élu trois autres fois, et ayant fait partie de la chambre élective pendant presque toute la Restauration, il suivit toujours la même ligne, et sut braver, à la cour, les mécontentements passagers pour ne pas taire ce qu'il croyait utile et vrai.

Pendant l'été suivant, 1838, Mme de Montagu fit un voyage en Bourbonnais, puis en Basse-Normandie, pour voir l'habitation de son gendre, M. le comte du Parc, qui depuis peu de temps avait hérité de la terre de Réville près de Saint-

Waast-la-Hougue. Elle tomba malade en ce lieu, et revint à Paris très-languissante. Elle voulut y reprendre ses habitudes laborieuses, mais elle avait tant fui le repos, que le repos à la fin semblait la fuir. Elle ne dormait plus, et elle occupait ses insomnies à méditer, et à travailler dans le silence au perfectionnement de son âme.

Elle eut une rechute au mois de janvier. Ses filles accoururent. Une joie profonde illumina le visage de la malade lorsqu'elle entendit le bruit de leurs pas; elle ne voulait pas les affliger, même par sa mort, dont elle voyait approcher le moment; et cependant elle était heureuse d'aller rejoindre au Ciel tant d'amis qui l'y avaient devancée. Elle ne craignait ni ne désirait de mourir, ne tenait à la vie que pour les autres et non pour elle-même. Elle demanda à ses enfants de répéter avec elle : *Que votre volonté soit faite*. C'est dans ces sentiments qu'elle avait vécu et qu'elle voulait mourir. On disait la messe dans sa chambre; toute la famille y assistait.

Le 28 janvier, elle fit approcher ses enfants auprès de son lit et leur donna sa bénédiction. Elle avait depuis 1807, à son doigt, un anneau formant un crucifix; Mme de la Fayette, la veille

de sa mort, l'avait retiré du sien pour le passer à celui de sa sœur; elle le donna à sa fille Mme d'Auberville.

Le lendemain elle suivit encore les prières de la messe avec une sorte de ravissement, et son action de grâces ne fut interrompue que par l'agonie. Elle s'éteignit quelques heures plus tard, au milieu des prières et des larmes de tous les siens; c'était le 29 janvier 1839, jour de Saint-François de Sales, pour lequel elle avait une prédilection particulière. Elle était entrée, depuis le mois de juin, dans sa soixante et treizième année.

On ne peut mieux terminer le récit de cette belle vie de Mme de Montagu dont les actes sont un enseignement, que par les paroles de l'Écriture-Sainte sur la femme forte, au chapitre XXXI du livre des *Proverbes* :

« Elle a cherché la laine et le lin, et elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses... Elle s'est levée pendant la nuit... Elle a ouvert sa main à l'indigent... Elle a étendu ses bras vers le pauvre... Elle ne craindra pas le froid ni la neige, parce que ses domestiques ont un double vêtement... Elle a ouvert sa bouche à la sagesse, et la loi de la clémence était sur ses lèvres...

Elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté... Ses enfants se sont levés et l'ont appelée bienheureuse... Son époux s'est levé et l'a comblée de louanges... Ses propres œuvres l'ont louée dans l'assemblée des juges. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.



